

le semeur Hebdo

Journal d'informations locales et départementales

R 29427 - 4207 - euros 2,00 €

Vendredi 25 septembre 2026
n° 4207 - 82e année | 2 €
semeur.com



ART CONTEMPORAIN

La Halle aux blés, le nouveau et vaste écrin du Frac Auvergne à Clermont-Ferrand, ouvre ce vendredi 25 septembre

Page 10



Kévin Le Gouguec

VIOLENCE ROUTIÈRE

Agir plutôt que subir

Lire en page 2

ENTREPRENEURIAT



Le nouveau Village des artisans de Laqueuille fait la fierté de tout un territoire.
Installé sur le site d'une ancienne friche, ce vaste bâtiment accueille désormais deux entreprises et une coopérative d'artisans.
Un pari osé mais gagnant à plus d'un titre, où la force du collectif n'est plus à prouver...

Page 3



POMPES FUNÈBRES & MARBRERIE
Contrats obsèques — Caveaux & Monuments

PERMANENCE FUNÉRAIRE 24/24 H ET 7/7 J
Accès à toutes chambres funéraires et funérariums

25 rue de limpentine, 63190 Lezoux **04 73 78 80 06**

Fleurs, Plaques, Médaillons & Gravures
Partenariat avec **MILLE CRÉATION** *(artisans fleuriste)*

1 rue du Maréchal Leclerc, 63190 Lezoux



Accidents - La mortalité routière s'aggrave dans le Puy-de-Dôme

PUY-DE-DÔME - Ces dernières semaines, le Puy-de-Dôme a connu une recrudescence des accidents mortels sur ses routes. Parmi les principales causes identifiées par les forces de l'ordre figurent la vitesse, l'alcool et les stupéfiants, ainsi que l'usage du téléphone au volant.



Trente-cinq morts sur les routes du Puy-de-Dôme ont été dénombrés jusqu'à présent sur l'année 2026 – © photo d'illustration - Kévin Le Gouguec.

Trente-cinq morts sur les routes du Puy-de-Dôme. Derrière ce triste bilan affiché par le département, depuis le début de l'année, c'est un jeune homme de 20 ans qui percute un arbre à l'entrée d'une aire de repos sur l'A89. C'est aussi un motard de 39 ans qui se tue dans une sortie de route, à Cisternes-la-Forêt. Et le bilan ne fait que s'alourdir semaine après semaine. Dernièrement, samedi 19 septembre, c'est un homme d'une quarantaine d'années qui se tue au volant de sa voiture à Saint-Germain-l'Herm. « Plus qu'une statistique, c'est à chaque fois un drame humain qui endeuille une famille, un conjoint, un ami… », pointe, dans un communiqué, la préfecture du Puy-de-Dôme. Derrière chaque accident, se trouvent aussi différents facteurs.

Vitesse, alcool, téléphones : le podium des causes

La vitesse est la première pointée du doigt. « Depuis le retour en 2022 des 90 km/h, on ne fait qu'envoyer des mauvais signaux pour la sécurité routière, déplore Jean-Baptiste Artaud, délégué local de la *Ligue contre la violence routière* (LCVR). Quand on veut dépénaliser les petits excès de vitesse, quand on dit qu'on va permettre aux jeunes adultes de 17 ans d'obtenir le permis de conduire... Le retour à 90 km/h a engendré une hausse de la mortalité, plusieurs études l'ont démontré, c'est factuel. » Créée à l'initiative de quatre mères de famille, la *LCVR* prône une vision « Zéro blessés graves, zéro mort sur les routes ». Un objectif auquel la France a souscrit, d'ici à 2050, dans le cadre d'un plan d'actions stratégique sur la sécurité routière piloté par la Commission européenne. Autres causes : la consommation d'alcool ou de drogue. « Dans les bars, quand on sert un verre de whisky ou de vodka, c'est 3 cl. À la maison, ça peut être plus de 5 ou 6 cl. On prend aussi un deuxième apéro. Si la personne repart et qu'elle provoque un accident, c'est un drame pour la famille de la victime et pour celle de la personne qui a causé l'accident », illustre Olivier Bouland, directeur de la *Prévention routière du Puy-de-Dôme*.

Sans oublier l'usage du téléphone. « Il peut arriver que l'on soit pris par la discussion et on est moins vigilant », pointe-t-il. Selon lui, un accident sur dix est provoqué parce que le conducteur a le téléphone à la main ou en bluetooth.

La fatigue, le facteur oublié

Au-delà de ce trio de tête, la Prévention routière met en avant un autre facteur accidentogène : la fatigue. « C'est le salarié qui a terminé sa journée de travail et qui est épuisé. Les trois quarts des accidents mortels où un salarié est impliqué ont lieu sur le trajet domicile-travail parce qu'il est mal réveillé ou très fatigué », décrit le directeur de la *Prévention routière du Puy-de-Dôme*. Il y a aussi les départs en vacances. « Ce sont les gens qui conduisent longtemps. Bien que l'on soit sur l'autoroute, une lassitude se créé », poursuit-il.
D'autres causes existent. C'est par exemple la prise de médicaments altérant les capacités de concentration ou de réaction. C'est aussi la déconcentration. À regarder le paysage ou une affiche, on peut être distrait et provoquer un accident. « Bien souvent, ces accidents sont causés par plusieurs de ces facteurs », confirme la préfecture du Puy-de-Dôme dans son communiqué. « La vitesse et l'alcool sont souvent liés », renchérit Olivier Bouland. Quoi qu'il en soit, l'année 2026 semble partie pour battre un record en matière d'accidents. Fin août, c'est neuf morts de plus que l'année dernière, à la même période. En comparaison, 2023, l'année la plus meurtrière sur les dix dernières années avec 45 morts, en comptait 29 fin août là où l'année 2026 en dénombrait 30 au même moment.

Kévin LE GOUGUEC
et Guillaume CHAMEYRAT

Sécurité - Agir entre répression et prévention

PUY-DE-DÔME - Face à la recrudescence d'accidents mortels sur les routes puydômoises, la préfecture hausse le ton. À partir du 1er octobre, elle durcit les mesures administratives en cas d'infractions routières. Les associations plaident pour davantage de prévention.

Prévenir ou réprimer ? That is the question en matière de sécurité routière. Face à la multiplication des accidents mortels sur les routes du Puy-de-Dôme, la préfecture annonce des mesures administratives renforcées, pour lutter contre l'usage du téléphone ou l'alcool au volant, à compter du 1er octobre.
De leur côté, la *Ligue contre la violence routière* (LCVR) et la *Prévention routière* s'interrogent sur les moyens mis en place pour mettre fin à l'hécatombe et demandent d'intensifier les actions de prévention.
Ainsi, l'utilisation du téléphone au volant conduira à une suspension de deux mois du permis de conduire. Depuis le 1er septembre, la préfète a déjà autorisé les forces de l'ordre à retirer le permis de conduire sur-le-champ à tout automobiliste surpris le smartphone en main. Autre délit dans le viseur : l'alcool ou la drogue au volant. La consommation cumulée d'alcool et de stupéfiants entraînera ainsi automatiquement une suspension de douze mois du permis de conduire. Cette même durée sera appliquée en cas de refus de se soumettre à un dépistage ou de refus d'obtempérer. Par ailleurs, de nombreuses infractions pourront conduire à la mise en fourrière systématique du véhicule.
La préfète du Puy-de-Dôme renforce également les règles concernant les engins de déplacement personnel motorisés. À partir du 1er octobre, le port du casque sera obligatoire dans l'ensemble du département pour les trottinettes électriques, gyropodes et vélos à assistance électrique d'une puissance supérieure à 250 W. En cas de visibilité insuffisante ou de circulation de nuit, leurs utilisateurs devront également porter un équipement rétroréfléchissant.

De bonnes mesures mais qui ne vont pas assez loin

Sur ce volet répressif, les associations sont partagées. « Nous sommes là pour agir en amont. À un moment, si le nombre d'accidents ne baisse pas, il est logique que la prévention laisse place à la répression », avance Olivier Bouland, directeur de la *Prévention routière* du Puy-de-Dôme. Ces nouvelles mesures ne semblent pas pour autant rassurer le représentant local de la *LCVR*. « Tout ce qui va dans ce sens-là, pourquoi pas, mais derrière, quels moyens sont déployés ? Quand il y a deux fusillades à Clermont à cause du trafic de drogue, on a les ministres qui descendent, un camion de policiers stationné 24h sur 24 avenue Charras. Et c'est dommage d'attendre qu'il y ait plus de 30 morts, pour qu'il y ait des choses qui soient mises en place », pointe Jean-Baptiste Artaud.
« Les contrôles seront renforcés avec une très grande fermeté », prévient la préfète Anne Frackowiak-Jacobs. Une action limitée pour la *LCVR*. Depuis quelque temps déjà, son antenne puydômoise assure réclamer des statistiques de verbalisation – radar automatique, radar embarqué ou encore procès-verbaux – auprès de la préfecture. Une demande restée lettre morte, en dépit de l'aval de la Cada (Commission d'accès aux documents administratifs). « C'est dommage, parce que je pense que ça permettrait de voir que, finalement, il y a très très peu de contrôle-sanction », soutient Jean-Baptiste Artaud. De son côté, la *Prévention routière* a un credo : mieux vaut prévenir que subir. Ainsi, l'association organise des ateliers pour sensibiliser les conducteurs aux dangers de la route : le réactiomètre pour évaluer le temps de réaction lors du freinage quelle que soit la situation, le parcours alcoolémie avec des lunettes qui simulent une vision en état d'ébriété et la voiture en dix erreurs où il s'agit de retrouver les éléments manquants comme le gilet, le triangle ou le téléphone en évidence. « Ces trois ateliers sont complémentaires, avance Olivier Bouland. Nous les organisons tant pour des lycéens qui sont en apprentissage de la conduite que pour des seniors ou des salariés. »
Au-delà du tout répressif, Jean-Baptiste Artaud estime que la sécurité routière nécessite un important « travail de fond » où il convient de faire disparaître « l'imaginaire qu'il y a derrière les voitures, et puis aussi le problème de la masculinité toxique qui valorise des comportements à risque et la vitesse ».



Les contrôles routiers pourront être renforcés - © Archives « Le Semeur hebdo ».

K.L.G et G.C

Entrepreneuriat - Le Village des artisans à Laqueuille s'inscrit dans le présent et l'avenir

LAQUEUILLE - C'est une petite révolution pour cette commune de 360 habitants qui accueille de nouveaux entrepreneurs réunis au sein du Village des artisans.



L'inauguration du Village des artisans était chargée d'émotion.

« Nous faisons revivre un lieu qui avait disparu de la vie du village depuis plus de 20 ans. C'est probablement ce qui nous rend le plus fiers. Une nouvelle page s'ouvre sur le site, et nous l'avons construite ensemble », mentionne Thierry Védrine dans son discours d'inauguration du Village des artisans de Laqueuille, samedi 19 septembre en présence de nombreux élus et de la population.

La Sarl Védrine compose le trio d'entrepreneurs avec la menuiserie Lafaix et Artisabat Auvergne, à avoir investi ce nouveau lieu. Précédemment installée à Saint-Sauves, la société Védrine, spécialisée dans la plomberie et le chauffage, a franchi une nouvelle étape en s'installant au Village des artisans de Laqueuille, en août 2025, avec ses 14 salariés. « Ces locaux nous ressemblent, ils sont fonctionnels, modernes et pensés pour accueillir nos clients dans les meilleures conditions. Dans notre salle d'exposition, ils peuvent découvrir nos différents univers, salles de bains, cuisines et poêles à bois. Autant de solutions que nous concevons et installons avec soin, parce que chaque projet est unique », insiste Romuald, le fils de Thierry.

Des entreprises plus à leur aise dans de nouveaux locaux

De son côté, Rémy Sénégas est à la tête de la menuiserie Lafaix depuis 2018, qui s'est développée avec la reprise du cabinet d'architecture intérieure Courtadon spécialisé dans le bois. « Mon ambition était, dès 2022, de me tourner vers la fabrication. Un atelier à mi-chemin entre l'artisanat et l'industrie, orienté sur le service, le sur-mesure et la réactivité. Cela va se concrétiser dès les prochains mois par le rapatriement ici de notre chaîne de production corrézienne que nous allons totalement revoir avec une ligne d'usinage 4.0 et une ligne de finition beaucoup plus moderne », indique l'entrepreneur.

Ce trio gagnant compte également la coopérative d'artisans Artisabat Auvergne qui a vu le jour en 2012 avec une idée simple : permettre à des artisans indépendants de travailler ensemble pour proposer à leurs clients une offre complète tout en conservant chacun leur savoir-faire et bien sûr leur entreprise.

Aujourd'hui, cette coopérative regroupe 40 artisans maçons, charpentiers, couvreurs, peintres, mais aussi des architectes et des bureaux d'études. « Nous couvrons l'ensemble des métiers du bâtiment. Cela nous permet d'accompagner des chantiers très variés, de la rénovation globale, de l'extension d'une maison, en passant par des projets un peu plus complexes pour des entreprises locales ou pour des collectivités », insiste Alexandre Pichard, directeur d'Artisabat Auvergne.

La force du collectif n'est jamais démentie

À ces entrepreneurs audacieux pourraient être associés la célèbre devise des Trois mousquetaires : « Un pour tous, tous pour un ». Et c'est bien de cela qu'ils puisent leur force puisque l'ampleur du projet dépassait la capacité d'une seule entreprise à pouvoir œuvrer. « L'association entre chefs d'entreprises n'est pas facile. Ce ne sont pas des décisions qu'on prend à la légère. Cela demande de la transparence, du pragmatisme, une vraie confiance mutuelle. Chacun reste maître de son entreprise, mais le collectif du Village des artisans nous a apporté une agilité et une capacité d'action que nous n'aurions jamais eues séparément. Cette nouvelle dynamique permet de nous projeter vers l'avenir », reconnaît-il.


Catherine (à gauche du pupitre central), la descendante d'Antoine Roussel, avait tenu à être présente.

La belle histoire, qui aboutira à la création du Village des artisans, débute un soir d'hiver de 2023 au détour d'une conversation entre Thierry Védrine, qui cherche à agrandir ses locaux professionnels, et le maire Éric Brugière. Dans la foulée, une visite du site s'organise. « On a vu un vrai potentiel. Nous cherchions des locaux pour permettre à nos entreprises de se développer. Là, une idée est apparue. C'était un gros pari car nous n'avions aucune garantie sur la faisabilité du projet. Il fallait investir, convaincre tous les partenaires, imaginer ce que les lieux pouvaient devenir, et surtout avoir la conviction qu'il y avait encore quelque chose à construire ici », explique Thierry Védrine.

Il fallait de l'audace pour oser se lancer et elle a payé. Aujourd'hui, ce sont plus de 3 millions d'€* qui ont été investis, 3 200 m² de bâtiments réhabilités et cinq lots d'activités créés, dont trois sont déjà occupés. Et cerise sur le gâteau, ce projet d'ampleur devenu réalité est en parfait accord avec son époque et son territoire. Tout d'abord avec les 35 emplois regroupés au Village des artisans (le nombre d'emplois sur le territoire communal va passer à environ 200), la réutilisation du foncier existant plutôt que de construire de nouveaux espaces sur des terres agricoles puis en construisant un bâtiment aux normes environnementales avec une chaufferie collective dont une partie de l'énergie proviendra des déchets de bois issus de la menuiserie Lafaix. En prime, et cela n'est pas négligeable, l'entrée du bourg a retrouvé un bel éclat.

« Ce bâtiment n'était pas conçu au départ pour accueillir plusieurs entreprises mais vous avez parfaitement su l'intégrer dans votre réflexion et c'est ce qui a motivé en grande partie la volonté de l'État de vous aider. Cela montre aussi que l'État n'est pas seulement auprès des grandes entreprises ou à côté des très grandes communes », pointe Anne Frackowiak-Jacobs, préfète du Puy-de-Dôme.

De la laiterie Roussel au Village des artisans

Ce site est un véritable témoin de l'histoire locale. Durant des décennies, il a accueilli la laiterie Roussel, un lieu de travail, de production mais aussi de rencontre jusqu'en 1995, année de la vente des locaux et de l'activité au groupe Lactalis qui a poursuivi jusqu'en 2008 avant de déménager. « Depuis longtemps, avec la municipalité et la communauté de communes, nous réfléchissions à un avenir pour ces locaux. J'ai une immense satisfaction ainsi que toute l'équipe municipale et l'ensemble de la population de voir revivre ce bâtiment au travers d'un beau projet économique privé », insiste Éric Brugière, maire de Laqueuille. Le nom de Roussel résonne encore familièrement à nos oreilles et entraîne un souvenir indélébile. Cette célèbre famille est indissociable de Laqueuille puisque l'un de ses membres dénommé Antoine a mis au point la fabrication du Bleu (en particulier de la poudre bleue) en 1854. Samedi, à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux, Catherine, l'une de ses descendantes, avait tenu à être présente. Son émotion était palpable. « Mon père aurait été vraiment très fier et très heureux de voir ce que vous avez fait de ces locaux. Son maître-mot était tradition et modernité. J'ai l'impression que c'est ce que vous allez faire. » Tout semble donc annoncer un avenir radieux pour le Village des artisans qui a su miser sur la force du collectif mêlée à l'énergie d'un territoire en mutation.

Ludivine BOURDUGE

** Le Village des artisans a bénéficié du Fonds friche et du Fonds vert, des aides de la commune, de la communauté de communes, du Département, de la Région, de l'Ademe et de l'Europe.*

Vendanges - Peu de jus, mais de grande qualité

PUY-DE-DÔME - Les dernières grappes à peine cueillies qu'il est déjà l'heure de tirer un bilan des vendanges 2026 après trois mois marqués par des épisodes caniculaires extrêmes. Les premiers avis sont tombés : en dépit de leur petite taille, et d'un petit rendement, les raisins ramassés sont d'une grande qualité gustative, promesse d'une excellente cuvée.



Cette année, les vendanges ont été exceptionnellement précoces – © Ludovic Combe.

Si l'on en croit le dicton populaire – qui prétend que la vigne doit souffrir pour produire de grands vins –, l'année 2026 devrait être exceptionnelle pour les vins auvergnats tant les ceps de vignes ont été éprouvés par les vagues de chaleur successives et leur corollaire inhérent, la quasi-absence de précipitations. La réalité des faits vient pourtant contester cette croyance.
« On s'en sort plus ou moins bien selon les secteurs, pointe Benoît Fesneau, directeur du syndicat AOC Côtes d'Auvergne. Notre vignoble est assez étendu. Le nord a beaucoup souffert par exemple. On peut dire que 2026 est une année avec des rendements assez faibles, avec du 20-25 hectolitres par hectare alors que la moyenne depuis 10 ans se situe aux alentours des 30 hectolitres. » Étendu sur près de 400 hectares – de Riom jusqu'aux alentours d'Issoire –, l'AOC Côtes d'Auvergne présente en effet de nombreuses disparités climatiques.

Une cuvée petite par le rendement mais grande par le goût

Le début d'année laissait augurer un bon millésime – en termes de récolte – à venir avec « une belle sortie de raisins et des conditions météorologiques idéales ». Et puis la canicule est passée par là, ce qui a provoqué des vendanges autour du 15-20 août, un record de précocité dans le département. En ont résulté de petits grains de raisins, avec peu de jus dans les baies (et donc concentré) mais qualifiés de « parfaits » sur le plan sanitaire par Benoît Fesneau car très faiblement arrosés, la pluie étant vecteur de maladies cryptogamiques à l'image du mildiou, et présentant un bon équilibre acidité-alcool. Ces petits rendements sont-ils synonymes de hausse du prix pour une bouteille de Boudes par exemple ? Pas nécessairement pour Benoît Fesneau.
« On ne peut pas augmenter les prix comme ça spontanément. Pour pallier les petites années comme 2026, nous allons nous tourner vers un allongement d'élevage des vins. »
Les années passent et les coups de chaud se succèdent été après été, laissant les vignobles quelque peu exsangues et les vignerons sans réelles solutions. « Cela demande un bon entretien. On peut appliquer de l'argile ou de la crème solaire mais c'est compliqué, relève Benoît Fesneau. On peut également agir avec un peu d'irrigation ou avec des filets paragrêle qui peuvent limiter les coups de chaud mais ça reste limité. » Le gamay supportant mal les grosses chaleurs, Benoît Fesneau et ses équipes ont repensé l'encépagement, demandant à l'Inao (Institut national de l'origine et de la qualité) l'introduction de la syrah dans le cahier des charges de l'AOC Côtes d'Auvergne, cépage plus résistant à la hausse des températures et qui présente un meilleur comportement végétatif que ses homologues. Toujours au rayon des remèdes, l'exposition des vignobles à l'est est envisagée – le soleil se lève à l'est et ses rayons sont moins agressifs en début de journée. De même que des plantations légèrement plus en hauteur, pour gagner un peu en fraîcheur mais cela devra passer par une modification du cahier des charges de l'appellation.
« Nous sommes limités à 550 m d'altitude mais il faudrait monter à 600 m, ce serait bien, juge le responsable du syndicat AOC Côtes d'Auvergne. Cette révision de l'aire géographique nécessite un travail extrêmement long, qui prendra cinq à dix ans. » Des terrains à Sayat ou à Blanzat sont notamment visés, parcelles qui pourraient être acquises sous la forme d'une Scic (Société coopérative d'intérêt collectif) par le syndicat AOC Côtes d'Auvergne. Des idées plein la tête, qui sur le long terme, pourraient limiter les dégâts des étés brûlants qui s'annoncent.

Guillaume CHAMEYRAT

Loi Montagne III - J-Marc Boyer : « Des avancées significatives sur des sujets d'actualité »

PUY-DE-DÔME - Membre de la commission des affaires économiques, le sénateur Jean-Marc Boyer fut l'un des rapporteurs de la proposition de loi pour une montagne vivante et souveraine. Ce troisième volet de la loi Montagne se met à la page à propos des sujets d'actualité comme le stockage de l'eau, l'urbanisme...

La loi Montagne III prévoit un assouplissement des règles d'urbanisme en zone de montagne. Qu'est-ce que cela apporte concrètement ?
Avant la loi Montagne III, un particulier qui voulait construire sur un terrain lui appartenant mais qui était séparé par une voie communale, une haie, un ruisseau, etc. n'avait pas l'autorisation. Les services de l'État lui refusaient parce qu'il y avait une discontinuité dans le terrain à bâtir. Aujourd'hui, on a introduit la disparition de cette contrainte-là. Parallèlement, je pense qu'il est important, avec l'évolution sur un tourisme quatre saisons, de faciliter l'accès aux parcelles en altitude avec des autorisations.

Il y a aussi une meilleure prise en compte des différences et des spécificités de la montagne, notamment en ce qui concerne l'accès aux soins. Est-ce qu'il s'agit là aussi d'une avancée ?
C'est une avancée importante. Dans une intercommunalité, il peut y avoir des communes qui sont en zone de montagne. Le fait d'avoir une commission « montagne » dans chaque intercommunalité permettra au niveau des spécificités du territoire d'avoir une écoute plus particulière. Il y aura des élus de montagne qui seront également représentés au niveau des commissions de l'ARS (Agence régionale de santé). C'est un sujet important, en particulier sur l'accès et la rapidité de l'accès aux soins en zone de montagne.

Il est également question du stockage et du partage de l'eau en zone de montagne. Un enjeu important là aussi ?
C'est un enjeu majeur. Aujourd'hui, il faut qu'on puisse permettre le stockage de l'eau en zone de montagne. Lorsqu'il pleut, il faut essayer de faire des réserves collinaires pour utiliser l'eau quand il y en a beaucoup moins. Lorsqu'on est à 2 000 ou 3 000 m d'altitude, c'est très compliqué si on n'a pas de réserves collinaires pour l'abreuvement des animaux, pour les réserves incendie, etc. Il faut donc trouver des solutions avec les services de l'État de manière à ce qu'on ait des réserves qui permettent aussi de conserver la biodiversité.

Le volet scolaire n'a pas été oublié avec la volonté de favoriser une meilleure concertation pour l'élaboration de la carte scolaire. Quel en est l'objectif ?
Il a été inscrit d'engager une concertation durant trois à cinq ans sur les évolutions d'effectifs dans les écoles primaires de manière à ce que les élus puissent réfléchir sur l'évolution, avec les services de l'Éducation nationale, des structures éducatives. L'objectif étant qu'aucune classe de montagne ne soit fermée sans l'accord du conseil municipal. C'est un point important que nous avons élargi au niveau du Sénat dans les mêmes dispositions pour les collèges. Il faut là aussi qu'une réflexion soit engagée pour donner des pistes d'évolution parce qu'on sait très bien qu'il y a une diminution du nombre d'effectifs et que les solutions ne vont pas être simples à trouver dans les dix ans à venir.

Peut-on dire un mot aussi sur les bornes de recharge ?
Aujourd'hui de plus en plus de véhicules sont électriques et c'est vrai que, jusqu'ici, les zones de montagne, de par leur éloignement, de par le fait qu'il n'y ait pas une population très importante, ne bénéficiaient pas de bornes de recharge très performantes. Il a été demandé à ce que des bornes de recharge électrique en zone de montagne soient à recharge rapide comme ailleurs, de manière à donner un service qui soit efficace. Il faut penser également à toute la population touristique. Dans des secteurs comme La Bourboule ou Le Mont-Dore, la population est multipliée par quatre ou cinq et il faut donc essayer de donner des possibilités de recharge beaucoup plus rapides.



Jean-Marc Boyer, un défenseur de la montagne et de ses spécificités.

Êtes-vous satisfait des avancées de cette loi Montagne III par rapport aux deux précédentes ?
Il y a toujours des choses à améliorer, mais je pense que c'est une loi qui permet des avancées significatives sur des sujets d'actualité. L'eau est un sujet majeur tout comme l'urbanisme, parce que c'est une adaptation intelligente qui est faite. Et bien sûr, tout ce qui concerne l'activité touristique quatre saisons. C'est là aussi une évolution alors que le sujet ne se posait pas il y a dix ans. C'est une adaptation de la montagne intéressante, intelligente et il y en aura certainement d'autres à faire. Pour l'instant, je trouve que celle-ci est très bien et d'ailleurs elle a été votée quasiment à l'unanimité à l'Assemblée nationale et au Sénat.

La question liée au déploiement de la fibre pourrait ou devrait-elle être intégrée dans une prochaine loi Montagne ?
On nous avait dit que les travaux de raccordement devaient être terminés en 2025-2026. Si je prends l'exemple de quelques communes, ce serait plutôt à l'horizon 2027 voire 2028. On espère qu'elle arrivera le plus vite possible, parce qu'aujourd'hui on a des populations qui viennent habiter dans nos territoires et qui veulent pouvoir travailler à domicile. Il leur faut donc des possibilités de télétravail plus importantes. J'espère donc que la fibre arrivera et que ce ne sera pas un sujet dans la loi Montagne IV.

Propos recueillis par Ludivine BOURDUGE

LOI MONTAGNE
Adoptée en 1985, la loi Montagne a été modifiée et enrichie en 2016. Un troisième volet a été adopté par l'Assemblée nationale et le Sénat en juillet dernier.

Saint-Éloy-les-Mines - Un centième anniversaire haut en couleur pour le chevalement

SAINT-ÉLOY-LES-MINES - L'émotion était palpable, le samedi 19 septembre sur le carreau du puits Saint-Joseph. Les bénévoles de l'association du « Souvenir du Patrimoine Mineur » étaient dans les derniers préparatifs de la cérémonie qui allait commémorer le centenaire du chevalement du puits Saint-Joseph.

En effet, si un chevalement de mine était une grande tour construite au-dessus d'un puits de mine pour faire monter et descendre les cages d'ascenseur, le matériel et le minerai, de nos jours celui du puits Saint-Joseph est devenu une vigie qui rappelle le dur labeur des mineurs.
À l'époque, il soutenait des poulies géantes (appelées molettes) sur lesquelles passaient les câbles reliés à la machine d'extraction.
C'était le bâtiment le plus haut et le plus emblématique d'un site minier avec le terril. Aujourd'hui, il est devenu le gardien de la mémoire de ce que ces hommes et ces femmes ont transmis, leur courage, leur résilience, leurs savoirs et leurs traditions.
Saint-Éloy, autrefois riche cité minière, abrite en son sein un filon plus précieux encore, l'amitié entre les descendants des gueules noires quelles que soient leurs nationalités, et qui n'est pas près de se perdre grâce aux bénévoles de l'association organisatrice de l'événement.

Un vibrant hommage aux Gueules noires

Vers 14h30, tout se met doucement en place, les chanteurs polonais de la famille Maleki, l'auteure Noémie Perrin, qui a écrit les paroles de la chanson hommage aux mineurs, au centenaire et à son grand-père Jean Roland, mineur et musicien. Les membres de la *Confrérie des Fins Palais Eloysiens*, les représentants des forces de l'ordre, Miss Saint-Éloy-les-Mines et Miss Pays de Saint-Éloy, puis les élus conviés arrivent à leur tour. C'est en présence du président de la communauté de communes et conseiller départemental Jérôme Gaumet, de la conseillère départementale Jocelyne Lelong, du représentant du conseil départemental du Puy-de-Dôme, du représentant du président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de la députée Christine Pirès-Beaune, de la sénatrice Marion Canalès, du maire Philippe Comte que le président de l'association du *Souvenir du Patrimoine Mineur* Marc Dyduch donne le coup d'envoi de la cérémonie commémorative.
L'ancien mineur Marc Dyduch a conclu cette série d'hommage par le sien, rappelant que si le chevalement du puits Saint-Joseph est le symbole d'une époque, le témoin de décennies de labeur, de sueur, de solidarité et de sacrifices, c'est aussi aujourd'hui le point de repère de milliers de vies qui se sont croisées ici. « Nos pensées les plus profondes et les plus respectueuses vont vers les mineurs disparus. Aujourd'hui, ce chevalement change de mission. Il ne remonte plus de richesse noire, mais il diffuse une richesse culturelle et historique. Il est notre lien entre le passé et l'avenir. Il rappelle aux jeunes générations d'où nous venons, et sur quelles valeurs de travail et de respect notre région s'est construite. Cent ans après sa construction, ce chevalement reste notre fierté. » Puis, il a invité le élus et le public à assister à la plantation d'un jinko biloba en l'honneur de ce 100e anniversaire devant le musée de la mine.



Marc Dyduch, entouré des élus, des membres de la Confrérie, des Miss et des Gueules noires.

Un conte pour petits et grands sur l'univers minier

Pendant cette cérémonie émouvante, une très belle surprise se préparait sur le podium au pied du chevalement. L'artiste conteuse Nathalie Thibur avait créé un spectacle composé des souvenirs des mineurs du bassin minier de Saint-Éloy intitulé « Entre ciel et charbon ».
Pendant presque un an, la conteuse a recueilli souvenirs et anecdotes auprès d'hommes et de femmes du bassin de Saint-Éloy-les-Mines. S'y sont ajoutés des témoignages écrits, articles de presse, poèmes et légendes.
De là est né un récit écrit sur mesure, pour partir à la rencontre d'un monde invisible et mystérieux aujourd'hui disparu. Dès les premières phrases, l'artiste capture l'attention de son auditoire et l'entraîne jusqu'au fin fond de la mine avec les joies et les chagrins de toute une communauté qui reprend vie à travers chacun des personnages qu'elle interprète, de la gueule noire à la grand-mère polonaise qui chante une berceuse, tout en douceur et en poésie.

Place à la musique et à la lumière

Entre les couplets repris en chœur avec Daphné et son orgue de barbarie, le récital de Tonio Avarez, petit-fils d'un mineur, ou l'animation de Dany Gils, la journée a passé bien trop vite et après l'apéritif offert par la municipalité, c'est autour d'un bon repas que le public s'est retrouvé avant l'illumination du chevalement, symbole du retour à la lumière du jour des Gueules noires. Puis, place au spectacle de danse de l'association *Dynamik* et du fabuleux son et lumières interprété par les enfants parmi lesquels les descendants des fameux derby *Club sportif St-Éloy* et du *KSP Montjoie*, qui évoluent aujourd'hui au FC Nord Combraille suite à la fusion des deux clubs.

Maïté MICHEL (CLP)

Le musée de la mine du Carreau Saint-Joseph (rue du Chevalement) est ouvert les mercredis de 14h à 18h, les jeudis de 14h à 18h, les vendredis de 10h à 13h et de 14h à 18h, les samedis de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h et les dimanches de 10h à 12h et de 14h à 17h.



7 jours en bref

Marche pour le climat, le 26 septembre à Clermont-Ferrand
Des citoyennes et citoyens soutenus par de nombreuses organisations appellent à un rassemblement le samedi 26 septembre, à 10h, place Delille à Clermont-Ferrand, pour exiger des plans d'urgence, d'adaptation et d'atténuation face aux dérèglements climatiques.

300 000 € pour les Grands Thermes de Châtel-Guyon
La Fondation du Patrimoine et la FDJ United ont remis un chèque de 300 000 € pour la sauvegarde des Grands Thermes de Châtel-Guyon. Ce magnifique édifice, mis en danger par de nombreuses infiltrations d'eau, a été sélectionné au mois d'avril parmi les projets emblématiques 2026 de la Mission Patrimoine de Stéphane Bern.

Deuxième édition pour le parlement des Volcans de Nicolas Bonnet
Nicolas Bonnet, député du Puy-de-Dôme, lance la deuxième saison de cette assemblée citoyenne destinée aux habitants de la 3e circonscription du Puy-de-Dôme. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 7 octobre. Cent personnes seront tirées au sort parmi les candidats, en recherchant un équilibre en matière de genre, d'âge et de territoire. Candidatures et informations : https://linktr.ee/nicolasbonnet.

Élections municipales à Saint-Georges-de-Mons et Tourzel-Ronzières les 4 et 11 octobre
De nouvelles élections municipales se tiendront les dimanches 4 et 11 octobre dans les communes de Saint-Georges-de-Mons et de Tourzel-Ronzières, après la démission des conseils municipaux respectifs.

Don du sang
Les collectes de sang du lundi 28 septembre au vendredi 2 octobre :
Lundi 28 : de 16h30 à 19h30 à Ceyrat (salle La Griffe).
Mardi 29 : de 16h à 19h à Orcines (foyer rural) et de 15h30 à 19h à Chamalières (espace Simone-Veil).
Mercredi 30 : de 16h à 19h30 à Clermont-Ferrand, quartier fontaine du bac (maison Joseph-Ki-Zerbo).
Jeudi 1er : de 16h à 19h à Puy Guillaume (salle des fêtes) et de 16h à 19h à Gelles (salle du temps libre).
Vendredi 2 : de 16h à 19h à Vertaizon (salle des fêtes) et de 16h à 19h à Charensat (salle des fêtes).

Marché immobilier dans le Puy-de-Dôme - Bilan et perspectives entre achat, vente et location

PUY-DE-DÔME - Le département se distingue par un marché immobilier abordable et contrasté, combinant des opportunités d'accession à la propriété et une activité locative dynamique soutenue par son pôle universitaire.



Le marché de l'immobilier dans le Puy-de-Dôme combine des opportunités d'accession à la propriété et une activité locative dynamique - © Photo d'illustration F. S.

À l'échelle départementale, le prix moyen à l'achat s'établit autour de 2 011 €/m², avec une moyenne de 2 068 €/m² pour les appartements et de 1 979 €/m² pour les maisons. Les données sectorielles font également état d'une fourchette globale moyenne comprise entre 1 648 €/m² et 1 658 €/m² selon les typologies.
L'agglomération de Clermont concentre l'essentiel de l'activité économique et résidentielle. Dans la préfecture, un appartement s'échange en moyenne entre 2 079 €/m² et 2 152 €/m², tandis que les maisons s'évaluent entre 2 485 €/m² et 2 646 €/m². La demande y reste soutenue, avec un nombre d'acheteurs supérieur de 12 % au volume de biens disponibles, ce qui alimente une progression continue des prix à long terme (+6,6 % sur 5 ans pour les appartements).
Des disparités géographiques marquées caractérisent le territoire. La première couronne clermontoise affiche des valeurs haut de gamme : les maisons atteignent en moyenne 3 941 €/m² à Chamalières, 3 010 €/m² à Ceyrat et 2 936 €/m² à Royat. En revanche, les communes secondaires et zones rurales offrent des tarifs nettement plus accessibles, à l'image des appartements vendus à Cournon-d'Auvergne (2 076 €/m²), Riom (1 915 €/m²), Issoire (1 736 €/m²) ou Thiers (885 €/m²).
Le secteur de la location à Clermont-Ferrand se caractérise par des loyers modérés et un rapport de force équilibré.

Le marché locatif : des loyers maîtrisés et une forte empreinte étudiante

Le loyer moyen charges comprises s'établit à 564 € pour 39 m², soit 14,44 €/m². Ce niveau enregistre une hausse modeste de 2 % sur un an (contre 14,15 €/m² l'année précédente) et demeure en deçà de la moyenne observée en province (15,24 €/m²).
La présence de plus de 40 000 étudiants oriente fortement la demande vers les petites surfaces. Les studios et logements une pièce représentent 36 % des recherches locatives, suivis par les T2 à hauteur de 31 %. Pour se loger, un locataire débourse en moyenne 456 € pour un studio (23 m²), 593 € pour un T2 (42 m²) et 729 € pour un T3 (64 m²). Par ailleurs, 39 % des candidats recherchent un bien meublé, une proportion qui s'élève à 53 % parmi les étudiants, pour un budget moyen déclaré de 631 €.

Opportunités d'investissement et enjeux de rénovation

Avec 65,7 % de locataires à Clermont-Ferrand, la demande reste structurellement solide. La métropole ne figurant pas parmi les zones soumises à un encadrement strict des loyers, les bailleurs y bénéficient d'une souplesse de gestion et de rendements bruts attractifs situés entre 5,5 % et 6,8 % (notamment 6,6 % pour les appartements à Clermont-Ferrand).
Toutefois, la transition énergétique constitue un enjeu majeur : 10,4 % des logements clermontois sont classés comme passoires énergétiques (étiquettes F et G). Ces contraintes réglementaires imposent la réalisation de travaux de rénovation énergétique pour pérenniser le parc locatif et valoriser les biens à la revente.



PRÊT IMMO

LE BON TAUX
POUR SON 1ER TOIT

1,99%

SUR 10% DU MONTANT EMPRUNTÉ, JUSQU'À 30 000€

CENTRE FRANCE

Exemple représentatif : Prêt immobilier complémentaire de 30 000 € sur une durée totale de 300 mois, au taux annuel débiteur fixe de 1,99 %. Remboursement en 299 mensualités de 127,01€ hors assurance suivi d'une mensualité ajustée de 127,26€ hors assurance dont intérêts de 8 103,25 €, pas de frais de dossier, assurance emprunteur obligatoire de 2 906 € (pour un assuré âgé de 35 ans couvert à 100 % par les garanties décès / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Temporaire Totale / Invalidité Permanente Totale avec une franchise de 90 jours/ Affections dorsales et psychiatriques sans condition d'hospitalisation /Temps Partiel Thérapeutique/ Invalidité Permanente Partielle), frais de garantie (CAMCA) 600 €. Montant total dû 41 609,25 €. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 2,86 %.
Exemple pour un prêt classique de 150 000€ :
Prêt immobilier complémentaire de 150 000 € sur une durée totale de 300 mois, au taux annuel débiteur fixe de 3.95%. Remboursement en 300 mensualités de 787.62 € hors assurance dont intérêts de 86 285.90 €, 1500€ de frais de dossier, assurance emprunteur obligatoire de 11 894,64 € (pour un assuré âgé de 35 ans couvert à 100 % par les garanties décès / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Temporaire Totale / Invalidité Permanente Totale avec une franchise de 90 jours/ Affections dorsales et psychiatriques sans condition d'hospitalisation /Temps Partiel Thérapeutique/ Invalidité Permanente Partielle), frais de garantie (CAMCA) 2550 €. Montant total dû 102 230.54 €. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 4.67 %.
Le coût de l'assurance emprunteur obligatoire correspond au coût maximum constaté dans les Caisses régionales et peuvent varier en fonction de votre situation personnelle et des garanties exigées : renseignez-vous auprès de votre conseiller. Contrat d'assurance emprunteur assuré par PREDICA S.A. (capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré, 334028123 RCS Paris, entreprise régie par le Code des Assurances, siège social : 16-18, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris) et distribué par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier (mentions de courtier disponibles sur mentionscourtiers.credit-agricole.fr ou dans votre agence).
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 15/10/2026 INCLUS DANS LES CAISSES RÉGIONALES PARTICIPANTES, réservée aux personnes souhaitant financer leur résidence principale et n'ayant pas été propriétaires de leur résidence principale au cours des 24 mois précédents la demande de crédit, sans différé d'amortissement et non cumulable avec certaines offres en vigueur (renseignez-vous auprès de votre conseiller). Prêt accordé sous réserve d'étude et d'acceptation par votre Caisse régionale, prêteur. Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours pour accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées. CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE CENTRE FRANCE Société coopérative à capital variable agréée en qualité d'établissement de crédit Siège social : 1, avenue de la Libération 63045 Clermont Ferrand Cedex 9 SIREN 445 200 488 RCS Clermont Ferrand – Société de courtage d'assurance inscrite au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 162. PEFC 10-32-2225. Titulaire de la carte professionnelle Transaction sur Immeubles et Fonds de commerce numéro CPI 6302 2022 000 000 006 délivrée par la CCI du Puy de Dôme, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. Crédit photo: Yann Stofer

Artisanat - Les toitures en chaume lient le charme du traditionnel au naturel

BAGNOLS - Éric Grima est l'un des rares à exercer la profession de chaumier. Parmi les chantiers de ce Corrézien, les toitures d'une maison et d'une grange qu'il fallait totalement remplacer.



Éric Grima organise ses bottes sur la toiture de la grange.

Ça ne chôme pas à Bagnols, enfin si un peu quand même ! Il suffit de se rendre au lieu-dit La Touraille où un chaumier est à l'œuvre. Venu tout droit de Corrèze, Éric Grima a posé ses valises un mois et demi dans le Puy-de-Dôme pour refaire la toiture d'une maison et de la grange attenante, un ensemble de 190 m². « En gros, dans une année, je vais m'occuper des toitures de trois maisons de ce type car je ne peux travailler que de février à octobre. Après, je fais des devis, des petites réparations, de l'entretien, du démoussage », explique-t-il. Avant de remonter sur son échafaudage, le chaumier trie sa matière première assemblée en bottes de différentes tailles. Les plus grandes, mesurant 2,5 m, sont plutôt utilisées pour le bas du toit, là où passe une importante quantité d'eau. « Cette année, les intempéries de février ont été responsables d'un décalage d'au moins un mois au niveau de la coupe des roseaux. Nous sommes tributaires de la récolte, mais ça va il ne faut pas se plaindre », sourit le chaumier.

L'utilisation d'une technique particulière

Ce jour-là, il termine la toiture en chaume de la grange. Sur ce chantier en plein cœur de l'Artense, Éric Grima doit effectuer des changements qui concernent la pente du toit afin que les gouttes d'eau coulent tout le long des brins de paille. « Avant, le toit était plat, je pouvais marcher dessus. Il faut au minimum à peu près 45° pour la pente. La charpente de la grange a été refaite avec un espacement des liteaux de 30 cm. » Normalement, le chaumier doit mettre ses liteaux lui-même, mais il peut aussi donner le cahier des charges à un charpentier. « Je mets entre 12 et 15 bottes venant de Camargue au mètre carré directement sur les liteaux. Cela pèse 40 kg le mètre carré, comme les ardoises. Les bottes sont fixées avec des fils de fer sur les liteaux. C'est la technique du piquage. » Dans une journée, Éric Grima pose des bottes sur 10 m² de toiture, une bonne cadence facilitée par le fait d'avoir la matière première à portée de main. Au bout d'un certain temps, le toit en chaume va griser un peu et avoir de la mousse, mais c'est ce qui fait tout son charme. Avec des chantiers dans des départements limitrophes, le chaumier est souvent loin de son domicile. Parfois, il est hébergé par ses clients afin d'éviter les allers-retours. Durant ses journées de travail, Éric Grima fait également de belles rencontres, celles de promeneurs ou d'habitants curieux d'en savoir plus sur ce métier des plus atypiques.

Les toits en chaume en voie de disparition

L'activité de chaumier - ils sont une petite centaine en France -, se fait plutôt rare dans nos contrées depuis que les toits en tuiles ont remplacé ceux en chaume.

Mais qu'est-ce donc exactement ? Il s'agit en réalité de roseaux de Camargue le plus souvent coupés à partir de décembre et jusqu'à la fin mars. Ceux-ci sont ensuite rassemblés en bottes de différentes tailles et nettoyés. La récolte est mise à sécher sur les berges des marais. Le roseau est une plante à rhizome qui repousse naturellement.

Historiquement, dans nos régions, il s'agissait de paille de seigle. « Quand on a la chance de parler avec des personnes âgées, on s'aperçoit que tous les paysans étaient chaumiers. Ils savaient se débrouiller. »

Si des heureux propriétaires de maisons aux toits de chaume contactent Éric Grima pour un devis, sa réalisation devra attendre... 2030 ! « Je ne fais pas assez de marges et de chiffres d'affaires pour embaucher quelqu'un mais apparemment une filière pour former des chaumiers devrait être relancée dans un lycée professionnel de Loire-Atlantique. Dans les années 80, il y avait un déficit de chaumiers mais c'est revenu à peu près parce qu'il y avait de l'entretien à faire sur les maisons des années 70. Là, maintenant, elles sont refaites donc je pense qu'il va y avoir un tout petit déclin puis cela va remonter ensuite. Ce n'est peut-être pas la vérité absolue dans toutes les régions, mais pour ma part le nid des maisons à refaire commence à s'étioler et il n'y en a pas de nouvelles qui sortent de terre. Je pense que les prochains chaumiers devront peut-être compléter leur activité en faisant de la couverture traditionnelle. » Mais cela vaut certainement le coup d'attendre puisqu'une toiture en chaume présente plusieurs avantages : une usure estimée à 40 ans (en théorie puisque les intempéries enlèvent un centimètre par an), un matériau naturel et bio sourcé.

En tout cas Éric Grima n'exercerait pas un autre métier qu'il a pourtant découvert par le plus grand des hasards, même s'il voyait toujours une batte de chaumier posée sur la cheminée de son oncle. « Pour moi, le métier de chaumier a commencé le jour où j'ai acheté une moto d'enduro sur le plateau de Millevaches et que je suis arrivé dans un village où il y avait des chaumières. La personne qui m'a vendu la moto était chaumier, j'ai négocié une rupture conventionnelle et travaillé avec lui. Cela a été comme une évidence. C'est une technique particulière, mais il n'y a pas besoin d'avoir fait polytechnique. »



La batte du chaumier est l'un des principaux outils utilisés.



Le chaumier a travaillé durant un mois et demi sur cette toiture en chaume à Bagnols.

Ludivine BOURDUGE

Rénovation - La « bibliothèque des bibliothèques » fait peau neuve

PUY-DE-DÔME - La médiathèque départementale du Puy-de-Dôme vient de fêter la fin de ses travaux d'extension et de modernisation le vendredi 18 septembre. Restructuration, agrandissement et amélioration du bâtiment permettront à cet équipement de répondre à la demande des 240 bibliothèques du réseau puydômois.

Un imposant monolithe vient d'« atterrir » dans les quartiers nord de Clermont-Ferrand, comme façonné puis déposé par la main d'un géant. D'une couleur anthracite, hommage à la pierre de Volvic locale. Vendredi 18 septembre, la médiathèque départementale du Puy-de-Dôme a inauguré sa deuxième vie après trois ans de chantier.
Exit donc le vieillissant bâtiment de 1982, exigu et peu adapté aux exigences de notre époque. Place maintenant à une construction spacieuse – une extension de 657 m² a été construite pour l'occasion –, restructurée de fond en comble – rénovation complète des locaux, mise à niveau ou remplacement des installations – et à la performance énergétique repensée – isolation complète des façades et toitures, installation de panneaux photovoltaïques. Des travaux budgétés à hauteur de 4,25 M€ dont 2,75 M€ pris en charge par l'État.



Trois ans de travaux ont été nécessaires à la modernisation de la médiathèque départementale du Puy-de-Dôme- © Jodie Way - CD63.

Une nouvelle dynamique pour la médiathèque départementale

De quoi redonner le sourire aux 32 salariés employés entre les murs de la médiathèque. « Cela nous a changé la vie, se réjouit Christophe Torresan, directeur de la médiathèque départementale du Puy-de-Dôme. Avant, nous avions des problématiques de flux. Les ressources documentaires n'étaient pas de plain-pied. Nous n'avions pas de sas de transit pour les arrivées et départs des documents… » À ces désagréments, se sont rajoutés trois ans de travaux, intégralement en site occupé où la médiathèque a fonctionné en mode dégradé. Périodes d'interruption des navettes, formations expatriées sur d'autres sites, le tout dans le bruit et la poussière. Cette phase de transition a au moins permis de procéder à un « désherbage et à un toilettage du fonds », selon Christophe Torresan, dont certains livres ont été redistribués aux associations et aux centres PMI (Protection maternelle et infantile) locaux.

« Mettre un outil au service des territoires

Désormais, la médiathèque départementale du Puy-de-Dôme peut tourner à plein régime dans des conditions optimales de travail et d'accueil. Abritant près de 160 000 documents – principalement des livres puis des DVD, vinyles, jeux de société –, ce centre de ressources pour les 240 bibliothèques du Puy-de-Dôme, hors métropole, permet à ces dernières de renouveler leur fonds lors de visites fréquentes, de dispenser des formations aux bibliothécaires dans une salle flambant neuve prévue à cet effet mais également de leur faire parvenir des commandes clients à la faveur de cinq navettes qui partent tous les jours d'ouverture sur les routes du département. « Nous avons la volonté de rayonner sur tout le Puy-de-Dôme mais aussi de mettre un outil au service des territoires », assure Sébastien Galpier, vice-président du conseil départemental, en charge du patrimoine et de la culture. Bien que cette « bibliothèque des bibliothèques » n'accueille pas de public, elle n'en est pas moins à l'origine de nombreuses manifestations culturelles pour tous les publics et tous les âges à l'image du festival « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés », du festival « Connexions » ou prochainement du nouveau prix littéraire des collégiens « Hé ! Lisez-moi ». Avec la refonte de cette médiathèque, c'est un acteur majeur de la politique culturelle départementale qui reprend pleinement du service.

Guillaume CHAMEYRAT

LIVRE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



LE MEURTRE DU JOUEUR D'ÉCHECS

Sarah Finger
EDITIS 10/18

■ 22 août 1995. Le cadavre d'un homme sans papiers est retrouvé dans une rivière de l'Essonne, enroulé dans une alèse de matelas ensanglantée. Deux jours plus tard, les enquêteurs découvrent son identité : il s'agit de Gilles Andruet, ancien champion d'échecs, fils de Jean-Claude Andruet, lui-même célèbre champion automobile.
Si les relations entre père et fils étaient houleuses, Jean-Claude Andruet est malgré tout déterminé à faire payer les coupables, quoi qu'il en coûte. L'ancien prodige des échecs n'était cependant pas tout blanc : accro aux jeux de casino, criblé de dettes, son chemin a croisé celui de la famille Liany, qui lui a promis de l'aide… et semble avoir causé sa perte. Mais chaque acteur de l'affaire reporte la faute sur un autre, les procès se succèdent et les mensonges s'accumulent, tandis que Jean-Claude Andruet perd patience. Entre magouilles familiales, corruption et fuite à l'étranger, l'affaire s'étire sur plus de vingt ans et a défrayé la chronique française. Qui a tué le « Mozart des échecs « ?

Culture en bref

Le théâtre amateur à l'honneur à Mozac, du 25 au 27 septembre

Du vendredi 25 au dimanche 27 septembre, à la salle de l'Arlequin à Mozac se tiendra « Moz'acte 2 », le festival de théâtre amateur de la FNCTA Puy-de-Dôme. Sept compagnies du département présenteront leurs créations originales. Billetterie sur www.billetweb.fr, rubrique mozacte-2. Pass donnant accès à tous les spectacles : 30 € plein tarif, 24 € tarif réduit. Place pour un spectacle : 10 € plein tarif, 8 € tarif réduit.

Chorégraphie énergique à La Comédie de Clermont, les 30 septembre et 1er octobre

Avec « My Fierce Ignorant Step », le chorégraphe grec Christos Papadopoulos, figure majeure de la scène européenne, livre un nouveau tour de force chorégraphique entre hypnose et virtuosité, à l'énergie contagieuse. Mercredi 30 septembre et jeudi 1er octobre, à 20h, à la salle de l'Horizon. Public dès 14 ans. Attention, ce spectacle comporte des effets stroboscopiques. Billetterie au 69, boulevard François-Mitterrand (ouverte du mardi au vendredi et les lundis de représentation de 12h à 18h30 et les week-ends de représentation de 14h à 18h), au 04.43.55.43.43 ou billetterie@lacomedie declermont.com. Achat à l'unité : 32 € (tarif plein), 14 € (moins de 16 ans), 16 € (tarif jeune moins de 27 ans et tarif réduit). Pour les 12-27 ans, 2 € de réduction supplémentaire.

Animations au cinéma Le Rio

- La soirée d'ouverture du cinéma Le Rio pour cette saison 2026/2027 aura lieu le samedi 3 octobre à 18h. L'occasion de rencontrer l'équipe et d'explorer la programmation de cette fin d'année. L'événement sera suivi du film « Fini de rire : l'humour politique au garde-à-vous ».
- Du 7 au 13 octobre, aura lieu la Semaine du cinéma italien au Rio. Cette année, sur le thème des « Secrets de famille », une sélection proposera trois regards puissants sur la famille italienne, entre non-dits, conflits, transmission et désillusions, à travers les regards d'Ettore Scola, de Federico Fellini et de Luchino Visconti.

Projections à la Jetée

Du 16 octobre au 10 novembre, le Centre de documentation de La Jetée vous emmène au cœur de la culture coréenne, en écho au focus Corée du Sud du prochain Festival du court métrage. Au programme : les films des plus grands réalisateurs contemporains (Bong Joon-ho, Park Chan-wook, Lee Chang-dong…), une séance Halloween, des courts métrages pour les enfants, et une conférence. **Vendredi 16 octobre à 20h** : « The Strangers », film de Na Hong-jin. La vie d'un village de montagne est bouleversée par une série de meurtres, aussi sauvages qu'inexpliqués, qui frappent au hasard la petite communauté rurale. Un thriller fantastique virtuose. **Samedi 17 octobre à 14h** : le cinéma coréen contemporain, conférence de Kang Chang-il. Auteur de plusieurs ouvrages passionnants sur le sujet, il poursuit l'objectif d'introduire cette cinématographie dans les différentes régions de France et de faire découvrir l'histoire et la culture de la Corée du Sud. Sa conférence permettra d'appréhender toute la richesse du cinéma coréen actuel. **Samedi 17 octobre à 15h** : « JSA (Joint Security Area) », film de Park Chan-wook. À la suite d'une fusillade survenue à la frontière séparant les deux Corées, qui a fait deux morts parmi les soldats nord-coréens, une jeune enquêtrice suisse tente de découvrir ce qui s'est réellement passé. Un polar haletant et magistral, qui a révélé le réalisateur de « Old Boy » et « Aucun autre choix ». Entrée libre pour toutes les séances.

Ateliers de théâtre à « Lee Voirien »

À l'occasion de la rentrée de septembre, l'association *Lee Voirien* à Clermont-Ferrand, accueille débutants ou confirmés : improvisation, travail de la voix, expression corporelle… Possibilité de participer à ses représentations. Inscription et renseignements : 06.64.86.07.56, asso@leevoirien.fr.

DÉCÈS

AIGUEPERSE

› Alfred Antonio

AMBERT

› Cécile Megain, 60 ans

ARLANC

› Monique Héritier, 77 ans

AUZAT-LA-COMBELLE

› Robert Bonnet

BEAUMONT

› Pierre Bourdelas, 89 ans
› Éliane Broquerie, née Garcia, 84 ans

BILLOM

› Simone Vallet, dans sa 91e année

BLANZAT

› Maria Fartaria, dans sa 96e année
› Bernard Dumas, 70 ans

BRASSAC-LES-MINES

› Raphaël de Falco, 75 ans

CEYRAT

› Marie-Thérèse Dussercle
› Jeannine Bastide, née Cortial

CHAMALIÈRES

› Sabine Missonnier, dans sa 57e année

MAISON DABRIGEON
SERVICES FUNÉRAIRES DEPUIS 1950
Beaumont | Clermont-Fd
Cournon-d'Auvergne
Lezoux | Thiers
24/7 04 73 28 84 84
SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE
pfdabrigeon.com

CHÂTELDON

› Lucien Chervet, 84 ans

CHÂTEL-GUYON

› Julien Couder, 38 ans
› Annick Sigaud, née Crepin, 57 ans

CHAURIAT

› Annie Beaufort, née Mazeron

CLERMONT-FERRAND

› Marie Cano
› Antoinette Chantal Nicolas, née Perrier, 87 ans
› Bernard Rastoix
› Paulette Devedeux, née Védrine, 94 ans
› Catherine Petitallot
› Georges Bardy, 88 ans
› Francine Jourde née Barzic, 97 ans
› Beka Belmiliani, 50 ans
› Paulette Croutelle née Breymand, 90 ans
› Annick Sigaud née Crepin, 57 ans
› Encarnation Barthout née Fernandez, 82 ans
› Daniel Godignon, 79 ans
› Robert Hospital, 86 ans
› Joaquim Lopes De Almeida, 81 ans
› Aslan Magamadov, 58 ans
› Daniel Meyniel, 65 ans
› Laurence Skonieczny, 48 ans
› Christiane Tabaste née Touron, 81 ans
› Paul Viers, 86 ans
› Jean Ravoir, 95 ans
› Francine Barzic, 97 ans
› Claude Chaudessolle, 86 ans
› Yvette Rochon, née Loigerot, 98 ans
› Marcelle Bruni, 97 ans
› Denise Verdier, née Brunel, 103 ans
› Marie-Hélène Maury
› Nicole Legay

COURNON-D'AUVERGNE

› Annie Barthout, 82 ans
› Christian Tixier, 84 ans
› Carmen Pérard, née Cazorla, 99 ans
› Nathalie Rojas

COURPIÈRE

› Annie Bornet

DOMÉRAT

› Robert Message

DORE-L'ÉGLISE

› Monique Héritier

ÉCHANDELYS

› Maurice Coudert, 81 ans

ENVAL

› Arnaud Rioual, 60 ans

ISSOIRE

› Robert Hospital, 86 ans
› Francine Chaumont, 95 ans

LA MOUTADE

› Josette Le Bihan, née Belin, 95 ans

LE CREST

› Bernard Cotte, 85 ans

LEZOUX

› Juliette Dassaud, 94 ans

LOUBEYRAT

› Monique Debrioude, née Parry, 88 ans

MALAUZAT

› Jeanne Mathot, née Mesonier, 91 ans

MALINTRAT

› Suzanne Aymard, née Serindat, 93 ans

MARSAC-EN-LIVRADOIS

› Serge Marainat, 58 ans
› Loïc Brugère

MIREFLEURS

› Jean-Pierre Guyard

MONTEL-DE-GELAT

› Michelle Magnol, 87 ans

MOZAC

› Suzanne Dunaud, née Brunier, 79 ans
› Chantal Drouillat, 81 ans

NEUF-ÉGLISE

› René Jay, 78 ans

OLLIERGUES

› Alain Gimel, 76 ans
› Jean-Paul Sauret, 80 ans

PARENTIGNAT

› Jean-Claude Devanneaux, 90 ans

PESCHADOIRES

› Pierre Moussière, 90 ans

PONT-DU-CHÂTEAU

› Rui Nobrega
› David Rodriguez, 53 ans

RIOM

› Francette Lambinet, dans sa 80e année
› Jean-Claude Masson, 88 ans

ROCHE-D'AGOUX

› Josette Castor, née Tailhardat, dans sa 97e année

ROMAGNAT

› Odette Choffrut, née Fouillat
› Joséphine Boissy, 91 ans

SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE

› Yvette Marsollat, dans sa 99e année

SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE

› Pierre Weis, dans sa 84e année

SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER

› Suzanne Vidal, 94 ans

SAINT-GERMAIN-LEMBRON

› Odette Florentin, née Daudet, 86 ans
› Christian Fuline, 85 ans

SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE

› Claude Battut, 83 ans
› Marinette Mousselon, née Sauret

SAINT-JUST

› Marie-Louise Best, née Chelles, 94 ans

SAINT-MARTIN-DES-OLMES

› Paulette Reyrolle, née Artaud, 80 ans

SAINT-SAUVES-D'AUVERGNE

› Jeannine Chazeau, née Mestas, dans sa 97e année
› Émile Falgoux, 84 ans

SAINT-VINCENT

› Andrée Ottavy

MAISON DABRIGEON
SERVICES FUNÉRAIRES DEPUIS 1950
POMPES FUNÈBRES
ROUSSET
PONTAUMUR
2, avenue du Marronnier
PONTGIBAUD
Place de la République
24/7 04 73 79 76 46
SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE

SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN

› Yvette Membré

SALLÈDES

› Jean-Pierre Magne

TAUVES

› Michel Mabru

THIERS

› Jean-Louis Gonin, 87 ans
› Marc Acloque, 86 ans
› Claude Roquejoffre, 95 ans
› Nadine Mallet, née Rouhaud

TRÉMOUILLE-SAINT-LOUP

› Robert Monestier, 82 ans

VERTAIZON

› Fabrice Beuf, 58 ans

VIVEROLS

› Marcel Pirolles, dans sa 94e année

VOLVIC

› Louis Roan, 17 ans

ACCUEIL AUVERGNE
FUNÉRAIRE
24/7 Permanence décès
Beaumont 04 73 27 20 00
Issoire 04 73 55 06 52
Cébazat 04 73 14 16 14
SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
redaction@semeur.com

Art - La Halle aux blés, un lieu « de plus grande ampleur » pour le Frac Auvergne

CLERMONT-FERRAND - Ce vendredi 25 septembre, le nouvel espace d'exposition du Frac Auvergne ouvre ses portes. Situé dans l'ancienne Halle aux blés, ce lieu permet d'élargir la place accordée aux œuvres d'art. Visite guidée de ce vaste écrin de pierre dédiée à l'art contemporain.

Si l'art élargit les horizons, il est naturel qu'il faille un lieu d'exposition à sa mesure. C'est cette immensité qui saisit, dès que l'on franchit les hautes et lourdes portes, de ce qui était anciennement la Halle aux blés. À partir de ce vendredi 25 septembre, le Fonds régional d'art contemporain (Frac) Auvergne investit cet imposant écrin en pierre de Volvic comme nouveau siège. « Nous sommes maintenant plus proches de La Jetée, de la nouvelle médiathèque ou de La Comédie. Nous nous insérons dans un quartier culturel qui se développe », avance Laure Forlay, du Frac Auvergne.

Des murs blancs pour mieux valoriser les oeuvres

Avec leurs murs blancs et leur lino reflétant la lumière du plafond, les espaces d'exposition renforcent la vastitude du siège du Frac. « Ces grands espaces étaient dans le projet de l'architecte, intervient Laure Forlay du Frac Auvergne. Cela permet de mieux mettre les œuvres en valeur. » Au total, ce nouveau siège occupe 3 000 m² de surface, dont 900 m² dédiés aux expositions. « Nous triplons notre surface d'exposition », se réjouit-elle. Pour en arriver là, les travaux ont été à la même ampleur que le lieu : colossaux. « Le lieu était fermé depuis 1999. Quand on l'a repris, il y a eu un gros travail de nettoyage et de consolidation du bâtiment », indique-t-elle. Dans ces nouveaux espaces, les œuvres prennent alors toute leur ampleur. Cela dès la première grande salle où les tapisseries colorées de Catherine Achaintre se découpent dans le mur immaculé. Par une ouverture dérobée, on arrive dans un espace tout aussi vaste et aussi blanc. Ici, les murs arborent des tableaux et des photos prêtées par l'Institut d'art contemporain de Villeurbanne. « Ces œuvres questionnent l'hybridité avec, par exemple, des corps mi-humains, mi-végétaux », explique Laure Forlay. Dans une autre grande galerie, les arbres sculptés de Didier Marcel et la rivière noire de Gloria Friedmann ont toute la place de cohabiter. Entre les deux, on voit la galerie jaune destinée à l'installation de l'artiste Kapwani Kiwanga et l'espace des œuvres de Sara Nasuger. Enfin, une grande salle en L accueille les dessins de grosses explosions d'Abdelkader Benchamma. « Il a réalisé cette origine d'un monde à partir d'un roman graphique qu'il a dessiné », ajoute la responsable du pôle des publics et des proximités au Frac.

Donner vie à la Halle aux blés

Cette pérégrination à la fois labyrinthique et artistique mène à un espace où la couleur époustoufle. Sur les murs et le lino, des flammes orange, rouge ou bleue s'entremêlent. C'est l'œuvre de Makiko Furuichi. « Elle s'est inspirée des contes et légendes d'Auvergne et du Japon pour réaliser cette fresque », indique Laure Forlay. Elle se déploie sur sept mètres de hauteur, quintessence de l'immensité de ce site dédié à l'art contemporain en plein Clermont. « L'œuvre peut se voir depuis le bas. Au dernier étage, on peut avoir une vue en plongée sur l'œuvre ou à 360° sur Clermont-Ferrand et ses alentours », précise-t-elle.
C'est la première exposition à prendre ses quartiers dans l'édifice du XVIIIe siècle entièrement rénové. Elle s'intitule « Les mues éternelles ». « Nous voulons questionner la métamorphose de ce bâtiment qui a été une halle aux blés, puis une école de garçon, l'école d'architecture et l'école des Beaux-Arts. Nous l'avons décliné en sous-thématiques autour du paysage, des corps,



L'inauguration s'est déroulée le 23 septembre en présence, notamment, de Laurent Wauquiez et du président de la Région AuRA Fabrice Pannekoucke- © Région AuRA

de la peinture ou de l'écriture de l'histoire... », explique la co-commissaire de cette première exposition. Elle est visible jusqu'au 7 février prochain. Illustration de la mission première du Frac. « Nous sommes là pour diffuser l'art contemporain à Clermont et dans la région. Nous organisons des expositions thématiques ou monographiques. Nous achetons aussi des œuvres », détaille la responsable du pôle des publics et des proximités au Frac. En plus d'offrir une très large place aux œuvres, le Frac Auvergne entend aussi proposer de nombreux pas de côtés. « Nous avons pas mal d'événements jusqu'au 16 février, avec des ateliers pour les enfants. Les 21 et 22 novembre, nous avons un gros week-end avec des conférences, des concerts et des ateliers », détaille Laure Forlay. De quoi leur donner là aussi une large place au sein de cet écrin de pierres grises dédié à l'art contemporain. « Nous le faisions déjà. Là, ils seront de plus grande ampleur », conclut-elle.

Kévin LE GOUGUEC

HORAIRES
Vendredi 25 : de 16h à 20h. Samedi 26 et dimanche 27 : de 14h à 20h.
Le Frac est ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h. Visites guidées du jeudi au dimanche à 16h. Entrée gratuite.



Clermont-Ferrand - Trente personnes unies contre l'inceste

Lundi 21 septembre, une trentaine de personnes se sont rassemblées à partir de 19h devant le palais de justice, à l'appel du collectif *Brisons l'inceste 63*. À ses côtés, *Osez le Féminisme 63*, *Femmes Solidaires* et *Au-delà du silence 63*. Elles ont renouvelé leur demande de moyens et de mesures concrètes pour mieux prévenir et combattre les violences sexuelles et sexistes faites aux femmes et aux enfants.
Les échanges ont notamment rappelé l'ampleur du phénomène. Selon les données reprises par la commission d'enquête, environ 130 000 enfants seraient victimes chaque année de violences sexuelles commises au sein de leur famille. La Ciivise estime par ailleurs à 160 000 le nombre d'enfants victimes chaque année de violences sexuelles, soit une victime toutes les trois minutes.
Plusieurs participants ont également pris la parole pour témoigner et partager leur expérience. *Osez le Féminisme 63* a, de son côté, souligné le poids financier que peuvent représenter les procédures judiciaires engagées pour défendre un enfant victime. L'association rappelle l'importance de la cagnotte destinée à soutenir les familles confrontées à ces démarches.
Décidés à ne rien lâcher, les militants se sont donné rendez-vous lundi 28 septembre à 17h30, devant le palais de justice. Petite nouveauté : les organisateurs invitent habitants,



La mobilisation contre l'inceste se poursuit - © OLF63.

familles et personnes concernées à un temps d'échange autour d'un goûter partagé jusqu'à 19h. L'objectif : créer un espace d'écoute et de discussion consacré à la prévention des violences sexuelles faites aux enfants.

CONTACT
Pour participer ou obtenir davantage d'informations : mobilisation-enfant-63@hotmail.com.

Royat - Salon du livre de Royat-Chamalières du 2 au 4 octobre

Rendez-vous du 2 au 4 octobre au casino de Royat pour cette nouvelle édition du Salon du livre de Royat-Chamalières !
Durant le week-end, les auteurs invités viendront dédicacer leurs ouvrages et s'exprimer lors de tables rondes. La jeunesse aura un espace dédié, agrémenté d'activités et d'un concours de dessins organisé avec remise de prix aux lauréats.
Le salon se déroule sous le parrainage de François-Henri Désérable et Lilia Hassaine. La soirée d'inauguration, accompagnée de lectures de Mathias Énard, se tiendra le vendredi 2 octobre à 19h30 dans le théâtre du casino.
Entrée libre. Horaires d'ouverture : samedi de 10h à 19h, dimanche de 10h à 18h.



Salon du livre – © Marion Darde Photography.

Royat - Inscription à l'accueil de loisirs

Après des activités sportives et manuelles, la réalisation d'une fresque collective, des chasses aux trésors, des sorties dans des lacs, des ateliers cuisine (et de découverte du chocolat), des semaines sur les animaux marins, les planètes et le système solaire, les mondes imaginaires, cet été, il faut déjà penser aux futures vacances pour vos enfants.
Pour les inscrire à l'accueil de loisirs de Royat aux vacances de Toussaint, c'est maintenant ! Pour les vacances du 19 au 23 octobre, puis du 26 au 30 octobre, les inscriptions se font via le portail famille.



Des pâtissiers en herbe – © accueil de loisirs.

Pour toute demande d'informations, vous pouvez contacter : enfance-jeunesse@royat.fr.

Orcines

« Orcines Animations ». Avant-dernier spectacle de l'année 2026 organisé par *Orcines Animations*, samedi 26 septembre à 20h30 : spectacle théâtro-cinématographique « It can bedone », salle Pierre-Ladant, par le *Lazzi Serpolet Théâtre*. Gratuit pour les moins de 15 ans, adultes : tarif normal : 12 €, réduit : 8 €.
Réservations sur HelloAsso avec le lien : https://www.helloasso.com/associations/orcines-animations/evenements/theatre-cinematographique-it-can-bedone ou par téléphone au 06.88.10.08.86 ou au 06.48.58.00.84.
Pour plus de renseignements sur l'ensemble des activités 2026, visitez le site : https://www.orcinesanimations63.fr.

Chamalières

Agenda. – Vendredi 25 septembre, portes ouvertes des serres municipales des Farges à côté du cimetière, jusqu'à 15h30 ; assemblée générale de l'association *SOS Crêpes* à 18h, Espace Yves-Cognat.
– Samedi 26, CHAM'ID à 9h au kiosque B ; rencontre littéraire du club *Zonta* à15h, Espace Yves-cognat à la maison des associations.
– Dimanche 27, 13e édition des Foulées de la Forme par l'association *France AVC 63*, à 14h au Golf des Volcans.

Saint-Genès-Champanelle

Concert humanitaire organisé par « Auvergne Mainpat Tibet ». Soirée concert-bal tout public à la grande salle de l'espace culturel La Griffe à Ceyrat, samedi 26 septembre, à partir de 19h30. Entrée : 5 €.
Le quintette *Celt Triskelion* puise son répertoire musical et ses chants dans les registres traditionnels d'Irlande, d'Écosse, du Pays de Galles et de la Bretagne. Fiona Richards et Sarah Brun au violon, Patrick de Jode à la guitare et percussions, Jacques Tauveron au banjo, mandoline et bouzouki et Mark Cox au bodran, vous entraîneront dans des jigs endiablées et vous enchanteront avec les plus belles ballades irlandaises. Restauration et boissons sur place. Informations sur le site d'*Auvergne Mainpat Tibet*. Réservation possible sur le site HelloAsso.
Suite à l'immense catastrophe dans l'Himalaya du 26 août, ayant fait des milliers de victimes au Tibet et au Népal, une partie des bénéfices collectés sera versée à l'association *Karuna Setchen*, créée par Matthieu Ricard et basée au Népal. Un fonds spécifique d'*Urgence Népal-Tibet* a été mis en place par cette association pour venir en aide aux sinistrés. L'autre partie des bénéfices de cette manifestation à vocation humanitaire abondera les projets collectifs des Tibétains et Tibétaines réfugiés en Inde dans le village de Mainpat.

Comité des fêtes de Pardon. Dimanche 27 septembre, *Le Lien de Pardon*, propose du pain cuit au four du village.

13e édition d'Objectif Nature Auvergne au CPIE de Theix. Objectif Nature Auvergne, photos nature, est un événement organisé chaque année, début octobre depuis maintenant 13 ans par le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement, CPIE Clermont-Dômes.
En quoi consistera cet évènement ? Quatorze photographes, amateurs ou parfois professionnels partageront avec le public leur connaissance fine de la biodiversité auvergnate ainsi que des techniques d'approche et de prise de vue, si particulières en photographie de nature caractérisée par une diversité de sujets et de thèmes abordés : insectes, plantes à fleurs, mammifères, oiseaux, amphibiens et reptiles mais aussi paysages et milieux naturels auvergnats.
Exposition samedi 3 octobre, de 14h à 18h et dimanche 4 de 10h à 18h sur le site de Theix.

Saint-Genès-Champanelle - Un week-end de fête à Beaune-le-Chaud

Samedi et dimanche à Beaune-le-Chaud, il y avait visite du four par les touristes de passage, cuisson du pain, cuisson d'une baguette dite d'apéro pour la Journée du patrimoine, séance d'épluchage de pommes de terre, karaoké, repas du village. Tout cela sur deux jours de mobilisation de bonnes volontés et de bénévoles du comité des fêtes beaunois !
Et comme il y a quelques années auparavant, ces festivités ont rassemblé tout ce monde sur l'espace proche du four. Et comme toujours, les habitants ont répondu présents et ont largement contribué à la réussite de cette fête de rentrée.
La prochaine manifestation aura lieu à la fin du mois d'octobre pour célébrer Halloween.



Un peu à l'étroit, dans l'enceinte du four de Beaune-le-Chaud – © Béatrice Boudet.

Saint-Genès-Champanelle - Un, deux, trois fours ont joué le jeu du patrimoine



Dégustation des trésors culinaires à la Grange – © B. B.

Beaune-le-Chaud, Laschamps et Manson ont participé à la Journée du patrimoine, organisée par la commission Culture avec Stéphanie Moulinier et Cyril Darj, conseillers municipaux délégués à l'Attractivité et à l'Animation du territoire, qui proposait la visite de quelques fours de la commune, samedi 19 septembre.
À Beaune-le-Chaud, l'équipe de bénévoles du comité des fêtes a créé une nouveauté très appréciée, des baguettes de pain au jambon et au fromage. Laschamps n'a pas lésiné sur la fabrication de boules de pain. Et comme toujours, les excellents cuisiniers amateurs du comité des fêtes de Manson ont concocté un plat pas vraiment régional mais aux saveurs auvergnates tout de même, un « farcement », recette traditionnelle avec pommes de terre, lard, oignons, raisins secs, racontée par un touriste de passage. Ces délices culinaires ont été ensuite dégustés avec gourmandise et force rires et anecdotes, autour des élus présents et de passants par l'odeur alléchés, dans la salle de la Grange, pour un déjeuner sur le pouce. Et le « farcement » a pris le nom local de « le Saint Aubin » en référence au saint patron du village de Manson !



Le « Saint Aubin » sort du four de Manson.

Saint-Genès - Déballage, pain, cookies et tartes aux prunes à Laschamps

Il est vrai que les fêtes à Laschamps se suivent et ne se ressemblent pas vraiment ! Il n'y a que le rayonnement du soleil et la gaieté des habitants qui ne changent pas !
Samedi, le four de Laschamps a été allumé pour répondre à la sollicitation de la Journée du patrimoine et pour cuire le bon pain fabriqué sur place… avec amour, disent les organisateurs bénévoles du comité des fêtes.
Dimanche dès 6h, d'après certains, les emplacements autour de la cour de l'ancienne école et la place sous le four banal ont été pris d'assaut par les camelots d'un jour. Un premier vide-greniers fort réussi. Le tout couronné par le succès obtenu par la confection de cookies et de tartes aux prunes, eux aussi cuits au four du village, par les cuisiniers amateurs. Inutile de se présenter peu avant midi, il n'y en avait plus ! Pain et gâteaux étaient partis… comme des petits pains !



Un emplacement idéal pour un premier vide-greniers à Laschamps – © B. B.

Saint-Genès - Le nouvel équipement sportif et de loisirs inauguré



Discours et présentation de la nouvelle Maison des sports et des loisirs – © Béatrice Boudet.

Sportivement inaugurée par la municipalité et le monde associatif vendredi dernier, la toute nouvelle maison des sports et des loisirs remplira dorénavant son rôle de lieu dédié au bénévolat, aux rencontres sportives, au lien social. C'est en présence des nombreux partenaires et acteurs qui ont contribué à la réalisation de cet ensemble situé dans un cadre verdoyant, entre les terrains de sport, à proximité de la caserne des pompiers, du gymnase, du city-stade, de la zone de fitness, que le maire Christophe Vial et son conseil municipal ont inauguré et présenté ce bâtiment aux associations et personnalités invitées. Étaient présents les représentants de la préfecture, des conseils régional et départemental, de Clermont Auvergne Métropole, de l'Agence nationale du sport, de la Fédération du rugby et du football, d'élus des communes voisines, signe de l'importance et du soutien apportés au sport associatif et amateur et à tous ses bénévoles.

Christophe Vial a également souligné l'importance de la présence des employés municipaux ainsi que des élus des précédents mandats, qui ont chacun contribué à l'élaboration et à l'aboutissement d'un tel projet.

Ce nouvel équipement, construit en matériaux aux normes actuelles, se compose de vestiaires, de douches, d'une grande salle pouvant accueillir réunions et moments festifs, de deux buvettes et de locaux annexes. Un bâtiment précieux afin de donner aux équipes sportives champanelloises les chances de réussite.

Cette soirée d'inauguration de vendredi dernier a permis d'assister à un match de gala de rugby entre les Espoirs de Brive et ceux de l'ASM, remporté par nos Auvergnats, suivi d'un match de football.

St-Genès - La fibre associative prend son essor à la « Post'Café »



Dans l'enceinte du café associatif, la Post'Café – © B. B.

Un lieu, une activité associative, plein d'histoires, de la vitalité, du besoin de contact humain, de la vitalité communale, et bien plus pour ce nouveau local réaménagé et conçu par des bénévoles dont Annie Thibault et Pascale Vieira. Des coups de pinceaux et de marteaux, un lessivage obligatoire, la récupération de meubles et d'objets de décoration, de vaisselle, de petit électroménager, de livres, ont donné un ensemble attractif et cosy au local autrefois occupé par le bureau de poste.

Une nouvelle vie s'annonce pour des rencontres occasionnelles et fortuites, des échanges d'idées, autour d'un verre ou d'un café. Situé près du groupe scolaire, de la médiathèque, un petit arrêt peut s'imposer pour se détendre et discuter avec des bénévoles offrant un moment de loisir pour accueillir petits et grands, jeunes et moins jeunes.

Ce local de la *Post'Café* a été inauguré en présence de Christophe Vial, maire, des élus et des bénévoles, samedi dernier. Annie Thibault, présidente de cette nouvelle association, a souligné le travail des bénévoles et des employés municipaux et aussi le soutien financier bienvenu de l'association *Afterwork* et de la municipalité. Les horaires d'ouverture affichés sur la porte d'entrée : mardi de 8h30 à 10h30 et de 14h à 18h ; mercredi de 14h à 18h ; jeudi et vendredi de 18h à 20h30 ; samedi de 10h à 12h.

Aubière - Collecte des déchets : adoptons les bons réflexes !

Pour préserver la propreté du cadre de vie et faciliter le travail des équipes de collecte, voici un rappel des règles essentielles à appliquer au quotidien : le bon tri : respectez les consignes pour déposer chaque déchet dans le bon bac. Le bon timing : sortez votre bac la veille au soir du jour de collecte (poignées tournées vers la chaussée) et rentrez-le le plus vite possible après le passage du camion. L'entretien : pensez à nettoyer votre bac régulièrement. Astuce de voisin : regroupez votre bac avec ceux de vos voisins ! Cela accélère le travail des ripeurs et réduit le bruit dans la rue. Attention : en dehors des jours de collecte, les poubelles ne doivent pas stagner sur le trottoir. De même, les dépôts sauvages (sacs déposés au sol, encombrants, déchets verts, gravats) sont strictement interdits. Merci à toutes et tous pour votre collaboration au service d'une ville propre, agréable et accessible ! Besoin de renseignements ? La direction de la gestion des déchets reste à votre écoute : email : dechets@clermontmetropole.eu ou en appelant le 04.63.66.96.69. Web : ici.clermontmetropole.eu.



Utiliser le bon bac et les jours de collecte – © Ville d'Aubière.

Aubière - Entretien des rivières de Clermont Auvergne Métropole

Une enquête publique est ouverte du lundi 21 septembre au mercredi 21 octobre inclus, pour procéder au renouvellement de la déclaration d'intérêt général relative à l'entretien des principales rivières et affluents de la Métropole, à savoir l'Artière, l'Auzon, le Bédat, le Rif et la Tiretaine.

L'enquête est présentée par la Direction du cycle de l'eau de Clermont Auvergne Métropole. Les éléments du dossier sont disponibles au siège de Clermont Auvergne Métropole et en mairie de Gerzat et Ceyrat, aux horaires habituels d'ouverture des locaux.

Pour prendre connaissance du dossier et participer à l'enquête publique, il faut se connecter à l'adresse : https://www.clermontmetropole.eu/.../annonces-legales.../#environnement



Les rives de l'Artière, aménagées par Clermont Auvergne Métropole, ont été inaugurées récemment – © Ville d'Aubière.

#DIG #EntretienRiviere #enquetepublique #rivière #clermontmétropole #VilleAubière.

Aubière - Saison culturelle 2026/2027

Après une saison 2025/2026 de tous les records jouée à guichets fermés, le Carré des Arts d'Aubière dévoile sa nouvelle programmation culturelle.

Placé sous le signe de la diversité, de l'émotion et de l'accessibilité, ce millésime 2026/2027 s'annonce « carrément chouette ». Fidèle à ses engagements, le Carré des Arts fait à nouveau le pari d'un dialogue entre les disciplines : théâtre, humour, contes, concerts et expositions. L'ambition de la ville d'Aubière demeure inchangée, celle de partager des émotions vraies à travers une approche à la fois sensible, moderne et populaire.

Pour lancer la saison en beauté, la Ville donne rendez-vous au public le samedi 26 septembre pour deux spectacles d'exception gratuits : « Ma mamie m'a dit » par la *Cie La Panthère Noire* et « Stand Up Magic » avec Nicolas Ribs. Attention : ces deux spectacles affichent complets !

Les temps forts de la saison en un coup d'œil

• Octobre : humour avec « À fleur de peau » de David Buniak, puis la semaine culturelle dédiée à l'éveil artistique des tout-petits (0 à 6 ans).

• Novembre : comédie burlesque avec « Le bal des pompiers » par *Les Glandeurs Nature* (déjà complet).

• Décembre : féerie de Noël avec le conte théâtral « Les fabuleuses histoires de Lilou la Pestouille ».

• Janvier : concert Jump Swing, rock'n'roll débordant d'énergie avec Bum Betty.

• Février : humour noir grinçant avec « Ça sent le sapin » (déjà complet) et exposition photographique « Quand vient la nuit » par Frédéric Sinturel.

• Mars : one-man-show décalé avec Nicolas Rafal dans « La comédie du bonheur » (déjà complet).

• Avril : voyage musical Indie Pop Folk aux sonorités louisianaises avec le groupe The Amber Day.

• Mai : Two-men-show désopilant « Les Apollons - Et si c'était vrai ! ».

• Juin : exposition peinture et sculpture « La femme dans tous ses états » par Patricia Brulon-Verdier.

– Informations pratiques : guide complet de la saison culturelle sur www.ville-aubiere.fr. Renseignements : Carré des Arts, 8 avenue Charles de Gaulle, 63170 Aubière – 04.73.44.83.52 – carredesarts@ville-aubiere.fr. Achat des billets en ligne recommandé.

Aubière - Candidatures pour le prochain conseil municipal des enfants

Votre enfant a des idées pour Aubière ? C'est le moment de se lancer ! Récemment, les élus sont allés à la rencontre des élèves de CM1 dans les trois écoles de la commune pour donner le coup d'envoi officiel de la campagne du conseil municipal des enfants (CME).

À cette occasion, un guide pratique a été remis à chacun pour tout comprendre : le rôle d'un élu junior, l'organisation du conseil et les étapes pour déposer sa candidature. Rejoindre le conseil municipal des enfants, c'est : s'investir concrètement dans la vie locale ; participer aux cérémonies patriotiques de la ville ; porter des projets en équipe pour améliorer le quotidien de tous les petits Aubièrois.

Élections le jeudi 15 octobre. Qui peut candidater ? Les élèves actuellement scolarisés en classe de CM1 (mandat de 2 ans). À vos idées, prêts… candidatez !



Le maire a présenté les objectifs du conseil municipal des enfants dans les écoles – © Ville d'Aubière.

Renseignements par mail à : conseil.municipal.enfants@ville-aubiere.fr ou en appelant le 04.73.44.94.41.

Cournon-d'Auvergne - Fête de la Saint-Maurice – édition 2026

Chaque année, la fête de la Saint-Maurice donne rendez-vous aux habitants et aux visiteurs pour une journée où traditions, spectacles et animations se mêlent dans une ambiance chaleureuse et festive. Le samedi 26 septembre, de 8h à 18h, venez flâner, vous émerveiller et partager un moment convivial en famille ou entre amis, au fil des rues et des animations de Cournon-d'Auvergne.
Les gestes et savoir-faire d'autrefois reprendront vie à l'occasion de la Saint-Maurice. Tout au long de la journée, les visiteurs pourront assister à des démonstrations de métiers anciens et échanger avec des passionnés qui perpétuent ces traditions.
À découvrir cette année : céramiste, forgeron, bouilleur ambulant/alambic, maître verrier-vitrailliste, tonnelier, bourrelière, vannier, animations autour du châtaignier, sculpteur sur bois, feuillardier, rémouleur…
Retrouvez également le crieur public Justin Peudo, avec son énergie communicative, qui déambulera dans les rues pour annoncer les animations, guider les visiteurs au fil de la journée et faire vivre l'esprit de la fête.
La fête de la Saint-Maurice réserve de nombreux moments de découverte et d'amusement pour toute la famille. Les enfants pourront profiter des balades à dos d'âne proposées par l'Asinerie de la Vioune, laisser libre cours à leur imagination avec les séances de maquillage de Place aux Jeux et retrouver les clowns Mikatris, qui apporteront leur touche de fantaisie à la journée.
Les incontournables manèges de la Cie *Tête à Plumes* feront également leur retour avec le Carrousel du Maharaja et, en nouveauté cette année, le Carrousel des Jardiniers. La Grande Houle, proposée par la *Compagnie des Marchepieds*, reviendra elle aussi pour cette édition pour offrir aux petits comme aux grands l'occasion de prendre un peu de hauteur.



© Ville de Cournon-d'Auvergne

Les familles pourront également s'amuser autour des jeux en bois proposés par la Ludothèque Temps de Jeu et profiter des déambulations des circassiens d'*Étincelles et Compagnie*, qui viendront rythmer la fête.
Tout au long de la journée, la musique accompagnera les promeneurs. Le « PianAutomate » de la *Compagnie Achille Bataille*, les concerts insolites de *Monsieur Olavoix*, les percussions de *Kobra* et les danses traditionnelles de *La Pastourelle du Val d'Allier* contribueront à créer une ambiance joyeuse et conviviale.
Entre la brocante et vide-greniers, les stands d'artisans et les différents espaces d'animation, la fête de la Saint-Maurice invite chacun à prendre le temps de flâner et de profiter de l'atmosphère unique de cette journée.

Cournon-d'Auvergne « Eidolons » mêle danse et arts numériques

Les vendredi 25 et samedi 26 septembre à 14h30 et samedi 26 à 15h30, à La Coloc' de la culture, le collectif *L'Arbre Canapas* présente « Eidolons », un spectacle jeune public à partir de 7 ans qui invite petits et grands à une expérience immersive et poétique, à la croisée de la danse, de la musique et des arts numériques.
Face à une toile numérique en perpétuelle transformation, une danseuse et des musiciens créent un univers sensible où danse, musique et images se mêlent dans un même élan. Sur scène, les mouvements, les sons et les lumières dialoguent pour donner naissance à un monde vivant qui se construit sous les yeux du public. Chaque geste transforme l'image, chaque note fait évoluer le paysage, dans un voyage onirique où l'imaginaire prend forme en temps réel.
Avec « Eidolons », le collectif *L'Arbre Canapas* propose aux jeunes spectateurs une découverte ludique et sensible des arts numériques. La technologie devient un espace de création et de jeu, permettant aux artistes comme au public de voir se composer, instant après instant, un univers visuel et sonore en mouvement. Un goûter sera offert aux spectateurs à l'issue de la représentation du samedi.



« Eidolons » – © Nicolas Galliot.

• Informations pratiques : vendredi 25 à 14h30 et samedi 26 à 15h30 (goûter offert). Musique, danse et arts numériques – à partir de 7 ans. Tarifs : plein : 6 €, scolaire et périscolaire : 5 €. Billetterie en ligne : cournon-auvergne.notre-billetterie.fr.

Aubière

Économisons l'eau. Face à la situation hydrologique actuelle, les mesures de restriction liées à la sécheresse restent en vigueur dans le Puy-de-Dôme. Les restrictions ne sont pas les mêmes selon les communes.
La ville d'Aubière est placée en « Crise » : pour l'eau souterraine et le réseau d'eau potable ; en « Alerte » : pour les prélèvements dans les eaux superficielles (comme l'Artière). Comment savoir ce que vous pouvez faire (arrosage, remplissage, etc.) ? Consultez directement le site officiel VigiEau ! Il vous suffit de taper « Aubière » pour connaître les éco-gestes et règles précises qui s'appliquent à votre situation : https://vigieau.gouv.fr/. Chaque goutte compte : restons informés et agissons ensemble pour préserver nos ressources !

Repas de Noël des aînés. Depuis le lundi 21 septembre, les inscriptions pour le traditionnel repas de Noël sont officiellement ouvertes. Cette manifestation se tiendra le mardi 3 décembre. Les Aubiéroises et Aubiérois âgés de 70 ans et plus sont invités à s'inscrire pour un moment convivial sous le signe des années 60 à 80 : trois décennies mythiques qui ont marqué l'histoire de la musique française et internationale ! Comment s'inscrire ? Au CCAS, avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Attention, les places sont limitées ! Renseignements au 04.73.44.00.03.

Cournon-d'Auvergne

Au cinéma Le Gergovie cette semaine.
« Heart of the beast » (1h41), « La dernière patiente » (1h20), « La Frappe » (1h46), « La vie d'une femme » (1h38), « Les héros du Louvre » (1h45), « Trois Adieux » (2h), .

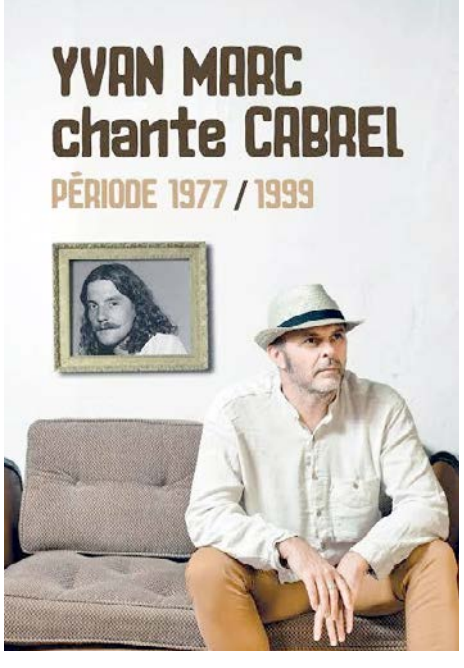
Bourse aux vêtements automne-hiver.
L'*Association des familles de Cournon* organise une bourse aux vêtements automne-hiver (hommes, femmes, enfants, bébés) à la salle de l'Alambic place de la République à Cournon. Dépôt des articles le jeudi 8 octobre de 10h à 17h, vente les vendredi 9 de 9h à 19h et samedi 10 de 9h à 17h. Paiement et reprise des invendus le dimanche 11 de 17h30 à 18h30.
Tous les vêtements automne-hiver tendance actuelle, propres et en bon état, sont acceptés : naissance, enfant, femme, jeans et sport pour les hommes ainsi que les chaussures, bottes, après-ski et les accessoires. Les articles seront étiquetés par les bénévoles de l'association. Le prix de vente est fixé d'un commun accord lors du dépôt.
10 % du montant de la vente sont retenus pour les frais de fonctionnement.
Un droit de dépôt de 3 € est demandé lors de l'enregistrement pour chaque liste de 15 articles (trois listes au maximum par personne présente). Aucun litige ne sera remboursé.
La bourse est ouverte à tous, adhérents ou non à l'association.
Rens. 04.73.62.90.70 (après-midi) ou 04.73.84.31.62 ou consulter le site Internet assofamilles63800.wixsite.com/familles-cournon.

Mond'Arverne Communauté - Une saison culturelle itinérante pour tous

Spectacles vivants avec « Scènes éphémères », animations gratuites en médiathèques avec les *Rencards nomades* : *Mond'Arverne Communauté* dévoile une programmation culturelle pluridisciplinaire, accessible à tous et déployée au plus près des habitants.
Pensée comme un levier d'émancipation, de lien social et de dynamisme territorial, l'action culturelle de *Mond'Arverne Communauté* réaffirme sa vocation itinérante. Théâtre, danse, arts du récit, ateliers, expositions et rencontres littéraires s'invitent dans l'ensemble des communes du territoire tout au long de la saison.

Scènes éphémères : le spectacle vivant au coin de la rue

La saison Scènes éphémères fera étape dans une dizaine de communes, en collaboration avec des partenaires de référence (La Comédie de Clermont-Ferrand – Scène nationale, les dispositifs départementaux Impulsions et Connexions) :
• Des sujets forts et singuliers : *Ma République et moi* (récit intime et réflexion citoyenne avec la Comédie de Clermont) ; *On ne parle pas avec des moufles* (spectacle bilingue français / Langue des Signes Française, suivi d'un bord de scène traduit) ;
• Des expériences immersives & insolites : *Nouvelles du cosmos* (voyage radiophonique sous casques d'après Ray Bradbury) ; *Grimm Universal* (relecture contemporaine des contes par les Ateliers du Capricorne et Philippe Lechermeier) ; *Destinée* de Laurent Castel (forme hybride entre spectacle, conférence et cocottes en papier) ;
• Clôture magistrale : *Fièvre* (spectacle chorégraphique puissant inspiré de l'épidémie dansante de 1518, accueilli dans le cadre d'Impulsions).





Cie « À tous vent ».

Rencards nomades : l'effervescence dans le réseau des médiathèques

L'ensemble du réseau de lecture publique proposera une programmation riche et 100 % gratuite :
• Grands rendez-vous nationaux & thématiques : *Les Biblis en folie* (concert *Génération Cabrel* par Yvan Marc, spectacle petite enfance, atelier réparation le premier week-end d'octobre), *les Nuits de la lecture* (autour du thème de l'enfance le 23 janvier à Vic-le-Comte), et un inédit *Festival du numérique en famille* le samedi 14 novembre à Veyre-Monton ;
• Rencontres d'auteurs et illustrateurs : Marie-Hélène Lafon (29/09), Stéphanie Pradier (13/11), Orpheelin (12/03), Koda (07/04), Philippe-Henri Turin (22/05) ;
• Prix littéraires & pop culture : participation aux prix Mangawa, Aventuriales et Lucien Gachon ; univers jeunesse et pop culture (*Les Légendaires*, soirée Zelda, Pokémon, *Petit Poilu*, *Charles le Dragon*) ;
• Tout-petits (0-3 ans) : ateliers Bébés nomades, rencontres musicales et séances de découverte sensorielle Snoezelen.
– Programme complet et billetterie en ligne : mond-arverne.fr/bouger-se-divertir/culture/saison-culturelle-scenes-ephemeres/. Contact service Culture : culture@mond-arverne.fr. Scènes éphémères : 06.01.77.92.70 - Rencards nomades : 06.88.56.33.90. Plus d'informations sur www.mond-arverne.fr.

Orcet

Exposition. *Culture et Patrimoine* présente, du 2 au 11 octobre à la Maison des Comtes, salle Chanonat, 1, place Henri-Romeuf, du mardi au dimanche de 14h30 à 18h30, une exposition de photographies de Michel Cardot. Le vernissage est prévu le jeudi 1er octobre à 19h.

Chanonat - Le jour J au Comptoir du Bourg



Pour un succès, c'est un réel succès ! Le jour de l'inauguration du Comptoir du Bourg, la population chanonatoise a répondu très largement à cet événement, si longtemps attendu. Ainsi ce lieu de commerce (boulangerie Marcelot, puis Molle) retrouve sa fonction initiale.
En effet, c'est plus de 200 personnes, dans une ambiance des plus festives, qui ont participé… « à ce top départ » de ce lieu de services, partage et de convivialité, situé sur cette place iconique du bourg, 1 place Delille.
Puisse cet engouement du 18 septembre être gage d'une réussite pérenne.

Si la partie « bar, salon de thé » est aujourd'hui opérationnelle, et ce dès 8h du matin, il nous faudra patienter, encore un peu, pour fréquenter la partie épicerie. Aussi, n'hésitez pas à franchir le seuil du Comptoir du Bourg, Laure Casolari et Alexis Morand vous réserveront le meilleur accueil.



Chanonat - La rentrée scolaire



Grande affluence et forte émotion le 1er septembre chemin de Tascy, pour la rentrée des classes primaires.

Pour notre commune ce sont 165 élèves (école maternelle et primaire) qui ont effectué leur rentrée scolaire 2026/2027. C'est neuf de moins que l'an passé. Cette tendance baissière s'observe sur l'ensemble du pays.
Rien que sur le site de l'école maternelle Gérard-Rives, on compte 68 élèves. Mme Catherine Tournadre, comme depuis 24 ans, dirige l'ensemble scolaire.
C'est au total neuf enseignants qui interviennent pour les sept classes : quatre en primaire et trois en maternelle.

Chanonat - La croix Saint-Étienne est brisée

La semaine passée, et ce malencontreusement, une société qui intervenait sur un chantier impasse Saint-Jean, a lors d'une intervention brisé la croix Saint-Étienne, laquelle avait en son temps été installée par la société Domas-Sahut de Volvic. Bien évidemment, une réparation prochaine s'impose.





Chanonat - Tentative de vol



Cette nuit... tentative de vol de câble de cuivre au chemin de la Chèvre. Fort heureusement les voleurs ont été dérangés lors de leur escroquerie nocturne. La gendarmerie mène son enquête.

Chanonat

Messe dominicale de rentrée. Le dimanche 27 septembre à 10h30 en l'église du Sacré-Cœur de Saint-Amant-Tallende. Journée mondiale du migrant et du réfugié. On fêtera Notre-Dame de l'Arbre, les Côme, Damien et Vincent.

Fête patronale. Comme chaque année, la fête patronale se déroule le dernier week-end de septembre, soit les samedi 26 et dimanche 27 septembre. Samedi, rendez-vous salle Pierre-de-Neufville à 21h pour la retraite aux flambeaux, accompagnée de la banda *Les Bouffadous*. Un pot amical se déroulera à l'issue de la déambulation. Dimanche à 16h, toujours en la salle Pierre-de-Neufville, spectacle de magie.
La buvette sera ouverte pendant toute la durée des festivités.

Une pensée pour la route. « En vieillissant je ne veux pas sembler plus jeune, je veux sembler plus heureuse ». Anna Magnani, actrice italienne.

Paroisse Saint-Ephrem de la Serre

Messes. Dimanche 27 septembre à 10h30 à Saint-Amant-Tallende, rentrée paroissiale. Mardi 22 à 18h30 à Saint-Amant-Tallende. Jeudi 24 à 18h30 à Saint-Sandoux.

Contact. Maison paroissiale, 1, rue des Pénitents (63450) Saint-Amant-Tallende. Rens. 04.73.39.38.03 ou paroisseephrem@gmail.com. Internet : paroissesaintephremdelaserre.fr.

Saint-Saturnin

Collège Saint-Joseph. Les élèves accueillis sont tous demi-pensionnaires ; le manque d'inscriptions au fil des années en internat, a obligé la direction et l'Ogec Saint-Joseph à prendre une décision, étant donné la lourde charge financière que cela incombe sur son budget annuel.
Le bâtiment (internat) a fait l'objet d'une location au foyer du Ceyran (Saint-Sandoux) et au Cappa (Saint-Amant-Tallende).

Saint-Saturnin - Un grand moment de plénitude

Le 12 septembre, l'ensemble *Slavitsa*, sous la direction de Brigitte Ingelrel, est venu en notre église de Saint-Saturnin. Un grand moment de plénitude pendant 1h30 ; sans applaudissements (à la demande de la cheffe de chœur) entre chacune des œuvres interprétées.
Les chants sacrés orthodoxes parlent directement à l'âme. Il faut accepter de se laisser imprégner par cette musique, de lâcher prise, de se laisser élever et emporter par elle. Une œuvre qui naît du compositeur, car la musique sacrée orthodoxe est toujours profondément vivante, mais aussi du chœur qui l'interprète, de l'église qui lui donne sa résonnance de sa personnalité, et enfin du public qui la reçoit, et d'y apporter sa propre émotion – même sans les comprendre les paroles chantées en slavon. C'est pourquoi il s'agit de bien plus qu'un concert ; c'est un voyage, un bout de chemin vécu ensemble, entre le compositeur, le chœur, l'église et le public.



Le chœur en juin à l'église Saint-Jean.

Vic-le-Comte - Retour sur un week-end de découvertes historiques

Le public a été nombreux à profiter du beau week-end des Journées du patrimoine pour visiter deux lieux emblématiques et historiques proposés à la visite à Vic-le-Comte.
Une première étape avait lieu à Enval, avec la découverte des abris Durif et Molliard, à l'occasion de la présentation de l'ouvrage « Le site magdalénien d'Enval », paru aux Presses universitaires Blaise-Pascal, sous la direction de Frédéric Surmely, en partenariat avec la ville de Vic-le-Comte. Une belle occasion de redécouvrir ce patrimoine archéologique exceptionnel, sous la conduite de l'archéologue Frédéric Surmely et de Didier Molliard et de mieux comprendre l'histoire de ce site magdalénien majeur.
Une seconde étape avec une conférence-concert proposée à la Sainte-Chapelle à l'occasion du lancement officiel de la collecte de dons pour la restauration du retable des vertus, organisé en partenariat avec la *Fondation du Patrimoine*. En préambule de cette conférence, le maire Antoine Desforges a rappelé ce qui avait été fait en matière de travaux à la Sainte-Chapelle au cours des dernières décennies ; il a annoncé le prochain retour du tableau « L'adoration des bergers », copie de l'original de Palma Vecchio (XVIe siècle) après sa restauration, pour laquelle le *Rotary Club* a donné un chèque de 500 € avant la conférence.
Thierry Martin Lassagne, délégué régional Auvergne de la *Fondation du Patrimoine*, a rappelé que la Fondation était là pour soutenir les mairies dans la rénovation de leur patrimoine remarquable communal. La conférence de Cyrille Fayolle, professeur d'histoire-géographie, s'est déroulée en trois parties : la première était une présentation de la vie des deux fondateurs



La musique du duo « SVP » et la conférence s'harmonisaient devant le retable - © R. M.

de la Sainte-Chapelle : Jean Stuart, proche des rois Charles VIII, Louis XII et François Ier et son épouse Anne de la Tour d'Auvergne ; la deuxième était une réponse à : quelles sont les caractéristiques d'une Sainte-Chapelle ? Sur le modèle de celle de Paris, elle abritait une relique de la couronne d'épines, et avait un décorum à l'image du prince : dix-neuf blasons, les statues des douze apôtres, trois verrières avec la verrière centrale où figurent les deux fondateurs en prière, et bien sûr le retable monumental en pierre où figurent les vertus cardinales et les vertus théologales ; la troisième était consacrée au mal qui ronge ce monument et aux étapes de la restauration qui le sauveront.
La conférence a été ponctuée d'intermèdes musicaux et s'est clôturée par un concert du duo *SVP*, composé de Delphine Bouscot à l'accordéon et Willy Bouche au hautbois, à la bombarde et au cor anglais, avec des styles musicaux très différents qui ont enchanté le public. Pour faire un don : www.fondation-patrimoine.org.



Les personnes ont pu approcher le retable au plus près.

Beauregard-l'Évêque

Visite patrimoniale. Organisée par le Pays d'art et d'histoire de Billom, cette découverte du village vous permettra de déambuler dans les rues, visitez l'église Saint-Étienne, le château (ancienne résidence d'été des évêques de Clermont) et terminez la visite sur le passé viticole de la commune dans une cave privée. Une dégustation de vin AOC Côtes d'Auvergne, accompagnée de charcuterie et fromages auvergnats, conclut la visite dans une ambiance conviviale. Plein tarif : à partir de 5,50 € (sans dégustation), tarif réduit : à partir de 4 € (+ 12 ans, étudiant et demandeur d'emploi), adulte : à partir de 7 € (avec dégustation), enfant (-12 ans) : gratuit. Rendez-vous à 17h au monument aux morts, devant la maison du peuple (2h30). Renseignements : Bureau d'information touristique de Billom au 04.73.68.39.85 ou contact.billom@vacances-livradois-forez.fr.

Chorale au chœur des chants. Elle redémarre ses activités deux vendredis par mois à 20h30, dans la salle sous la médiathèque. Au programme, de la chanson française contemporaine à trois ou quatre voix (Balavoine, Gall, Calogero...). Débutants acceptés.

Paroisse Saint-Romain du Val d'Allier

Messes. Samedi 26 septembre, à 18h aux Martres-de-Veyre. Dimanche 27, à 11h à Saint-Maurice-ès-Allier pour la fête patronale ; pas de messe à Vic-le-Comte.

Congrès Mission. Il aura lieu à Clermont-Ferrand les 10 et 11 octobre prochains. Chaque année, le congrès Mission rassemble des milliers de chrétiens en France pour réfléchir à cette question : « Comment annoncer l'Évangile dans la société actuelle ? » Chacun est invité à participer à des ateliers, des conférences, des tables rondes, des veillées, des concerts, des spectacles, des buvettes et à partager sa foi.

Accueil. À la maison paroissiale Chiara-Luce, 32, rue de Veyre aux Martres-de-Veyre, les lundi, mercredi, vendredi et samedi matin de 10h à 12h, tél. 04.73.39.91.60.
Pour les obsèques, tél. 07.49.45.48.88.
Site Internet : paroissesaintromain.fr.
Mail : secretariatsaintromain@orange.fr.

Mur-sur-Allier

Balade contée. Elle se déroulera dans le vieux bourg de Dallet le 26 septembre à 14h30 (quai d'Allier à Dallet/Mur-sur-Allier) et permettra de découvrir le patrimoine historique et naturel. Diverses pauses seront au programme avec évocations historiques, paysagères, saynètes et musique. Cette balade familiale et facile se terminera par un goûter en musique en bord d'Allier. Durée : 2h.

Vic-le-Comte - L'Ehpad public devient la « Résidence Roland Blanchet »

L'Ehpad Montcervier porte désormais officiellement le nom de « Résidence Roland Blanchet ». Adoptée à l'unanimité par le conseil d'administration de l'établissement, avec l'accord de la famille de ce dernier, cette nouvelle dénomination rend hommage à l'engagement de l'ancien maire de Vic-le-Comte, disparu en août 2025.
Une cérémonie solennelle et chaleureuse s'est tenue le 18 septembre, afin d'inaugurer cette nouvelle appellation et de dévoiler la plaque portant son nom. Ce moment d'émotion a réuni sa famille et ses proches, notamment son épouse Huguette, sa fille et ses petites-filles, aux côtés des résidents, des personnels, des administrateurs de l'Ehpad, des élus, des partenaires institutionnels, des associations, des établissements scolaires et de nombreux collaborateurs ayant travaillé avec lui.
Étaient notamment présents : Antoine Desforges, maire de Vic-le-Comte, et son équipe municipale, dont Valérie Dupouyet-Bourduge, Jeanne Espinasse, conseillère départementale, Delphine Lingemann, députée, Jean-Paul Bacquet, député honoraire, des vice-présidents de Mond'Arverne Communauté, plusieurs maires des communes voisines, Michelle Pierret, nouvelle directrice de l'Ehpad, Carole Bonnet, directrice de l'Office de Tourisme Clermont Auvergne Volcans, ainsi qu'Éric Chirol, chef du centre des sapeurs-pompiers de Vic-le-Comte.
Maire de Vic-le-Comte de 2008 à 2020 et président du conseil d'administration de l'Ehpad durant cette période, Roland Blanchet a porté pendant de longues années le projet du nouvel établissement. Sa ténacité, son sens de l'intérêt général et sa volonté de doter la commune d'un équipement moderne ont largement contribué à l'aboutissement de cette réalisation.
Au-delà de la construction d'un Ehpad de 80 places offrant de meilleures conditions d'accueil aux résidents, Roland Blanchet défendait une conviction forte : les aînés doivent rester pleinement intégrés à la vie de la cité. Le choix du parc Montcervier répondait à cette ambition : installer l'établissement au plus près des familles, des habitants, des enfants et des lieux de vie, afin de favoriser les rencontres entre générations dans un espace ouvert sur la commune et



Dévoilement de la plaque - © Ville de Vic-le-Comte.

non un lieu isolé. Depuis l'ouverture du nouvel établissement en 2023, le parc Montcervier incarne cette volonté. Résidents, familles, enfants et promeneurs s'y croisent au quotidien, donnant corps à ce trait d'union intergénérationnel imaginé de longue date. Le réaménagement du parc, inauguré en juillet 2025, est venu renforcer cette vocation : Montcervier est un lieu de promenade, de rencontre et de partage au cœur de Vic-le-Comte. La dénomination « Résidence Roland Blanchet » inscrit désormais cette vision dans la durée.
L'hommage rendu à Roland Blanchet dépasse ainsi le seul souvenir d'un élu local. Il rappelle une manière de concevoir l'engagement municipal, fondée sur la proximité, la solidarité et l'attention portée aux plus fragiles. Son empreinte demeure visible à Vic-le-Comte, à travers cet établissement mais aussi à travers de nombreuses réalisations ayant marqué ses années de mandat. Cette ambition en faveur des aînés se poursuit aujourd'hui avec plusieurs projets structurants, parmi lesquels la transformation de l'ancien Ehpad Bargoin en 34 logements adaptés aux personnes âgées autonomes, dont l'ouverture est prévue en mars 2027, ainsi que le développement du maintien à domicile porté par le CIAS de Mond'Arverne.
Derrière ces initiatives demeure une même exigence : accompagner le vieillissement avec dignité, humanité et solidarité. En prenant le nom de « Résidence Roland Blanchet », le nouvel Ehpad public de Vic-le-Comte fait vivre à la fois une mémoire, un engagement et une vision durable du lien entre les générations.

Vic-le-Comte

C'est la rentrée pour les ateliers du Trampoline. Après la pause estivale, les ateliers à l'année ont repris à partir du 23 septembre. Dessin, peinture, gravure, sérigraphie, sculpture et métiers d'art (vannerie, céramique...) : plusieurs disciplines vous attendent pour découvrir une nouvelle pratique, approfondir vos savoir-faire et laisser libre cours à votre créativité. Que vous soyez débutant ou déjà pratiquant, il est encore temps de rejoindre l'un des ateliers pour la saison 2026-2027. Pour s'inscrire, tél. 06.16.87.17.58.

Exposition photo. *Vic Déclic* invite l'Union régionale Auvergne de la Fédération photographique de France pour son exposition d'auteurs jusqu'au dimanche 27 septembre à la Halle du Jeu de Paume. Six photographes exposeront, dont trois de *Vic Déclic*. Entrée libre tous les jours de 14h à 18h.

Un jour en Renaissance. On vivra au temps de Jean Stuart samedi 3 octobre en fin de journée et dimanche 4 toute la journée. Animations gratuites pour petits et grands dans le centre-bourg ancien : campement militaire, ferme, taverne d'antan, marché d'artisanat et déambulations artistiques tout au long de la journée.

Vic' ted / bourse aux vêtements automne-hiver. Elle aura lieu le 10 octobre de 9h à 17h à la Halle du Jeu de Paume.

Vassel - Au conseil municipal du 30 juin

Parmi les sujets abordés :
• **Décisions et délibérations principales :**
– Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du 30 juin.
– Délégation de pouvoirs au maire pour gérer propriétés communales, marchés publics, contrats d'assurance, concessions funéraires, dons, rémunérations, droits de préemption, actions en justice, gestion des véhicules, trésorerie, urbanisme, demandes de subventions et demandes d'autorisations d'urbanisme.
– Désignation d'un délégué suppléant à la Mission locale de Cournon-d'Auvergne.
– Adoption d'une motion de soutien à la loi contre les violences sexistes et sexuelles, soulignant la gravité des violences faites aux femmes et aux enfants et la nécessité d'un débat parlementaire rapide.
– Convention avec la DGFIPpour fiabiliser les valeurs locatives.
• **Projets et sujets non délibérés :** – Acquisitions foncières : discussion sur la parcelle ZE n° 120 en zone OAP, avec options pour minimiser le coût pour la commune, et sur la parcelle A n° 84, passage du Château, en faveur d'une cession de ce chemin privé à la commune.
– Organisation du repas des aînés en février 2027, avec animation musicale.
– Cérémonie du 14-juillet avec la *Fanfare de Vertaizon*.
– Honorariat des anciens élus, démarche en partenariat avec l'*AMF 63* et la préfecture.

Saint-Maurice-ès-Allier - Le conseil municipal des jeunes installé

Un moment fort pour les dix jeunes élus du conseil municipal des jeunes (CMJ), âgés de 10 à 15 ans, le 18 septembre, pour leur première rencontre et l'installation officielle de leur mandat de deux ans. En présence de la maire, Cécile Gilbertas, de plusieurs élus et des familles, la réunion a permis aux jeunes élus de découvrir plus précisément leur rôle et le fonctionnement du CMJ. En première partie, lecture de la Charte du jeune élu et du règlement intérieur, deux documents qui définissent les valeurs, les engagements et les règles de fonctionnement du conseil. Respect, écoute, participation, travail en équipe et intérêt collectif constituent les bases de leur engagement.
Puis, le moment important de cette installation : l'élection du maire. Parmi les dix jeunes élus, cinq se sont portés candidats (Ethan, Alice, Justine, William et Pénélope). Les candidats ayant tous obtenu le même nombre de voix, c'est l'âge qui a tranché. Justine Adam a été élue maire du CMJ. Cécile Gilbertas lui a remis officiellement l'écharpe tricolore.
L'équipe municipale et leur référente, Aurore Vaillant, lui adressent toutes leurs félicitations et souhaitent aux jeunes élus un très beau mandat, « placé sous le signe de la citoyenneté, du dialogue et de l'action collective ».
Place maintenant aux projets ! Le prochain rendez-vous est déjà fixé au samedi 3 octobre. Les jeunes élus auront alors l'occasion de rencontrer les anciens membres du CMJ, dans le cadre d'un temps de transmission et de partage d'expériences. Une belle manière de faire vivre la continuité entre les différents mandats et de permettre aux nouveaux élus de bénéficier de l'expérience de ceux qui les ont précédés. Les jeunes pourront ensuite commencer à travailler sur leurs idées et leurs projets pour la commune, en constituant progressivement leurs commissions de travail. Au cours de leur mandat, ils seront également amenés à participer à la vie communale, aux cérémonies et à différents temps citoyens, ainsi qu'à découvrir plus largement le fonctionnement des institutions et le rôle des élus.
Un nouveau chapitre commence donc pour le CMJ de Saint-Maurice, avec dix jeunes désormais prêts à faire entendre leur voix et à contribuer à la vie de leur commune. Et pour commencer, la traditionnelle photo souvenir aux portes de la mairie.



Justine reçoit son écharpe tricolore – © J. P.



De g. à d. les élus : Élodie, Aurore, Cécile (maire). Le CMJ : Ethan, William, Justine (maire), Léa, Anaëlle, Pénélope, Alice, Giulia, Lylia et Axel. À l'arrière, les élus Pierric, Pascal, Nicolas, Denis et Filipe.

Saint-Maurice-ès-Allier - Les championnats continuent !

Le 20 septembre, les féminines de la *Pétanque du Puy St-Romain* se sont déplacées à La Combelle avec au programme de la journée des championnats, deux rencontres.
Le matin, elles rencontrent la *Pétanque Les Charmes 1* (Les Martres-sur-Morge) contre laquelle elles emportent quatre tête-à-tête sur six, deux doublettes sur trois et une triplette, et remportent la rencontre 22 à 14.



« Pétanque La Combelle » et « Puy St-Romain ».



La « Pétanque du Puy St-Romain » en bleu, en rose La Charme – © P PSR.

L'après-midi, les locales rencontrent leurs hôtes de la *Pétanque Combelloise*, même organisation en six tête-à-tête dont une de gagnée par Puy-St-Romain, deux doublettes sur trois. Pour remporter la rencontre, il fallait deux triplettes mais malheureusement, une seule a été remportée. Le Puy St-Romain s'incline 16 à 20.
Prochain rendez-vous le 27 septembre à Veyre-Monton toute la journée.

Saint-Maurice-ès-Allier - La fontaine fait peau neuve !

Les 12 et 13 septembre, David Astier, coordinateur de *la Mallette Urbaine*, entouré et soutenu par des équipes d'élus et de bénévoles, a commencé le chantier participatif de la fontaine Saint-Romain (fontaine couverte). Le toit a été démonté, puis mis en sécurité en attendant le nouvel atelier pour la suite des travaux.
David Astier et les bénévoles se retrouveront pour la prochaine tranche, la réalisation des joints, les 10 et 11 octobre de 9h à 16h. Rendez-vous devant la fontaine (rue de Saint-Romain). L'équipe s'excuse auprès des riverains pour le dérangement et remercie en particulier la voisine ayant autorisé le passage dans sa propriété pour accéder à l'arrière du bâtiment. Le chantier avance dans la bonne humeur et le partage de moments conviviaux.



Une des équipe de bénévoles qui a eu raison de la démolition.



Les bénévoles œuvrent à la démolition du toit – © J. P.

Saint-Maurice-ès-Allier - Le réveil de la fête !

Le week-end dernier, *La Convivane multi-associative* a sorti le char caricatural du village mené par Fabrice Pellizzaro, réalisé par un bon nombre de Saint-Mauriçois.
Le cortège a déambulé de place en carrefour pour réveiller la population et lui rappeler l'arrivée de la fête patronale. Selon l'heure, la rencontre a eu lieu autour d'un déjeuner ou d'un apéro sur le rythme des danses endiablées des majorettes pom-pom girls de Saint-Germain-Lembron, *Les Étoiles 63*, partagées avec le public et l'édile du village…
Au fil des rues, des échanges conviviaux et exceptionnels comme avec des aînés de la commune qui n'oublient pas la Saint-Maurice… Le réveil a bien retenti ! Rendez-vous les 25, 26 et 27 septembre pour faire la fête. Chaque âge peut trouver son moment de plaisir. Vendredi à 19h45 devant la mairie, retraite aux flambeaux après le dépôt de gerbe au monument, pause gourmande à Lissac pour arriver à la fête foraine.
Samedi à la salle du bourg, exposition par *Alizarine* (10h à 12h et 15h à 17h, mêmes horaires le dimanche) et à l'Espace des Chanvres à 13h30, challenge des familles ; 20h, concert gratuit *M Man & Little Miss*.
Dimanche 27, dès 6h, ouverture par *St-Maurice Endurance* de la brocante et vide-greniers, emplacement 5 € sans réservation ; à 11h à l'église, célébration paroissiale pour fêter la Saint-Maurice. À 12h30, le repas concocté et servi par *Les Amis du Four* sur le site de la fête foraine, buvette et snack à disposition. Renseignements au 04.73.62.13.73.



Les majorettes ont visité la doyenne Léontine Douissard, qui danse vers ses 105 ans...

Éliane Vindiollet et ses 92 ans, entourée des majorettes – © J. P.

Saint-Maurice-ès-Allier - C'est reparti pour le championnat des clubs féminin !



La « Pétanque Crevantoise » en rose et en bleu et la « Pétanque St-Romain » – « Pétanque St-Romain ».

Pour leur 1re rencontre, l'équipe féminine de la *Pétanque du Puy Saint-Romain* s'est déplacée à Saint-Ours-les-Roches, le 13 septembre, pour rencontrer une nouvelle équipe, la *Pétanque Crevantoise* (Crevant-Laveine).
Pour ce 1er tour, les locales se sont inclinées 12 à 24. Malgré leur résultat, elles ont passé un bon après-midi avec des adversaires agréables.

Billom - Une journaliste à l'atelier « presse » de Notre-Dame

Au collège Notre-Dame de Billom, les élèves de l'atelier presse ont eu la chance d'accueillir, pour leur première séance, Mme Mampa, journaliste. Pour la première séance de l'année, Mme Mampa a présenté le métier de journaliste, plus précisément le métier de rédactrice web, à la dizaine de collégiens inscrits à l'atelier presse. Elle a répondu à leurs nombreuses questions et leur a promis de revenir les voir de temps en temps pour les guider dans leur mission, qui est la réalisation du journal *Notr' Actu*.
Les élèves ont aussi eu la parole pour exprimer la façon dont ils souhaitent participer à l'aventure. Certains vont ainsi se spécialiser dans le dessin de presse, d'autres dans la préparation d'interviews, d'autres encore dans la rédaction d'articles en abordant différents thèmes : la littérature, l'actualité ou encore les jeux vidéo.
Et bien sûr, la « une » du premier journal de l'année sera consacrée à l'intervention de Mme Mampa.



Pour la première séance de l'année, Mme Mampa a présenté le métier de journaliste – © collège Notre-Dame.

Billom Communauté

Visite « Magie du patrimoine », vendredi 25 septembre à 18h30 à Billom. En compagnie du magicien Mehdi Ouazzani, vivez une expérience de visite originale et inédite en Auvergne ! Au fur et à mesure que des lieux insolites se dévoilent sous vos yeux, Mehdi transforme le patrimoine et l'histoire avec ses tours de magie. Entre poésie, humour et étonnement, vous ne resterez pas insensible à cette visite-spectacle créée sur mesure !
Contact : Bureau d'information touristique, 13 rue Carnot à Billom, tél. 04.73.68.39.85 – courriel : billomcommunaute.fr.

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook LE SEMEUR HEBDO

Billom - Bénédiction des cartables à Notre-Dame



À l'école primaire et maternelle Notre-Dame de Billom, les cartables des jeunes écoliers ont été bénis, manière symbolique de placer la rentrée sous le regard de Dieu.
Chaque classe a reçu une prière, une bougie et le dessin d'un pas. Ce dernier sera rempli des noms des élèves puis sera accroché à une banderole ornée du slogan de l'année : « Avec Jésus, vivons une année de joie ! » Les enfants avanceront les « pas » à chaque fête liturgique.

Estandeuil

La bibliothèque ouvre davantage ses portes aux habitants. Avec de nouveaux horaires d'ouverture et des nouveautés dédiées aux jeunes, la bibliothèque évolue pour mieux répondre aux envies et aux besoins de ses lecteurs. Elle sera désormais ouverte : le mercredi de 11h à 12h et le samedi de 18h à 19h. Cette nouvelle organisation doit permettre à chacun, enfants comme adultes, de trouver plus facilement un moment pour venir emprunter des livres, découvrir de nouvelles histoires.
– Des nouveautés pour les jeunes enfants (*Mortelle Adèle*, *Le journal d'un dégonflé*, etc.). Les tout-petits ne sont pas oubliés ! La bibliothèque enrichit son offre avec de nouveaux albums et livres adaptés aux petits, mais aussi de nouvelles propositions pour partager le plaisir de la lecture dès le plus jeune âge.
Un premier rendez-vous est proposé le 30 septembre : lecture à voix haute par Marion : « L'ogre, le loup, la petite fille et le gâteau ».
Une belle occasion de faire découvrir les livres aux plus petits dans un cadre ludique et chaleureux.
– La bibliothèque, un lieu pour toute la famille : les familles sont invitées à venir découvrir les nouveautés et à profiter pleinement de ce nouvel espace dédié aux premières découvertes de la lecture.

Saint-Maurice-ès-Allier - Le patrimoine des croix à l'honneur !

Dans le cadre des Journées du patrimoine, l'association *Autour du Clocher de Saint-Maurice-ès-Allier* a proposé une « Ronde des croix », complétée par une exposition et une projection vidéo (de la ronde) dans l'église.
La balade à la découverte des croix de chemin, installées sur la commune (avec deux circuits), a conquis les baladeurs, rehaussée par un panorama exceptionnel (malgré les dénivelés).
À l'église, l'exposition portait sur la découverte des croix de procession, reliquaires et autres, sur les photos des croix.
Chacun a trouvé son moment de détente à la découverte du patrimoine du village.
L'équipe a été heureuse de partager ce week-end avec les participants et annonce d'ores et déjà un nouvel événement le dimanche 8 novembre, où elle accueillera la *Chorale de Monton*, en l'église du village.



Bernadette et Roland accueillent le public – © J. P.



Croix de procession.

Saint-Julien-de-Coppel

« Télédome ». L'association vous invite à son assemblée générale le vendredi 2 octobre à 20h à la maison des associations de Saint-Julien-de-Coppel.
Elle organise le Téléthon les 4 et 5 décembre prochain. Toute personne souhaitant connaître l'association ou s'y investir est la bienvenue. Le pot de l'amitié clôturera cette soirée.
Rens. Dominique au 06.84.94.46.59, Valérie au 06.64.37.49.84 ou par mail à teledome63@gmail.com.



RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Sécurité - La Région Auvergne-Rhône-Alpes débloque 350 000 euros pour Riom

RIOM Le conseil régional accorde 350 000 euros à la cité Saint-Amable pour déployer de nouvelles caméras de vidéoprotection et moderniser son centre de surveillance. Fabrice Pannekoucke et Laurent Wauquiez l'ont annoncé mercredi 23 septembre lors de leur venue pour dresser le bilan de leur décennie d'action à la tête de la région.



Les élus ont été impressionnés par la précision des caméras de vidéoprotection de la Ville de Riom.

Depuis l'exigu centre de surveillance urbaine de la police municipale de Riom, un agent scrute les écrans.
En entrant le type et la couleur d'un véhicule et le jour et l'heure, il parvient à en retracer le trajet dans les rues de Riom. Derrière lui, les élus sont impressionnés, au premier rang desquels Fabrice Pannekoucke, président de la région Auvergne-Rhône-Alpes et Laurent Wauquiez, conseiller spécial. Ces derniers étaient en visite dans le Puy-de-Dôme pour leur tournée bilan de leur décennie à la tête de la Région. Ils ont fait ce saut par la cité Saint-Amable pour annoncer un soutien de 350 000 € à la Ville, en matière de sécurité.
La majeure partie de cette enveloppe financera l'achat de nouvelles caméras de vidéoprotection, pour un coût de 250 000 €.
Cent mille euros seront ensuite fléchés sur la modernisation du centre de surveillance urbaine. In fine, cet accompagnement pécuniaire de la Région est important pour Pierre Chassaing. « Mon ambition, c'est de tendre vers une ville forte et cela passe par la sécurité. Sans cette aide de la Région, nous ne pourrions pas aller aussi vite, aussi fort et aussi loin », abonde l'édile riomois.
Durant son mandat, il vise l'installation de 130 caméras et le recrutement de 18 policiers municipaux . De plus, le maire de Riom arme sa police municipale. La formation des agents est d'ailleurs en cours.
À côté, l'exécutif régional prévoit aussi un soutien pour l'équipement de la police municipale riomoise. « Nous allons aussi financer des boutons d'alerte pour les commerçants », ajoute Laurent Wauquiez.

Un accompagnement au long cours de la Région

Cette enveloppe régionale prolonge des investissements opérés par le passé. « Riom est l'exemple précis de l'efficacité des dispositifs et des actions de la Région », souligne le conseiller spécial. Et ce dernier de citer le dispositif « Gare sécurité renforcée ». « Il s'agissait d'installer 17 caméras de vidéoprotection autour de la gare de Riom », rappelle-t-il. Pour lui, ce dispositif porte ses fruits. « Les statistiques de délinquance montrent que c'est un endroit sûr. Les caméras ont un effet immédiat si c'est couplé avec des effectifs de policiers municipaux », estime-t-il. Illustration de ce qui est la préoccupation de Laurent Wauquiez, puis Fabrice Pannekoucke à la tête de la Région. Depuis 2016, la majorité régionale de droite a fait de la sécurité son cheval de bataille. « Au départ, nous l'avons impulsé dans nos champs de compétence comme les lycées ou les transports », pointe ce dernier. En pratique, c'est l'installation de portiques à l'entrée des lycées. C'est aussi le dispositif « Gare sécurité renforcée », prévoyant un déploiement de caméras de vidéoprotection et le renforcement des effectifs de la police ferroviaire.
« Maintenant, nous voulons aller chercher un continuum de sécurité. Entre le lycée et la gare, il y a l'espace public », poursuit le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

> *« En 2016, nous avons été les premiers à agir pour la sécurité*

Cela passe par le soutien financier qu'apporte l'institution aux communes. Depuis dix ans, la Région a investi environ 50 millions d'euros pour accompagner les communes d'Auvergne-Rhône-Alpes. Elles ont financé plus de 17 000 caméras, équipé plus de 1 100 policiers municipaux et installé plus de 1 300 boutons d'alerte chez les commerçants. « En 2016, nous avons été les premiers à agir pour la sécurité. L'opposition nous expliquait que ce n'était pas le rôle de la Région. Dix ans plus tard, les faits nous donnent raison. Nous avons été visionnaires », s'enorgueillit Laurent Wauquiez.

Kévin LE GOUGUEC

LA SANTÉ EN PRÉOCCUPATION

La santé est un autre satisfecit pour Laurent Wauquiez. « Nous avons soutenu des maisons de santé. Nous nous sommes mobilisés pour aider les urgences de l'hôpital de Riom et sauver le Dragon 63 », dresse-t-il comme bilan. Dernière action en date, la Région aurait obtenu l'installation d'un IRM à l'hôpital d'Ambert.

Paroisse Notre-Dame des Sources au Pays riomois

Horaire des messes. Samedi 26 septembre à 18h30 à Enval. Dimanche 27 à 9h30 à Volvic et 11h à Riom Saint-Amable (rassemblement des servants d'autel).

Rendez-vous. Vendredi 25 à 18h30, projection du film « Amazing Grâce », suivie d'un concert de gospel à 20h30 à l'église de Marsat ; à 18h30, veillée du Pape avec les jeunes en visio N.-D du Marthuret.
Samedi 26, de 9h à 12h, groupe musiciens et chanteurs, salle du Couriat ; à 15h, messe du Pape à Paris retransmise à N.-D du Marthuret.

Confessions. Chaque vendredi de 16h45 à 17h15 à l'église de Châtel ; chaque samedi de 9h30 à 11h à l'église Notre-Dame du Marthuret à Riom ou sur rendez-vous.

Chapelet. Chaque lundi à 15h30 dans la salle du Pré-Bas - Marthuret (hors vacances scolaires). Chaque mercredi à 18h à l'église de Volvic et au calvaire de Châtel. Chaque vendredi à 16h45 à l'église de Châtel.

Office des laudes. Du mardi au samedi à 7h45 à l'oratoire de la maison paroissiale. Quatre groupes de prière des mères se retrouvent sur notre paroisse : chaque lundi matin à 9h au presbytère de Châtel-Guyon ; chaque mercredi soir à 20h30 à l'église de Volvic (hors vacances scolaires) ; chaque vendredi matin à 9h à l'oratoire de la maison paroissiale (hors vacances scolaires) ; chaque lundi matin à 9h15, un groupe à domicile sur Riom et Enval. Contact au 06.32.59.99.38.

Accueil à la maison paroissiale. Du lundi au samedi matin, de 9h45 à 11h45 et mercredi de 14h à 16h30, vendredi de 16h à 18h30, 15, boulevard Desaix, 63200 Riom, tél. 04.73.67.10.23. Mail : coordination@ndsources.fr. Site Internet : www.notredamedessources.com.
Restons connectés : www.notredamedessources.com. Retrouvez tous les horaires et infos sur le calendrier disponible sur le site de la paroisse et l'appli O Clocher !

Chanat-la-Mouteyre

Kermesse des écoles. L'APE vous invite à fêter le début de l'année scolaire lors de la kermesse, qui se déroulera le vendredi 25 septembre à 18h à La Salesse. Le spectacle des enfants sera suivi d'un moment convivial avec buvette, restauration, jeux de kermesse et tombola. Une belle soirée festive en perspective.

Décès. Nous adressons nos très sincères condoléances à Jean-Marc et Edwige Rage, de Chanat, pour le décès de leur mère et belle-mère, Mme Jeanne Rage, survenu à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont été célébrées en l'église d'Aulnat le mardi 15 septembre.

Riom en bref

Agenda

▪ **Dimanche 27 septembre** à 15h au gymnase de l'Amitié : match Riom / Entente V.B.C. Rillieux, organisé par le Riom Volley-ball.

Au cinéma Arcadia cette semaine

« Avengers : Endgame extended » (3h06), « Fjord » (vo – 2h26), « Heart of the beast » (1h41), « La Bataille de Gaulle – partie 1 : L'Âge de fer » (2h40), « Aventuriales 2026 » (1h45 – vo), « Garance » (1h55), « Justin le Juste » (1h50), « La Bataille de Gaulle – partie 2 : J'écris ton nom » (2h37), « La derniere patiente » (1h20), « La Vie d'une femme » (1h38), « Les Contrebandiers » (1h52), « Les tontons flingueurs » (1h45), « La Frappe » (1h46), « Le nom de la rose » (2h11), « Les Petits Gourmands » (0h33), « Resident Evil » (int. -12 ans – 1h34), « Tad l'explorateur et la lampe magique » (1h35), « The Dog Stars » (1h59).
Les horaires sont disponibles sur Allociné et sur le site https://www.cinearcadia.fr/.

Aigueperse

Permanence des élus. Samedi 26 septembre, Luc Chaput, maire d'Aigueperse, en mairie de 10h à 12h.

Pharmacie de garde. Dimanche 27 septembre, pharmacie Martin à Combronde. Tél. 04.73.97.10.30 de 9h à 19h. Après ces horaires, contacter la Pharmacie Ducher, 1 place Delille à Clermont-Ferrand au 04.73.91.31.77.

Atelier danse médiévale. Dans le cadre de la Semaine bleue, le Clic proposera, le mercredi 7 octobre, aux personnes de plus de 60 ans, un atelier de danses médiévales. En partenariat avec les bénévoles de l'*Association Marie de Berry*, les participants seront accueillis à la Halle aux blés à 14h et seront invités à caroler et s'esbanoir (danser et se divertir) en s'initiant sous leur houlette à la farandole et au branle. Ambiance conviviale et intergénérationnelle garantie.

Saint-Genès-du-Retz

Séances de sophrologie. Dans le cadre des activités proposées et offertes par le Clic Plaine Limagne aux seniors à partir de 60 ans, des séances de sophrologie seront au calendrier. Ces séances proposeront des exercices d'interoception,de respiration consciente et de mobilisation corporelle, permettant de renforcer l'équilibre entre le corps et l'esprit. En offrant aux participants un véritable soutien physique, mental et émotionnel, la sophrologie leur permettra de mieux gérer le stress, l'anxiété et les tensions, tout en favorisant une meilleure qualité du sommeil et un état de bien-être général.
Séances animées par Véronique Pouzol de 9h à 10h30 à la salle polyvalente de la commune les vendredis 2, 9 et 16 octobre. Inscription obligatoire pour l'ensemble des séances auprès du Clic au 04.73.33.17.64 ou sur le site : www.clic-riom.fr/agenda.
Le nombre de places étant limité, les personnes inscrites s'engagent à venir et à avertir le Clic dans les meilleurs délais, en cas d'annulation exceptionnelle.

Paroisse Saint-Bénilde en Limagne

Messes. Samedi 26 septembre à 18h au Cheix-sur-Morge. **Dimanche 27** à 11h à Aigueperse et 18h à Thuret. **Samedi 3 octobre** à 18h à Sardon. **Dimanche 4** à 11h à Aigueperse et 18h à Thuret.

Inscriptions au catéchisme. – Pour l'éveil à la foi (3-7 ans) : rencontres pour les temps forts de l'année liturgique. Renseignements à la maison paroissiale ou auprès de Guillemette Verne guillemette.verne@gmail.com. – Pour les enfants en primaire : permanence le samedi matin de 10h à 12h toute l'année. Renseignements Mme Isabelle Bourdier, tél. 06.34.95.37.18 ou par mail : bourdier.isabelle@yahoo.fr. –
Pour l'aumônerie (à partir de la 6e) : renseignements à la paroisse ou auprès de Suzanne Basile à l'adresse : suzpebasile@gmail.com.

Informations. Accueil de la maison paroissiale d'Aigueperse : mardi de 16h30 à 18h, jeudi de 10h à 12h, samedi de 10h à 12h. Tél. 04.73.63.62.25 ; site Internet : www.paroissesaintbenilde.com. Pour s'inscrire à la newsletter, merci d'envoyer un mail à paroissesaintbenilde@gmail.com.

Chanat-la-Mouteyre - Matinée des associations



Un rendez-vous incontournable de la rentrée.

Les Chanatois ont été nombreux à participer à ce rendez-vous incontournable de la rentrée. Les associations étaient réunies pour présenter la diversité de leurs activités sportives, culturelles et de loisirs. Un grand merci à l'ensemble des associations, des bénévoles et des visiteurs qui ont contribué à faire de cette matinée un véritable succès. Rendez-vous l'année prochaine.

Paroisse Sainte-Anne de Montjuzet

Horaire des célébrations. Samedi 26 septembre, à 11h, baptême de Victoire à Durtol et à 18h30, messe à Chanat. Dimanche 27, messes à 9h30 à Nohanent et à 11h à Sainte-Thérèse.

Informations paroissiales. Jeudi 1er octobre de 20h à 22h, fête de sainte Thérèse. Soirée louange et intercession à l'église Sainte-Thérèse.
Rentrée diocésaine. Dimanche 4 octobre au Centre diocésain pour les parents avec leurs enfants et/ou leurs ados. Accueil à 9h30 : chants, ateliers pour tous les âges, messe à 14h à l'église de Montferrand. Chacun apporte son pique-nique.

Aigueperse - La brigade a accueilli deux nouveaux gendarmes

Depuis le 1er août, deux nouvelles recrues ont rejoint la brigade d'Aigueperse : l'adjudant-chef João Vieira, qui prend le poste de commandement, et sa conjointe, l'adjudant Mathilde Renard. « Native de la région clermontoise, mes parents étaient militaires tous les deux dans l'armée de terre et c'est tout naturellement que je me dirigeais vers cette voie professionnelle. Conseillée par ma maman qui m'a donné les pour et les contre de ce choix de carrière, elle m'a plutôt orientée vers la gendarmerie et les douanes. De ce fait j'ai passé les concours mais déjà à cette époque ce qui m'attirait le plus, c'était de devenir gendarme, » se souvient l'adjudant Mathilde Renard.
Le côté enquête l'a séduite, mais aussi l'ambiance familiale, la rigueur, la cohésion et le respect mutuel.
Réserviste de 2013 à 2015, elle a gravi les échelons : OPJ, chef, maréchal des logis chef, puis adjudant. « Mais aimant avant tout être sur le terrain et au plus près de mes concitoyens, je ne viserais pas de devenir officier, car avoir le privilège d'être sur le terrain est réservé aux sous-officiers, » précise l'adjudant Renard.
« Natif de Clermont-Ferrand, même si j'ai travaillé durant dix ans dans le civil dans le secteur de l'agro-alimentaire, j'ai toujours voulu être gendarme. Je côtoyais beaucoup d'amis gendarmes, le côté humain du métier et les nouvelles expériences que cela me permettrait d'acquérir m'ont poussé à sauter le pas et finalement, j'ai fini par réaliser mon rêve en passant les concours de sous-officier. De nos jours, pour beaucoup de jeunes, devenir gendarme c'est la promesse d'un emploi assuré. À mon époque on faisait ce métier par choix de carrière, aujourd'hui beaucoup de jeunes le choisissent car ils n'ont plus le choix et deviennent gendarme avant tout pour avoir une activité professionnelle, » dévoile João Vieira.
Gendarme sous contrat durant quatre ans, puis de carrière, il est devenu gendarme mobile durant neuf ans. Pour monter en grade ou être affecté en outre-mer, des évaluations physiques, juridiques et professionnelles ont lieu tous les deux ans.
C'est en 2015 que les deux gendarmes se sont rencontrés à Clermont-Ferrand. « Depuis, on s'est toujours suivis et on a toujours pu travailler en couple dans la même unité, mais rarement sur les mêmes interventions, » explique Mathilde Renard. Leur fils Rafaël, aujourd'hui âgé de neuf ans, a fait sa rentrée à l'école d'Aigueperse. « Pour un couple de gendarmes la vie de famille c'est un peu plus compliqué, mais il suffit de bien s'organiser. Même si nous n'avons pas nos jours de repos en même temps, nous avons tout de même nos jours de congés à la même période, » précise João Vieira. Durant sa période de gendarme mobile, l'adjudant-chef João Vieira a été en mission deux fois en Guyane, mais également en Martinique, en Guadeloupe, à la Réunion, en Nouvelle-Calédonie, à Tahiti, au Kosovo et en Corse à Saint-Florent.
Avec son épouse et leur fils, il est reparti en Guyane. « Si João ne me l'avait pas proposé, je n'aurais jamais songé y partir en mission seule avant notre rencontre. Cela a été magique pour nous et notre fils, car nous étions à Saint Laurent du Maroni à la limite du Surinam, une région en immersion totale avec la faune et la flore et la population qui parle le Bushinengue. La possibilité de découvrir de nouvelles facettes de notre métier était un plus, » dévoile Mathilde Renard.
« Côté personnel, nous nous sommes enrichis à travers nos échanges avec les Guyanais. La chance de vivre et travailler dans une région en promiscuité avec des animaux sauvages (singes, aras, oiseaux) et la beauté de la nature environnante ont été un plus. On traitait les affaires de vols à main armé, violences avec armes, drogues et beaucoup de viols hélas. Professionnellement on a abordé des cas sensibles qu'on abordera peut-être jamais en métropole, » renchérit l'adjudant-chef João Vieira.
Mutés en gestion de couple, les deux gendarmes ont d'abord, une fois de retour en métropole, été affectés à Saint-Rémy-sur-Durolle, puis à Aigueperse où ce sera le tout premier poste de commandement pour l'adjudant-chef João Vieira. « Tout comme pour mon épouse, le terrain est l'une de mes priorités mais nous désirons surtout avant tout être au plus proches de nos concitoyens, » conclut le militaire.



L'Adjudant -Chef João Vieira et l'adjudant Mathilde Renard – © M. M.

Maïté MICHEL (CLP)

Effiat

Exposition. « Les Lavandières », à la bibliothèque, 1er étage de la mairie (horaires d'ouverture).

Bienvenue. Nous sommes heureux d'accueillir Mme Ferrandon et M. Madier, qui viennent de Gannat. Ils ont acquis la propriété Charbonnel, rue des Godimiaux à Denone, et la remettent en état. Bon courage.
Nous saluons également M. Girault, qui vient de Vic-le-Comte. Il a acquis, voici quelque temps, la propriété Aucon, rue Antoine-Coiffier.

Thuret

Permanence des élus. La prochaine permanence des élus aura lieu le samedi 26 septembre de 9h à 11h. Par créneau de 30 minutes des élus de la commune se rendront disponibles pour répondre aux questions de leurs administrés. Pour éviter une potentielle attente les personnes intéressées auront la possibilité de réserver leur créneau. Pour cela il leur suffira de d'écrire un mail à la mairie en indiquant leurs noms et prénoms ainsi que la raison de leur venue et ce pour préparer au mieux leur rendez-vous.

Atelier stretching-Pilates. Dans le cadre des activités proposées et offertes par le Clic Plaine Limagne aux seniors à partir de 60 ans, un atelier stretching-Pilates sera proposé à la salle les Treilles. Le stretching est une gymnastique douce qui consiste à réaliser des exercices d'étirements musculaires dans le but d'améliorer les petites raideurs et faciliter le mouvement. Le Pilates permet de renforcer délicatement les muscles profonds responsables de la posture et de la mobilité. Lier ces deux types d'exercices à des exercices de respiration, permet de redonner du tonus à son organisme tout en obtenant une détente profonde.
Séances animées par Ève Hanus. Les séances auront lieu les lundis 2, 9 et 16 septembre de 11h à 12h30. Inscription obligatoire pour l'ensemble des séances auprès du Clic au 04.73.33.17.64 ou sur le site www.clic-riom.fr/agenda.
Le nombre de places étant limité, les personnes inscrites s'engagent à venir et à avertir le Clic dans les meilleurs délais, en cas d'annulation exceptionnelle.

Yssac-la-Tourette - Très beau succès pour le concert de Julien Perrin

C'est dans une église comble que Julien Perrin a donné son dernier concert de la saison à Yssac-la-Tourette.
Devant un public venu nombreux et tout acquis à sa musique, le trompettiste, qui joue du cornet à pistons, a offert une prestation de très grande qualité, largement saluée par les spectateurs.
Il s'agissait d'une première pour l'église du village, qui accueillait pour la première fois un concert.
L'association de sauvegarde du patrimoine, présidée par Philippe Eymin, en collaboration avec la municipalité, peut se féliciter d'avoir pris cette initiative. Au vu du succès rencontré, nul doute que l'expérience sera renouvelée !





Saint-Myon - Vendange de la vigne communale



Alors que dans nos villages la vigne se meurt, la nôtre essaie de résister. Aussi ce samedi 12 septembre le comité des fêtes avait-il invité les bénévoles de tous âges à venir au Sener. Et ils étaient nombreux à avoir répondu favorablement à l'invitation. Ils ont d'abord vu à quoi correspondaient les cépages puis se sont mis au travail. Certes il y eut la sécheresse et les oiseaux, mais on s'en est assez bien tiré. Ensuite on a pressé, filtré et distribué. Quel plaisir que de déguster ce fruit du travail. C'est par un goûter commun que s'est terminé ce moment convivial. Alors faut-il être optimiste ou pessimiste ? L'avenir nous le dira. PS : l'assemblée générale du comité des fêtes aura lieu le samedi 26 septembre, à 11h, à la salle polyvalente. La porte est ouverte à tous, adhérents comme non-adhérents, venez nombreux !



Ennezat

Saint-Michel. Samedi 26 septembre se déroulera la traditionnelle fête de la Saint-Michel, place du Foirail et des Marronniers, avec ses divers stands et ses animations. Présence de snack et de buvette.

Afterwork de l'amicale des sapeurs-pompiers. L'amicale des sapeurs-pompiers organise un afterwork samedi 26 septembre au parking du stade Paul-Mosnier. Concert à partir de 20h30 avec le groupe *Mute* et feu d'artifice à partir de 23h. Buvette sur place.

Cyclisme. Championnat de France cycliste de la gendarmerie nationale, du 25 au 26 septembre.

« Ennezat, une histoire vue du ciel » : 80 ans de transformations d'un village et de ses paysages (1946-2026). Fidèle à ses objectifs, l'association *Ennezat Mémoire et Patrimoine* vous propose de découvrir l'histoire récente d'Ennezat à partir de photos aériennes de l'Institut géographique national et d'images satellitaires récentes couvrant le territoire d'Ennezat. Ces photos témoignent des transformations de la ville et de ses paysages sur une période de 80 ans, entre 1946 et 2026. En 1946, l'extension de la ville est très similaire à celle du cadastre Napoléon de 1814, avec deux villes juxtaposées : Ennezat le Chastel et Ennezat Villeneuve, séparées par un espace non bâti. Elle garde l'empreinte de son passé médiéval. Au fil du temps, de nombreux lotissements viennent s'ajouter à la périphérie du centre historique de la ville dont la population passe en 80 ans de 777 habitants à 2 700. Prenez le temps de regarder en détail chaque photo. Elle vous raconte l'histoire de votre pays.

Paroisse Saint-Michel en Limagne Noire

Messes. Samedi 26 septembre, à 18h30 à Enval. **Dimanche 27**, à 10h30 à Saint-Beauzire, messe pour Anne-Marie Desseux (obsèques le 11 septembre) ; à 18h, messe à Thuret. **Mardi 29** à 18h, messe à Ennezat pour fêter saint Michel, patron de notre paroisse. **Vendredi 2 octobre** à 18h à la chapelle Saint-Joseph à Saint-Beauzire.

Baptême. Samedi 26 septembre à 11h à Varennes-sur-Morge, baptême de Lise Galabrun-Defeme.

Liturgie. Mardi 29 à 18h30 à la maison paroissiale, rencontre pour les lectures dominicales.

Prière. Jeudi 1er octobre à 18h à la chapelle Saint-Joseph à Saint-Beauzire, prière pour les défunts avec chapelet médité pour la fête de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.

EAP. Mardi 29 à 20h15 à la maison paroissiale, réunion de l'EAP.

Visite du pape Léon XIV. Retransmissions sur écran dans l'église Notre-Dame du Marthuret à Riom, le vendredi 25 septembre dès 18h30 pour la veillée du pape Léon XIV et samedi 26 lors de la messe à 15h.

Informations. La maison paroissiale vous accueille, les mercredis de 10h à 12h et de 15h à 18h et les vendredis de 15h à 18h ou sur rendez-vous. Maison paroissiale, 2 rue des Bordets à Ennezat, tél. 04.73.63.80.30 - mail : paroisse.st-michel63@wanadoo.fr. Site : https://paroissesaintmichelenlimagnenoire.fr.

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Instagram @LESEMEURHEBDO

Ennezat - Inauguration au LEAP



De g. à d. au premier rang : Clotilde Giraud, Évelyne Vaugien, au second plan, Fabrice Magnet, Herve Barrès, le vicaire général Jean-Marc Couhert, Laurent Grimault et le Père Yesuraja Innaci – © Maurice Rabourdin.

Le 18 septembre se tenait l'inauguration de l'extension du bâtiment « classes » du LEAP d'Ennezat, en présence d'Évelyne Vaugien, conseillère régionale représentant Fabrice Pannekoucke, président du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, du Père Jean-Marc Couhert, représentant Mgr François Kalist, archevêque de Clermont, Fabrice Magnet, maire d'Ennezat et conseiller départemental, d'Hervé Barres, délégué régional du CNEAP AuRA, de Pierre Germain, directeur diocésain de l'Enseignement catholique 63, du Père Yesuraja Innaci, curé de la paroisse, des personnels, parents, élèves et amis partenaires du lycée d'enseignement agricole privé d'Ennezat.
Après la visite des nouveaux locaux : CDI, foyer des élèves, salle de dédoublement, salle des professeurs, salle de repos, Clotilde Giraud, présidente de l'*Association de gestion*, a rappelé l'histoire de ce bâtiment, souligné la croissance de plus de 40 % des effectifs depuis 2020 (193 apprenants à cette rentrée), mais surtout remercié la Région AuRA pour son soutien financier depuis la fusion des régions en 2016.
Ce projet, d'un montant de 548 000 €, a bénéficié d'une aide de 222 651 € pour le lycée et de 35 811 € au titre de l'apprentissage.
Laurent Grimault, directeur, a quant à lui rappelé quelques éléments des projets de l'établissement à horizon 2030, sur les projets d'ouverture de classes, et les investissements envisagés : doublage par l'extérieur et isolation du pôle CAP AEPE, changement des menuiseries extérieures du bâtiment des classes et un nouvel internat en 2029.
Le LEAP d'Ennezat est aujourd'hui plus qu'un établissement scolaire en services aux personnes. C'est un lieu de formation, d'éducation, d'engagement et d'espérance.



Visite d'une classe.



Lors des discours.

Saint-Beauzire - Les bénévoles de la « Ligue contre le cancer » ne chôment pas

Après avoir participé à la randonnée contre le cancer de l'antenne d'Ennezat, au forum des associations de Saint-Beauzire, les bénévoles planchent sur l'organisation de leur super-loto caritatif au profit de la Ligue.
Rendez-vous, dimanche 27 septembre à partir de 14h30, salle des fêtes (ouverture des portes 13h30 pour l'achat des cartons). Vous pourrez gagner de nombreux lots et particulièrement des bons d'achat de 30 € à 500 €.
Une tombola avec plusieurs lots sera proposée. Pour une pause gourmande, vous trouverez buffet, buvette, pâtisseries.
Les bénéfices seront intégralement reversés à la *Ligue contre le cancer* pour financer la recherche médicale, accompagner les personnes touchées par la maladie, renforcer ses actions de prévention…
Venez tenter votre chance et partager un après-midi convivial placé sous le signe de la solidarité en famille ou entre amis !
Dimanche 15 novembre à 14h30, salle des fêtes, la *Troupe des Charmeix* de Vitrac terminera cette année solidaire avec « Les Chapardeurs », une comédie de François Scharre.



Entraigues

Brocante vide-greniers. Rendez-vous dimanche 4 octobre de 7h à 17h, à côté de la salle des Saussaies. Tarif : 4 € les 5 ètres. Réservation d'emplacement au 06.52.29.43.39. Buvette et petite restauration sur place. Organisé par *Amitié-Rencontres*.

Randan - Vente caritative au profit des orphelins de Madagascar

Les bénévoles de l'association *Les enfants de la Grande Ile* proposent au public leur traditionnelle exposition d'arts malgaches, samedi 26 et dimanche 27 septembre à la salle paroissiale Saint-Jean, impasse Gaschon, de 10h à 18h, au profit des élèves malgaches parrainés par l'association.
Sur les étals : sculptures en bois, broderies et différents articles fabriqués à Madagascar (entrée libre). La vente des articles malgaches et les dons, qui sont déductibles des impôts, sont entièrement reversés au profit des enfants.
Actuellement, l'association parraine sept écoles avec 3 952 élèves, sept cantines qui offrent un repas à 798 élèves issus de familles pauvres et des enfants de la rue. Souvent, c'est leur unique repas de la journée. Ses bénévoles mènent des projets comme acheter du lait en poudre pour les bébés, dont les mamans sont mortes en couche, l'achat de médicaments pour les dispensaires (une boîte d'antibiotiques représente la moitié du salaire mensuel d'un enseignant), effectuent de petites restaurations des écoles, etc. Les besoins sont très importants et ils sont obligés de refuser des aides par manque de moyens. Pour plus de renseignements, les personnes intéressées peuvent aller visiter leur site sur www.les.enfants.de.la.grande.ile.fr. Contact au 04.70.59.04.68 ou au 06.78.14.27.42.



Quelques objets artisanaux malgaches – © M. M.

M. M. (CLP)

Randan - Quand Eloy Orzaiz fait chanter les pianos du Domaine royal

C'est dans la chapelle du Domaine royal de Randan que se sont retrouvés de nombreux mélomanes à l'invite de l'association riomoise organisatrice du rendez-vous « Piano à Riom », ce samedi à l'occasion du concert donné par la pianofortiste Eloy Orzaiz.
Avoir le bonheur d'entendre chanter ces vénérables instruments associé au plaisir d'écouter un virtuose a régalé toute l'assistance. Sous les doigts du musicien sur les noires et blanches du piano Pleyel de 1831, se sont envolées les notes des œuvres de Chopin et Hummel gratifiant l'assistance de son talent d'interprétation. Le musicien historien pédagogue a ensuite caressé les touches du piano Roller et Blanchet de 1845 en offrant une interprétation magistrale des pièces pour piano et impromptus de Georges Onslow et Franz Schubert pour le plus grand plaisir du public.
Un moment magique où la musique a suggéré aux spectateurs que les instruments pouvaient eux aussi avoir une âme du moment qu'un artiste de renom les fasse chanter de temps en temps. Un moment magique qui a toujours autant de succès.



Mélodies d'hier au Domaine royal – © Maïté Michel (CLP).

Saint-Beauzire

Décès. – Le 9 septembre ont eu lieu, au crématorium de Clermont-Ferrand, les obsèques de Mme Chantal Goubely née Bonnet, décédée à l'âge de 67 ans, suivies de l'inhumation de l'urne au cimetière de Saint-Beauzire. À ses enfants, ses petits-enfants, sa maman et toute la famille, nous présentons nos sincères condoléances.
– Le 11, ont été célébrées en notre église les obsèques de Mme Anne-Marie Desseux née Defalvard, décédée dans sa 94e année, suivies d'un recueillement au crématorium de Crouël et de l'inhumation de l'urne au cimetière de Saint-Beauzire. À son époux, ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants nous présentons nos sincères condoléances.
– Le 15, ont été célébrées en notre église les obsèques de M. Joao Manuel Pires, décédé à l'âge de 75 ans, suivies de l'inhumation à Seixas au Portugal. À son épouse, ses enfants, ses petits-fils et toute la famille nous présentons nos sincères condoléances.

Mariage. Le 19 septembre, a été célébré en notre église, le mariage de Justine Terrasse et Pierre Lemé. Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux et toutes nos félicitations aux parents.

En paroisse. Dimanche 27 septembre, messe en notre église à 10h30. Jeudi 1er octobre, fête de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, temps de prière à 18h à la chapelle Saint-Joseph. Vendredi 2, messe du premier vendredi du mois à 18h à la chapelle Saint-Joseph suivie de l'adoration du saint sacrement. Samedi 3, chapelet médité pour les défunts à 18h à la chapelle Saint-Joseph.

Surat

Conseil municipal. Il s'est réuni le 11 septembre dans la salle de la mairie. Les décisions suivantes ont été prises : Mme le maire est autorisée à signer une convention avec la DGFIP portant sur la fiscalisation des valeurs locatives sur les propriétés bâties, concernant la mise à jour des éléments de confort non pris en compte dans les bâtiments anciens rénovés.
Le conseil a ensuite délibéré sur ses représentants à la commission d'évaluation des charges transférées entre RLV et la commune : Christine Duval, titulaire, et Lionel Tixier, suppléant.
Le renouvellement de l'adhésion au groupement d'achat proposé par RLV sur les produits d'entretien a été acté.
Une climatisation va être installée dans la salle de classe n'en possédant pas encore, ainsi que dans le secrétariat de mairie avec une aide de RLV via les fonds de concours dont la campagne se termine.
Le trou formé dans la chaussée rue de l'Enfer a été étudié, étant donné qu'il n y a pas de galerie en cours d'effondrement, il va être rebouché.
Le chauffage du foyer rural va être changé cet automne, ce seront des panneaux radiants dans la salle et le bar.

Football. Le 20 septembre, le public est venu nombreux au stade de Surat pour assister aux matches de l'Entente Champeyroux/Surat/Les Martres. L'équipe 2 recevait l'équipe de Ris US, les locaux s'imposaient 3 buts à 1, l'équipe 1 face à l'équipe de Puy de Mur FC 2 a gagné 1 à 0, malgré une nette domination en début de partie, la fin de match fut difficile.
Dimanche 27 septembre, les deux équipes se rendront à Arconsat.

Randan - 30 bougies pour la route des Pralines

L'association des *Tacots Randannais* organise, ce dimanche 27 septembre, la 30e édition de « La Route des pralines ». Une balade gourmande orchestrée par des bénévoles passionnés. Les connaisseurs auront le plaisir d'admirer ces petits bijoux tous chromes dehors à l'occasion des pauses et lors de leur passage dans les communes traversées, tout en partageant un moment de convivialité avec ces passionnés. Les belles de l'asphalte se feront admirer avant leur départ sur le parking de la salle des sports dès 8h (à la sortie de la ville sur la route de Saint-Yorre) pendant que les organisateurs prendront les dernières inscriptions, procéderont à la remise des plaques et serviront le petit déjeuner.
La manifestation est ouverte à tous les véhicules (autos, motos, véhicules utilitaires et militaires) de plus de 30 ans (sauf véhicules d'exception avec l'accord des organisateurs). Les participants s'engageront, de par leur inscription, à être titulaires du permis de conduire et à ce que leur véhicule soit assuré. Pour marquer cet anniversaire, l'inscription, exceptionnellement portée à 30 €, permettra aux engagés de participer au tirage de la tombola (ouvert à tous sauf aux membres des *Tacots Randannais*) et de gagner une Citroën Visa 14 TRS de 1985 (roulante, en bon état et passée au contrôle technique).
Les belles prendront le départ à 9h15 avec un arrêt dans la matinée à Lalizolle (03) où les participants seront invités à déguster les fameuses brioches aux pralines. À midi, après un vin d'honneur, les pilotes pique-niqueront au plan d'eau de Saint-Éloy-les-Mines. Les stars de la journée resteront sur place une partie de l'après-midi pour le plus grand plaisir des amateurs du genre. Après un parcours d'environ 120 km, la journée se terminera par la remise des prix et des récompenses. Pour ceux qui seront toujours présents, il sera procédé au tirage au sort de la Visa.
Une journée festive à souhait où, avec la praline en copilote, les carrosseries rutilantes ronronneront de bonheur sur les routes du Puy-de-Dôme et de l'Allier.



Quelques-unes de ces fameuses stars de l'asphalte – © M. M.

M. M. (CLP)

Randan

Permanence de l'ONACVG. L'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre vient en aide à ses ressortissants depuis plus de 100 ans, au titre de la politique de solidarité initiée par le ministère des Armées. Afin d'accueillir les ressortissants randanais, les aider et les informer l'ONACVG les recevra à l'occasion d'une permanence qui se déroulera dans les locaux de France Services le mercredi 7 octobre de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Randan - Le comité des fêtes « Randan Festivités » sur les rails

Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'invitation de Céline Drijard et de Coralie Claitte, toutes deux coprésidentes du tout nouveau comité des fêtes *Randan Festivités*, à l'occasion d'une réunion d'information dans la salle de l'Ancien Marché, en présence de l'adjoint au maire Frédéric Demessine et de la conseillère municipale Maud Levrat. Après avoir remercié toutes les personnes présentes, les deux jeunes femmes ont pris la parole à tour de rôle afin de présenter le tout nouveau comité de fêtes.
« L'ancien comité des fêtes de Randan avait été dissous le 28 septembre 2018. Il ne s'agit donc pas aujourd'hui de reprendre simplement l'ancien comité là où il s'était arrêté. Il s'agit véritablement d'une recréation, rendue possible par le biais de l'association *Randan Festivités*, qui évolue aujourd'hui pour devenir : le comité des fêtes *Randan Festivités*. Et si nous avons fait ce choix, ce n'est pas simplement pour changer un nom sur un morceau de papier. Cette décision est née d'une envie commune : rassembler plutôt que diviser, unir nos forces et repartir ensemble dans un même élan de renouveau pour Randan », a précisé la coprésidente Céline Drijard. Avant de poursuivre cette réunion, Céline Drijard a dévoilé les membres constituant le bureau de l'association : Coralie Claitte, présidente ; Céline Drijard, coprésidente ; Thierry Baillargeat, vice-président ; Marine Girard, trésorière ; Marc Benbourmane, trésorier adjoint ; Brigitte Robert, secrétaire ; et Audrey Basmaison, secrétaire adjointe.



Coralie Claitte, l'adjoint au maire Frédéric Demessine et Céline Drijard.

Des bénévoles, des bras et des idées pour faire bouger Randan

Après cette présentation, les deux Randannaises sont entrées dans le vif du sujet et ont expliqué qu'elles avaient des idées, de l'envie mais qu'il leur manquait des bras et qu'elles sont à la recherche de bénévoles. Pas pour signer pour dix ans, ni pour assister à toutes les réunions ou pour être présents à toutes les manifestations. Plus ils seront nombreux, moins elles demanderont à chacun. Chacun vient quand il peut, fait ce qu'il sait faire ou ce qu'il a envie de faire. Et surtout, chacun doit y prendre plaisir. Elles ont expliqué les modalités et les tarifs pour devenir bénévoles, bienfaiteurs ou adhérents de l'association. Puis elles ont invité les personnes à apporter leurs idées car selon elles les bonnes idées ne viennent pas forcément uniquement du bureau. Ce comité, elles veulent qu'il vive avec les habitants de Randan.Elles ont ensuite présenté les rendez-vous qui ont déjà été fixés, à savoir un marché nocturne, le 3 octobre, au cours duquel elles auront le plaisir d'accueillir l'association *Les Petits Cœurs Menatois*, qui agit auprès des enfants malades ou en situation de handicap et de leurs familles. Le 6 mars 2027, élection des Miss ; le 5 juin, bal pour clore en beauté la journée de l'agriculture. Les 10 et 11 juillet, salon des arts et de la poésie en partenariat avec *Plumes Gauloises Éditions*. Le 14 juillet place à un intervillages où il faudra défendre les couleurs de Randan. Ce challenge sera ouvert à toutes les communes des alentours qui auront constitué une équipe et voudront se prendre au jeu et relever le défi. Le 4 septembre, ce sera le comité des fêtes *Randan Festivités* qui orchestrera le forum des associations et le 5 septembre, la brocante et la fête patronale. « Notre ambition est finalement assez simple : nous voulons faire bouger Randan. Nous voulons retrouver des moments où les enfants s'amusent, où les parents discutent, où nos aînés retrouvent des connaissances, où les associations travaillent ensemble et où, pendant quelques heures, tout un village se retrouve. Nous ne réussirons certainement pas tout du premier coup. Nous ferons sûrement quelques erreurs et nous aurons des imprévus. Mais ce n'est pas grave, car si nous nous entraidons et si nous gardons cette envie de faire les choses ensemble, alors nous pourrons créer de très beaux moments à Randan », ont-elles conclu avant d'inviter toutes les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.



Les présidents d'associations présents et les membres du comité des fêtes – © M. M.

Maïté MICHEL (CLP)

Mons - Repas dansant caritatif

Chaque année, les bénévoles du Foyer d'animation et d'éducation populaire de Mons retroussent leurs manches au profit de d'une cause qui leur tient à cœur, récolter des fonds en faveur de la *Ligue contre le cancer* et du service cardiologie de l'hôpital Jacques-Lacarin de Vichy.
Ainsi, le premier dimanche d'octobre ils proposent un repas dansant et invitent tous les amoureux du piano à bretelles le dimanche 4 octobre à la salle Jean-Chaux dès 12h30. Ce sera *Mélodi'Z* et sa chanteuse Chantal, qui seront aux manettes de l'animation musicale. Tarifs : repas et bal 32 €, entrée au bal dès 15h : 10 €. Devant le succès des éditions précédentes il est impératif de réserver avant le mardi 29 septembre au 04.70.41.57.06.



Les artistes de « Melody'S » dans les studios de Variance FM – © Maïté Michel (CLP).

Luzillat

Bus des Montagnes. Mardi 6 octobre, il reprend du service pour vous transporter au Sommet de l'élevage. Tarif : 3 € par personne. Renseignements et réservations au 04.73.86.89.80. Départ : 7h d'Aigueperse et de Randan, 7h20 de Maringues.

Pôle Ado de Plaine Limagne. Activités durant les vacances pour les 11/17 ans : du 19 au 23 octobre, le sport se découvre autrement à l'école de Luzillat ; du 26 au 30 octobre, atelier de cuisine dans la cuisine de l'école de Luzillat. Également, séjour du 26 au 30 octobre au gîte « Les hautes pierres au Mont-Dore.
Pour ces activités : la limite est de 24 places. Renseignements et réservations au 07.87.47.51.35. Pour permettre aux ados d'accéder à ces activités un bus sera mis en place.

Une première à Luzillat. Un marché nocturne le 26 septembre de 18h à 22h sur la place de la mairie, avec une quarantaine d'exposants. Sur place, de quoi se restaurer et boire un verre ! Une bonne soirée en famille.

Paroisse Saint-Nicolas sur Dore Allier

Messes. Samedi 26 septembre à 18h à Saint-André-le-Coq. Dimanche 27 à 9h30 à Randan. Lundi 28 à 10h à Maringues.

Catéchisme. Samedi 26 à 10h, célébration de rentrée à Randan.

Autre rencontre. Samedi 26 et dimanche 27 de 10h à 18h, vente d'artisanat malgache à la salle Saint-Jean de Randan

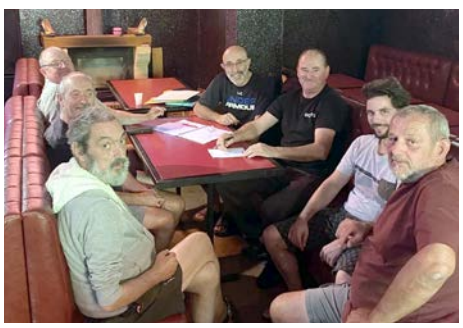
Permanence d'accueil. Les lundi de 10h30 à 12h et samedi de 10h à 12h au presbytère de Maringues, 24 boulevard du Chéry. Site Internet : www.saintnicolasdoreallier.fr. E-mail : paroisse-saint-nicolas@orange.fr. Tél. 04.73.68.71.33.

Saint-Denis-Combarnazat

Recensement des habitations touchées par la sécheresse 2026. La commune souhaitant recenser les habitations ayant subi des dommages susceptibles d'être liés à la sécheresse et au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux, l'équipe municipale invite ses administrés à lui soumettre leurs demandes. Si ils ont constaté récemment sur leur habitation l'apparition de fissures sur les murs ou façades, l'aggravation de fissures existantes, des déformations ou mouvements du bâtiment, des difficultés nouvelles d'ouverture ou de fermeture des portes et fenêtres, ou tout autre désordre pouvant être lié à un mouvement du sol, ils sont invités à se signaler auprès de la mairie. Ils se devront de transmettre leurs noms et prénoms, l'adresse du bien concerné, leurs coordonnées (téléphone et/ou adresse mail) et une courte description des dommages constatés et si possible, la date ou période d'apparition des désordres. Quelques photographies des fissures ou dommages constatés seront les bienvenues.
Ce recensement permettra à la commune d'évaluer les dommages constatés sur son territoire et d'engager, le cas échéant, une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse auprès des services de l'État.
Important : le signalement auprès de la mairie ne remplace pas les démarches à effectuer auprès de sa compagnie d'assurance.

Saint-Clément-de-Régnat - Marche gourmande des pêcheurs

Les bénévoles de l'association des pêcheurs *La Truite du Buron* invitent les passionnés de marche à pied à leur marche gourmande, le samedi 3 octobre. Au programme : trois parcours de 6 km à 4 € par personne, 11 km à 5 € par personne, 16 km à 5 € par personne. Un ravitaillement sera offert sur les parcours de 11 et 16 km et les VTT seront autorisés. Les départs se feront devant la salle des fêtes où les inscriptions auront lieu à 8h30, ainsi que les départs des 6, 11 et 16 km. Fin des inscriptions à 11h.
La marche sera gratuite pour les enfants de moins de 12 ans, ces derniers devant être accompagnés d'un adulte. Après l'effort viendra le moment du réconfort avec le repas sur place composé d'une entrée, de joue de porc et de gratin de pommes de terre, fromage, dessert et café au tarif de 20 € pour les adultes et 10 € pour les enfants de moins de 12 ans. Possibilité de version à emporter. Réservations vivement conseillées au 06.84.67.72.61.



Les membres du bureau de « l'Amicale de la Truite du Buron » – © Amicale.

M. M. (CLP)

Saint-Sylvestre-Pragoulin - La rock'n' roll attitude en faveur des écoliers

Des idées pour financer l'apprentissage des écoliers de la commune, les bénévoles de l'*Apep* (*Association des parents d'élèves pragoulinois*) et l'équipe enseignante n'en manquent pas. Devant le succès de la première édition de leur soirée rock en 2024, ce samedi 26 septembre à partir de 18h30 à la salle des sports, ils donnent rendez-vous aux amateurs de cette musique festive qui rassemble toutes les générations. Au programme de cette soirée, qui débutera dès 18h30, trois groupes locaux se succèderont sur la scène de la salle des sports : *Spartak*, *Hypermuse* et *Ambre*. Pour se mettre en jambe, ce sont les *Spartak* qui joueront les premières notes de la soirée.

Biberonnés au rock, les cinq Auvergnats, tous issus de la scène vichyssoise (*Hypernormal*, *MoFo*, *Dj Ganryu*) ont décidé d'unir leurs talents respectifs pour former le groupe *Spartak* le 1er juin 2018 à l'Animal's Pub à Vichy. Depuis, ils font chauffer leurs guitares, accompagnés des platines de leur DJ afin de partager avec leur public une bonne dose de rock survitaminé. Leur kif : faire vibrer leurs fans au gré de leur rock sans filtre, bourré de riffs qui claquent et de good vibes qui les bougent. Des covers récentes, une énergie débordante, un live généreux. *Les Spartak* vous embarquent dès les premières notes et on ne lâche plus rien, âmes sensibles s'abstenir.

Après cette mise en bouche rock, place à l'hommage musical à *Muse* du quatuor vichyssois d'*Hyper Muse*. Muse, c'est ce groupe de rock métal britannique, composé du trio de Matthew Bellamy, Christopher Wolstenholme et Dominic Howard qui s'est imposé sur les scènes mondiales de 1994 à nos jours avec dix albums studios à leur actif, dont le dernier en date sorti en 2025. Cette fois-ci, le public sera invité à plonger dans l'univers électrisant des



Le rock des musiciens d'« Ambre » ne bricole pas – © « Ambre »



Les quatre musiciens d'« Hyper Muse » et leur ingénieure du son – © « Hyper Muse ».

musiciens d'*Hyper Muse* qui partageront leur passion débordante pour la musique de *Muse* auquel ils rendent hommage tout en insufflant une énergie nouvelle à chacune de leurs performances scéniques. Leur présence sur scène est une expérience immersive qui transporte le public dans un voyage sonore inoubliable, mêlant puissance, émotion et virtuosité.

Pour clore en beauté cette soirée, dont les bénéfices sont destinés aux écoliers pragoulinois, place à la poésie du duo innovant slam et rock'n' roll comme on n'en a jamais entendu avec *Ambre*. Ses musiciens proposent une musique puissante, qui pousse son public vers ses derniers retranchements pour le forcer à réagir et avancer. Les amateurs de multiples univers y trouveront leur compte lors de leur prestation scénique. Leur recette musicale se compose d'un usage incisif des mots, d'une analyse méthodique des maux, d'un mélange totalement libre où se croisent rock, métal, hip-hop, slam et chanson française. Des sonorités hybrides enveloppant ses textes engagés qui se balancent au gré de son énergie brutale et sincère créent une musique au vitriol qui souligne tout ce qui blesse telle la solitude, l'amour, l'intolérance, la surconsommation. Ce troisième et dernier groupe de cette soirée rock, promet une soirée mémorable.

Afin de chouchouter au maximum les spectateurs, les bénévoles de l'*Apep* proposeront leur buvette et pour la restauration sur place, les gourmands pourront se régaler du cochon à la broche. Les bénéfices seront reversés pour l'école (coopérative scolaire et *Apep*) afin de subventionner les sorties et spectacles scolaires. Entrée 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

Maïté MICHEL (CLP)

St-Gervais - Modernisation de la caserne et passation de commandement



© Valentin Seguy – Sdis 63

Le 16 septembre s'est tenue l'inauguration des travaux de rénovation de la caserne de Saint-Gervais-d'Auvergne, suivie de la cérémonie de passation de commandement, en présence de M. Jean-Paul Cuzin, président du conseil d'administration du Sdis 63, de M. Enguerran Robas, directeur de cabinet de la préfète du Puy-de-Dôme, de M. Jérôme Gaumet, conseiller départemental du Puy-de-Dôme et membre du conseil d'administration du Sdis 63, de M. Sylvain Durin, conseiller régional AuRA, de M. Jean-Claude Gaillard, maire de Saint-Gervais-d'Auvergne, et du contrôleur général Christophe Glasian, directeur départemental du Sdis 63.

Une caserne rénovée pour répondre aux enjeux du territoire

Construite en 1965, la caserne de Saint-Gervais-d'Auvergne a fait l'objet, en 2006, d'une première réorganisation. Vingt ans plus tard, de nouveaux travaux ont été engagés afin d'améliorer la performance énergétique du bâtiment et d'adapter les locaux aux besoins actuels des personnels.

Ces travaux, d'un montant de 116 442 €, ont bénéficié d'une subvention DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) de 27 379 €. Ils comprennent : la réalisation d'une isolation thermique par l'extérieur (ITE) complète du bâtiment ; le remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures ; l'agrandissement des vestiaires ; la rénovation de la salle de cours existante ; la rénovation des plafonds du foyer et des sanitaires.

Grâce à ces aménagements conduits par les services du Sdis 63 et en collaboration avec des entreprises locales, les sapeurs-pompiers volontaires disposent désormais de locaux plus fonctionnels, plus confortables et mieux adaptés à leurs exigences opérationnelles et à leurs besoins quotidiens. Ces travaux illustrent également la volonté d'une gestion plus durable et plus performante du patrimoine départemental.

Cérémonie de passation de commandement

Lors de cette même journée s'est tenue la cérémonie de passation de commandement du centre. Le lieutenant Christophe Pinel a transmis le commandement à l'adjudant-chef Stéphane Dequaire.

Sapeur-pompier volontaire depuis 1999 et adjoint au chef de caserne depuis 2024, l'adjudant-chef Dequaire succède au lieutenant Pinel, fort de quatre décennies d'engagement au service de la population et de ses camarades.



© V. S. – Sdis 63

Biollet - Au club « Biollet Amitié »

Le samedi 12 septembre, le club *Biollet Amitié* a organisé son traditionnel repas d'automne à la salle des fêtes. Trente-trois personnes ont répondu à cette invitation conviviale et ont apprécié et savouré ce repas préparé par le traiteur « le Mainsat ».

Un hommage fut rendu à deux adhérents du club pour leurs 90 ans, mais aussi pour leur action remarquable et leur engagement bénévole : Albert Chaffraix en tant que président de 2003 à 2008, et Roger Fronville comme secrétaire de 2003 à 2024. Ils ont participé aussi à la création de cette belle association qu'est *Biollet Amitié* aux côtés de Jean-Marie Fondras en 1978.

Merci pour cette belle journée passée ensemble dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Maison de la Combraille

Les événements à venir. Pour clôturer l'exposition temporaire « Fêtes, foires et marchés en Combrailles », la Maison de la Combraille organise deux animations au mois d'octobre :

- jeudi 1er de 10h à 17h : diffusion en continu du film « Marcillat autrefois », présentant le concours agricole, le marché et la fête foraine dans les années 50.
- Samedi 10 à 17h : projection de cartes postales animées, à partir des anciennes cartes postales d'Achille Michel, en présence des petits enfants du photographe. Ultime projection du film « Marcillat Autrefois ».

Ces deux animations se déroulent dans la salle du Donjon, à côté de la mairie de Marcillat-en-Combraille. Rens. 04.70.51.10.23.

SMADC - Les dernières visites patrimoine de la saison

– **Dimanche 27 septembre**, visite patrimoine autour du village de Saint-Sulpice. Ce circuit automobile accompagné par Renée Couppat, guide de pays, est programmé par le Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement des Combrailles (SMADC), en partenariat avec la municipalité de Saint-Sulpice. Un grand classique du sud des Combrailles. Une visite avec vues panoramiques, une borne de la puissante seigneurie de Préchonnet, quelques vitraux de Lagaye et de belles actions de Résistance.

• Côté pratique : rendez-vous à 14h devant l'église de Saint-Sulpice. Durée : 4h, tout public. Gratuit.

– **Dimanche 4 octobre**, visite patrimoine « Des p'tits trous… De grandes galeries : Pranal ». Ce circuit automobile accompagné par Renée Couppat (guide de pays), Pierre Ganne (archéologue et animateur de la Maison archéologique des Combrailles) et Romain Legrand (chargé de projets au Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne) est programmé en partenariat avec la municipalité de Bromont-Lamothe.

Un site exceptionnel, tout à la fois curiosité géologique, habitat préhistorique, au centre de l'épopée du plomb argentifère et refuge pour une collection unique de chauve-souris. La désormais incontournable ultime visite à trois voix. 1,2 km aller-retour de marche : chaussures de randonnées conseillées.

• Côté pratique : rendez-vous à 14h devant l'église de Bromont-Lamothe. Durée : 4h, tout public. Gratuit.



À Pranal, une visite à trois voix avec de g. à d. Romain Legrand, Renée Couppat et Pierre Ganne – © SMADC.

Charensat - Un petit goût d'été indien aux Mésanges Bleues

Les belles journées ensoleillées de cette fin d'été ont offert comme un petit prolongement de l'été. Une parenthèse douce et chaleureuse dont les résidents des Mésanges Bleues ont pleinement profité ! Pour l'occasion, un dernier barbecue a été organisé dans le jardin. Grillades, sourires et bonne humeur étaient au rendez-vous pour partager un agréable moment tous ensemble.
Et parce que la convivialité se partage aussi au cœur du village, un sympathique goûter a également réuni les participants au bar Le Pivert. Un lieu toujours apprécié pour son accueil et





ces petits moments simples qui permettent de se retrouver, d'échanger et de profiter pleinement de la vie du village. Ces instants de partage, à la fois simples et précieux, sont autant de petits bonheurs qui rythment la vie de notre commune. Une belle façon de profiter encore un peu de l'été avant de laisser doucement place aux couleurs et aux douceurs de l'automne.

Saint-Priest-des-Champs - Les aînés de sortie



Le club des aînés avait organisé une sortie d'une journée. Une petite croisière sur le Tarn, à la découverte de la faune dans ces gorges appelées Raspes, un bon déjeuner pour reprendre des forces avant d'aller visiter le village médiéval de Peyre classé parmi les plus beaux villages de France, surplombant la vallée face au viaduc de Millau. La sortie ne pouvait pas être complète sans la visite commentée de ce géant. La guide a su captiver le groupe par ses explications empreintes de quelques anecdotes sur la construction de ce magnifique ouvrage.

Ayat-sur-Sioule - Retour sur le concert de l'école de musique de Saint-Gervais



Un bon moment de convivialité – © I. A.

Fin août, à l'ombre de l'église, avait lieu un concert donné par les élèves de l'école de musique de Saint-Gervais-d'Auvergne. Bravo à tous et bonne continuation.
À l'issue du concert, le verre de l'amitié était offert par la municipalité. Pour clore la soirée, l'équipe municipale avait organisé un barbecue participatif où les habitants de la commune ont répondu présent, très nombreux.
Un bon moment de convivialité et de bonne humeur partagé, très apprécié par la population ayatoise. À refaire !

Charensat

Déclaration de ruches. Déclarez vos ruches avant le 31 décembre. Vous possédez une ou plusieurs ruches ? Pensez à effectuer votre déclaration annuelle de détention de ruches avant le 31 décembre. Cette démarche est obligatoire dès la première colonie d'abeilles, que vous soyez apiculteur amateur ou professionnel. Elle permet notamment de mieux connaître le cheptel apicole, de renforcer la surveillance sanitaire des colonies et de faciliter les actions de prévention en cas de problème.
La déclaration peut être réalisée gratuitement en ligne sur le site du ministère de l'Agriculture. Un récépissé est délivré immédiatement. Une démarche simple et importante pour la protection des abeilles et de la biodiversité !

Pass'Région seniors. Vous avez 65 ans ou plus et résidez en Auvergne-Rhône-Alpes ? La Région propose le Pass'Région seniors, une carte entièrement gratuite qui permet de bénéficier d'offres et d'avantages auprès de nombreux partenaires. Culture et tourisme, restaurants, commerces et artisans, activités sportives et de loisirs, santé et bien-être ou encore mobilité : le Pass'Région seniors vous permet de profiter de nombreuses opportunités près de chez vous.
La Région propose également une cagnotte de 30 € : 15 € pour une association sportive, culturelle ou de loisirs partenaire, 10 € dans une librairie partenaire et 5 € pour découvrir un site touristique emblématique de la région.
À noter également : depuis février, le Pass'Région seniors permet de voyager pour 1 € sur le réseau Cars Région le premier dimanche de chaque mois, hors lignes touristiques et transfrontalières.
Comment l'obtenir ? La démarche est simple et gratuite : il suffit de créer son compte sur le site ou l'application Pass'Région seniors, de renseigner ses coordonnées et sa date de naissance. La carte est ensuite envoyée directement à domicile. Une belle occasion de profiter des richesses de notre région tout en bénéficiant de nombreux bons plans !

Don du sang. L'Établissement français du sang (EFS), avec la participation de l'association locale, organise une collecte de sang à Charensat, le vendredi 2 octobre, de 16h à 19h, à la salle des fêtes.
Qui peut donner son sang ? Les personnes en bonne santé, âgées de 18 à 70 ans et pesant au moins 50 kg peuvent, sous réserve de l'entretien préalable avec un professionnel de santé, être donneuses.
Pour faciliter l'organisation, il est conseillé de prendre rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr. Les personnes sans rendez-vous pourront également être accueillies en fonction de l'affluence. Avant de venir, pensez à bien manger et vous hydrater. Munissez-vous également d'une pièce d'identité avec photo et prévoyez environ une heure sur place.

Thé dansant. Le *Club de l'Avenir* organise un thé dansant, le dimanche 27 septembre à la salle des fêtes de Charensat, à partir de 14h30, avec *Jérôme et son orchestre*. Pâtisseries, buvette. Entrée : 10 € – réservations : 04.73.52.22.21, 04.73.52.43.06 ou 04.73.52.22.51.

St-Georges-de-Mons - Liste « Bâtir Ensemble » pour une nouvelle dynamique



La liste « Bâtir Ensemble » – © Lionel Maze.

On nous prie d'insérer : « Les électeurs de Saint-Georges-de-Mons s'apprêtent à retourner aux urnes dans un climat politique local particulier. Avec la présentation officielle de la liste « Bâtir Ensemble », emmenée par Damien Raynaud, l'heure est à la fois au constat lucide et à la reconstruction.
L'équipe qui l'entoure ne cache pas la désillusion du mandat précédent, avouant sans détour une amère erreur de casting lors du dernier scrutin. Selon les colistiers, l'ancienne tête de liste aurait alors dissimulé ses véritables capacités et intentions pour la commune. Malgré l'intervention de l'État pour rétablir un fonctionnement démocratique, le blocage et le refus de coopérer du maire sont demeurés absolus.
Forts de cette prise de conscience, ces élus expérimentés refusent aujourd'hui la fatalité et font le choix de revenir devant les électeurs pour proposer une véritable alternative politique, accompagnés par de nouveaux colistiers tout aussi motivés. L'objectif de cette nouvelle candidature est clair : permettre à notre groupe de travailler avec méthode et clairvoyance.
Nous avons à cœur de poursuivre la dynamique du projet que nous vous avions proposé et qui est d'ores et déjà sur les rails. Accélérer l'entretien des routes et des chemins, accompagner la réalisation des lodges seniors, sécuriser et améliorer nos équipements sportifs, conforter notre soutien aux associations et avoir une boulangerie dans le bourg : point de départ de nos actions. Les 4 et 11 octobre, votez pour la liste « Bâtir Ensemble ».
Venez nous rencontrer aux réunions publiques : le mardi 29 septembre à la salle des Richards à partir de 19h30 ; le vendredi 2 octobre à la salle des fêtes à 19h ; et lors de nos cafés citoyens à partir de 9h, le samedi 26 septembre : terrain de pétanque des Paleines, parc Hom, Bel Horizon et le jeudi 1er octobre au parc Hom.
Les candidats de la liste : Damien Raynaud, Pascale Rousselet, Lionel Maze, Katia Hup, Olivier Juvin, Céline Desgeorges, Denis Voyer, Valérie Poulet, Mathieu Merle, Christina Hernandez, Daniel Bonnafoux, Joëlle Tournaire, Julien Villatte-Barbecot, Sophie Blino, David Perrin, Frédérique Juvin, Jérôme Monin, Cateline Chauvy, Gaëtan Le Her, Camille Hup, Jean-François Gratadeix. »

CSM - Trois nouvelles solutions pour une mobilité plus durable et inclusive

La communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge (CSM) a inauguré officiellement à Combronde ses trois nouveaux services de mobilité : *CSMooV'*, location longue durée de vélos à assistance électrique, *On Y Va !*, service d'autopartage de véhicules électriques, et *Tous Mobiles*, réseau de transport d'utilité sociale.

Une stratégie qui se concrétise

Ces trois services sont l'aboutissement d'un travail engagé par la communauté de communes pour mieux répondre aux enjeux de mobilité du territoire. À la suite d'un diagnostic territorial réalisé avec le *Club Climat Environnement* et la *Fabrique Départementale des Transitions*, Combrailles, Sioule et Morge a élaboré son schéma de mobilité durable et inclusive, dans le cadre du programme TIMS, en concertation avec les acteurs du territoire.
Cette démarche a conduit à l'adoption, le 26 février dernier, de la stratégie communautaire de mobilité durable et inclusive et de son programme d'actions. Les trois services aujourd'hui inaugurés constituent une première concrétisation de cette stratégie, avec plusieurs ambitions : proposer des alternatives à la voiture individuelle thermique, faciliter les déplacements du quotidien et permettre à chacun de rester mobile, quelles que soient sa situation et sa commune de résidence.

CSMooV' : le vélo à assistance électrique accessible à tous

Avec *CSMooV'*, la communauté de communes propose un service de location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE). L'objectif est de permettre aux habitants et aux personnes travaillant sur le territoire de découvrir et d'expérimenter le vélo électrique pour leurs déplacements quotidiens, avant éventuellement d'envisager un achat. Les 40 vélos proposés sont des Colibri, développés par Radior, marque historique de cycles et motocyclettes de Bourg-en-Bresse relancée en 2021. Fabriqués en Auvergne-Rhône-Alpes et bénéficiant du label « Origine France Garantie », ils ont été conçus autour des enjeux de simplicité d'utilisation, de durabilité et de réparabilité.
L'exploitation de la flotte est assurée par Koboo, entreprise créée à Clermont-Ferrand en 2016 et spécialisée dans la gestion de flottes de vélos pour les collectivités, les entreprises et les acteurs touristiques.
Le service est accessible à partir de seize ans, aux personnes qui vivent ou travaillent sur le territoire. La location est proposée au tarif de 30 € par mois, avec un tarif solidaire de 15 € par mois (accessible sur justificatifs de situation). Depuis sa mise en service le 1er juin, le dispositif connaît un premier bilan encourageant, avec un taux de location de 85 %. Le projet représente pour Combrailles, Sioule et Morge un investissement de 83 125 € HT financé avec le soutien du Département du Puy-de-Dôme à travers la *Fabrique Départementale des Transitions*, de l'État dans le cadre du Fonds Vert PCAET et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. La réflexion se poursuit désormais autour du stationnement des vélos dans les communes et de l'adaptation des infrastructures cyclables afin de favoriser encore davantage l'usage du vélo au quotidien.

« On Y Va ! » : partager plutôt que posséder

Avec *On Y Va !*, Combrailles, Sioule et Morge propose une nouvelle alternative à la possession individuelle d'une voiture. Le service repose sur deux véhicules électriques en autopartage, disponibles dans deux stations : à Combronde, rue Simone Veil ; et à Saint-Georges-de-Mons, au Corum Saint-Jean. Les deux véhicules sont des Renault 5 E-Tech électriques, fabriquées en France à Douai. Le principe est celui de l'autopartage en boucle : le véhicule est réservé en ligne, récupéré dans sa station puis restitué au même endroit. Les véhicules rejoignent la communauté départementale *On Y Va !*, créée par la *Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme* et déjà présente à Rochefort-Montagne, Saint-Éloy-les-Mines et Pontaumur.
Le service propose des tarifs adaptés à la durée d'utilisation du véhicule : 9 € pour six heures ; 13 € pour douze heures et 29 € pour vingt-quatre heures. Un tarif solidaire est également proposé, avec une remise d'environ 25 %. Les réservations s'effectuent sur une plateforme unique, accessible depuis le site de la communauté de communes. Le service a été mis en fonctionnement fin juillet.

Tous Mobiles : la solidarité au service des déplacements

Parce que l'absence de solution de transport peut rapidement devenir un facteur d'isolement ou de précarité, Combrailles, Sioule et Morge a également souhaité développer une solution fondée sur la solidarité entre habitants.
Tous Mobiles, le réseau solidaire est un service de transport d'utilité sociale porté par la Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme, avec l'adhésion de citoyens. Le dispositif met en relation des personnes empêchées de mobilité, temporairement ou durablement, avec des conducteurs bénévoles, indemnisés au kilomètre.
Le service est ouvert aux habitants du territoire concernés par une difficulté de mobilité, temporaire ou permanente, sans condition d'âge ou de revenu. Les déplacements peuvent concerner la santé, le travail, les démarches administratives, les loisirs ou tout autre besoin du quotidien. Les rendez-vous médicaux, administratifs et professionnels bénéficient d'une garantie spécifique : lorsqu'aucun conducteur bénévole n'est disponible, un chauffeur peut être mis à disposition par le partenaire ADEF. Le coût pour les bénéficiaires dépend de la distance parcourue, de 1 € pour un aller-retour de moins de 15 km à 26 € pour un aller-retour compris entre 106 et 120 km. Le dispositif a été mis en œuvre début juillet. Après seulement quelques semaines de fonctionnement, il compte déjà 15 conducteurs bénévoles et 15 bénéficiaires.



Des solutions complémentaires pour les habitants du territoire – © CSM.



Service d'autopartage, location longue durée de vélos à assistance électrique et transport d'utilité sociale constituent le socle de CSM Mobilité – © CSM.

Une offre pensée comme un ensemble

Autopartage, vélo à assistance électrique et transport solidaire : ces trois dispositifs répondent à des besoins différents mais complémentaires. *CSMooV'* permet de tester une alternative à la voiture pour les déplacements du quotidien. *On Y Va !* apporte une solution lorsque l'usage ponctuel d'une voiture reste nécessaire. *Tous Mobiles* répond aux situations dans lesquelles la mobilité est empêchée ou difficile. À travers cette nouvelle offre, Combrailles, Sioule et Morge entend démontrer que la mobilité en milieu rural peut s'appuyer sur une diversité de solutions, adaptées aux réalités et aux besoins des habitants.

Une démarche collective

La mise en œuvre de ces services a été rendue possible grâce au concours de nombreux partenaires, notamment l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département du Puy-de-Dôme et sa *Fabrique Départementale des Transitions*, la *Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme*, le programme TIMS, le *Club Climat* et l'ensemble des acteurs ayant participé aux démarches de diagnostic et de concertation.
Pour Sébastien Guillot, président de Combrailles, Sioule et Morge, « Cette inauguration marque une première étape dans la mise en œuvre de notre stratégie de mobilité. Nous avons souhaité commencer par des solutions très concrètes, qui répondent à des besoins différents et qui peuvent être complémentaires. Mais notre ambition ne s'arrête pas là. Nous allons poursuivre le travail engagé avec nos partenaires et les communes pour développer progressivement d'autres solutions et construire une offre de mobilité adaptée aux réalités de notre territoire. »

Retrouvez le détail des offres et services sur le site Internet de Combrailles, Sioule et Morge.



Élus et partenaires ont coupé le traditionnel ruban – © service communication de Combrailles, Sioule et Morge.

Paroisse Saint-Bruno des Bords de Sioule

Messes. Samedi 26 septembre à Sauterre à 18h. Dimanche 27 à Blot-l'Église à 10h30.
À compter du 2 octobre, messe tous les vendredis à l'église de Saint-Pardoux à 10h30.

Rencontre. Samedi 26, première rencontre des enfants de 3/7 ans qui se préparent au sacrement du baptême à la maison paroissiale de Manzat de 10h30 à 12h.

Fête de la paroisse. Cette année, la fête de la paroisse aura lieu le samedi 3 octobre après la messe célébrée à Vitrac à 18h. Un verre de l'amitié sera offert par la paroisse. Les mises en bouche salées seront les bienvenues pour accompagner ce moment de partage et de convivialité !

Repas malgache. L'association *Naître à Safata* propose un repas malgache pour soutenir le Père Pedro, le samedi 10 octobre à 12h à la salle des fêtes de Pouzol. Inscription obligatoire auprès de Georgette Koenig au 04.73.97.46.30 – 06.74.45.81.49, ou Alain Vitaux au 04.73.97.48.49 – 06.59.31.19.68.

Dates de rentrée de la paroisse. Pensez à inscrire votre enfant à l'éveil à la foi, au catéchisme et à l'aumônerie : la rentrée sera le dimanche 4 octobre. Renseignements et inscriptions auprès de la permanence.

Recherche de bénévoles. Le journal « Bords de Sioule » est un précieux lien entre les membres de la communauté paroissiale. Pour que cette mission puisse continuer à rejoindre les habitants de nos villages, nous avons besoin de vous ! Afin de soulager et renforcer les équipes de bénévoles déjà engagées, nous recherchons quelques personnes pour assurer la distribution du journal dans certains villages de la paroisse qui ne disposent plus d'équipe : Blot-l'Église, Lisseuil, Manzat, Pouzol, Queuille, Saint-Angel, Saint-Hilaire-la-Croix et Saint-Rémy-de-Blot. Dans plusieurs villages, les équipes existantes ont également besoin d'être renforcées : Les Ancizes, Saint-Georges-de-Mons. La mission représente une distribution trois fois par an. Vous souhaitez rejoindre une équipe ou donner un coup de main pour la prochaine distribution ? Contactez l'accueil paroissial. Merci pour votre générosité et votre engagement au service de notre communauté !

Accueil paroissial. Mardi et vendredi de 16h à 18h30 et jeudi de 9h à 11h au 10 Bis rue des Tilleuls 63780 Saint-Georges-de-Mons. Tél. 04.73.86.70.48. Mail : paroissesaintbruno63@gmail.com. Site : paroissesaintbruno-bds.fr.

Football - St-Ours/Pontgibaud s'incline au terme d'un match renversant

Samedi soir, en nocturne à domicile, Saint-Ours/Pontgibaud recevait Loubeyrat US pour une rencontre particulièrement animée. Les locaux réalisent une excellente première période. Nolan Jovin ouvre rapidement le score, parfaitement lancé en profondeur, avant de conclure d'une belle demi-volée du pied gauche. Quelques minutes plus tard, il s'offre un doublé sur un superbe coup franc direct qui vient se loger en pleine lucarne. Saint-Ours mène alors 2-0. Loubeyrat réduit toutefois l'écart avant la pause et revient dans la partie (2-1).
Au retour des vestiaires, les visiteurs prennent progressivement l'ascendant. Ils égalisent à la suite d'un coup franc repoussé par Quentin Watterlot, avant de profiter du rebond pour faire 2-2. Après une période de domination, Loubeyrat prend l'avantage puis inscrit un quatrième but.
La fin de rencontre devient encore plus difficile pour Saint-Ours, réduit à neuf après deux exclusions successives. Malgré cette infériorité numérique, les locaux continuent de pousser et obtiennent un penalty dans les dernières minutes, parfaitement transformé par Gabin Bardoux.



Saint-Ours/Pontgibaud s'incline finalement 4 buts à 3, au terme d'une rencontre où les locaux pourront regretter de ne pas avoir su conserver l'avantage acquis durant une très bonne première mi-temps. Prochaine rencontre : déplacement à Ménétrol dimanche 27 septembre à 13h, au stade municipal.

Pontgibaud - Semaine Bleue

Organisée par le CIAS Chavanon Combrailles et Volcans du lundi 5 au vendredi 9 octobre sur le territoire des Combrailles, cette Semaine Bleue souhaite favoriser le partage et l'accès à la culture, tout en valorisant la place et les contributions des personnes âgées dans la vie culturelle et locale.
La thématique cette année : « relions tous les âges dans des territoires engagés ». Une semaine pour découvrir les richesses des Combrailles et inviter les participants à créer des liens autour d'expériences communes.
Une exposition « le Parc, terre de pollinisation » sera visible gratuitement à la mairie de Saint-Jacques-d'Ambur tout au long de la semaine.
– Lundi 5 : rendez-vous à 14h à la Maison archéologique des Combrailles à Voingt pour une visite guidée et la découverte du nouvel espace scénographique « Passé composé, 5 000 ans d'histoire en Combrailles ». Sur inscription.
– Mardi 6 : journée culturelle à Messeix avec la visite du musée de l'école rurale et du musée Minerail (histoire de l'exploitation du charbon). Tarif : 5,50 euros. Le pique-nique est à prévoir. L'apéritif et la pause-café seront offerts par le CIAS.
– Vendredi 9 à 18h : la bibliothèque de Giat accueillera « la dictée de la bonne humeur » qui se terminera par le verre de l'amitié. Un transport pourra être proposé sur réservation.
Programme complet, inscriptions et réservations au 04.73.79.70.70.

Aide à la personne - Retour à domicile - Présence de nuit
Interventions non médicalisées
Bien-être en Combrailles
SI services à la personne
06 19 92 03 58
nathalierebout@gmail.com CESU accepté

Pontgibaud

Pharmacies de garde. Samedi 26 septembre toute la journée et lundi 28 de 9h à 19h, pharmacie des Dômes, tél. 04.73.88.70.20. Dimanche 27 et les nuits du 25 septembre au 2 octobre, pharmacie Boudet à Saint-Éloy-les-Mines, tél. 04.73.85.06.63.

Sommet de l'élevage. Pour sa 35e édition, la Grande Halle d'Auvergne se transformera à nouveau en carrefour incontournable de l'élevage français et international. Cette édition s'inscrit dans le cadre de l'année internationale du pastoralisme pour défendre une agriculture vivante, diversifiée et respectueuse des hommes, des animaux et de l'environnement.
Le Bus des Montagnes vous y emmène le mardi 6 octobre, 3 € l'aller/retour, avec l'entrée gratuite au Sommet de l'élevage. Inscriptions au 04.73.79.70.70.

Ateliers mémoire pour les seniors de 60 ans et plus. À travers des activités ludiques et conviviales, venez échanger, partager et stimuler votre mémoire, les mardis 29 septembre, 6, 13, 20 et 27 octobre, 3 novembre, de 15h à 16h15, salle Louis-Legay à Pontgibaud. Contacts : N. Laparra au 06.78.59.74.19, M. Collange au 04.73.79.70.70. Participation gratuite.

Maison des ados. Un lieu-ressource pour les 11-21 ans. Vous pouvez y parler librement et sans filtre, y trouver écoute et soutien, vous informer, vous orienter, chercher des solutions, parler de ses difficultés sans crainte d'être jugé : une équipe pluridisciplinaire et pluri-institutionnelle est à votre écoute. L'entretien est libre, anonyme et gratuit, il concerne les ados, mais aussi les familles et l'entourage, les professionnels, les institutions et les collectivités. N'hésitez pas, c'est le deuxième mercredi de chaque mois, de 14h à 18h sur rendez-vous au 04.73.16.00.00. CCV Communauté, 5 rue du Frère-Genestier à Pontgibaud.

Paroisse Saint-Benoît sur Sioulet-Volcans

Messes et célébrations. Vendredi 25 septembre à 18h, chapelet à l'église de Montel-de-Gelat. **Samedi 26** à 18h, messe à Gelles. **Dimanche 27** à 10h30 à Talaigues (fête). **Vendredi 2 octobre** à 18h, chapelet à l'église de Montel-de-Gelat, suivi d'un temps d'adoration. **Samedi 3** à 10h30, messe à Fernoël (fête) ; à 10h30, messe à La Celle-d'Auvergne (fête). **Dimanche 4** à 10h30 à La Goutelle.
Ce week-end, nous prierons plus particulièrement pour :
– samedi 26 à 18h à Gelles : 2e anniversaire de Germaine Legay de Rochette et les défunts de la famille ; 2e anniversaire de Lucie Ledieu et tous les défunts de la famille.
– Dimanche 27 à 10h30 à Tralaigues : famille Peyronny ; famille Bolle de Saint-Avit ; 2e anniversaire de Bernard Guay ; vivants et défunts Charpille de Pérol ; Lucien Peny, son épouse Mauricette et la famille Pény-Gillet ; famille Mongourd ; famille Courcieras-Roussel ; famille Montel Bacconnet ; Nicole et Albert Villebesseix et famille Villebesseix-Debel ; Paul Bacconnet et la famille.

Mariage. Sarah Junger et Alexandre Chaput à Miremont samedi 26 septembre à 15h.

Horaires des prières dans les différents cimetières de la paroisse pour Toussaint. Merci d'envoyer rapidement un mail à la paroisse pour faire connaître votre horaire et qu'une liste soit établie pour l'affichage dans toutes les églises.

Message de Mgr Kalist suite à l'arrivée du Saint-Père. À l'invitation de la Conférence des Évêques de France, il est proposé que les cloches de toutes les églises sonnent durant 7 minutes, le vendredi 25 septembre à 10h, afin de saluer l'arrivée du pape Léon XIV sur le sol de notre pays. Merci de bien vouloir mettre en œuvre cette initiative. « Le pape Léon XIV est attendu en France du 25 au 28 septembre pour un voyage apostolique. Paris - Lourdes - Metz.
Temps forts : Unesco, Notre-Dame, Stade de France, Concorde, sanctuaire de Lourdes, cathédrale de Metz.

Permanences au presbytère de Pontgibaud. Les 1er, 2e et 3e samedis du mois, présence physique et téléphonique (04.73.88.70.71) : n'hésitez pas à appeler ou venir pour toute demande de baptême, mariage, intention de messe ou autre demande.
Vous pouvez également laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées ou envoyer un mail à paroissesaintbenoit@orange.fr et l'on vous contactera.
Vous pouvez aussi consulter le site internet de la paroisse : https://paroissesaintbenoitsursioulet volcans.fr où vous retrouvez les annonces sur la première page dans la rubrique « Horaires des messes et annonces hebdomadaires ».

CSM - Programme de la Semaine Bleue

Du 5 au 10 octobre, la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge (CSM) propose une nouvelle édition de la Semaine Bleue, avec un programme placé sous le signe de la découverte, du partage et de la convivialité. Durant six jours, plusieurs animations gratuites seront proposées dans différentes communes du territoire. Culture, sport, loisirs, créativité, patrimoine et rencontres intergénérationnelles seront au rendez-vous, avec des activités pensées pour permettre à chacun de participer et de partager un moment convivial.
Au fil de la semaine, les participants pourront notamment se retrouver autour d'une dictée, d'un atelier d'écriture, d'une découverte de la pyrogravure, ou encore d'une séance d'aquagym au centre aquatique intercommunal situé à Saint-Georges-de-Mons. Des temps de découverte et de partage seront également proposés avec les ateliers intergénérationnels, le quiz musical ou encore une balade à la découverte du patrimoine à Yssac-la-Tourette. La semaine se poursuivra également avec une sortie au Sommet de l'élevage avec le Bus des Montagnes, ainsi qu'un spectacle, *En attendant Margot*, proposé au cinéma La Viouze aux Ancizes-Comps.



La dictée de l'édition 2025 – © CSM.

L'ensemble des animations, horaires, lieux et modalités pratiques est à retrouver dans le programme complet disponible sur le site internet de la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge. Renseignements et inscriptions : cias@comcom-csm.fr – 04.73.97.19.67.

Chapdes-Beaufort - Repas du quartier des Pigères



Comme chaque année, pour marquer la fin des vacances, les résidents du quartier des Pigères se réunissent afin de festoyer, entre voisins, dans une ambiance sympathique et joyeuse. En cette fin d'été, c'est chez Fabienne et Nicolas, habitants rue de Beaufort, que les convives se sont retrouvés. Ils leur avaient concocté une excellente paella. Yvonne était la doyenne de l'assemblée. Pour le petit chien « Bibou », c'était sa première sortie.
La soirée s'est poursuivie par une partie de pétanque très disputée !

Saint-Jacques-d'Ambur - Exposition « Le Parc, terre de pollinisation »



Cette exposition s'inscrit dans le cadre de la Semaine Bleue.

Du lundi 28 septembre au vendredi 6 novembre, la mairie de Saint-Jacques-d'Ambur accueillera l'exposition « Le Parc, terre de pollinisation », organisée en partenariat avec le CIAS de CCV Communauté, avec le concours du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Cette exposition s'inscrit dans le cadre de la Semaine Bleue, un rendez-vous national consacré aux retraités et aux personnes âgées. Elle a pour objectif de valoriser la place des seniors dans la société, de favoriser les échanges entre les générations et de proposer des moments de découverte, de rencontre et de convivialité.

À la découverte des pollinisateurs

L'exposition propose au public de découvrir le rôle essentiel des pollinisateurs dans les écosystèmes et dans notre quotidien. Avec plus de 2 400 espèces de pollinisateurs inventoriées, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne abrite une grande diversité d'insectes : abeilles sauvages, papillons, mouches, scarabées et bien d'autres espèces.



Ces petits acteurs de la biodiversité assurent une fonction indispensable en transportant le pollen d'une plante à l'autre et en permettant ainsi la reproduction de nombreuses espèces végétales. Leur activité bénéficie également directement à l'être humain, notamment dans les domaines de l'alimentation, de la santé, des matériaux et de la préservation des paysages.

À travers cette exposition, les visiteurs pourront mieux comprendre la diversité des pollinisateurs, leur importance pour l'équilibre des milieux naturels ainsi que les enjeux liés à leur préservation. L'exposition sera présentée à la mairie de Saint-Jacques-d'Ambur, 23 rue des Acacias, et sera accessible gratuitement aux horaires suivants : lundi : de 8h à 16h, mardi de 12h à 16h, jeudi de 8h à 13h, vendredi de 8h à 16h.

Petits ou grands, curieux de nature ou simplement de passage, chacun pourra venir découvrir cette exposition et en apprendre un peu plus sur ces petits insectes qui, mine de rien, font un travail essentiel ! Cette exposition, prêtée par le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, constitue une belle occasion de sensibiliser le public à la biodiversité et de faire de la Semaine Bleue un moment placé sous le signe de la découverte, du partage et de la convivialité.

La commune remercie le CIAS de CCV Communauté ainsi que le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne pour leur partenariat et leur contribution à cette initiative.

Saint-Ours - Le succès au rendez-vous des activités du comité des fêtes



Autour de la coupe d'Europe de rugby, apportée par le joueur ursinien Gaëtan Barlot. Avec sa gentillesse et sa disponibilité, ses fans, ses amis et familles, la municipalité, les associations et tout le public ont pu profiter d'un moment de partage (et faire de nombreuses photos) avec le champion. Un grand MERCI à lui ! – © M. F.

Comme à son habitude, la traditionnelle fête patronale, organisée par le comité des fêtes avec le concours d'autres associations ursiniennes, a connu un vif succès. Cette édition 2026 de fin juillet a accueilli un public resté nombreux, tout au long des quatre jours. Il y a longtemps que cette manifestation estivale n'avait connu tant d'enthousiasme.

En plus des animations de plusieurs clubs, l'équipe du comité, sous la houlette de sa présidente Marie-Ange Maridet, proposait une affiche riche et variée. C'est avec le marché de pays que les festivités ont commencé, vendredi.

Le lendemain, dès la fin d'après-midi, les abords de la buvette et de la place de la fête s'étaient mis en mode guinguette, jusqu'à une heure avancée de la nuit, la retraite aux flambeaux ayant été annulée à la suite de l'orage.

Dimanche matin, la messe célébrée par le Père Vivier, et chantée par le *Chœur des Puys*, a débuté les réjouissances de la journée, suivie par le défilé au monument pour le dépôt de gerbe avec la *Jeanne-d'Arc* de Chapdes-Beaufort, et le partage du vin d'honneur offert par la municipalité, en musique avec la *Banda* de Jenzat.

À l'heure méridienne, les convives ont pris place sous les barnums pour profiter du repas champêtre.

Le défilé fleuri, parti de la maison de retraite, a sillonné les rues et la place de la fête, accompagné par la *Banda* : le dragon et la tortue, grandes structures faites par les Maisons Rouges et Le Vauriat, ont ouvert la voie, suivis par la pieuvre du *Club des Roches*, des héros Superman, Batman et Captain America du Corail, du moulin à eau des élus, puis de la guinguette du comité, du camping des conscrits et des pirates de la vieille cuvée des conscrits, et au milieu de ces huit chars, la Maria et Christian Bodin's en vélo. Ambiance musicale avec la *Banda* et le concert rock de *Corn Flakes* ont retenu le public, jusqu'au spectacle de lumière-laser.

Les derniers flonflons se sont éteints avec le bal des années 80, du lundi soir. La réussite de la fête 2026 récompense les semaines de préparation et de travail de tous les bénévoles.

Les membres se sont retrouvés pour tenir leur assemblée générale. À l'ordre du jour : le bilan des événements passés et l'élection de nouveaux membres à la tête du bureau. Grâce à la participation du public et à l'engagement de ses acteurs, toutes les manifestations ont permis de dégager des bénéfices, permettant ainsi d'assurer la programmation des prochaines festivités et le financement des projets.

Le moment fort de la réunion est venu lors du renouvellement des cinq bénévoles démissionnaires : désormais, c'est Géraldine Philippe qui reprend le flambeau, élue à l'unanimité par les adhérents.

Saint-Ours-les-Roches

Carnet rose. Une petite princesse prénommée Lyna a ouvert les yeux le 23 août au foyer d'Amandine Diogon et Pierre Barrier, domiciliés aux Roches.

Attendue, elle l'était… par sa grand-mère paternelle Isabelle Ollier, dite Zaza, sa grand-mère maternelle Françoise Diogon, ses grands-pères Dédé Barrier et Jeannot Diogon, Sandrine, sa tante, et Alain, son oncle.

Bienvenue à Lyna, santé et prospérité et félicitations aux parents Pierre et Amandine.

Chapdes-Beaufort - Randonnée patrimoine « Sur le chemin des étangs »

En réponse à cet été caniculaire, l'association *Cau Que Ten* organise une randonnée pédestre plus rafraîchissante intitulée « Sur le chemin des étangs ». Elle vous propose de rejoindre tour à tour les étendues d'eau de la commune. Même si l'on n'est pas dans les Dombes, elles sont relativement nombreuses. Ainsi, au départ de l'Espace Saint-Joseph, le dimanche 27 septembre, ferez-vous connaissance du moulin de Chabanne. L'eau préalablement canalisée, de cet étang éponyme, tombait dans les auges de la roue verticale qui elle, entraînait le mécanisme de meunerie. Cette roue d'un diamètre de quatre mètres, installée en 1952, possédait 52 auges. Plus discret, en amont de cet étang, se révèle la retenue des Vialettes. À cet endroit un pont enjambe le cours d'eau. Toujours alimenté par le même ruisseau, vous découvrirez ensuite l'étang des Sagnettes qui avait appartenu, dans les temps lointains à la famille Boutry, un nom présent surtout dans l'Allier. Il sera par la suite la propriété d'un « distributeur » de produits pétroliers puis d'un garagiste avant d'être actuellement détenu par la « banque verte ». Sa digne lâchera un jour de foire de Pontgibaud, victime de l'érosion et des galeries d'extraction de minerais, toutes proches. Toujours en amont, le petit étang de Pommier alimentait et régulait l'eau d'un bief qui, jadis, donnait l'énergie du mouvement à un moulin et plus tard à une scierie. Sur un autre ruisselet, l'étang des Fonsots est de réalisation plus récente. Enfin au bas du bourg vous retrouverez l'étang de Lavergne près duquel se dressait, en des temps reculés, un château.

Parcours pédestre de 8 et 15 km avec ravitaillements le long des trajets. Départ de 9h à 11h. Circuit VTT de 17 km. Départ entre 8h30 et 9h. 5 € l'engagement. Gratuit pour les moins de 10 ans. Un cadeau à chaque participant. Repas : 15 € par adulte et 10 € par enfant. Apéritif, vin et café offerts. Informations et inscriptions: Jeanine au 06.50.52.18.02 ou Patrick au 06.61.85.44.21.



Le pont des Vialettes – © Marcel Latallerie.

La Goutelle

Conseil municipal. Il se réunira, salle de la mairie, ce vendredi 25 septembre à 19h.

À l'ordre du jour : approbation du PV du 16 juillet, acquisition d'un chemin communal Les Monts, acquisition et échange d'une parcelle communale et privée Le Bost, subvention : amendes de police 2026, classement d'un chemin communal GR 89, Office National des Forêts (ONF) : programme de coupe 2027, participation au Fonds de Solidarité Logement (FSL) 2026, taxe sur les logements vacants 2027, résiliation de la prestation d'exploitation de la station d'épuration et des réseaux d'assainissement collectif, Plan Local d'Urbanisme : classement de parcelle de la scierie Marcheix, Le Colombier, questions diverses.

Fernoël - La protection de la ressource en eau au conseil municipal



Cette descente aménagée par la Fédération de pêche de la Corrèze sur le Rau de Feyt est un exemple d'action à mener sur le ruisseau de la Chaize – © CCPE.

Le conseil municipal du mois s'est tenu le 11 septembre au cours duquel les élus ont débattu et délibéré sur plusieurs sujets.

– **Réhabilitation du presbytère :** suite aux travaux de la Commission d'appel d'offres, du 9 septembre, le conseil valide ses choix.

– **Servitude Enedis :** le conseil autorise la mise à disposition d'un terrain afin qu'Enedis installe un poste, dans le cadre de l'enfouissement de la ligne HTA entre le bourg et Barges, et habilite le maire à signer l'acte définitif.

– **Solidarité :** le conseil municipal décide de verser la somme de 100 € en faveur des collectivités touchées par les incendies de l'été 2026.

– **Traverse bourg :** l'assemblée examine le plan proposé par la Drat (Direction routière et d'aménagement territorial) afin de réduire la vitesse des véhicules traversant le bourg et propose quelques modifications.

– **Chavanon en action :** c'est le nom d'un programme destiné à préserver les milieux aquatiques du bassin versant du Chavanon. Il s'appuie sur un contrat territorial visant à préserver les milieux aquatiques et la ressource en eau du bassin versant du Chavanon, couvrant trois départements et deux régions. Un nouveau contrat Chavanon est en cours de validation. Il sera établi pour 5 ans. Les communes ont été sollicitées afin de proposer des projets. Ils seront examinés par un comité de pilotage (Copil) puis validés par l'Agence de l'eau, principal financeur. La commune, appuyée par la communauté de communes Chavanon Combraille et Volcans et d'autres entités, demandera la reconduction des subventions d'aide à la remise en état des assainissements non collectifs. D'autre part, la rivière de la Chaize aurait besoin de mises en défens de ses rives jusqu'au pont de Bressol avec installation d'abreuvoirs, protection des rives… Le conseil municipal valide ces deux propositions. Il faudra, dans un second temps, demander l'accord des propriétaires.

– **Patrimoine :** la croix de mission qui fait face à l'église est en cours de réfection et sera réinstallée dès que possible.

– **Informations :** annonce de manœuvres militaires : dans le cadre du séjour du 3e bataillon de l'Ensoa (École nationale des sous-officiers d'active) sur le camp militaire de La Courtine du 2 au 20 novembre prochain, une marche sera organisée les nuits du 7 au 8 novembre et du 14 au 15 novembre.

À ce titre, plusieurs groupes (6 à 9 soldats) traverseront votre commune à pied ces deux nuits pour rejoindre La Courtine depuis le nord du camp.

Fernoël

Fête patronale. À l'occasion de la fête patronale dédiée à saint Pardoux, le samedi 3 octobre sera une journée de rassemblement pour les Fernoëlois. Tout d'abord, un temps religieux avec la célébration de la messe à 10h30, suivie d'un temps républicain avec l'apéritif municipal servi devant l'église (ou à la salle des associations si mauvais temps). En soirée, le comité des fêtes propose sa traditionnelle paella préparée par la brigade de cuistots de l'association, et servie par une équipe rodée de 20h à 22h30. Tarif : 20 €, 10 € pour les -12 ans, réservations avant le 28 septembre au 06.70.90.97.89 ou 06.58.00.69.53.

Giat - Des peintres à la douzaine



L'exposition estivale a permis de découvrir les talents des peintres amateurs de l'association et du territoire – © Rémi Pruny.

La peinture est un art qui se pratique individuellement, chacun exprimant ses impressions sur la toile, copiant des images ou créant un univers personnel et imaginaire. Mais les peintres ne sont pas pour autant tous des personnages renfermés et enfermés dans leurs délires, ils aiment la compagnie, dont celle d'autres artistes. Même les amateurs apprécient de se retrouver comme les membres de l'association *Harmonie et Couleurs* qui viennent de tenir leur assemblée générale. À cette occasion, les adhérentes – toutes des femmes depuis plusieurs années – ont accueilli avec bonheur un peintre, qui rassure ces dames sur la parité dans leur art.



Marcelle Deléglise peint tout en présidant l'association.

La présidente Marcelle Deléglise a dressé un bilan moral qualifiant l'année d'intéressante, dans la joie et la bonne humeur : les séances hebdomadaires au cours desquelles sont partagés travail individuel en mode collectif et échanges de conseils sont sublimés par le petit goûter de fin d'après-midi. L'exposition estivale a été un succès, avec plus de visiteurs et surtout l'attribution du prix du public à une peintre de la maison.

Côté finances, Claudine Bensaïd n'avait rien de sensationnel à déclarer, un bilan équilibré, une subvention communale de 150 € appréciée, de quoi aller plus loin. Les débats ont porté sur les périodes d'exposition, les lieux, dans le courant de l'année, avec l'envie de présenter des œuvres en dehors de la saison estivale. Le champignon sera en bonne place sur les toiles des artistes de ce club particulier qui a plaisir à intégrer dans ses rangs d'autres amateurs qui veulent bien se joindre à eux pour prendre du bon temps de peinture.

Rendez-vous tous les vendredis dès 14h avec son matériel à la salle 1 du Foyer rural.

Chavanon Combrailles et Volcans - La Semaine bleue du 5 au 9 octobre

Avec la thématique « Relions tous les âges dans des territoires engagés ! », la Semaine bleue 2026 est déclinée au niveau du territoire par le Centre intercommunal d'action sociale Chavanon Combraille et Volcans, du 5 au 9 octobre. Au programme, exposition, visites, animations :

– du lundi 5 au vendredi 9, à la mairie de Saint-Jacques-d'Ambur, exposition prêtée par le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne : « Le parc, terre de pollinisation », en accès libre, lundi et vendredi de 8h à 16h, mardi de 12h à 16h et jeudi de 8h à 13h.

– Lundi 5, visite de la Maison archéologique des Combrailles à Voingt à 14h, sur inscription au 04.73.79.70.70, gratuit.

– Mardi 6, journée culturelle à Messeix avec visite du Musée de l'école rurale, à 9h30, pique-nique (à apporter), visite du Musée de la mine, à 14h, sur inscription au 04.73.79.70.70, participation 5,50 €.

– Vendredi 9, dictée de la bonne humeur à la bibliothèque de Giat, sur inscription à la bibliothèque ou au 04.73.79.70.70.

À travers ces différentes activités, l'objectif est de valoriser les musées comme des lieux vivants de transmission, d'échange et de découverte, accessibles à tous.

Cette programmation s'inscrit pleinement dans les valeurs de la Semaine bleue, dont l'objectif est de mettre en lumière la richesse des contributions des personnes âgées, quel que soit leur âge, leur état de santé ou leur niveau d'autonomie. En favorisant leur participation active à la vie culturelle, l'action veut reconnaître leur rôle essentiel dans la transmission de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine.

Condat-en-Combraille - Une grande sortie pour la rentrée



Les panoramas ont ponctué le voyage entre deux visites locales – © CSM.

C'était une rencontre avec la nature : le séjour dans les Dolomites pour la cinquantaine de participants du *Club Saint-Martin* était un dépaysement certain pour la rentrée de l'association. Merano, cité des fleurs et des palmiers, était la première étape du circuit de découverte, aux accents du sud, avant de déambuler dans les ruelles médiévales de Bolzano, au pied des Dolomites.

Cette région du sud de l'arc alpin, en Italie, montagne par excellence, offre une variété de paysages époustouflants qui ont séduit les voyageurs. Le périple s'est clos à Trente, la ville du concile éponyme (1545-1563) entourée de vignes. Les Auvergnats ont goûté à la pluie certains jours, de quoi se rappeler qu'il en manque en Combraille, leur terre qu'ils ont retrouvée en fin de semaine, heureux et déjà nostalgiques de ce beau périple organisé par le club. Prochain rendez-vous : 10 octobre avec la choucroute.

Montel-de-Gelat - Les « Paroles » de Prévert égaient la rue



Le public amateur de littérature a apprécié cette session de lecture poétique dans la rue – © J.-P. Chevereau.

Profitant d'une matinée dominicale clémente et ensoleillée, des lecteurs de l'association *Livres en Combrailles* avaient de nouveau investi la place de l'Église pour une séance de lecture publique célébrant la poésie de Jacques Prévert, dont on fête cette année les 80 ans de la parution de « Paroles ». Écrivain populaire, poète, scénariste, connu pour ses calembours, jeux de mots et métaphores, il est de loin le poète le plus lu de la littérature française.

Pour l'occasion, l'association a de nouveau remis la « Pierre du Crieur » en situation, créant un espace théâtral où chacun a pu lire des textes où se mêlaient humour et émotion, le public se prêtant de bonne grâce à l'exercice.

Située à proximité de la bibliothèque, la scène offrait un spectacle de rue qui animait le bourg et rendait belle l'image d'un quartier pas toujours autant en verve.



À plusieurs voix, sur la pierre du Crieur, les « Paroles » de Prévert résonnent à l'ombre des arbres.

Saint-Étienne-des-Champs - De bons moments avec « Campagne fleurie »

Cette année *Campagne fleurie* avait choisi la salle des fêtes de Saint-Étienne pour organiser son traditionnel repas. En cette belle journée de fin d'été ce fut un agréable moment partagé. Les petites mains de cette association avaient œuvré pour agrémenter la salle de superbes bouquets fleuris. Plus de 100 personnes étaient rassemblées autour d'un bon repas (préparé et servi par le traiteur Solignat à Chanat-la-Mouteyre) entrecoupé de quelques pas de danse, et animé par J.-François Blanc qui a créé une belle ambiance (il accompagnera Grégory Perrier, chanteur de Cisternes-la-Forêt, à la Maison de la culture le 11 octobre).





Merci à l'association pour son travail, son bénévolat pour valoriser nos campagnes qui sont mieux entretenues.

Nous les retrouverons le 3 octobre après-midi à Puy-Saint-Gulmier pour un troc plantes, le 17 à Landogne à 20h30 pour le spectacle « cravates en bois », le 7 décembre aux Vialles à Cisternes-la-Forêt à 14h pour un atelier de Noël, le 14 à Combrailles à 14h30 pour atelier de pliage.

La Celle-d'Auvergne

Fête patronale. À l'occasion de la fête patronale de saint Pardoux, une messe sera célébrée en l'église le samedi 3 octobre à 10h30, suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Saint-Étienne-des-Champs

Bibliothèque. Elle sera fermée pour travaux jusqu'à nouvel ordre. Pour un prêt de livre ou un retour, vous pouvez contacter Christine au 06.41.29.18.08. Merci de votre compréhension.

Sauvagnat-près-Herment - La passion pour l'histoire locale se partage



Devant les vieilles images, tout un passé ressurgit pour expliquer l'évolution de la commune – © Rémi Pruny.

Jean-Paul Souchal est un enfant du pays parti voir ailleurs pour le travail tout en gardant bien ancrées ses racines sauvagnatoises. Intéressé par l'histoire de la commune, il aime passer une partie de son temps libre à fouiller dans le passé communal, ce qui a abouti en juin dernier à une petite exposition d'images séculaires racontant la vie quotidienne du village. Petite présentation mais beau succès qui montrait l'intérêt des habitants ; aussi les journées du patrimoine offraient-elles un cadre pour renouveler cette présentation.

Dans l'ancienne école, Jean-Paul a affiché des clichés, souvent des cartes postales du début du XX[e] siècle, mais aussi des documents cadastraux de l'époque napoléonienne, des articles de presse relatant les incendies du bourg notamment. Il a également expliqué la présence de léproseries au Moyen Âge. Durant le week-end, un flux continu de visiteurs est passé, dont certains passants s'arrêtant à la buvette installée par le comité des fêtes devant la salle.

L'initiateur de l'exposition a séduit le public par ses commentaires, en partageant des histoires, chacun apprenant de l'autre, avec de nouvelles directions de recherche, des précisions apportées, des corrections à faire, des informations à intégrer. De quoi alimenter la machine pour présenter d'autres fois cette histoire locale, et pourquoi pas la mettre en page.



LA CROIX D'AUVERGNE

TERRIBLE INCENDIE
à Sauvagnat près Herment

Quand une tragédie faisait la une de « La Croix-d'Auvergne » : l'incendie de 1906 a marqué les esprits de l'époque.

Prondines

Chorale. Avec l'arrivée d'un nouveau chef de chœur, les choristes d'*À Travers Chants* ont pu entamer une nouvelle saison sereinement, le premier contact lors de la répétition de rentrée a été concluant.

Maintenant que le démarrage a eu lieu, il reste à étoffer la chorale et les responsables lancent un appel à recrutement : ils accueilleront avec bienveillance de nouvelles voix, dans tous les registres et plus particulièrement celui des ténors, pour donner du corps à la chorale et poursuivre cette aventure vocale encore de nombreuses années. Contact : 06.83.59.27.91.

Puy-Saint-Gulmier - Excursion dans le Cantal



Début septembre, le voyage du *Club des Sages* s'est déroulé à Saint-Flour avec la visite de la cathédrale, suivie des cornets de Murat, puis vers le viaduc de Garabit. Des membres du club de Combrailles se sont jointes à lui. Les participants ont trouvé les visites intéressantes et le repas délicieux. Le temps était idéal pour effectuer la dernière sortie de l'année.

Bourg-Lastic

En paroisse. Vendredi 25 septembre à 18h, la prière du chapelet sera dite en l'église Saint-Fargheon et le samedi 26, une messe sera célébrée à 18h pour Jean Magnol et les défunts Magnol-Béraud.

Cérémonie d'hommage. Depuis 2003, le 25 septembre a été institué « Journée nationale d'hommage aux harkis, aux moghaznis et aux personnels des diverses formations supplétives et assimilées » en reconnaissance des sacrifices consentis et des sévices subis du fait de leur engagement au service de la France lors de la guerre d'Algérie, entre 1954 et 1962.
À Bourg-Lastic, les cérémonies débuteront ce vendredi 25 septembre à partir de 11h devant la stèle près du cimetière avec des discours et des dépôts de gerbes, puis se poursuivront, après un déplacement en cortège, place de la Poste où un nouveau dépôt de gerbes aura lieu au niveau de la plaque apposée sur le bâtiment de la poste. Un vin d'honneur servi en mairie clôturera la matinée.

Café IA. Elle fait la Une des journaux télévisés du moment : l'intelligence artificielle (IA). Aussi, pour aider à mieux appréhender le sujet et donc maîtriser la peur de l'utiliser, la communauté de communes CCV organise un atelier niveau débutant à destination des plus de 60 ans, le lundi 28 septembre de 14h à 15h30 au 4 route de Tulle. Son objet : découvrir et échanger sur l'IA (comprendre ce que c'est, les usages au quotidien, faire ses 1ers pas avec ChatGPT). Aucune connaissance en informatique n'est nécessaire, juste un peu de curiosité. Inscription obligatoire au 04.73.79.70.70 (choix n° 2).

Jeux de société. Le centre de loisirs intercommunal *Les p'tits volcans* et la communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans organisent, samedi 26 septembre, de 14h à 17h, un après-midi jeux de société dans la salle des fêtes de Pontaumur.
À destination des familles, cette animation est gratuite et en accès libre.
Renseignements au 06.25.82.88.49. N'hésitez pas à passer un moment ludique avec vos enfants ou petits-enfants.

SMADC. Le Syndicat mixte d'aménagement et de développement des Combrailles organise une visite guidée d'une durée de 4h à Saint-Sulpice, dimanche 27 septembre. Le rendez-vous est fixé à 14h devant l'église.
Au programme : des vues panoramiques, une borne de la puissante seigneurie de Préchonnet, des vitraux de Lagaye et de belles actions de Résistance.

Exposition à voir en famille. Jusqu'au mardi 29 septembre, l'exposition portant sur « Mes parents, les écrans et moi » est visible à la médiathèque de Pontgibaud, sise 5 rue du Frère-Genestier. Des kakemonos très colorés, aux impressions ludiques, savent captiver les enfants et les intéresser.
Ouverture de la médiathèque : le mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30, le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30, et le jeudi de 9h à 12h30.

Atelier d'éveil musical. Le RPE AmstramRAM propose un atelier intitulé « Grandir en musique : comment l'éveil musical peut aider les tout-petits à s'épanouir ? » dans les locaux du Pôle enfance jeunesse. Il s'adresse aux parents d'enfant de moins de 3 ans.
L'objectif est de découvrir et pratiquer la musique en famille sans avoir besoin de connaissances musicales, pour partager un moment de complicité.
Une soirée d'information aura lieu le mercredi 30 septembre de 19h à 20h30. Elle sera suivie d'un atelier parents/enfants, le samedi 7 novembre de 10h à 11h. Gratuit, mais sur inscription, il donnera la priorité aux parents ayant participé à la soirée d'information.
Pour tout renseignement, s'adresser à la communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans au 04.73.79.70.70 (choix n° 2) ou bien par courriel à rpe@ccvcommunaute.fr.

AmstramRAM. Le jeudi 1er octobre à 10h, au sein des locaux du RPE, dans le cadre de l'opération « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés », c'est une lecture des trois ouvrages présélectionnés qui est prévue, suivie d'un vote afin de participer au choix de l'œuvre qui sera offerte aux enfants nés ou adoptés en 2017.

Opéra-théâtre. La Micro-Folie itinérante mise en place par la communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans, avec l'aide de l'État, propose, salle Gramain au 4 route de Tulle, une animation spéciale le jeudi 1er octobre à partir de 14h : une projection opéra-théâtre de « Tosca » de Giacomo Puccini.
Une œuvre intense mêlant amour, art, pouvoir et drame, portée par une mise en scène cinématographique et une musique lyrique puissante. Gratuite, cette découverte se fait sur inscription auprès du 07.48.73.79.48. Prévoir au moins 2h.

Fabrik numérique. La communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans organise un atelier découverte de découpe et gravure au laser, samedi 3 octobre de 10h à 11h30. Les participants pourront ainsi apprendre à créer un porte-clés. En partant d'une photo ou d'un dessin, ils transformeront un banal porte-clés en objet unique grâce à la gravure laser et repartiront avec.
Une belle expérience qui aura lieu au Pôle enfance jeunesse, 7 bis rue des Dillures.
D'un niveau débutant, cette animation s'adresse aux personnes de plus de 10 ans (les enfants doivent être accompagnés par une personne majeure).
Inscription obligatoire par courriel : fabriknumerique@ccvcommunaute.fr.

Thé dansant. Le dimanche 4 octobre, le club *l'Espoir bourcagnot* organise un thé dansant dans la salle des Verroux à partir de 14h30. L'animation sera assurée par l'orchestre Bernard Rual.
Réservations au 06.17.63.59.78 ou au 06.84.28.21.47.

Semaine bleue. Le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) Chavanon Combrailles et Volcans propose une semaine riche en rendez-vous. Une dictée de la bonne humeur aura lieu le vendredi 9 octobre à 18h, à la bibliothèque de Giat (4 bis rue de l'Hôtel de Ville).
À l'issue de ce moment convivial, le verre de l'amitié sera offert ! Inscription obligatoire auprès du 04.73.79.70.70 ou bien directement à la bibliothèque.
À noter, qu'une exposition, prêtée par le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, ayant pour thème « Le Parc, terre de pollinisation » sera accessible à tous librement les lundi 5 octobre de 8h à 16h, mardi 6 de 12h à 16h, jeudi 8 de 8h à 13h et vendredi 9, de 8h à 16h à la mairie de Saint-Jacques-d'Ambur. Une occasion de découvrir plus de 2 400 espèces de pollinisateurs, seul, en famille ou entre amis.

Foire de Giat. Les prochaines foires auront lieu le vendredi 2 et le lundi 26 octobre.

Briffons

Karaconcert. Le comité des fêtes vous invite à son repas sur le thème disco le samedi 3 octobre dès 19h à la salle des fêtes. Réservation avant le 1er octobre au 06.87.50.49.51 ou au 06.33.34.09.56. Au menu : œufs mimosa macédoine, andouillette ou poulet (au choix), frites et sa sauce (bleu, poivre ou moutarde), fromage, assiette gourmande, café. Repas sur place ou à emporter (19 € par adulte, 12 € par enfant). L'animation DJ/karaconcert sera assurée par Sandie Amantini et JP Jukebox Memory's. Venez vêtus « disco » !

Bourg-Lastic - Virades de l'Espoir : le comité se mobilise

Le comité Virade de l'Espoir de Bourg-Lastic a mobilisé ses bénévoles pour offrir un week-end de liesse tourné vers la générosité de tous afin de lever des fonds destinés à faciliter la vie des patients atteints de mucoviscidose et de leur famille. Ainsi, ce samedi 26 septembre à partir de 19h30, la soirée débutera par un apéro-concert avec *Bourre la Fanfare* en première partie, suivi par le groupe *Les Dès Accordés* en tête d'affiche. Le duo originaire de l'Aveyron saura enflammer la salle grâce à son répertoire festif mêlant variété, chansons françaises et reprises de pop et rock. Côté restauration, des planches à partager seront proposées. Une soirée à ne pas manquer avec une ambiance assurée !

La journée du dimanche 27 septembre débutera avec quatre parcours de randonnées destinés tant aux marcheurs qu'aux vététistes : 7, 15, 21 et 25 km vous attendent. Départs libres après inscription auprès des organisateurs.
Les associations *Les Amis de Françoise*, *le Club Alpines* et *Les Pistons d'or* proposeront une exposition et des balades en voitures de sport.
Des initiations au tir à l'arc, une animation par les sapeurs-pompiers sont également prévues au programme, ainsi qu'une exposition des travaux réalisés par les élèves de l'école primaire de Bourg-Lastic. La possibilité de se restaurer toute la journée avec des tripes, grillades, crêpes... sera offerte.

CCV - RPE AmstramRAM : les premiers rendez-vous d'octobre

Les Relais Petite Enfance (RPE) du territoire Chavanon Combrailles et Volcans proposent des activités à destination des tout-petits. Sans précision contraire, les ateliers, comme le café Bala'bulles, se déroulent de 9h30 à 11h30 ; ils sont gratuits et sans inscription préalable. Au programme de début octobre :
– Jeudi 1er octobre : à Bourg-Lastic, à 10h, « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés », lecture et vote au *Relais petite Enfance* ; à Pontgibaud, « l'idée du mois » et, à Pontaumur, balade d'automne (rendez-vous devant le *Pôle enfance jeunesse*).
– Vendredi 2 : à Bromont-Lamothe, découverte de livres pop-up.
– Mardi 6 : à Pontgibaud, à 9h45 et à 10h30 et sur inscription, « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés », lecture et vote ; à Bourg-Lastic, rencontre intergénérationnelle à l'Ehpad à 10h dans le cadre de la Semaine bleue.
– Mercredi 7 : à Pontaumur, café des parents Bala'Bulles (**).
– Jeudi 8 : à Pontaumur, rencontre intergénérationnelle à l'Ehpad à 10h ; à Messeix, « ma citrouille d'Halloween ! » ; à Pontgibaud, rencontre intergénérationnelle à l'Ehpad à 10h et, à 19h, réunion de rentrée des assistantes maternelles à la *Communauté de communes* (*).
– Vendredi 9 : à Chapdes-Beaufort, balade d'automne au chemin Fais'Art et, à Pontgibaud, café des parents Bala'Bulles (**).
– Samedi 10 : à Pontaumur, à 10h, atelier d'éveil musical parent/enfant, sur inscription (**).
– Lundi 12 : à Giat, balade d'automne ou atelier cuisine avec la micro-crèche dans le cadre de la Semaine du goût.
– Mardi 13 : journée inter-relais pour les animatrices, donc pas d'atelier.
– Jeudi 15 : au *Pôle enfance jeunesse* de Pontaumur, « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés », lecture et vote ; à Bourg-Lastic et à Pontgibaud, atelier « brochettes de fruits de saison ».
– Vendredi 16 : à Bromont-Lamothe, instruments de musique et comptine au ukulélé.
Pour tout contact : par courriel à rpeccv@communaute.fr, par téléphone au 04.73.79.70.70 ou auprès de Pauline au 06.67.28.02.12 ou bien d'Élodie au 06.67.32.33.08 ou bien encore d'Annaëlle au 06.42.10.88.13. Pour rappel, assistantes maternelles, parents, grands-parents sont les bienvenus.
(*) Réservé aux assistantes maternelles
(**) Réservé aux parents.

Messeix

Bus des Montagnes. Le CIAS Chavanon Combrailles et Volcans, en partenariat avec le conseil départemental, propose un trajet aller-retour au Sommet de l'élevage, le mardi 6 octobre. Ce service est ouvert à tous les habitants de la Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans, sans condition. La participation demandée est de 3 € aller-retour avec l'entrée au Sommet.
Une ligne de ramassage débutera par Messeix/Les Gannes à 7h30, passera à Bourg-Lastic à 7h40, puis à Lastic à 8h, à Herment à 8h05 et enfin Briffons à 8h15, avant de se diriger en direction de la capitale auvergnate. Renseignements et inscriptions avant le jeudi 1er octobre auprès du CIAS au 04.73.79.70.70 ou par courriel à : cias@ccvcommunaute.fr.

Médiathèque. La médiathèque L'oiseau lyre propose les trois ouvrages sélectionnés par l'opération Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés. Les lecteurs sont invités à voter pour leur album coup de cœur et l'ouvrage plébiscité sera offert aux enfants nés ou adoptés en 2027. Il leur permettra ainsi de faire leurs premiers pas dans la littérature jeunesse. Les trois œuvres sélectionnées sont : « Bonjour les voisins », « Henri Grizzly » et « L'aube rose ». Cette animation se déroule jusqu'au samedi 24 octobre. La médiathèque située au 1 allée des Chênes est ouverte : le lundi et le vendredi de 13h30 à 17h30, le mardi et le mercredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Musée de l'école rurale d'Auvergne. *Les Amis du musée* organisent un récit poético-musical le samedi 10 octobre à 20h30. Il est intitulé « Le marcheur du Cézallier ». Le texte est de François Cassinena-Trévedy, l'adaptation et la lecture sont réalisées par Émile Sanchis, tandis que le volet musical sera assuré par le groupe *La Réveillée*. Ouvert à tous, cet évènement est en participation libre.

« Les Amis d'hier et d'aujourd'hui ». Tous les mardis, belote et autres jeux combinés à un goûter. Sorties évasion et culturelles ainsi qu'un repas prévu le 25 octobre. Vous avez du temps libre, envie de partager de bons moments, rejoignez le club ! Renseignements auprès de la présidente Mme N. Leroy au 04.73.21.42.82.



RÉDACTION
4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Commerces - Du 6 au 13 octobre, la ville va retrouver la JNCP

ISSOIRE - Depuis 2015, Issoire participe à la Journée nationale du commerce de proximité, de l'artisanat et du centre-ville®, dite JNCP, en proposant différentes animations tournées autour d'un univers.

Pourquoi participer à cette journée nationale ? Issoire a la chance d'avoir en « cœur de ville » un grand nombre de commerces vivants, accueillants et dynamiques. Les transmissions générationnelles sont quasi faites, et les commerçantes et commerçants d'aujourd'hui veulent montrer leurs différences et offres de proximité, avec encore plus de volonté. Avec un Office du commerce innovant et fédérateur, une municipalité engagée depuis de nombreuses années avec particulièrement des aides financières et des animations porteuses de trafic en centre-ville, avec des opérations régulières au travers de chèques-cadeaux pour aider la consommation, participer à la Journée nationale du commerce de proximité, de l'artisanat et du centre-ville®, c'est aussi se confronter à d'autres cités, d'autres cœurs de ville dynamisés et mis en valeur dans l'hexagone.

Un rendez-vous annuel incontournable

« 750 villes et villages participants, 21 000 commerçants et artisans engagés, 8 millions de clients touchés… La JNCP est aujourd'hui, incontestablement, la première opération de France d'animation des commerces de proximité. C'est la seule manifestation de cette ampleur qui offre un tel retentissement populaire et médiatique au commerce de proximité. » nous informe le site Internet des JNCP. Promouvoir les valeurs du commerce de proximité, rompre les clivages et fédérer les acteurs économiques, créer auprès des commerçants un sentiment d'appartenance et d'adhésion, permettre une rencontre informelle entre la population et ceux qui font le commerce local et enfin donner un coup de projecteur sur les interrogations et le devenir de l'économie de proximité, voilà l'ambition de cette journée nationale. Mais localement, à Issoire, c'est aussi le moment convivial autour de la thématique de l'année.

Les commerces et activités d'antan

En 2026, la thématique « Commerce d'antan et de ce temps » vise à valoriser lors de cette journée de samedi 10 octobre prochain, des métiers « anciens », à travers l'exposition de cartes postales, des projections, des démonstrations ou encore des prestations théâtrales. Cette thématique se retrouvera sûrement dans les vitrines des commerçants participant au désormais traditionnel concours de vitrines. Lié au thème national, Issoire mise sur le « Noir & Blanc ». Cette année ils seront encore plus de 75 à concourir. L'occasion de parcourir les rues, places et boulevards à leur recherche et d'aller voter pour votre chouchou dans l'urne placée à la Halle aux Grains. Avant votre périple, n'oubliez pas de vous munir de votre livret « Consomm'Acteurs » à retirer directement auprès des commerçants participants (quasiment 110 commerces !) ou à l'Office de commerce d'Issoire, qui vous permettra de recevoir des chèques-cadeaux à dépenser avant le 31 octobre. À noter un autre clin d'œil au noir et blanc au travers de la projection au cinéma Le Modern, vendredi 9 octobre à 20h45, du film cinq fois oscarisé « The Artist » avec Jean Dujardin.

« Halle aux blés & métiers anciens »

Cap sur la Halle aux Grains pour se replonger ou s'initier à quelques activités comme les ateliers de vannerie (de 14h à 16h – 30 à 60 min selon les participants) avec L'Alouise, vannerie d'aujourd'hui, ou de fabrication du papier à la main avec la présence du Moulin à papier Richard-de-Bas (de 10h à 18h ; environ 10 min). Quelques démonstrations de métiers anciens seront aussi proposées : scieurs de long, cordiers, rémouleur, colporteur, ou encore maître beurrier (beurre à la baratte) exposeront leurs savoir-faire exceptionnels. Plume et encrier seront de la partie avec un clin d'œil à nos anciennes écoles, et nous pourrons nous extasier devant quelques jeux en bois.

Et centre-ville

Samedi matin à Issoire direction le marché hebdomadaire où vous croiserez sûrement la *Cie Narvallo* (théâtre de rue) et participerez au jeu du panier garni proposé par la Fédération nationale des syndicats des commerçants des marchés de France, place du Chancelier-Duprat entre 8h et 12h. Rendez-vous aussi à 10h à la Halle aux Grains pour une visite « Mémoire des lieux d'échanges, foires et marchés » commentée par Katrin Adler, guide-conférencière, reliant la Halle aux Grains, construite en 1816 par l'architecte Pierre Rousseau, aux différents lieux d'échanges et autres devantures d'antan (durée : 2h). Et enfin la fameuse « Course de garçons de café », elle aussi immuablement programmée lors de ces journées, débutera par la présentation des équipes et le départ fictif (place de la Halle). Le départ officiel sera lui à 16h place de la République, où sera aussi l'arrivée. Le podium sera suivi d'un verre de l'amitié convivial. En suivant les équipes vous pourrez aussi regarder l'exposition en centre-ville « Issoire dans le rétro » et ses reproductions de cartes postales d'Issoire d'antan.

Christian DE LA BROSSE (CLP)

Lien et programme complet sur www.issoire.fr/evenements/animations-la-journee-nationale-du-commerce-de-proximite-de-lartisanat-et-du-centre-ville/.



Le 13 avril dernier, remise du trophée de l'initiative et de la créativité pour Issoire. Dernière participation pour Martine Varischetti (à gauche) avant son passage de flambeau à Sylvie Begon (à droite) – © www.jncp.fr.



La traditionnelle « course de garçons de café » animera le cœur de ville samedi après-midi – © communication Ville d'Issoire.



Le marché hebdomadaire du samedi matin sera aussi un moment fort de cette journée du commerce de proximité – © Ville d'Issoire.

Paroisse Saint-Austremoine au Pays d'Issoire

Messes. Vendredi 25 septembre à 16h à la Providence. Samedi 26 à 18h30 à Sauxillanges. Dimanche 27 à 9h à Coudes, 9h30 à Saint-Germain-l'Herm suivie d'un parcours spirituel, 10h30 à Issoire.

Réunion. Samedi 26, récitatifs biblique de 14h30 à 16h (entrer dans la Parole de Dieu en la mémorisant), MP.

Catéchisme. Samedi 26, groupe de François et Nathalie à 9h30, MP.

Aumônerie. Vendredi 25, groupe des jeunes de 3e et lycéens à 17h45, MP.

Temps de prière. – Adoration. En l'église de Saint-Germain-l'Herm, tous les vendredis de 18h à 19h. À l'abbatiale d'Issoire le 1er vendredi de chaque mois de 17h30 à 19h (crypte).
– Chapelet à l'abbatiale d'Issoire le vendredi à 18h (sauf les jours d'adoration).

Événement à venir. – Dimanche 27, balade spirituelle et contemplative proposée par l'équipe Église verte. Départ église de Saint-Germain-l'Herm après la messe de 9h30 jusqu'à l'étang de Marchaud (environ 4 km). Prévoir bâtons de marche + pique-nique. Privilégions le covoiturage, pour Issoire, rendez-vous à 8h30 parking de la maison paroissiale. En cas de mauvais temps, la balade pourra être annulée (contact Danièle : 06.33.38.31.05).

Contact de la paroisse. Maison paroissiale d'Issoire (MP), 18 rue du Mas, Issoire, tél. 04.73.89.18.53.
Adresse mail : st.austremoine@gmail.com. Site : http ://paroissesaintaustremoineaupaysdissoire.fr. Facebook : facebook.com/paroisse.saintaustremoine.

Issoire en bref

Au cinéma Le Modern cette semaine

« Avengers : Endgame extended » (3h05), « Heart of the beast » (1h41), « La Bataille de Gaulle – partie 1 : L'Âge de fer » (2h40), « La Frappe » (1h46), « Fjord » (vo – 2h26), « Justin le Juste » (1h50), « La Bataille de Gaulle – partie 2 : J'écris ton nom » (2h37), « La Vie d'une femme » (1h38), « Les Petits Gourmands » (0h33), « Resident Evil » (1h34 – int. -12 ans), « L'Odyssée » (2h53 – int. -12 ans), « Tad l'explorateur et la lampe magique » (1h35).

▪ Cinéma Le Modern, 2 place du Postillon 63500 Issoire. Infos et horaires à l'adresse : www.cinemodern-issoire.fr.

Vente solidaire

Le club féminin *Kiwanis Tanka Cante*, en partenariat avec la brasserie Le Français, propose une vente à emporter, le samedi 10 octobre. Un couscous royal « fait maison » est proposé au prix de 16 € la part. 5 € seront reversés pour l'enfance défavorisée. Cette vente aura lieu, place de la Halle aux grains à Issoire, de 10h à 14h.
Pour plus de précisions : clubkiwanisfeminin.tankacante@yahoo.com.

Sugères - Sensibilisation aux arnaques



Lundi 14 septembre, dans la salle du conseil de la mairie, plus de 35 personnes se sont réunies pour participer à un atelier de sensibilisation aux arnaques et fraudes en tous genres. Atelier à l'initiative de Martine Lansard, conseillère municipale, ambassadrice de la forme en collaboration avec le Clic Issoire Bassin Montagne et la Maison de protection des familles-Gendarmerie. C'est l'adjudante-cheffe Aurélie Viallard qui était chargée d'animer cet atelier, ce qu'elle fit brillamment devant une assemblée très à l'écoute et fort intéressée. Cambriolages, situations à risque, abus de faiblesse, arnaques au téléphone ou sur Internet, vol à la tire, toutes ces stratégies des fraudeurs furent abordées en détail et les réflexes à avoir dans tous ces cas de figure furent identifiés et partagés entre les participants.
À la sortie, les administrés présents ne pouvaient que se réjouir de ces deux heures enrichissantes qui leur permettaient de repartir mieux « armés » face à ces risques grandissants.

Brassac-les-Mines - Le patrimoine minier prend vie sous le chevalement de Bayard

Le site minier de la commune avait pris des airs de scène à ciel ouvert, vendredi soir. Pour lancer les Journées européennes du patrimoine et la nouvelle saison culturelle de l'Agglo Pays d'Issoire, le carreau de la mine a accueilli une soirée placée sous le signe de l'histoire, de la mémoire et de la création artistique.
La soirée a débuté par une conférence consacrée à la cité minière de Bayard et à son architecte, Valentin Vigneron, permettant au public de mieux comprendre l'histoire et l'architecture de ce quartier emblématique du patrimoine brassacois.
Puis, à la nuit tombée, le site a changé de visage avec la présentation du spectacle « À la ligne du noir… », une création mêlant danse aérienne, cirque contemporain et musique live.

Le chevalement comme décor et comme mémoire

Suspendus entre ciel et terre, les artistes ont investi l'espace situé autour de l'ancien site minier et du chevalement de Bayard, donnant une dimension spectaculaire à cet imposant témoin de l'histoire industrielle locale.
Les corps en mouvement, la musique et la lumière sont venus dialoguer avec la structure métallique, créant un spectacle à la fois poétique et impressionnant. Le chevalement n'était plus seulement un vestige industriel : il devenait un véritable acteur de la représentation.
À travers cette création artistique, le public a également été invité à porter un regard différent sur l'histoire des mineurs et de leurs familles. Derrière cette architecture industrielle se sont ainsi rappelés le travail, le courage, la solidarité et la mémoire de générations qui ont fait vivre le bassin minier.
Pour Fabien Besseyre, maire de Brassac-les-Mines, cette soirée constitue une belle manière de faire vivre le patrimoine : « Notre patrimoine ne doit pas seulement être conservé. Il doit aussi être raconté, partagé et transmis. Cette soirée a permis de montrer le chevalement et le carreau de la mine sous un regard totalement différent. C'était un moment véritablement exceptionnel et magique ».
Cette ouverture de saison culturelle aura ainsi permis de réunir patrimoine et création contemporaine dans un lieu chargé d'histoire, avec un public venu nombreux découvrir ou redécouvrir le carreau de la mine.
Les élus brassacois ont salué le travail des artistes, des équipes techniques et de l'ensemble des partenaires ayant contribué à cette soirée,



Le chevalement de Bayard a repris vie – © Vinciane Grand.

ainsi que l'Agglo Pays d'Issoire, à l'initiative de cette ouverture de saison culturelle.
Une soirée qui restera comme un beau témoignage de la volonté de faire vivre le patrimoine minier brassacois et de transmettre la mémoire des mineurs aux générations futures.

Champeix

Virade de l'espoir à moto. Ce dimanche 27 septembre, une virade à moto organisée au profit de *Vaincre la mucoviscidose* traversera la commune de Champeix aux alentours de 9h30-10h. Au départ de La Roche-Blanche, les nombreux motards parcourront environ 213 km avant de rejoindre Volvic. Cette randonnée, sans compétition, se déroulera en cortège et sera encadrée par une équipe de sécurité. N'hésitez pas à venir les encourager lors de leur passage à Champeix ! Cette mobilisation a pour objectif de recueillir des fonds au profit de l'association *Vaincre la mucoviscidose* et de soutenir la recherche et l'accompagnement des personnes concernées. Vous souhaitez participer à cette virade ? Inscription : 15 € par moto. Repas à La Tour-d'Auvergne : 16 € sur réservation. Infos pratiques au 06.84.16.05.82 ou par mail : christ63530@yahoo.fr. Site Internet : www.virades.collectemuco.org.

Conférences et ateliers d'art-thérapie. Le CCAS de Champeix, en partenariat avec l'Arsept Auvergne et le Clic Issoire Bassin Montagne, propose un cycle autour de l'art-thérapie, pour favoriser la santé et le bien-être par la pratique artistique, animés par Élisabeth Gineste, art-thérapeute. À partir de 55 ans.
Conférence sur l'art-thérapie : lundi 19 octobre de 19h à 20h30. Musique et prévention santé : lundi 26 de 19h à 20h30. Expression corporelle et prévention santé : lundi 9 novembre de 19h à 20h30. Peinture et prévention santé : lundi 23 de 19h à 20h30. Ces rencontres auront lieu dans la salle des associations, place du Foirail, à côté de la poste. Inscriptions auprès de la mairie au 04.73.96.73.39 ou à ccas@mairiechampeix.fr.

Champeix - Un concert de chants sacrés à la chapelle du Marchidial



Les choristes face à leur public – © mairie de Champeix.

Le 13 septembre, une cinquantaine de personnes se sont réunies à la chapelle du Marchidial pour assister à un concert de chants sacrés proposé par l'école de chant Magrini et les associations *Contes et Chansons* et *Vox Vagans*.
Ce concert venait clôturer un stage de chant organisé du 10 au 13 septembre à Champeix, avec plusieurs temps de pratique en itinérance dans différentes chapelles et églises du département. Une belle manière pour les choristes de découvrir le patrimoine local tout en faisant résonner ces édifices au son des chants sacrés.
Au programme, les choristes ont interprété plusieurs œuvres autour du chant grégorien, d'Hildegard von Bingen et des polyphonies médiévales. Certains morceaux ont également été interprétés par les deux professeurs du stage, Lisa Magrini, soprano, et Matias Miceli, ténor, offrant au public un moment musical particulièrement apprécié.

Saint-Nectaire - Des bulles de bonheur !



La haie des pompiers.

Le 12 septembre, c'est dans notre église qu'Éline, une enfant du pays, et Hadrien avaient choisi de se marier. Sébastien, diacre de la paroisse, a reçu leur consentement en présence de leurs témoins, de leur famille et de nombreux amis. Textes sacrés et musique ont accompagné cette belle célébration.
La sortie des mariés, sous les casques de leurs collègues pompiers et des bulles irisées, fut un bien joli moment ! Tous nos meilleurs vœux aux jeunes mariés.



Les nouveaux mariés – © J. C.-V.

Paroisse Ste-Marie des Lacs et des Couzes - Merci Père Bernard !



Le Père Rosnet a marqué chacun par ses qualités d'écoute et de calme, sachant toujours soutenir par ses conseils et sa présence – © Clémence Ohl.

La paroisse Sainte-Marie des Lacs et des Couzes s'est retrouvée le 11 septembre au sanctuaire de Vassivière pour fêter et remercier le Père Bernard Rosnet, resté curé modérateur pendant trois ans. Celui-ci a marqué chacun par ses qualités d'écoute et de calme, sachant toujours soutenir par ses conseils et sa présence. Pendant la messe, il a souligné le rôle des enfants dans les églises, et qu'ils sont un modèle pour les adultes par leur capacité à faire confiance. Il a rappelé : « chacun est une pierre vivante de l'Église, chacun avec ses dons différents ». Pour finir, il a insisté sur l'importance de ne pas nourrir de jalousies mais de nous réjouir et nous nourrir de nos complémentarités.
Son cadeau d'au revoir offert par l'ensemble des paroissiens : un vol en montgolfière ! Lui qui a tant sillonné les routes de la paroisse, depuis la plaine de Perrier jusqu'aux sommets du Sancy, pourra la contempler vue du ciel.
Cette journée marquait également le lancement de l'année pour la paroisse : les enfants venus des quatre lieux de catéchisme (Picherande, Besse, Le Vernet-Sainte-Marguerite, Champeix) ont reçu la bénédiction de leurs cartables. Après le repas, chacun a pu s'essayer aux grands jeux en bois pendant l'après-midi sous un grand soleil. Le calendrier des événements paroissiaux a été présenté jusqu'au mois de juin 2027.
Pendant ces trois années en tant que curé modérateur, le Père Bernard a particulièrement œuvré pour soutenir les différentes équipes paroissiales : liturgie, funérailles, catéchisme, préparations aux sacrements, travaux sur les différents bâtiments, etc. La mission revient à ces équipes désormais, accompagnées par le Père Stephan Smoch, de maintenir la dynamique pour les prochaines années.
Le Père Bernard quant à lui prend une « retraite » particulièrement méritée, lui qui fête en 2026 ses 50 ans d'ordination. Il va continuer des missions en paroisse à Clermont-Ferrand.



Les enfants ont reçu la bénédiction de leurs cartables – © Morgan Moreno.

Paroisse Sainte-Marie des Lacs et des Couzes

Horaire des messes. Samedi 26 septembre à 18h à Neschers. Dimanche 27 à 16h, dévalade à Notre-Dame de Vassivière.

Messe à Vassivière. Tous les jours de la semaine à 11h jusqu'au 27 septembre.

Dévalade. Dimanche 27 septembre à 15h, prière mariale ; à 16h, messe de départ ; à 17h30, départ de la procession ; à 20h30, accueil par la ville de Besse ; à 21h, clôture du pèlerinage et temps de prière à l'église de Besse.

Infos. Toutes les informations paroissiales sont à retrouver sur le site Internet de la paroisse : saintemariedeslacsetdescouzes.fr.
Maison paroissiale : 63610 Besse-et-Saint-Anastaise. Contact e-mail : paroisse.stemarielacset couzes@gmail.com.
Permanences le samedi de 10h à 12h.

Besse - La fête patronale ce week-end

La fête patronale de Besse, du 25 au 28 septembre, occupera bien les Bessards, avec, tout d'abord, le grand gala d'accordéon et un repas à partir de 19h à la salle polyvalente en compagnie des orchestres de M. Chevarin et de J.-M. Delorme et les accordéonistes P. Lussert, J.-P. Joumard, D. Kasmareck, F. Guillot et J.-F. Blanc (entrée + gala + repas : 35 €, entrée bal seul 12 €). Les billets de réservation sont en vente dans les bureaux de tourisme de Besse et de Super-Besse ou bien sur boutique.sancy.com.
Samedi 26 : la foire de la Saint-Matthieu réunira les habitués du concours départemental de chevaux de trait dès 8h au foirail Antoine-Perron (déballage forain, matériels agricoles, tripes et pieds de cochon dans les restaurants).
La grande nuit dansante à partir de 23h à la salle polyvalente accueillera les fêtards (entrée 10 €), avec l'ambiance de la discomobile Adrénaline, et comme chaque année le spectacle show gogo et strip-tease.
Dimanche 27, la *Banda de Cournon* défilera dans les rues de Besse dès 9h, avec dépôt de fleurs aux monuments aux morts (rendez-vous à 11h à la mairie), apéritif à la salle des fêtes à 12h. La dévalade, soit le retour de la Vierge depuis Vassivière, avec à la nuit tombée au parc du Grand Mèze, le feu d'artifice annuel qui unit les pèlerins qui ont fait « la descente » depuis le sanctuaire et la population entière de Besse.
Et pour le dernier jour de cette fête, le Grand Prix de la Fête de Besse accueillera les joueurs de pétanque de tous niveaux, en doublettes au stade Denis-Sugères, à 14h30 (12 € par équipe). De nombreuses attractions foraines seront installées pendant quatre jours.

Beaune-le-Froid

Nos malades. Après un séjour à l'hôpital, Félicie Pons poursuit sa convalescence à Durtol. Les habitants de Beaune-le-Froid ont hâte de la retrouver en pleine forme et lui souhaitent un prompt rétablissement.



Montaigut-le-Blanc - Sixième marché de potiers, les 26 et 27 septembre

Le marché de potiers de Montaigut-le-Blanc ne se limite pas à un simple marché ; c'est une véritable fête de la céramique. Chaque année, artisans et visiteurs se retrouvent pour deux journées placées sous le signe de la convivialité et de l'échange. C'est l'occasion de rencontrer des potiers passionnés, de découvrir leurs techniques et de les voir travailler en direct : du tour de potier à la cuisson des pièces, vous serez plongé au cœur de cet art ancestral.
Horaires : 10h à 19h le samedi, et de 10h à 18h le dimanche dans le « bourg du haut » de cette petite cité de caractère.
Au programme : concerts samedi à 18h *Blue Grass* et dimanche après-midi avec le *Duo Jazz Manouche* ; ateliers enfants : modelage créatif avec Stéphanie Garcia, samedi de 15h30 à 17h et dimanche de 10h à 17h ; projection : « Agun Matti, les derniers potiers du Bengale » commentée par Dominique Accios samedi à 16h à l'église ; « Attablée poétique », où se dansent, se meuvent, se clownent corps et céramique par Sophie Farza et Joseph Michau, samedi de 14h30 à 18h. Restauration et buvette sur place.



Un stand de l'an passé – © mairie.

La Tour - Christiane Gaydier, figure emblématique du village, nous a quittés

Généreuse… Pendant plus de 50 ans, avec une attention de chaque instant, Christiane Gaydier a pris soin de La Tour-d'Auvergne et de ses habitants. Christiane Gaydier nous a quittés au petit matin du 15 septembre, dans sa 70e année.
En 1976, à peine diplômée, elle faisait ses premières piqûres au volant d'une 4L. Formée à la médecine rurale aux côtés du docteur Boudou, celui-ci ne lui avait guère laissé le choix : elle devait s'installer comme infirmière libérale pour l'accompagner dans son travail.
Au cours de sa carrière, elle aura fait des dizaines de milliers d'injections et de soins en parcourant tout autant de kilomètres sur les routes du Sancy avec son 4x4.
Par son dévouement, son écoute, sa gentillesse, mais aussi par sa ténacité lorsque l'hiver rendait les déplacements difficiles, Christiane était LA référence dans le domaine médico-social bien au-delà des frontières de la commune. Congères, neige, routes impraticables : qu'il faille partir en Jeep, en tracteur ou même en chasse-neige, raquettes aux pieds et chapka vissée sur la tête, elle trouvait toujours le moyen d'aller auprès de ceux qui avaient besoin d'elle.
Avec la même abnégation, comme investie d'une mission, Christiane n'a jamais renoncé même lorsqu'elle dut, jeune maman, affronter elle-même la maladie en parallèle de son travail d'infirmière libérale. Pour ses enfants, Arnaud et Marlène, pour toute sa famille et pour tenir la maison du Montel, là aussi « elle n'avait pas eu le choix ! ».
Au fil des années, au-delà de son engagement professionnel, Christiane était devenue un repère pour le village et le monde associatif. Toujours présente et souvent accompagnée par sa tuile pour faire les fameuses pompes (galette de blé noir), toujours disponible, toujours en mouvement et jamais assise, elle aura marqué de nombreux événements festifs, sportifs et de grands moments de la vie communale qui n'auraient sans doute pas eu la même saveur sans elle.
Femme engagée, c'est tout naturellement, et avec la même générosité, qu'elle a siégé au conseil municipal de 1995 à 2008 et de 2020 à 2026, au CCAS et au conseil d'administration de l'Ehpad. Qu'il s'agisse d'organiser une fête ou de constituer une équipe municipale, Christiane finissait toujours par répondre présente. Là encore, « elle n'avait pas le choix ». Sans le chercher et sans le vouloir, elle était le maillon fort de chaque équipe : *La Gentiane*, Téléthon, trail de la Reine Margot…



Christiane est restée fidèle aux valeurs qui étaient les siennes : fraternité, humilité et générosité.

Véritable figure de La Tour-d'Auvergne, à la retraite depuis 2016, Christiane continuait de s'investir pleinement dans la vie du village et tout particulièrement au sein de la paroisse. Elle était aussi très heureuse de partager de longs moments avec sa petite-fille Emy durant les vacances.
Pendant un demi-siècle, avec une énergie débordante, avec son caractère, son humour, son franc-parler, sa recette unique pour faire les pompes et sa force de conviction, Christiane est restée fidèle aux valeurs qui étaient les siennes : fraternité, humilité et générosité.
Alors qu'elle venait de subir une intervention cardiaque, malgré tout son courage, Christiane a finalement lâché prise. Elle a posé sa sacoche d'infirmière et, après une vie entière consacrée aux autres, elle a rejoint un autre monde auquel elle croyait beaucoup.
Les membres du conseil municipal et l'ensemble des Tourais et Touraises, très attristés par sa disparition, lui ont rendu un dernier hommage en assistant à ses obsèques, qui ont été célébrées le 21 septembre en l'église du village de Saint-Pardoux, sur la commune de La Tour-d'Auvergne.
« Adieu Christiane, et merci pour tout. »
En cette douloureuse circonstance, notre journal adresse ses respectueuses condoléances à son époux, à ses enfants, à toute sa famille et ses amis et les assure de sa profonde sympathie.

Picherande - Passation de commandement et inauguration de la caserne rénovée

Le 4 septembre, la cérémonie organisée à Picherande a été marquée par un moment important dans la vie de la caserne à la suite d'un double événement pour le centre de secours : la remise officielle du commandement à l'adjudant-chef David Bidet, qui succède au lieutenant Gilles Bernard, et l'inauguration d'une caserne profondément rénovée. Élus, représentants de l'État et du service départemental d'incendie et de secours, sapeurs-pompiers, familles et habitants ont salué la continuité d'un engagement essentiel à la sécurité de ce territoire de montagne.

Une passation de commandement placée sous le signe de la continuité

Après quarante-huit années de volontariat, Gilles Bernard quitte ses fonctions à l'âge de 67 ans. Engagé comme sapeur-pompier volontaire en 1978, à 18 ans, il a participé pendant près d'un demi-siècle à la protection de la commune et du secteur. Il rappelle avoir pris le commandement du centre en 1991, après Vincent Serre. Durant ses longues années de responsabilité, il a accompagné la transformation du centre, l'évolution des missions, la modernisation des équipements et le renouvellement des effectifs. Les différents intervenants ont souligné sa capacité à fédérer, former et diriger avec tact, disponibilité et humanité. Son départ ne signifie toutefois pas une rupture complète : la réserve départementale de secours et d'entraide pourrait encore bénéficier de son expérience.
David Bidet prend aujourd'hui le relais. Sapeur-pompier volontaire à Picherande depuis 1996 et ancien adjoint du chef de centre, il connaît parfaitement la caserne, ses personnels et les contraintes opérationnelles du territoire. Formé aux fonctions de chef de caserne en 2024, il s'inscrit dans la continuité de son prédécesseur avec pour mission de préserver la cohésion de l'équipe, de maintenir sa disponibilité et d'attirer de nouveaux volontaires.



L'adjudant-chef David Bidet succède au lieutenant Gilles Bernard.

De la pompe à main au centre de secours moderne

L'histoire des sapeurs-pompiers de Picherande s'inscrit dans une longue tradition locale. Les témoignages recueillis auprès de Louis Chabaud, ancien chef de centre, remontent à une époque où les incendies étaient encore combattus à l'aide de pompes à main, jusque dans les années 1950. Une étape décisive intervient en 1989, sous l'impulsion de Vincent Serre, alors maire et chef de centre. Les pompiers investissent une petite partie du bâtiment actuel, auparavant partagée avec les services communaux. Volontaires et familles participent eux-mêmes aux premiers aménagements. Au fil des années, l'arrivée de nouveaux véhicules et l'élargissement des missions conduisent le centre à occuper progressivement l'ensemble des locaux.
Au début des années 1990, le centre développe le secours à personne, alors qu'il intervenait auparavant principalement sur les incendies. La départementalisation de 2001 apporte du matériel plus récent et impose de nouveaux agrandissements. En 2016, à la suite de la fermeture du centre d'Égliseneuve-d'Entraigues, Picherande récupère notamment un camion-citerne rural et un véhicule de secours et d'assistance aux victimes, renforçant encore son rôle opérationnel.

Une caserne rénovée pour mieux servir le territoire

Engagé en 2024, le dernier programme de rénovation s'est déroulé sur environ dix-huit mois. D'un coût de 263 358 € TTC, le projet a bénéficié d'une subvention DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) de 56 117 €. Il a permis d'améliorer l'isolation, le chauffage, les espaces opérationnels et les conditions de travail. La commune a participé pour un montant de 57 000 € pour l'aménagement de la pièce de vie, la terrasse, une partie des façades et l'aménagement extérieur ainsi que la mise à disposition du bâtiment. Le SDIS du Puy-de-Dôme a financé le restant. Il faut souligner également tout le travail accompli par les sapeurs-pompiers volontaires de la caserne : de nombreuses heures, les soirs et les week-ends, prises sur leur temps libre pour le tri, le nettoyage, le démontage, la préparation pour les travaux, pour rebâtir, nettoyer à nouveau. Ils ont fait le maximum pour faire avancer le chantier et réduire les coûts. L'ensemble des travaux a été effectué par des entreprises locales.
La nouvelle caserne constitue désormais un outil moderne, adapté aux missions du centre et susceptible de favoriser de nouvelles vocations. Dans un secteur rural et montagneux où les distances et les conditions météorologiques peuvent compliquer les interventions, la disponibilité des volontaires de Picherande est déterminante. Le centre assure chaque année environ 130 interventions et se distingue notamment par sa capacité à armer régulièrement un véhicule de secours à victimes, y compris en journée.



Madame la Sous-Préfète Hélène Hargitai coupe le ruban tricolore pour inaugurer officiellement la caserne rénovée de Picherande – © Sylvie Chabaud.

Une histoire d'engagement et de transmission

Au-delà des murs et des véhicules, la cérémonie a surtout mis à l'honneur les femmes et les hommes qui font vivre le centre de secours, ainsi que leurs familles. À Picherande, plusieurs générations se succèdent et transmettent une même culture de solidarité, de proximité et de service public. En remettant le commandement à l'adjudant-chef David Bidet, le lieutenant Gilles Bernard laisse une caserne rénovée, une équipe soudée et un héritage humain solide. Une nouvelle page s'ouvre, fidèle à l'histoire du centre et résolument tournée vers l'avenir.



L'adjudant-chef David Bidet est décoré de l'insigne de chef de centre « étoile de bronze » lors de la prise de commandement.

Chastreix

Soirée contes. Vendredi 2 octobre à la Montagne d'Ance. « Fortunes de mer fortunes de terres » est un voyage à travers les mémoires à la rencontre de l'âme de l'Armorique. Chemins de vie, de mémoires et d'imaginaires, de musique, de contes et de récits. Contes par Ludovic Souliman, pour petits et grands. 18h30 : repas (12 €), 20h : veillée contes (adultes 10 €, enfants 5 €). Possibilité de dormir sur place (20 €). Infos et réservations : 06.74.25.80.20 ou contact@ecole-aventurine.org.

Sommet de l'élevage. Comme chaque année le Bus des montagnes vous emmène à Cournon pour le Sommet de l'élevage le mardi 6 octobre pour la somme de 3 € (billet entrée et trajet aller-retour). Inscription : 04.73.65.24.48 ou 04.73.79.52.82.

Journée spéciale seniors. « La bavajade fait son cirque » vendredi 9 octobre à partir de 14h. Pièce de théâtre ou cabaret, suivi d'une collation et thé dansant à la salle polyvalente de Besse. Service de cars gratuit Billets : 3 € par personne à retirer avant le 7 octobre dans les offices de tourisme de Besse, La Bourboule, Le Mont-Dore ou Saint-Nectaire. Inscriptions et renseignements : 04.73.65.20.21 ou 04.73.79.52.84.

La Tour-d'Auvergne

Christiane, où que tu sois. « Tu vas nous manquer, les ateliers "pompes" n'auront plus la même saveur, les voyages à Lourdes resteront sans ta présence, ta voix, ton sourire et tes fous rires... Tu nous laisses avec notre désarroi, une immense peine et un grand vide... Tu as rejoint le Ciel, souhaitons que tu aies trouvé, là-haut, ce qui emplissait ta vie... Bon voyage Christiane, veille sur nous et sur tous ceux que tu aimes, on ne t'oubliera jamais.
Nous adressons nos sincères condoléances et toute notre affection à Edmond, Arnaud, Marlène, Denis et Emy, ainsi qu'à toute leur famille. »
Josette RODDE (CLP)

Bagnols - La 50e édition de la Foire primée d'automne se prépare

La commune de Bagnols s'apprête à célébrer la 50e édition de sa Foire primée d'automne, qui se déroulera samedi 24 octobre. Depuis cinq décennies, cette manifestation constitue un rendez-vous important pour les éleveurs et pour l'ensemble du monde agricole du territoire.
Elle permet chaque année de mettre en valeur la qualité de l'élevage, le travail des exploitants et le savoir-faire agricole qui font vivre nos territoires ruraux. Pour cette édition anniversaire, la municipalité souhaite donner une dimension particulière à la manifestation et réunir largement les éleveurs et les professionnels du monde agricole.
La matinée sera consacrée à la présentation des animaux au jury. À 12h se déroulera la remise des prix, qui permettra de récompenser les éleveurs et les animaux distingués. La manifestation se poursuivra autour d'un repas convivial à midi, permettant aux participants de partager un moment d'échange et de convivialité.
« Cette 50e édition est une étape importante pour la commune. La Foire primée d'automne fait partie de son histoire. Nous souhaitons que cette édition anniversaire soit avant tout un moment de rassemblement et de convivialité autour de l'agriculture de notre territoire », souligne le maire Alexandre Verdier. La commune invite d'ores et déjà les éleveurs à participer nombreux à cette édition et donne rendez-vous à l'ensemble de la population le samedi 24 octobre pour célébrer ensemble cet événement.

Bagnols

Rénovation à l'église. Un groupe de paroissiens, dont le Père Philippe, a nettoyé, restauré et repeint sept statues dans l'église. Ils ont aussi nettoyé, remis en état la sacristie et ont pu ainsi exposer les objets de culte.
Ces statues et la sacristie seront bénies lors d'une messe, qui aura lieu le 26 septembre à 18h, avant de tous se retrouver sous le porche de l'église pour partager le verre de l'amitié.

Trémouille-Saint-Loup

Prochaines messes. Samedi 26 septembre à 18h à Saignes. Dimanche 27 à 9h à Ydes, 10h30 à Champs-sur-Tarentaine et 11h à Bort-les-Orgues.

Tauves - Sylvie et Denis Bruneau exposent dans les salles Jean-Jacques-Faussot



© Brigitte Huguet

Samedi 19 septembre à 17h a lieu le vernissage de l'exposition de Sylvie et Denis Bruneau intitulée « L'arbre dans tous ses états ». Une exposition qui réunit peinture, sculpture et photographie autour de la figure de l'arbre. Visible jusqu'au 17 octobre, du mardi après-midi au samedi inclus de 10h à 12h et de 14h à 18h. Entrée gratuite.

Tauves

Le « Club de l'Amitié » de Tauves recrute. Le club est prêt à accueillir de nouveaux adhérents : jeunes retraités ou non retraités pour renforcer son équipe. L'association propose tous les mardis de 14h à 16h30 du tricot ou du crochet ; les mercredis à 10h30, gym douce en plein air ou en salle et tous les vendredis à partir de 13h30 des parties de belote ou autres jeux de société. D'autres propositions d'activités seront les bienvenues. Pour info, contacter par mail colette.boue@orange.fr ou venir un vendredi pour vous informer.

Les 10 ans de La Bascule. Au programme :
– vendredi 25 septembre à 18h30, discours et vin d'honneur offert par la communauté de communes et la commune de Tauves. À 20h30, spectacle « Chimères », cirque et musique de la *Cie Mesdemoiselles*.
– Samedi 26 de 15h à 22h, animations autour de la Bascule, maquillage, photomaton, restauration. À 16h, spectacle de théâtre « La légende de Verbrunschneck » par la *Compagnie Fox*. À 20h30, concert de chanson française avec *La Gapette*.
– Dimanche 27 à 12h, 14h, 16h et 18h, théâtre et danses avec des scènes proposées par *Les Laquais* et *Pop'danse*.
Réservations conseillées au 04.73.65.87.63.

Larodde - Pas de miracle, mais de la fierté pour le Sancy Artense Foot



Place désormais au championnat de D3 – © SAF.

Le Sancy Artense Foot (SAF) recevait ce dimanche le FC Cournon R2, pour le 3e tour de la Coupe de France. La marche était définitivement trop haute pour le « petit poucet » du district du Puy-de-Dôme. Évoluant en D3, le SAF s'est logiquement incliné face au FC Cournon R2 sur le score de 6 buts à 0.
Si le score final est lourd, il ne reflète pas totalement le cœur et le courage déployés par les joueurs pour défendre leurs couleurs. Devant un public venu nombreux, avec environ 250 personnes présentes, et totalement acquis à sa cause, le SAF a subi les vagues successives d'une équipe évoluant quatre divisions au-dessus. Les joueurs ont tenu tête pendant les 30 premières minutes et, à la pause, le score n'était que de 2-0. Le résultat est lourd, mais l'essentiel est ailleurs. L'aventure s'arrête ici pour le Sancy Artense Foot, qui quitte la compétition la tête haute, avec le souvenir d'une expérience unique et riche en émotions. Le club tient à remercier chaleureusement l'ensemble des supporters pour cette magnifique ambiance de fête au stade de Lanobre. Au-delà du terrain, cette journée a été une véritable réussite populaire et associative.
Les stades de Larodde et La Tour-d'Auvergne n'étant pas homologués pour accueillir une rencontre de Coupe de France, le club de Lanobre avait accepté de mettre ses installations à disposition. Un grand MERCI à ce club voisin pour le prêt gracieux et désintéressé de ses installations. Un beau geste de solidarité et de convivialité qui mérite d'être souligné.
Place désormais au championnat de D3, où le SAF retrouvera le stade de Larodde et ses supporters pour poursuivre la saison : match à 13h (SAF 2 contre Enval Marsat AS) et à 15h (SAF contre Val de Couze).

Trémouille-Saint-Loup - Une fête sous le signe de la convivialité

La fête patronale de Trémouille-Saint-Loup a une nouvelle fois rencontré un beau succès, avec un week-end placé sous le signe de la convivialité, des rencontres et des animations.
Les festivités ont débuté samedi avec le traditionnel concours de pétanque, qui a réuni 40 doublettes venues taquiner le cochonnet dans une ambiance chaleureuse.
Le soir, environ 105 convives se sont retrouvés autour d'un repas préparé par La Panouille. La soirée s'est poursuivie avec un magnifique feu d'artifice offert par le comité des fêtes, pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs présents. Une soirée musicale a terminé cette journée.
Dimanche à 11h, une assemblée de prière s'est tenue à l'église, réunissant une trentaine de participants. Une gerbe a ensuite été déposée au monument aux morts avant le traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité de Trémouille-Saint-Loup.
À midi, 95 personnes ont partagé un déjeuner, élaboré par Nicolas Benoît, dans une ambiance toujours aussi conviviale. Tout au long de la journée, les animations se sont poursuivies. Une vingtaine de véhicules anciens étaient exposés, attirant le regard des amateurs de véhicules d'époque comme des simples curieux.
Les *Cogneurs du plateau* ont également proposé de très belles démonstrations de bûcheronnage sportif qui ont ravi le public présent.
Cette fête patronale aura permis aux habitants et aux visiteurs de se retrouver et de partager



Un passionné de pétanque – © J. S.

de bons moments dans une ambiance festive et chaleureuse. Un grand merci au comité des fêtes, ainsi qu'à tous les bénévoles, pour leur investissement et leur travail. Grâce à leur mobilisation, cette édition de la fête patronale a, une nouvelle fois, été une très belle réussite.



Une belle assemblée de prière.



Démonstration de bûcheronnage sportif.

Labessette - Un programme varié pour les Journées du patrimoine

Le 19 septembre dès 9h30, sous un magnifique soleil, les bénévoles étaient au rendez-vous sous le châtaignier pour vider, nettoyer, décaper l'ancien bac de lavage du minerai aurifère ! Cette première étape terminée, un café fut offert par l'association *Labessette Sovene Tu* avant de passer au traitement chimique de la rouille à l'aide d'un produit déposé au pinceau.
À l'issue, un casse-croûte, offert également, fut partagé entre tous et ce dans la très bonne humeur ! Un grand merci aux bénévoles !
À 18h toujours ce samedi, *Labessette Sovene Tu* accueillait Aloïs en l'église Notre-Dame. Patricia Aubert, présidente de l'association, présenta l'artiste résident sur la commune de Cros. Ce dernier, après avoir remercié le public présent, débuta son récital accompagné de sa guitare, d'une grosse caisse et d'un tambourin qu'il maîtrise à la perfection ! Une heure trente de pur plaisir, Aloïs nous transporte avec une réelle générosité. Succession de chansons et musiques composées par lui-même, reprises de chansons en anglais mais aussi en français, le tout dans un parfait équilibre ! Il nous gratifia même d'un « Joyeux Anniversaire » repris en chœur par tout le public, adressé à notre conseillère municipale chargée de la culture et de la vie associative ! Bravo l'artiste !
Pour terminer la journée, l'association *Labessette Sovene Tu* proposa les fameuses galettes



Aloïs à l'église Notre-Dame.

salées et sucrées servies dans la salle des fêtes. Le 20 septembre à midi, nouveau rendez-vous à la salle des fêtes pour le repas organisé par *Labessette Sovene Tu* : assiette de charcuterie, chou farci, fromage et dessert. Pas moins de 32 repas servis dans une très bonne ambiance !
L'exposition photo sur Labessette et ses environs, réalisée par Marie-France Bonneau, a rencontré un vif succès tant pour son côté artistique que pour la richesse du patrimoine ! Merci Marie-France !
Encore une belle réussite ! Labessette, petite commune, qui n'en finit pas de nous surprendre et de nous ravir ! Merci à toutes et à tous !



Le repas du dimanche.



Le bac après le passage des bénévoles.

Gelles - La journée rurale de la MFR confirme son ancrage dans le territoire



Fabien Gatignol (GAEC de Labro), ancien élève et membre du conseil d'administration de la Maison Familiale, lauréat de section – © Les clichés de Julia.

La Maison Familiale Rurale de Gelles a vécu, samedi 12 septembre, une nouvelle édition réussie de sa journée rurale. Sous un soleil généreux, plus de 1 000 visiteurs ont fréquenté le site tout au long de la journée pour découvrir les concours d'élevage, rencontrer les professionnels du monde agricole et partager un moment de convivialité. Pas moins de 160 bovins, issus de plus de 50 élevages, étaient présents. Quatre races étaient représentées : la Limousine, la Holstein, la Montbéliarde et la Brune. Les concours de sections ont permis de mettre en valeur la qualité du travail réalisé dans les exploitations du territoire, tandis que les éleveurs ont apprécié le bon déroulement de la manifestation et le respect du programme établi.

Parmi les temps forts figurait également le concours de jeunes meneurs. Cet exercice, particulièrement apprécié du public, met en lumière les compétences des participants dans la conduite et la présentation des animaux. Il illustre aussi l'importance de la transmission des savoir-faire entre générations.

Les élèves de la MFR étaient pleinement associés à l'événement. Ils ont notamment présenté deux animaux appartenant au GAEC du Mouledier, partenaire de l'établissement pour l'accueil des jeunes en travaux pratiques. Une manière concrète de valoriser la formation par alternance et les liens étroits entretenus entre l'école et les exploitations agricoles locales.

La restauration a également rencontré un vif succès avec près de 500 repas servis au cours de la journée. Une fréquentation qui confirme l'intérêt du public pour cette manifestation devenue un rendez-vous incontournable de la rentrée agricole dans les Combrailles.

L'émotion était toutefois présente avec l'hommage rendu à Jérôme Arnaud. Une minute de silence a été observée en mémoire de cet homme très investi dans la vie agricole locale. Membre du syndicat Holstein, administrateur de la MFR et fidèle participant des concours depuis de nombreuses années, il était particulièrement attaché à cette manifestation. Ses obsèques ayant eu lieu dans la matinée, les organisateurs, les éleveurs et les visiteurs ont tenu à saluer sa mémoire.

De nombreux élus et représentants du monde rural avaient fait le déplacement : Jean-Luc Tourreix, maire de Gelles, Martine Bony, conseillère départementale, Jean-Marc Boyer, sénateur, Nicolas Bonnet, député, Alain Mercier, président de la communauté de communes Dômes Sancy Artense, ainsi que Cédric Rougheol, président de Chavanon Combrailles et Volcans. Leur présence témoignait de l'attachement des collectivités à l'agriculture du territoire et de leur intérêt pour les projets portés par la MFR, notamment son futur agrandissement.

À travers cette journée rurale, la Maison Familiale Rurale a une nouvelle fois démontré son rôle central dans la formation des jeunes et dans l'animation du monde agricole local, en réunissant éleveurs, familles, partenaires et visiteurs autour des valeurs de transmission, de professionnalisme et de convivialité.

Saint-Sauves-d'Auvergne

Atelier « Tricotin ». Dans le cadre du spectacle « Filobal » par la Cie *K-Bestan*, le réseau de lecture Dômes Sancy Artense organise un atelier Tricotin, le samedi 3 octobre à 10h30 à la médiathèque de Saint-Sauves. Atelier gratuit à partir de 6 ans. Réservation obligatoire au 04.73.21.47.52.

Labessette - Du patois à la bibliothèque



Le 18 septembre, la bibliothèque a eu la surprise et l'honneur d'accueillir, en plus de ses fidèles habitués de ce rendez-vous hebdomadaire, M. Brugheail Armand accompagné de son épouse Marie-Josée.

Intarissables lorsqu'on les « branche » patois, M. et Mme Brugheail qui ont dirigé un atelier patois pendant 20 ans dans le territoire Artense ne sont pas avares de bons conseils : orthographe, conjugaison, prononciation... Rien ne les arrête sauf l'heure de fermeture !

Nous les remercions vivement pour tout ce savoir qu'ils transmettent avec tant de compétence et simplicité !

Gelles - Puy Colibri mobilise la solidarité locale pour Octobre rose

À Gelles, la boutique de dépôt-vente Puy Colibri profite d'Octobre rose pour donner une dimension solidaire à son activité. Ouverte depuis six mois, l'enseigne créée par Sandrine a choisi de soutenir l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif, reconnu pour son engagement dans la recherche et le traitement des cancers.

Cette initiative s'inscrit naturellement dans l'esprit qui anime la boutique depuis son ouverture. « Puy Colibri, c'est avant tout une histoire de seconde vie, de transmission et de rencontres. Pour Octobre rose, j'avais envie de donner une nouvelle dimension à ces valeurs en les mettant au service d'une cause solidaire », explique la commerçante.

Pour marquer cet engagement, deux artisanes locales, Le Dé à Coudre et L.M., se sont associées à l'opération. Chacune a offert une de ses créations afin de composer un cadeau qui sera mis en jeu durant tout le mois d'octobre.

Les participants pourront tenter leur chance en suivant et en partageant la publication dédiée sur les réseaux sociaux de Puy Colibri.



La seconde main soutient Octobre rose.

Une participation est également proposée via le site Internet de la boutique, permettant ainsi aux personnes moins familières des réseaux sociaux de prendre part à l'opération.

Le tirage au sort aura lieu le 3 novembre, mais l'objectif dépasse largement le simple concours. Cette action se veut avant tout un message de soutien et de sensibilisation autour du cancer du sein.

« J'avais envie que cette opération ressemble à Puy Colibri : quelque chose de simple, chaleureux et local, où chacun peut participer à son niveau », souligne Sandrine.

En réunissant commerce de proximité, artisanat local et solidarité, Puy Colibri démontre qu'à son échelle, chacun peut contribuer à faire avancer une cause essentielle.

Participation durant tout le mois d'octobre – tirage au sort le 3 novembre.

Gelles

Pharmacie de garde. Les 26 et 27 septembre, pharmacie May, à Montel-de-Gelat, tél. 04.73.79.94.16.

En paroisse. Pas de messe en notre église.

Don du sang. Une collecte de sang de l'Établissement français du sang (EFS) s'installera à Gelles le jeudi 1er octobre. Les bénévoles et les équipes médicales accueilleront les donneurs à la salle du Temps Libre de 16h à 19h. Pour planifier votre passage et réduire l'attente, il est fortement recommandé de réserver votre créneau horaire sur le site officiel de l'EFS (dondesang.efs.sante.fr). Les donneurs sans rendez-vous restent toutefois les bienvenus selon l'affluence. Le jour J : pensez à vous munir d'une pièce d'identité et veillez à bien manger et vous hydrater avant votre venue. Mobilisons-nous nombreux à Gelles pour soutenir cette cause vitale. Partagez l'information autour de vous : chaque geste compte !

« Bruyères et Jonquilles » fait vivre les traditions auvergnates. L'association reprendra ses activités le vendredi 25 septembre à 21h, à la salle des associations de Gelles. Que l'on soit enfant ou adulte, danseur ou musicien, débutant ou confirmé, chacun est invité à venir découvrir ou partager les traditions auvergnates dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Danses traditionnelles, musique et bonne humeur sont au programme de ces rencontres organisées un vendredi sur deux.

L'association souhaite accueillir de nouveaux participants désireux de faire vivre le patrimoine culturel de l'Auvergne tout en passant un agréable moment. Les membres de *Bruyères et Jonquilles* invitent toutes les personnes intéressées à franchir le pas et à venir les rejoindre pour cette nouvelle saison.

Rens. 06.10.87.57.66.

Olby

Décès. Le 16 septembre avaient lieu à Saint-Bonnet-d'Orcival les obsèques religieuses de Bernadette Dabert, habitante de cette même commune décédée dans sa 84e année. En cette douloureuse circonstance nous adressons nos sincères condoléances à son époux Raymond Dabert, à ses enfants et petits-enfants, en particulier à son fils et sa belle-fille Éric et Béatrice Dabert et leurs enfants de Bravant.

Carnet rose. C'est avec plaisir que nous avons appris la naissance, le 3 septembre, de Lucile Blanchot au village de la Gardette, dans le foyer d'Anthony et Laetitia Blanchot que nous félicitons. Tous nos meilleurs vœux de prospérité à cette petite fille qui fait la première joie de ses parents. Tous nos compliments aux grands-parents Gilles et Janick Blanchot et à l'arrière-grand-mère Christiane.

Carnet bleu. Nous souhaitons la bienvenue au petit Charles Vernadat, né le 12 septembre au foyer de Kevin et Manon Vernadat-Lafarge du bourg, que nous félicitons. Tous nos meilleurs vœux de prospérité à ce petit bambin qui vient d'agrandir une famille bien sympathique.

Avec « Les Voix Lactées ». La chorale d'Olby qui a plus de 20 ans d'existence peine à se renouveler. Elle fait appel à de nouveaux choristes pour poursuivre les répétitions et les concerts dans une ambiance chaleureuse. Sans les choristes elle ne peut continuer à exister. Vous aimez chanter, venez les rejoindre le mardi à 20h à la salle des fêtes d'Olby. Contact : 06.12.06.44.82.

Clic - Information sur l'accueil familial

Le Département du Puy-de-Dôme vient de lancer une campagne d'information et de promotion du dispositif d'Accueil familial. Une réunion d'information est prévue le jeudi 1er octobre de 14h à 15h30, salle des fêtes de Laqueuille. L'Accueil familial est une solution d'accueil et d'hébergement pour des personnes âgées ou en situation de handicap qui cherchent une alternative aux établissements collectifs (à la demi-journée, journée entière ou en permanence).

Animée par le conseil départemental, cette réunion permettra de faire découvrir le dispositif et son fonctionnement, de susciter des vocations auprès des personnes qui souhaiteraient devenir accueillant familial et d'informer les professionnels qui accompagnent des personnes en perte d'autonomie.

Ces temps d'information sont ouverts à toute personne souhaitant s'informer sur l'Accueil familial, qu'elle envisage de devenir accueillant familial ou qu'elle souhaite simplement mieux connaître ce dispositif dans le cadre de son activité professionnelle.

Nébouzat - Pétanque de la chasse



Le 22 août s'est déroulé le concours de pétanque annuel de la société de chasse, où 38 équipes se sont affrontées tout au long de l'après-midi et de la soirée. Cette année c'est l'équipe Laclée-Laclée (doublette) qui a remporté la victoire devant l'équipe Usclade-Blanchet, et s'est vue récompensée par une coupe offerte par le Crédit Agricole. Félicitations aux finalistes et remerciements aux participants.

Perpezat

Rando et course d'orientation. Dimanche 27 septembre dès 9h place de l'Église, organisée par l'association *La Vergne*. Rando de 13,5 km (6 €) avec un départ avant 10h30 avec un ravitaillement ; parcours de 7 km (4 €) avec un départ avant 11h. Pour les moins de 12 ans : 2 €. Course d'orientation avec un départ entre 9h et 10h, 3h maximum de course. Épreuve individuelle avec deux catégories : enfant de moins de 12 ans dans le bourg ; 12/16 ans accompagné d'un adulte, et adulte. Tarifs : 6 €, et 2 € pour les moins de 12 ans. À l'arrivée, casse-croûte campagnard avec pain cuit au four du village. Vente de pain, et pizza (à la part) et tarte à la confiture (à la part) cuits au four du village. Buvette sur place. Rens. 06.88.49.58.11.

Soirée truffade. Le volley-club de Perpezat organise une soirée truffade le samedi 3 octobre dès 19h30 à la salle des fêtes. Au menu : truffade, jambon/rosette, salade, tarte aux fruits et café : 18 € (boisson non comprise) et 10 € pour les enfants de moins de 12 ans. Inscriptions avant le 28 septembre au 06.73.88.47.39 ou au 06.87.30.66.11.

Saint-Julien-Puy-Lavèze - Au conseil municipal du 1er septembre

– Le bornage du terrain pour le projet du lotissement La Courtine étant effectué, le conseil valide l'achat et le prix des parcelles XK 134 et XK 31 pour un montant de 20 000 €.
– Les travaux de rénovation énergétique étant réalisés en grande partie dans les appartements du bourg et la locataire du 1er étage ayant quitté ce logement, il est décidé de réviser le loyer mensuel pour les prochains locataires. Le confort étant amélioré suite aux importants travaux, il est décidé de fixer le loyer à 450 €/mois.
– La consultation de la modification simplifiée du PLU étant terminée, le conseil approuve ce dossier.
– Suite à la proposition du maire au dernier conseil municipal, il est proposé une convention de location du terrain derrière la cour de l'école. Cet espace est mis à disposition moyennant un loyer de 300 € par an. Les travaux nécessaires pour sécuriser ce lieu ont été réalisés par l'employé communal et certains élus.
– Le conseil avait donné son accord pour l'achat de la parcelle où se trouve la réserve incendie communale des Granges de Gories. Un bornage a été effectué. La nouvelle parcelle est désormais cadastrée ZA 77 pour une surface de 2 a 50 ca. Prix d'acquisition validé à 138 €.
– Questions diverses. • M. le Maire informe le conseil qu'une agence immobilière l'a contacté car le fonds de commerce du Bon Gaulois est en vente. L'agent a contacté la commune afin de savoir si le bâtiment pouvait également être vendu avec ce fonds. Après discussion, 9 élus ne souhaitent pas vendre et une personne s'abstient.
• Certains habitants du lotissement de la Montagne ont signalé au maire que des véhicules circulaient à une vitesse trop élevée dans le village. Le maire propose de faire faire un comptage de véhicules et de vitesse par le Département afin d'avoir des éléments pour pallier ce problème.
• Une élue demande au maire si le parafoudre de l'église est toujours en fonctionnement. Le maire explique que le câble de celui-ci est décroché des ardoises sur la partie haute du clocher. L'entreprise Sucheyre, lors de son intervention sur les abat-sons, n'a pas pu régler ce problème. Vu la hauteur du clocher, il serait sûrement nécessaire de trouver des cordistes pour raccrocher correctement le câble.
• Une autre élue fait part au conseil qu'une animation du Clic sur le bien vieillir grâce à l'alimentation aura lieu le 29 septembre à la salle des fêtes de Saint-Julien de 11h à 17h. Cette journée est ouverte à toutes les personnes de plus de 60 ans avec la présence d'hommes vivement souhaitée.

Paroisse Notre-Dame d'Orcival

Messes et célébrations. Samedi 26 septembre à 18h, messe à Gelles. **Dimanche 27** à 11h à la basilique. Nous prierons aux intentions suivantes : Antoine et Marcelle Cohade ; Pierre et Marthe Faure ; famille Chabory Sambel ; Jeanine Poublan ; en remerciements à la Vierge Marie ; Marthe et Daniel Sembel et toute la famille. **Mercredi 30 septembre, jeudi 1er et vendredi 2 octobre** : 11h30 à la basilique. **Samedi 3** à 11h, baptême de Noé Peyrard à Saint-Pierre-Roche ; à 11h, baptême de Julia Dinis à Vernines ; à 14h, répétition de la chorale au presbytère. **Dimanche 4** à 10h30, messe à La Goutelle, à 11h à la basilique.

Catéchisme. – Le samedi 10 octobre de 17h à 19h, nous vous attendons tous pour la rentrée du caté surprise en famille. Les inscriptions sont toujours possibles. Pour tout renseignement, contacter Patricia au 06.68.15.00.04 ou pchabillat63210@gmail.com ou 04.73.65.81.49 ou par mail : paroissenotredameorcival@orange.fr.
– Rentrée diocésaine du catéchisme, dimanche 4 octobre de 10h à 16h au Centre diocésain pour tous les enfants, jeunes et parents (éveil à la foi, caté, collégiens, lycéens). Divers ateliers enfants, jeunes et intergénérationnels.

Permanence. Elle est assurée au presbytère d'Orcival les mercredi et vendredi de 14h30 à 17h. Pour toute demande, n'hésitez pas à appeler au 04.73.65.81.49 ou à envoyer un courriel à paroisse-notredameorcival@orange.fr. Site : https://paroisse-notre-dame-orcival.catholique.fr/.

Laqueuille

Décès. Nous avons appris avec tristesse le décès d'Antoine Saint-Royre, survenu à l'âge de 95 ans. Il était né à Laqueuille le 17 décembre 1931. Après la cérémonie religieuse célébrée à Aubière où il était domicilié, l'inhumation a eu lieu dans le cimetière de notre commune le 17 septembre. Pour des raisons professionnelles, son épouse et lui-même se sont installés en ville où ils ont vécu et où leurs deux enfants ont grandi. Ils sont cependant tous restés très attachés au village natal et à la maison familiale du Foueix.
Nous retiendrons d'Antoine sa passion pour la musique, le folklore et aussi son engagement associatif.
Le tourisme à bord de leur camping-car a permis à ce couple de voyager à leur guise. Ils ont visité de nombreux lieux et il aimait beaucoup partager ces expériences.
Nous présentons nos sincères condoléances à Dédée, son épouse, à Dominique et Pascale, ses enfants, ainsi qu'à leurs conjoints et toute la famille. Nous les assurons de toute notre sympathie.

La Bourboule - Un collectif d'aquarellistes clôture la saison artistique



Un événement pictural qui vient clôturer en beauté la saison de la galerie – © Serge Faure.

Jusqu'au 3 octobre, la galerie « Arts et Visions d'Artistes », située au 33 quai du Maréchal-Fayolle, accueille l'exposition d'un collectif de six peintres de la Haute Dordogne. Un événement pictural qui vient clôturer en beauté la saison de la galerie.

Une histoire de transmission et de passion

À l'origine de ce groupe, il y a le souvenir de Claude Borel, qui les a initiés à l'aquarelle il y a de nombreuses années. Après son décès Dominique Bentejac a pris le relais avec gentillesse, accompagnant Anita Roux, Bruno Magny, Graciette Valentin, Marianne Barrière et Martine Coursoles dans leur apprentissage. Avec patience et passion, il continue d'impulser à chacun l'envie d'aller plus loin.

Entre nature, pastel et acrylique

Si l'aquarelle reste le fil conducteur de leurs débuts, les artistes explorent également le pastel et l'acrylique. Leurs œuvres s'inspirent largement de la nature : paysages lumineux, scènes florales, faune ou marines côtières. Pour ce collectif, la démarche reste avant tout une bulle d'expression : peindre pour s'évader, se détendre et laisser libre cours à son imagination.

La Bourboule

Salon du bien-être seniors vendredi 25 et samedi 26 septembre. Pendant deux jours, le casino de La Bourboule se transforme en véritable temple du bien-être des seniors ! L'objectif ? Accompagner les seniors vers une vie plus active, sereine et épanouie, tout en leur donnant les clés pour préserver leur autonomie et leur bien-être au quotidien. Au programme :
– « Bien vieillir en restant actif ». Découvrez les activités physiques et cérébrales proposées dans le département et les départements voisins pour entretenir sa forme, sa mémoire et sa vitalité.
– « S'informer et être accompagné ». Rencontrez les administrations, associations et organismes qui peuvent apporter une aide matérielle, physique ou psychologique.
– « Faciliter la vie à domicile ». Parcourez les stands et découvrez des équipements, solutions et services permettant de rester chez soi le plus longtemps possible, dans les meilleures conditions.
– « Films & conférences ». Assistez à des projections et conférences animées par des médecins, psychologues et professionnels de santé autour du bien-être, de la prévention et du bien vieillir.
– « Ateliers bien-être et pratiques douces ». Venez découvrir et tester différentes activités : yoga, Pilates, gymnastique douce...
– « Espace librairie & dédicaces ». Visitez le stand « Librairie », découvrez une sélection d'ouvrages autour de ces thématiques et profitez de rencontres et séances de dédicaces avec les auteurs présents.
Deux journées pour s'informer, échanger, découvrir, essayer... et prendre soin de soi !

Paroisse Sainte-Bernadette des Dores

Messes. Vendredi 25 septembre à 18h au Mont-Dore. **Samedi 26** à 18h à Bagnols et Bourg-Lastic. **Dimanche 27** à 9h30 à Avèze, 11h à La Bourboule, 18h au Mont-Dore. **Samedi 3 octobre** à 15h30 à Saint-Sulpice (fête de Saint François d'Assise – messe en plein air, si pluie, à l'église). **Dimanche 4** à 10h30 à La Bourboule (fête paroissiale), suivie du verre de l'amitié puis du repas paroissial à la salle polyvalente de Murat-le-Quaire (inscription au repas obligatoire)

Informations diverses. – Prière du chapelet mercredi 30 septembre à 17h à La Bourboule.
– Adoration eucharistique mercredi 30 de 18h à 21h, suivie de la prière des Complies à 21h à La Bourboule.
– Prière du chapelet de la Miséricorde vendredi 2 octobre à 17h à La Bourboule.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Rencontre - Le maire Francis Roux revient sur ses six mois de mandature

THIERS - Audit financier, économies, arrêt de certains chantiers, périls... Le début de mandat du premier édile est loin d'être de tout repos. Six mois après son élection, il dresse un premier bilan.

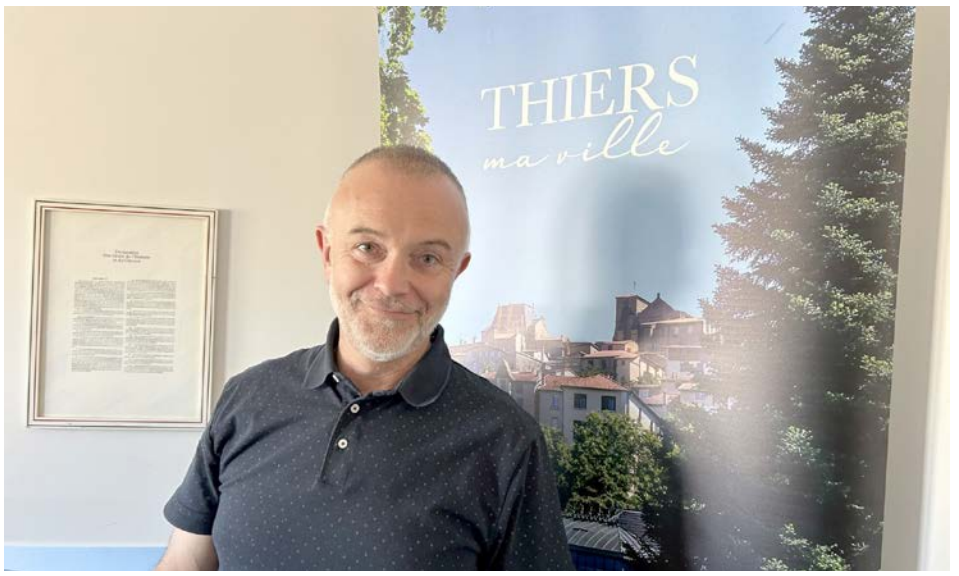
Sur quoi avez-vous commencé à travailler depuis le début de votre mandat ?
Le plus gros point consistait à changer l'image. Des contacts ont donc été pris auprès de communes qui sont inscrites sur des territoires de classement Unesco, des villes d'art et de patrimoine. Dans un deuxième temps, à la communauté de communes, j'ai eu la compétence économique qui est rattachée de près au tourisme. Actuellement, une coopération entre la Ville de Thiers et les services du tourisme de Thiers-Dore et Montagne est en train de s'établir. Dans l'objectif de changer l'image de la ville et notamment d'augmenter les flux sur les périodes touristiques, on est en train d'essayer de se mettre sur la voie de l'amélioration. On n'avait rien promis, hormis essayer de travailler sur le quotidien. Cet été, les gens ont vu la différence car les rues leur ont semblé plus propres.

Vous avez demandé un audit financier de la commune. Qu'en est-il ?
Ce diagnostic financier touche presque à son terme. La communication auprès de la population aura lieu vers mi-octobre. On est à 27 millions d'euros de dette, sachant qu'on a un budget de fonctionnement de 21 millions. Par contre, sur le fonctionnement, on est bien au-delà de nos espérances dans une certaine médiocrité. Puisque si j'avais exécuté le budget tel qu'il était prévu, je me retrouvais avec une capacité d'autofinancement négative. Nous avons dû prendre des mesures d'urgence comme de ne pas renouveler des emplois, à l'exception de quelques emplois de terrain. Nous avons fait énormément de compression du personnel au niveau notamment des cadres supérieurs. En ce qui concerne le fonctionnement, j'ai pris tout ce qui était en opérations prévues et où des emprunts devaient être formulés pour les arrêter, lorsque c'était possible. On a pu stopper 30 %. Le reste, à savoir 20 %, étant trop engagé comme l'immeuble *Défi Mode* ou la place Saint-Genès. Si on est raisonnable sur cette partie dette et qu'on arrive à produire des économies de bon sens sur les charges, je pense qu'on s'en sortira.

Malgré ce contexte financier tendu, avez-vous tout de même prévu quelques investissements ?
Les investissements qui vont venir sont hyper modestes. Il s'agira de mettre en place des toilettes automatiques, parce qu'il n'y en a plus qui fonctionnent à Thiers. Nous installerons un peu de voiles d'ombrage sur les zones comme à Iloa et des aires de jeux pour les enfants. On va essayer de le faire avec les moyens du bord. On a un service d'archives municipales qui est susceptible d'avoir assez de matériel pour faire des expositions à thème dans les écoles. Dans le même temps, on a sollicité les associations pour qu'elles viennent dans les écoles, parce qu'on reste attaché à cette culture populaire. Par ailleurs, on aura bientôt le résultat : on a répondu à un appel à manifestation d'intérêt sur les basculles démographiques lancé par le ministère de l'Écologie. À partir de certains critères, des spécialistes de l'urbanisme, de la démographie vont réfléchir entre eux à essayer de trouver des outils qui seront déclinables sur tout le territoire. Quatre à cinq communes françaises vont être retenues. Pour le moment, on est la commune retenue en Auvergne-Rhône-Alpes. Cela débutera en février et pour ce faire, nous allons créer un lieu neutre spécifique où l'on puisse discuter avec la population de leurs difficultés, des projets, etc. On a besoin de se concerter avec les habitants sur le devenir de la ville.

La ville de Thiers a connu plusieurs périls en ce qui concerne des habitations. Où en êtes-vous ?
J'en ai deux en cours. Je suis en discussion avec la DGFIP puisqu'on a 2,8 millions d'euros qui nous sont dus par des gens qui ne paient pas. Tant que je n'aurai pas eu un peu d'argent qui sera rentré, je ne toucherai pas à ces périls hormis le fait que j'ai mis des échafaudages. On est confronté à des gens qui soit ne peuvent vraiment pas entretenir soit ne sont pas des propriétaires soucieux du bien commun.

Un troisième appel à manifestation d'intérêt a été lancé pour l'immeuble Défi Mode**. Êtes-vous optimiste ?**
Depuis le départ, nous n'avons jamais cru à cette option restaurant. S'il y a des porteurs de projets, nous les recevrons et on prendra la décision. S'il n'y a personne, j'arrête hors d'air-hors d'eau, je connais le montant de mes pénalités. Je sais que l'opération me coûtera 5 millions d'euros au lieu de 8 une fois finie et il faudra faire quelque chose après sachant que j'ai une affinité particulière pour un musée de la coutellerie.



Francis Roux continue sur sa lancée avec des mesures de bon sens.

Vous souhaitez redynamiser le centre-ville d'un point de vue commercial. Qu'en est-il ?
On a créé un office municipal du commerce. La deuxième action, c'est de maintenir la taxe sur les commerces vacants car on a un taux de vacance important. Le but serait de forcer la main des propriétaires pour faire quelque chose, soit baisser les prix des loyers en acceptant une part de financement public pour l'aide à la rénovation ou au moins maintenir les bâtiments en l'état. Une boucherie doit rouvrir dans le centre-ville, nous avons la chance que le Spar soit repris.

Côté sécurité, quelles améliorations souhaiteriez-vous pour votre police municipale ?
En parallèle, nous avons tout de suite recruté des ASVP qui sont en train de passer leur concours. Cela nous permettrait d'avoir deux équipes de deux qui soient mobiles pour faire du terrain. L'idée est de retrouver une police de proximité qui connaît la population. C'est là que l'on arrive à connaître les points noirs du secteur. C'est important d'avoir ce contact permanent.

Ludivine BOURDUGE

Thiers en bref

Au cinéma Le Monaco
« Pressure » (1h40), « La vie d'une femme » (1h38), « Les héros du Louvre » (1h45), « Fjord » (vo – 2h26), « Soudain » (vo et vf – 3h15), « La bataille de Gaulle – partie 1 : L'âge de fer » (2h40), « La bataille de Gaulle – partie 2 : J'écris ton nom » (2h40), « Marius et le royaume de la mer » (dès 6 ans – 1h20), « Ducobu et le fantôme de Saint-Potache » (dès 6 ans), « L'incroyable femme des neiges » (1h42).
Plus d'infos sur le site www.thierscinema.fr.

Paroisse Saint-Roch en Durolle

Messes. Vendredi 25 septembre à Dorat à 18h. Dimanche 27 à 10h30 à l'église du Moutier (rentrée paroissiale), la messe sera suivie du pot de l'amitié.

Dorat

Travaux. La municipalité poursuit ses actions pour entretenir et améliorer les infrastructures de la commune et le cadre de vie. Ainsi, elle a diligenté l'entreprise doratoise Barge Terrassement afin d'améliorer et de sécuriser l'écoulement des eaux pluviales.

Messe. Elle sera célébrée en l'église vendredi 25 à 18h.

Football Club. En D4, les seniors ont fait match nul, 1 partout, avec Clermont Asptt Seniors 1.

Escoutoux - Une nouvelle équipe de jeunes à l'ASE


La nouvelle équipe de jeunes – © ASE Escoutoux.

Après cinq saisons sans équipe dans les catégories des plus jeunes, l'*Association sportive d'Escoutoux* (ASE) renoue cette année avec la formation des enfants. Une nouvelle équipe a ainsi été créée pour accueillir les jeunes footballeurs âgés de 6 à 8 ans.
Une dizaine d'enfants, dont plusieurs sont scolarisés à Escoutoux, ont répondu présent à l'appel du club. Ils se retrouvent désormais chaque mercredi après-midi et samedi matin pour les entraînements, encadrés par trois éducateurs bénévoles de l'ASE. Une initiative importante pour le club, qui souhaite ainsi préparer l'avenir en donnant aux plus jeunes le goût du football et de la vie collective. La saison est désormais lancée pour ce nouveau groupe de copains !

Escoutoux - Patrimoine et musique ont ouvert la saison des Concerts de Vollore

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, les Concerts de Vollore avaient choisi Escoutoux pour lancer leur nouvelle saison « L'autre Saison 2026-2027 ». Samedi 19 septembre, patrimoine et musique se sont ainsi succédé tout au long de l'après-midi, avec une belle participation du public.

La journée a débuté à 15h30 par une visite guidée de l'église d'Escoutoux, proposée en partenariat avec l'association *Escotal*. Une trentaine de passionnés de patrimoine ont suivi les explications de Michel Sablonnière, président des Études locales de Thiers, venu partager l'histoire et les particularités de cet édifice.

Le public a ensuite été invité à poursuivre la découverte au château de La Verchère. De 16h à 17h30, le parc du château, exceptionnellement ouvert à la visite, a accueilli plus de 150 personnes. Sous un soleil généreux, les visiteurs ont pu profiter de ce cadre patrimonial habituellement privé.

À 18h, place à la musique avec « Offenbach Girls », le spectacle lyricomique choisi par les Concerts de Vollore pour inaugurer leur saison 2026-2027. Pour l'occasion, une dépendance du château, restaurée en 2025 et ouverte pour la deuxième fois au public, s'est transformée en salle de spectacle.

Sur scène, Lauriane Nourry, soprano, Yoanna Crison, mezzo-soprano, et Dominique Blanc au piano ont proposé un spectacle autour de l'univers de Jacques Offenbach et de ses contemporains. Chant, théâtre, humour, jeux scéniques et poésie se sont mêlés dans une représentation aussi musicale que pleine de fantaisie.

Les quelque 160 spectateurs présents ont particulièrement apprécié la qualité de l'interprétation et la complicité des trois artistes. L'enthousiasme du public s'est manifesté par de nombreux applaudissements, mais aussi par



« Offenbach Girls » – © Concerts de Vollore.

trois rappels, avant que les spectateurs ne se lèvent pour saluer la performance des artistes.

Cette première journée de « L'autre Saison 2026-2027 » aura donc permis aux Concerts de Vollore de réunir avec succès patrimoine, musique et découverte du territoire, dans un lieu exceptionnellement ouvert au public.

Fort de ce succès, les propriétaires du château de la Verchère donnent d'ores et déjà rendez-vous au public l'année prochaine pour une nouvelle journée de découverte.

Prochain rendez-vous

La programmation de L'autre Saison 2026-2027, qui compte cinq concerts dans cinq lieux, se poursuivra le samedi 14 novembre à 20h30 à l'église de Vollore-Ville, avec le Quintette d'animation de la musique de la Garde républicaine, en partenariat avec la batterie-fanfare *La Saint-Maurice*.

Au programme : jazz, rock, soul, funk et variété.

Anne-Marie JAVELLE (CLP)

Réservations sur www.concertsdevollore.fr.



L'église d'Escoutoux – © A.-M. J.



Château de la Verchère à Escoutoux – © A.-M. J.

Escoutoux - Les sapeurs-pompiers ont célébré leurs 100 ans



Anciens, nouveaux sapeurs-pompiers et habitants étaient présents – © Anne-Marie Javelle (CLP).

Les sapeurs-pompiers d'Escoutoux ont célébré leur centenaire lors d'une journée festive et conviviale, le 19 septembre, réunissant anciens et nouveaux sapeurs-pompiers ainsi que de nombreux habitants. Le soleil était au rendez-vous pour cette journée exceptionnelle consacrée aux 100 ans des sapeurs-pompiers d'Escoutoux. Les animations proposées tout au long de la journée ont permis aux différentes générations de se retrouver autour de l'histoire et de l'engagement du corps local.

La démonstration des sapeurs-pompiers a notamment rencontré un beau succès, tout comme les animations proposées aux enfants. Petits et grands ont ainsi pu profiter de cette journée anniversaire dans une ambiance chaleureuse. Le repas a rassemblé plus de 220 personnes, témoignant de l'intérêt suscité par ce centenaire. Ce moment convivial a également permis de réunir les anciennes et les nouvelles générations de pompiers, donnant à cette journée une dimension particulière autour de la transmission et du souvenir. Pour les organisateurs, cette belle participation est une réelle satisfaction. Les sapeurs-pompiers d'Escoutoux souhaitent remercier chaleureusement tous les participants et les bénévoles qui ont contribué à la préparation et au bon déroulement de cette journée des 100 ans.



Des animations et démonstrations étaient au programme.



Courpière

CCAS. Les jeux ont repris. Une sortie au village de Charroux est programmée le jeudi 1er octobre, sur inscription.

Association « Art Culture et Patrimoine ». Elle vous propose une soirée le samedi 26 septembre à 20h30, salle d'animation. Une soirée festive, un voyage musical au cœur de la chanson intemporelle. « Les Bougres », c'est le nom des artistes de la soirée, qui rendent un hommage à des poètes, des compositeurs, chanteurs, passeurs de mots et de culture qui nous ont légué en précieux héritage des mélodies soignées et harmonieuses. Ce sont les Brassens, Anne Sylvestre, Brel, Moustaki, Pierre Perret... Ce sera une occasion magnifique de se replonger avec délice dans un répertoire devenu inoubliable.

« Les Canotiers » fêtent leurs 60 ans. Fondés en 1966 par Henri Breuil à Courpière, les *Canotiers* célèbrent cette année six décennies de musique, de transmission et de rencontres. D'abord constitués autour d'une chorale d'enfants, ils ont progressivement développé une école de musique, un orchestre, un groupe de musique des Andes, puis le *Big Band des Canotiers* en 1996. Pour célébrer cet anniversaire, ils organisent une soirée repas musical le samedi 7 novembre à partir de 19h aux Arcades de Barjavelle. Les réservations sont ouvertes jusqu'au 18 octobre. Réservations : lescanotiers.courpiere@gmail.com.

Courpière en Rose. Les inscriptions sont ouvertes pour la 3e édition, samedi 10 octobre avec l'organisation d'une marche de 5 km dans le centre de Courpière. Des bulletins d'inscription (individuelle ou en équipe) seront disponibles en mairie. Participation : 3 € (gratuit pour les moins de 12 ans). Départ : 16h, place Jean-Payre. Vente de tee-shirts « Courpière en rose » sur place le samedi matin (5 €) dans la limite des stocks.

« Les Yeux de rom' ». – L'association organise, samedi 26 septembre au départ du four de Courtesserre à Courpière, une marche en hommage à Mélina, décédée l'an dernier des suites d'un cancer. Deux parcours sont prévus : 8 km (5 €) ; 13 km (8 €). Le départ aura lieu à partir de 8h. Ravitaillements sur les trajets.

– Vous pouvez également participer au repas dansant animé par le *Duo Éclipse* le samedi 17 octobre à la salle Coubertin (soupe aux choux, rapoutet, fromage, pompe aux pommes – 26 €) – réservation obligatoire avant le 30 septembre au 06.63.45.20.52. Les bénéfices serviront à aider les enfants malades.

Médiathèque Paul-Valaude. – Atelier d'écriture samedi 26 septembre. Public adulte tous niveaux. Gratuit. Durée : 2h.

– Apéro de rentrée littéraire vendredi 2 octobre. Présentation de nos livres coups de cœur, des incontournables et des petits trésors autour d'un apéritif convivial. En partenariat avec Cécile, de la librairie La Linotte (adulte – gratuit). Renseignements et inscriptions au 04.73.51.29.55.

Saint-Joseph de la Dore

Horaire des messes. Samedi 26 septembre à 18h à Vollore-Ville. **Dimanche 27** à 11h à Courpière. Rentrée paroissiale **dimanche 4 octobre** à 10h30 à Tours-sur-Meymont.

Messes en semaine. Messe à Courpière à 10h le mardi, suivie d'une heure d'adoration eucharistique.

Confessions. Le premier samedi du mois de 10h à 11h30 au Moutier à Thiers et le deuxième samedi de 10h à 11h30 à Lezoux. À la demande : consulter les prêtres.

Information importante. À partir d'octobre, la messe dominicale de Courpière sera avancée à 10h30.

Information. Si vous souhaitez faire publier une information concernant la vie de votre clocher appartenant à la paroisse, merci de la transmettre à paroisse.st-joseph-de-la-dore@orange.fr ou au 04.73.53.04.28 (publication après l'aval des responsables de la paroisse).

Chapelet. À Néronde-sur-Dore, chapelet chaque mercredi à 18h.

Permanence. À la maison paroissiale (presbytère) de Courpière, le mardi de 10h à 12h, le vendredi de 17h à 18h et le samedi matin sur rendez-vous.

Contact. 17 place de la Cité-Administrative 63120 Courpière, tél. 04.73.53.04.28. Mail : paroisse.st-joseph-de-la-dore@orange.fr. www.paroisse saintjosephdeladore.fr.

Châteldon - La fête des vignerons revient



Tony Bernard, élu depuis 1995, maire depuis 1997, et l'équipe municipale soutiennent le comité des fêtes, l'un des rares du Puy-de-Dôme à imaginer et créer un corso fleuri.
Comme chaque année six chars plus Bacchus sont préparés pour la fête des vignerons. Une dernière nouvelle, le char de Pikachu (étincelle et cri de la souris) a nécessité 9 500 fleurs… Retenez les samedi 17 et le dimanche 18 octobre. Au programme : samedi à 20h30, retraite aux flambeaux, 21h30 karaoké. Réveil en fanfare le dimanche, pieds de cochon ou steack de 8h à 12h (18 € vin non compris – réservations au 06.81.72.73.02 ou 07.87.52.35.83) salle Thérèse-Rongère, corso fleuri à 14h30 et bûcher de Bacchus. Et du samedi au lundi, les enfants pourront bénéficier des attractions foraines.
Le comité : Bernard Raymond, président depuis 1992, et son équipe : Franck D., Franck C., Sylvie, Nathalie, Christine, Cécilia, Nathalie, Jérémy, Bernadette, Christophe.

Puy-Guillaume - Une cinquième édition sur les chapeaux de roues



plus de 400 pilotes sont venus faire admirer leurs belles – © M. M. (CLP).

L'heure était à la fête pour les bénévoles de l'association *Puy-Guillaume-Rétro* ce samedi 20 septembre, et pour cause, les pilotes de plus de 400 véhicules s'étaient donné rendez-vous de 8h à 18h, à leur rassemblement de voitures anciennes. Il y en avait pour tous les goûts sur les pelouses du camping municipal, des plus récentes aux plus anciennes pour les voitures et où une Ford T y jouait les guest stars aux côtés de laquelle un très jeune admirateur a pris la pose. Sagement alignés en face de la buvette, les motos et leurs pilotes ont fait admirer calandres et carosseries. « Beaucoup de voitures sont arrivées ce matin, certaines sont reparties sur d'autres concentrations, d'autres nous ont rejoint en début d'après-midi, cela a été un va-et-vient incessant. Le beau temps est là et le public nombreux fidèle à notre rendez-vous. C'est une beau succès, avec plus de 400 exposants, nous avons battu notre record d'affluence », a dévoilé Pascal Debus, le président.
Vers 11h, la parade des belles de l'asphalte a fait briller les regards des amateurs et amatrices du genre toutes générations confondues. Comme promis la fête s'est étoffée toute la journée d'une bourse d'échange et d'un vide-garage.
Devant ce beau succès, l'association est condamnée à programmer un rassemblement en 2027.

Paslières - Avec les « Sans-Soucis »

Le 17 septembre, quelques hardis randonneurs empruntèrent le sentier des Muletiers pour rejoindre le sommet du puy de Dôme, par un beau temps frais et vivifiant.



Le nouveau logo du club magnifie ce divin volcan sous le vocable du loup de saint Bonnet.



Puy-Guillaume - L'amicale laïque recrute



Les bénévoles de l'amicale laïque – © Maïté Michel (CLP).

L'amicale laïque de Puy-Guillaume, association loi 1901 qui organise des événements pour récolter des fonds pour les écoles de la ville, a financé pour l'année scolaire 2025-2026 des séances de cinéma, des cadeaux et le spectacle du Père Noël, sans oubier les sorties de fin d'année. L'amicale laïque organise de nombreuses manifestations tout au long de l'année dont Halloween fin octobre, la bourse aux jouets en novembre, vente de chocolats et le goûter de Noël en décembre, la chasse aux œufs, un loto sans oublier la fête de l'amicale. Pour cette nouvelle rentrée scolaire 2026-2027 l'association a besoin d'enrichir les rangs de ses bénévoles et sollicite tous les parents d'élèves de la commune à venir les rejoindre simplement en adhérant ou en devenant un de ses membres actifs.
Lors de l'assemblée générale de ce vendredi 25 septembre à 19h30 à la Maison Roche, les bénévoles invitent les nouveaux parents d'élèves à venir proposer leurs idées. Infos par mail à amicalelaiquepuyguillaume@gmail.com.

Châteldon

Pharmacie de garde. Samedi 26 et dimanche 27 septembre, pharmacie de Joze, 2 impasse des Batignolles. Tél. 04.73.70.21.68.

Puy-Guillaume - Repas festif de l'amicale des pompiers



Repas des pompiers à Montpeyroux – © amicale des pompiers de PuyGuillaume.

C'est à un rendez-vous annuel qui s'annonce festif et ultra convivial auquel les bénévoles de l'amicale des sapeurs-pompiers invitent tous les gourmands ce samedi 26 septembre de 8h à 15h sur les pelouses de l'abbaye de Montpeyroux.
Une fois n'est pas coutume, ce seront les vaillants sapeurs qui mettront le feu, mais aux papilles avec en entrée son assiette de charcuterie, suivie d'un beef ou de tripes accompagnées de frites, fromage, dessert et café, vin compris au tarif de 18 €.
Le tout illustré d'une ambiance musicale assurée par les artistes musiciens des *Enfants de la Dore* de Puy-Guillaume.
Pour les amateurs de sensations fortes pas de panique, comme lors des éditions précédentes il y aura la fumeuse tombola. Ce sera également l'occasion de partager un moment en compagnie de ces héros de l'ombre qui sont toujours prêts à secourir, aider, intervenir lors des incendies ou des inondations, des hommes et des femmes d'exception à venir découvrir de toute urgence.
Toutefois, compte tenu du succès des éditions précédentes il ne vaut mieux pas jouer avec le feu et réserver sa place au 06.69.70.00.96, au 06.42.20.35.38 ou sur le site https://www.helloasso.com/.../repas-des-sapeurs-pompiers.

Maïté MICHEL (CLP)

Puy-Guillaume

Don du sang. L'*Association des donneurs de sang bénévoles de Puy-Guillaume* donne rendez-vous jeudi 1er octobre de 16h à 19h à la salle des fêtes. Les bénévoles seront ravis de vous accueillir et de vous accompagner tout au long de votre don. Les donneurs avec rendez-vous seront prioritaires, mais l'accueil sans rendez-vous reste possible selon l'affluence. Ils peuvent réserver leur créneau directement sur dondesang.efs.sante.fr. Ne pas venir à jeun et penser à se munir d'une pièce d'identité avec photo.

Lezoux

Diagnostic pour les dégâts immobiliers de la sécheresse. L'État propose un dispositif expérimental pour prévenir le risque de retrait/gonflement des argiles et aider à protéger votre maison : diagnostic de vulnérabilité et travaux préventifs subventionnés (sous conditions). La com-com Entre Dore et Allier propose une réunion d'information sur ce risque lundi 5 octobre à 18h, au siège, 29 avenue de Verdun à Lezoux.

Portes ouvertes. Dimanche 27 septembre, de 14h à 18h, l'école de Lezoux de l'*Association des Chiens Guides d'Aveugles du Centre-Ouest* ouvre ses portes au grand public à Montsablé, route de Maringues. Cet événement gratuit s'inscrit dans un contexte symbolique, marquant les 50 ans de l'association et les 11 ans de l'école locale.

Paroisse Saint-Gabriel-Taurin Dufresse des Limagnes aux Varennes

Horaire des messes et événements. Samedi 26 septembre de 9h30 à 11h, première séance de catéchisme pour tous les enfants à la maison paroissiale ; à 11h, baptême à l'église de Crevant-Laveine d'Auria Roche. Dimanche 27, messe en l'église de Lezoux à 11h. Mercredi 30 en l'église de Bort-l'Étang, à 9h.

Accueil. Le samedi de 9h à 12h à la maison paroissiale, 8 rue Jean-Dessalles à Lezoux. Rens. 04.73.73.10.79 ou par mail : lezoux.accueil@gmail.com. Site : https://stgabrieltaurin63.fr. Facebook : paroisse saint Gabriel Taurin Dufresse. Téléphone pour les funérailles : 07.82.68.32.65.

Puy-Guillaume - Première rencontre victorieuse pour les Rats



Une des très belles actions des « rouge et blanc » – © Maïté Michel (CLP).

Tout était réuni pour que le premier match des « rouge et blanc » du CSPG Rugby soit à marquer d'une pierre blanche. Une météo favorable et surtout, au plus grand plaisir du président du club Christian Hostert, un public très nombreux autour de la pelouse. Pour la nouvelle équipe l'enjeu était de taille, en effet le dernier match de l'équipe senior s'était déroulé un certain 5 décembre 2025 et Puy-Guillaume s'était inclinée en septembre 2025 face à l'équipe du RC Lapalissois sur un score de 45 à 10. Mais à cœur vaillant rien d'impossible et les Rats l'ont encore prouvé ce dimanche sur la pelouse du stade des Narses.

La résilience bien ancrée à leurs crampons

Malgré un début de match difficile pour les joueurs du CSPG Rugby menés au score 0-8 et dominés par leurs adversaires, ils ont finalement renoué avec le goût de la compétition. Ayant vaillamment réussi à repousser les assauts du camp adverse, grâce à la pénalité réussie de Théo Bernard, ils ont fini par s'échapper du piège et ont marqué leurs premiers points. Encouragés par ce premier succès, les joueurs du CSPG ont retrouvé leur rugby. Au plus grand plaisir de leurs fans, ils ont enchaînent du beau jeu et ont enfin fait reculer la défense adverse. À la 31e minute, Mehdy Tournaire a trouvé la faille et inscrit le premier essai du CSPG transformé par Théo Bernard et les Rats ont mené à leur tour 10-8. Six minutes plus tard, Alex Paget a applati à son tour au paradis, essai de nouveau transformé par Théo Bernard qui offrait ainsi aux locaux de mener au score de 17 à 8 à la mi-temps.



Le jeune Clément Bouché a aplati au paradis.

Ils en avaient rêvé et ils l'ont fait

Dès les premières minutes de la seconde partie, les Rats ont offert deux très beaux essais. C'est Mehdy Tournaire qui a ouvert le bal, mais non transformé, suivi trois minutes plus tard par Clément Bouché, essai qui a été transformé par le butteur du jour Théo Bernard. Enfin, Guillaume Barge a conclu cette trilogie d'actions réussies par un essai spectaculaire transformé une fois de plus par Théo Bernard. En l'espace de quelques minutes, les Rats avaient complètement renversé la rencontre à leur avantage et menaient au score 34-8, faisant hurler de plaisir leurs supporters puy-guillaumois.
Mais après ce début de seconde période haute en couleur, l'énergie des « rouge et blanc » s'était affaiblie et leurs adversaires en ont profité pour réussir quelques belles actions. Les 20 dernières minutes ont été très éprouvantes, et pour les joueurs puy-guillaumois, et pour leurs fans. Cette remontée au score allait-elle leur être fatale ? Que nenni, les locaux ont résisté avec vaillance réussissant à maintenir coûte que coûte leurs quelques points d'avance.
Leur résilience leur a une fois de plus porté bonheur, et c'est Théo Bernard qui leur a offert une nouvelle pénalité et de nouveau une avance au score. Malgré un cinquième essai du RC Lapalisse les Cœurs Vaillants se sont finalement imposés 37 à 32. Un match comme les passionnés de l'Ovale les aiment, qui en début de saison place le CSPG Rugby à la deuxième place au classement général, juste à un point de l'actuel leader : l'Entente Ennezat Aigueperse.
Prochain rendez-vous ovalistique : dimanche 27 septembre, avec un déplacement pour les Rats aux Cœurs Vaillants sur le terrain de Vaux.

Lezoux - La mobilité douce à l'honneur lors de la fête du vélo



La sensibilisation aux dangers de la route a eu du succès auprès des enfants.

Samedi dernier, la communauté de communes Entre Dore et Allier organisait « Faites du vélo », une journée dédiée à la promotion de la bicyclette et des déplacements écoresponsables sur le territoire.
C'est sur la place de Prague que les festivités ont pris place. Tout au long de la journée, le public a pu se familiariser avec les différentes solutions de déplacement proposées localement. Le SMTUT (service de transport thiernois) y présentait notamment son offre de location de vélos à assistance électrique. En parallèle, l'intercommunalité a dévoilé les grandes lignes de son plan pour les mobilités douces, citant parmi les projets phares la création d'une voie verte entre Lezoux et Peschadoires, conçue sur le tracé de l'actuelle « voie romaine ». Plusieurs acteurs locaux se sont mobilisés pour animer cet événement.
Une sensibilisation des plus jeunes grâce à l'association *Rouetguidon* qui a mis en place un parcours de maniabilité pour faire découvrir le code de la route aux enfants. L'association *Les Monts qui Pétillent* tenait un atelier d'auto-réparation afin d'enseigner aux cyclistes l'entretien de leur matériel. L'après-midi s'est poursuivie avec une balade conviviale de 5 km au départ de la médiathèque. Réunissant 25 participants, cette « vélorution » a permis de sillonner la ville en toute sécurité sur les infrastructures existantes, notamment aux abords du collège Onslow, tout en ouvrant le dialogue sur la place future du vélo au sein de la collectivité.

Lezoux - Succès pour l'escape game gourmand



Des inscriptions ininterrompues jusqu'à leur clôture à 16h.

Lors des Journées européennes de patrimoine, dimanche 20 septembre la communauté de communes Entre Dore et Allier avait organisé un escape game gourmand au départ du Musée de la céramique. Un itinéraire de 3 km dans les rues de la cité des potiers permettait aux joueurs de trouver divers indices pour résoudre une énigme, mais aussi pour découvrir un peu mieux la cité durant leur déambulation estimée entre 1h30 à 2h. Le côté gourmand était assuré par trois relais, au Square Lopick, dans le parc de la médiathèque et au domaine de l'Hortulus de Fabienne Dany.
Les trois indices gustatifs étaient délivrés après avoir deviné l'ingrédient mystère de la dégustation, élaborée avec des produits locaux. Jumelé avec les diverses animations du Musée départemental de la céramique, cet escape game gourmand organisé par la société Osigone, et l'équipe menée par Laetitia Berthon responsable du service Économie et Attractivité de la communauté, aura attiré près de 600 personnes venues principalement en famille.
Apres les deux premiers organisés à Joze et Culhat, ce type d'animation rencontre un succès grandissant, gageons que le prochain, qui aura lieu à Moissat au mois de juin, bénéficiera du même écho positif auprès du public.

Saint-Jean-d'Heurs - L'École des transmissions sur les traces des héros de la Résistance

Après un stage intensif dans la région, 80 élèves-officiers de l'École des transmissions, du numérique et du cyber sont venus se recueillir à Saint-Jean-d'Heurs, lieu hautement symbolique pour l'histoire de leur arme.
Basée à Cesson-Sévigné près de Rennes, l'École des transmissions, du numérique et du cyber (ETNC, anciennement ETRS) forme chaque année les futurs cadres officiers de cette spécialité technique. Pour conclure trois semaines d'entraînement au camp de Bourg-Lastic, les 80 jeunes militaires de la promotion ont réalisé une marche nocturne éprouvante reliant le col de la Loge à Thiers, soit 22 km à vol d'oiseau et plus de 30 par les chemins.
Arrivée à destination jeudi matin, la troupe s'est rapidement dirigée vers Saint-Jean-d'Heurs, terre ancrée dans la mémoire des transmissions françaises sur le site de la ferme de Rapine. C'est ici que, de juin 1940 jusqu'à la rafle de la Gestapo le 8 juillet 1943, des ingénieurs et techniciens résistants ont accompli des faits d'armes décisifs sous le commandement de celui qui devint général après la guerre : Marien Leschi, nom qui orne aujourd'hui le fronton d'un quartier de l'école militaire.

Hommage, mémoire et transmission de flambeau

La journée d'hommage a débuté par un recueillement devant la stèle située en bordure de la RD 2089, suivi d'un dépôt de gerbe au monument aux morts de la commune. La cérémonie s'est déroulée en présence de Bernard Fraziak, maire de la commune, de représentants militaires, d'habitants du village et de la classe de CM1/CM2.
Prenant la parole, le lieutenant-colonel Camille a souligné la portée symbolique de ce déplacement : « C'est un plaisir et un honneur d'être ici. Pour vous qui allez recevoir le calot officiel des transmissions dans une semaine, il est important de connaître l'histoire de votre arme et du général Leschi ».



La Marseillaise entonnée a cappella par 80 militaires a ému les habitants présents à cette cérémonie.



Le village accueille rarement autant de militaires.

Un éclairage historique passionné

À l'issue de la cérémonie, Bernard Fraziak, passionné et historien de l'histoire de la Rapine, a donné une courte conférence expliquant aux militaires et au public les événements historiques cruciaux qui se sont déroulés à quelques centaines de mètres du village.
La visite s'est achevée autour d'un moment de convivialité. Avant le départ de la compagnie, le lieutenant-colonel a exprimé le souhait de renouveler cette immersion mémorielle avec la future promotion de 2027, afin d'entretenir ce lien fort avec le berceau des transmissions modernes.

Saint-Jean-d'Heurs - La fête paysanne se prépare

Samedi 26 septembre, rendez-vous à Saint-Jean-d'Heurs pour une journée placée sous le signe de la convivialité, du partage et de la découverte ! La fête paysanne vous attend à partir de 15h au centre-bourg, avec un programme aussi fourni que varié. L'occasion de découvrir le projet d'aquaponie, quasi terminé, qui a été éligible au BEC 3 (Budget écologique citoyen) du Département. Après le repas avec andouillette, vous aurez l'après-midi pour faire la fête. Au programme : manèges et jeux pour enfants, animaux de la ferme, marché de producteurs et d'artisans, et une démonstration de voltige équestre par les résidents du foyer des Granges. Sans oublier une buvette généreuse et les animations musicales qui rythmeront l'après-midi. Une journée pour se retrouver en famille ou entre amis, échanger, partager et profiter d'un véritable moment de convivialité au cœur du village.



Les organisateurs lors de l'édition 2025.

Lezoux - Pierre Belmont à la médiathèque

Artiste aux multiples talents, Pierre Belmont présente actuellement 21 aquarelles dédiées aux paysages et au patrimoine du territoire d'Entre Dore et Allier. Une exposition à découvrir à la médiathèque de Lezoux jusqu'au 31 octobre.
Musique ou peinture ? Pierre Belmont refuse de choisir. D'un côté, il forme avec Maurice Campomizzi le duo *Arkose*, une formation folk, country et soft rock bien connue des amateurs de musique. De l'autre, il troque régulièrement la guitare pour les pinceaux et les crayons afin de croquer la nature et les édifices de la région.
À la demande de la communauté de communes Entre Dore et Allier, l'artiste a arpenté le territoire pour réaliser une série d'œuvres mettant en valeur ses sites remarquables.
« J'ai parcouru la campagne d'Entre Dore et Allier et rempli mon carton à dessin des bâtiments et paysages qui ont marqué mon esprit. Par la suite, les dessins sont devenus 21 tableaux peints à l'aquarelle, une technique qui révèle bien la lumière et la douceur des points de vue », explique Pierre Belmont.
Une belle occasion pour les habitants et visiteurs de redécouvrir le patrimoine local sous le regard sensible d'un peintre passionné.



Musique ou aquarelle, l'artiste refuse de choisir.

Exposition « Aquarelles » de Pierre Belmont, à la médiathèque intercommunale de Lezoux, jusqu'au 31 octobre.

Votre Semeur Hebdo
EST-IL RICHE COMME CRÉSUS ?



NON !
IL TIENT AUSSI GRÂCE À VOTRE SOUTIEN.

JE SOUTIENS MON JOURNAL EN FAISANT UN DON
sur dons.presseetpluralisme.fr
66 % de votre don déductible de vos impôts (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable). Un don de 100 € ne vous coûtera que 34 €.
Reçu fiscal envoyé automatiquement.
le semeur Hebdo Journal d'informations locales et départementales
Presse & Pluralisme

Saint-Rémy-sur-Durolle

Atelier gospel. Deuxième édition de l'atelier « Gospel Kat'Voice » les 26 et 27 septembre ouvert à tous à partir de 12 ans. Un concert gratuit de restitution sera donné en l'église de Saint-Rémy dimanche 27 septembre à 17h30. Les places étant limitées, il convient de réserver sans tarder.

Autoconsommation collective d'énergie. Grâce aux centrales photovoltaïques installées sur plusieurs équipements de la commune, la boucle d'autoconsommation collective de la commune est officiellement en fonctionnement depuis le 1er septembre. Près de 670 MWh d'électricité renouvelable sont produits localement et profitent déjà à 30 participants qui bénéficient d'un prix fixe garanti pendant 30 ans, tout en conservant leur fournisseur d'électricité habituel.
La commune travaille également à l'extension du périmètre de la boucle afin de permettre, à terme, à davantage d'habitants et d'entreprises des environs d'en bénéficier.

Viscomtat

US Pertuis. Pas de vainqueur pour le derby de la Durolle. US Pertuis (3) – Durolle Foot (3). Buts : Pierrick Bonnefoy (2), Anthony Porte (1).
Très bon début de match des locaux qui dominent la rencontre et qui marqueront trois buts avant le repos, alors que les visiteurs réduisent le score. En deuxième période, ce n'est plus le même match et Pertuis se relâche et Durolle Foot en profite pour inscrire deux buts et égaliser à trois partout. Dommage d'avoir cette baisse de régime en deuxième période, est-ce la chaleur... la fatigue... et puis également manque de chance et d'adresse. On fera mieux la prochaine rencontre.
Dimanche 27 septembre à 13h au stade Ginette-Tixier, route de Puy-Guillaume, à Limons, Limons contre US Pertuis.

Chabreloche - Bilan de l'ASCBA et labellisation de bergers d'Auvergne



Test d'aptitude sur un troupeau.

L'assemblée générale ordinaire de l'*Association de sauvegarde du chien de berger d'Auvergne* (ASCBA) s'est tenue le 13 septembre à Chabreloche. L'occasion de faire un point sur l'activité de cette jeune association.
Les premières rencontres des six membres fondateurs pour créer l'association ont eu lieu en 2025. Sept réunions en visioconférence ont permis de valider un standard à partir de données historiques et d'observations de sujets existants, d'établir un règlement intérieur et les statuts de l'association, de créer un logo et une plaquette informative de communication, de créer un site Internet (www.bergerdauvergne.com) et une page Facebook, de créer un fichier pour recenser les chiens et leurs généalogies et de valider une grille d'évaluation pour la labellisation (il y eut une rencontre avec des chiens pour s'harmoniser en amont de la première labellisation). Beaucoup d'échanges ont également eu lieu sur le thème des éventuelles reproductions pour les différents chiens rencontrés, avec un problème récurrent : la consanguinité.
Le site Internet est désormais complet et actualisé. Une première lettre d'information a été adressée aux adhérents.
Une première session de labellisation de bergers d'Auvergne a eu lieu. Dix-huit chiens étaient inscrits. Elle a consisté pour chacun en une succession de trois examens obligatoires permettant de certifier que l'animal correspond aux critères officiels de la race.
• Un examen morphologique afin de vérifier la conformité physique du chien et d'exclure les sujets trop éloignés des caractéristiques typiques de la race par rapport à un standard défini par l'association. Il s'agit d'une évaluation visuelle complète : type lupoïde, gabarit, présence des ergots, nature du pelage, dentition, etc. Trois chiens ont été notés insuffisants car trop éloignés du standard.
• Une étude comportementale pour évaluer l'équilibre psychologique, la stabilité et le caractère du chien qui doit se montrer sociable, calme mais dynamique, sans agressivité excessive ni peur inhibitrice face aux stimuli du quotidien.
• Un examen pratique sur troupeau pour valider l'aptitude innée au travail, par une série de tests pratiques en présence d'ovins permettant de mesurer l'instinct naturel de conduite, la capacité d'initiative et le sens du troupeau du chien. À ce test, quatre chiens ont été ajournés.
Donc, 12 chiens sont labellisables, à condition de passer un dépistage génétique de l'anomalie de l'œil du Colley. L'assemblée a acté la date du 2 mai pour une probable deuxième série de labellisations.
Enfin, une nouvelle séance de formation de chiens de troupeau par Étienne Serclerat aura lieu à Chabreloche et à Chassangue du 6 au 9 octobre, renseignements et inscriptions : chiendetroupeauauvergne@gmail.com.

POUR TOUS VOS COMMUNIQUÉS
sur le secteur de :
Montagne Thiernoise
Prenez contact avec notre correspondant local :
Jean-François Faye
06 07 15 32 57
jffaye@gmail.com

Viscomtat - « La Fraternelle » a fait le point



De g. à d. Sylvain Moignoux (vice-président), Jean-Luc Ojardias (président), Thierry Ojardias (trésorier), Émilie Moignoux (trésorière adjointe), Nadège Pommerette (secrétaire), Peggy Patouillard (secrétaire adjointe), David Pommerette (vice-président).

De nombreux membres étaient présents à l'assemblée générale de l'association. Le président Jean-Luc Ojardias a ouvert la séance en remerciant les membres qui font vivre l'association et n'a pas manqué de souligner les succès des différentes manifestations : soirée festive en novembre 2025, séances théâtrales (« Un pyjama pour six ») avec six représentations à Viscomtat et deux à l'extérieur (Dorat, Paslières), la soirée de fin de saison avec les jeunes et moins jeunes, et le pèlerinage à Notre-Dame de l'Hermitage pour terminer.
Le trésorier Thierry Ojardias a présenté le bilan financier qui est toujours tendu avec notamment les frais d'énergie (EDF, fuel) et également les nombreux travaux d'entretien, cependant les finances sont saines. Le calendrier prévisionnel a été présenté avec notamment les principales dates à retenir : vendredi 9 octobre à 19h30, AG du comité départemental de la FSCF à Celles (salle de La Patriote) ; samedi 7 novembre, soirée festive à partir de 18h30 salle du Pont ; samedi 9 janvier, goûter des rois. Les rencontres théâtrales auront lieu à Viscomtat, salle du Pont, les samedi 13, vendredi 19, samedis 20 et 27 février à 20h30 et les dimanches 14 et 28 février à 14h30. Deux sorties sont prévues. D'autres dates peuvent être rajoutées. Le pot de l'amitié terminait cette manifestation d'ouverture de la saison 2026-2027. Bonne saison à tous.

Chabreloche - Une mystérieuse carte postale à identifier

Qui peut identifier la coutellerie de cette carte postale ? Un habitant de Chabreloche a donné un lot d'archives à l'association *Les Amis des Bois Noirs* dans lequel se trouve la carte postale ci-contre.
Elle n'est pas datée mais signée au dos Beauvoir : « Chers parents, deux mots à la hâte vous faisant connaître toujours notre bonne santé et pour réparer l'oubli bien involontaire que j'avais eu sur une situation. Vous me demandez si j'ai rengagé de nouveau et pour combien de temps. Je vous dirai que non rengagé mais commissionné ce qui est à peu près la même chose. J'avais cru vous l'avoir annoncé dans ma lettre précédente. La photo que je vous envoie est celle de la famille Douris, c'est-à-dire de notre seconde famille ».
Merci aux personnes pouvant apporter des éléments d'envoyer un mail à jffaye@gmail.com.



Celles-sur-Durolle

Calendrier des matchs de Durolle Foot. Durolle Foot rappelle que jusqu'en mars 2027 les matchs-aller se déroulent à Celles puis à Chabreloche jusqu'à la fin l'année. Malheureusement, Durolle Foot a été éliminé de la coupe de France, au deuxième tour sur un score de 1-0 en déplacement à Maringues.
Prochains matchs des équipes :
• en D2 le 27 septembre à 15h, derby à domicile contre Saint-Rémy ; 4 octobre à 13h, à l'extérieur contre Cebazat SP 2 ; 18 et 25 octobre à 15h, à domicile, respectivement contre Luzillat Charnat V1 et Le Cendre FA 3.• En D4 : 27 septembre à 13h, derby à domicile contre Saint-Rémy 2 ; 4 octobre à 15h à l'extérieur contre Clermont ASPTT 1 ; 18 et 25 octobre à 13h, à domicile, respectivement contre Luzillat Charnat V2 et Dorat FC 1. Le 19 septembre, les jeunes de Durolle Foot U19 ont battu Courpière 2 à 1 lors du 1er tour de la coupe Gambardella (coupe de France des jeunes).

Chabreloche

Bel élan de solidarité pour vaincre le cancer du sein. L'association *Les Donneurs de Sang de Chabreloche* organise sa 10e marche solidaire dimanche 4 octobre. Deux parcours (7 et 16 km) sont proposés, avec ravitaillements, pour un départ à partir de 8h à la salle Fernand-Bernard. Comme chaque année, les bénéfices sont reversés au Centre Jean-Perrin de Clermont pour les recherches contre le cancer du sein ou pour le bien-être des patients.

« Danse et mets tes baskets ! ». L'association *Danse-step-gym* invite à reprendre ses baskets et se rendre à la salle Jazzie (derrière l'église) les lundi de 19h30 à 21h (gym d'entretien) et mercredi de 19h30 à 20h30 (step). Rens. Françoise au 04.73.94.26.60 ou Roxane au 07.60.49.35.01.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Moulin de Nouara - Michèle Boudet, l'enfant prodige made in Ambert

AMBERT - Naître rue de l'Enfer n'a pas empêché les bonnes fées de venir se pencher sur son berceau. Michèle Boudet a sillonné la francophonie dans une odyssée musicale avec son piano à bretelles avant de revenir s'installer au pays, à Doranges plus précisément.

Fille de boulangers à Ambert, sa mère, qui aurait aimé être musicienne, lui offre un accordéon-jouet pour Noël. Elle a 4 ans et s'amusera avec comme une enfant joue avec un jouet. Ont-elles détecté un talent précoce ?
En tout cas, plus tard, la grand-mère et la mère se cotisent pour lui offrir un véritable accordéon, à la taille enfant.
Elle a 9 ans et aussitôt prend des cours chez Mme Trémoullière, une professeure de musique aveugle. Au bout de quelques mois, la professeure doit partir d'Ambert. Elle déclare aux parents : « La petite est trop douée pour arrêter la musique ». Elle recommande Michèle au grand accordéoniste Jean Degeorge tout en précisant : « Il est très occupé. Normalement, il ne prend pas d'élèves, mais peut-être que là… ».
Le musicien-compositeur, basé à Ambert, travaille à l'époque avec les plus grands virtuoses comme Yvette Horner, Marcel Azzola ou encore Jo Privat. Il découvre alors une pépite. Il fait une exception et la prend sous son aile.
Le solfège chez les sœurs l'ennuie copieusement et elle l'abandonne. Michèle comprend tout, tout de suite et passe les étapes de la technique très vite pour faire vivre l'accordéon sous ses petits doigts.
À l'adolescence, Michèle développe sa culture musicale chez Louis Dussap, le disquaire d'Ambert. Il lui laisse volontiers écouter les 33 tours sur sa platine. À l'époque, Spotify n'existe pas, les découvertes se font sur des supports solides. Astor Piazzola la percutera frontalement. « On peut faire ça avec un accordéon !? » Elle fait des économies pour s'acheter son tout premier disque. Et sa vocation cristallise, elle sera accordéoniste ou rien.

L'envol ne tarde pas à se produire

Elle devient artiste professionnelle avant sa majorité. Sa virtuosité et sa sensibilité lui ouvriront les plus grandes scènes de l'hexagone, les plateaux télé puis ce sera l'Europe et le Canada.
Ses parents vendent la boulangerie pour aller s'installer à Marsac et créer un restaurant-dancing. Trois cents personnes viennent y guincher le samedi soir. Michèle s'y produit de temps en temps et n'a pas de mal à convaincre les têtes d'affiche de l'accordéon d'en faire autant. André Astier deviendra même un ami de la famille et passera de nombreux séjours dans le Livradois-Forez.
Chaque musicien possède sa propre musique, son toucher, son phrasé, son rythme, ou encore son attaque des notes. Michèle Boudet est reconnaissable par son attachement au ressenti : « Si je n'ai pas le frisson, comment pourrais-je le faire passer ? ».
Pour elle, l'accordéon est un poumon supplémentaire dans la poitrine, un instrument qui respire et qui se connecte au « palpitant » du musicien. Un instrument qu'on enlace, qu'on câline ou qu'on titille pour exprimer ce qu'on ressent. Michèle Boudet sait lui faire donner toute la palette des humeurs selon la musique qu'elle offre aux spectateurs.
Le récital prévu au Moulin de Nouara le 2 octobre proposera une large palette d'émotions passant par des styles variés, du tango au classique en passant par la valse avec bon nombre de pièces inédites. Michèle Boudet offrira un voyage dans le temps et l'espace avec des hommages aux plus grands, comme Astor Piazzola ou encore Marcel Azzola.
Dans ses bras, l'accordéon sait faire danser, offrir la consolation aussi bien que déchaîner la tempête. C'est l'annonce d'un spectacle vibrant, à voir, à écouter et à ressentir.


Michèle avec l'un de ses quatre chats mélomanes.

Éric BLONDEAU (CLP)

Récital au Moulin de Nouara, vendredi 2 octobre à 19h. Réservations : www.moulin-de-nouara.fr.

Sécheresse - Appel à la mobilisation sur la gestion de l'eau

Didier Doré, le maire d'Ambert, a donné une conférence de presse lundi pour alerter sur le niveau alarmant des ressources en eau dans le Livradois-Forez. Si la gestion sur Ambert est à un niveau très satisfaisant avec un rendement de 94 % (6 % de pertes) contre 70 % sur le département (30 % de pertes), il n'en va pas de même d'une commune à l'autre sur le territoire.
Le bassin ambertois a été déclaré en crise par la préfète depuis juillet dernier. Pour mémoire, il est interdit d'arroser les pelouses y compris celles des terrains de sport, de remplir sa piscine et de laver sa voiture chez soi.
La sécheresse actuelle, si elle persiste, va conduire à des mesures plus drastiques comme interdire l'arrosage des potagers et des vergers. Si cela ne suffit pas, il sera procédé à une réduction du débit. Et si cela s'avère encore insuffisant, des coupures temporaires seront pratiquées pour permettre aux réservoirs de se remplir.
Les courbes d'approvisionnement et de consommation ont failli se croiser le 7 de ce mois. L'excédent n'était alors que de 77 m³. Pour donner un ordre de grandeur, la ville d'Ambert consomme 1 000 m³ d'eau par jour.
Il est d'ores et déjà clair qu'Ambert n'est plus en mesure de revendre de l'eau à Marsac et Arlanc, comme elle l'a fait plus tôt dans l'été, quand le surplus le permettait. Ces deux communes sont actuellement contraintes de s'approvisionner par d'autres sources.
Pour éviter d'en arriver aux mesures les plus sévères, Didier Doré appelle à un effort citoyen avec la mobilisation de tous. Il rappelle qu'il n'y a pas de petit geste pour économiser l'eau.
Chaque geste compte : prendre des douches au lieu du bain, bien remplir le lave-linge et le lave-vaisselle, couper le robinet pendant le brossage des dents et le savonnage des mains (plusieurs dizaines de litres par jour à la clef), réparer les fuites (une chasse d'eau peut faire perdre des centaines de litres par jour), respecter les restrictions et les interdictions.
Pour l'instant, il est permis d'arroser son jardin entre 20h et 8h du matin. Et toutes les initiatives individuelles visant à économiser l'eau aideront la communauté à passer la crise. On peut l'espérer.
Dans le cas contraire, la mairie a déjà étudié des solutions pour l'avenir et elles ont un coût. Philippe Jacquet, l'adjoint en charge de l'eau, précise : « Un captage supplémentaire sur le ruisseau de la Sagne représente 40 000 €. Un réservoir supplémentaire pour passer la capacité de 1 500 m³ à 2 000 m³ : un demi-million d'€ ». Le coût du changement climatique.


La Dore à Ambert, derrière la piscine, n'est plus qu'un filet d'eau sur un large lit de galets.

E. B. (CLP)

Ambert en bref

Journées nationales des artistes

À cette occasion, cinq artistes exposeront à Ambert du 1er au 4 octobre, à la salle d'exposition de la mairie ronde : Noémie Barjou, Eva Dalmat, Yann Kispredilov, Irène Pierre et Tessa Zerbib, artistes dont les univers et les pratiques témoignent de la richesse et de la vitalité de la création artistique sur notre territoire. Le vernissage se déroulera jeudi 1er octobre à partir de 17h.

Basket-ball - Des défaites riches d'enseignements pour les équipes seniors


Les féminines du « Basket Club Ambert Livradois » se sont inclinées.

Le week-end dernier, les deux équipes seniors du *Basket Club Ambert Livradois* entamaient leur saison de pré-régionale. Malheureusement pour elles, les deux rencontres vont se solder par des défaites.
Samedi soir, ce sont les garçons qui ont débuté lors d'un déplacement face à l'entente Chauriat-Vertaizon 2, formation aux ambitions affirmées. Les Ambertois rentrent bien dans leur match et remportent le premier quart-temps. Mais les locaux vont hausser leur niveau physique et accentuer leur pression défensive à en déjouer nos bleus. Pertes de balles à répétition et faible réussite aux lancers francs vont condamner nos seniors à courir après le score, en vain. Défaite 84-68.
Dimanche après-midi, les seniors féminines se déplaçaient à Nohanent Puy-Valeix, une équipe déjà en haut de tableau la saison précédente. Les filles vont tenir le défi mais les locales vont petit à petit prendre de l'avance. Nos Ambertoises tiennent bon mais leurs déchets sur la ligne des lancers francs ne leur permettent pas de recoller au score. Défaite 47-37 dans un match défensif.
Malgré ces deux défaites, les prestations sont encourageantes, avec de bonnes choses et d'autres à améliorer. La semaine prochaine, c'est aux équipes de jeunes de débuter leur saison.

Paroisse Saint-Jean-François Régis en Livradois-Forez

Messes. Samedi 26 septembre à 17h à Saint-Amant-Roche-Savine, 17h30 à Job (rentrée des Scouts), 18h à Vertolaye. Dimanche 27 à 9h à Marsac et Églisolles, 11h à Novacelles (fête patronale) et Ambert.

APLF - Les propriétaires forestiers en visite



Plus de 50 adhérents de l'*Association des propriétaires forestiers du Livradois* (APFL) ont été accueillis chaleureusement à la « scierie Gouttesolard » à Augerolles ce 18 septembre en matinée. Avec 62 ans d'expérience, c'est la 4e génération qui continue de faire tourner les deux scieries. Elles sont entourées de cinq hangars où sèche partiellement le bois, et de trois séchoirs. Le chêne, principale essence travaillée, côtoie aussi les autres feuillus de pays, du frêne au hêtre en passant par le châtaignier ou autre peuplier, merisier et consorts. Les outils de production sont constamment optimisés pour proposer un travail soigné et au plus près des besoins de chacun. Tout ceci est piloté par deux femmes. La matinée s'est poursuivie par une balade dans l'arboretum de M. Charles-Henri de Provenchères qui a guidé ses visiteurs de manière passionnée. Puis, Saint-Gervais-sous-Meymont a mis à disposition sa salle des fêtes afin de se retrouver pour une collation et continuer ce moment convivial. Contact APFL : 04.73.95.71.10.

Anniversaire - La librairie Tout un Monde fête ses 20 ans le 3 octobre

Le 15 septembre 2006, Catherine Gaudibert et Sandrine Durand fondaient la librairie. Cette dernière a fait partie de l'aventure pendant 10 ans, avant de rejoindre le collectif des *Lococotiers*, toujours à Ambert. Catherine de son côté, est progressivement passée de bibliothécaire à libraire. « Nous avons eu la chance d'être accompagnées par les propriétaires de la librairie Le Temps des Cerises à Clermont qui n'avaient pas trouvé de repreneurs. Ils nous ont cédé leur stock et passé leur informatique. Heureusement », souligne-t-elle.
Une chance en effet, à l'époque où les librairies généralistes ferment en France, Tout un Monde progresse. « Nous avons bénéficié d'une forte demande locale au moment du Covid et les lecteurs ont continué de venir », déclare Catherine. Aujourd'hui, la librairie tourne avec quatre salariées pour 2,7 équivalents temps plein. Et Catherine, Laure, Leah et Sophie sont unies par un amour immodéré des beaux livres et de la littérature sous toutes ses formes. Si on le désire, on recevra des conseils avisés de la part de passionnées.
Le seul temps plein de la librairie est tenu par Laure Buffier, depuis 2021. Ancienne professeure de lettres au collège et lycée d'Ambert, elle a changé de voie à la sortie des confinements dus au Covid. Elle a retrouvé du sens dans son nouveau métier par la mise en valeur des auteurs et l'échange avec les lecteurs. « Nous assurons quasiment un service public », estime-t-elle.
Le mot de la fin revient à Catherine : « Avec cette fête d'anniversaire, je veux remercier les lecteurs d'Ambert pour leur soutien et leur confiance et les inviter à célébrer nos 20 ans d'existence ».



Le jeudi est le seul moment où Sophie, Catherine, Laure et Leah sont présentes ensemble. La réunion hebdomadaire se passe pendant le déjeuner, dehors quand le temps le permet.

Pour l'occasion, la librairie va célébrer ses 20 ans en fanfare mais pas que. Le samedi 3 octobre à partir de 14h, rue de la République, ce sera foire aux livres, puis pièce de théâtre à 16h. À 18h, le calendrier 2027 au profit des exilés sera lancé. Et encore du théâtre, des lectures, un buffet et le tout animé par la fanfare La Plaf.

Ambert en bref

Rappel : subventions aux associations
Les responsables associatifs ont jusqu'au 31 octobre pour déposer leur demande auprès de la com-com Ambert Livradois-Forez.

Opération brioches par l'« Adapei 63 »
Pour le soutien des personnes en situation de handicap. Commander avant le 2 octobre auprès de l'Esat, parking des Granges. 6 € la brioche.

Championnat de France d'enduro à Vertolaye
Les 25, 26 et 27 septembre. Le vendredi 25 à partir de 17h, duels sur pistes parallèles. Les samedi 26 et dimanche 27 toute la journée, spéciales à Marat les Plaines, Bertignat Conches et Vertolaye le Vernet. Remise des prix à Vertolaye centre le samedi à 17h30 et le dimanche à 17h.

Rugby
Dimanche 27 à 15h, RCL Masculins contre Entente Chauffailles-Charlieu au stade de la Dore.

Rassemblement automobile
Samedi 26 septembre, place des Fayettes, 400 voitures de collection et sportives attendues à l'invitation de l'association *Petite Sportive*.

Basket
Samedi 26 septembre à 19h, BCAL Féminines contre Pont-du Château. Et à 21h, BCAL Masculins contre Saint-Priest-Bramefant. Au Coral.

Aquariophilie
Dimanche 27 septembre de 10h à 17h, journée portes ouvertes de l'*Association Aquariophile d'Ambert*. Le Local, 6 rue de Goye.

Théâtre
– « Voyage en terre de vieillesse » vendredi 25 septembre à 20h. Spectacle de la Cie *La TraverScène*, à Ambert en Scène, rue Blaise-Pascal.
– « Pas seul » jeudi 1er octobre à 18h30, par la compagnie Les Désaxés Théâtre. Ni honte ni tabou, parlons du mal-être et des pensées suicidaires. Ambert en Scène. Gratuit.

Au cinéma La Façade
« Les Héros du Louvre » (1h45) et « La dernière patiente » (1h20) du vendredi 25 au lundi 28 à 21h. « Coutures » (1h44) samedi 3 octobre à 20h30 et dimanche 4 à 15h.

Ceilloux

Dictée. Le foyer rural de Ceilloux propose, le dimanche 4 octobre à 15h dans la salle d'animation, un petit air de rentrée avec sa dictée traditionnelle. Participation : 2 €. Boissons, pâtisseries. Contact : 04.73.70.79.44.

Domaize

Loto. Les membres du club *Les Joyeux Demezous* vous invitent à leur loto traditionnel, le dimanche 4 octobre. Ce dernier se déroulera à partir de 14h, à la salle des fêtes de Domaize. De nombreux lots seront mis en jeu afin de satisfaire petits et grands. N'hésitez pas à leur rendre visite, ceci afin de passer un après-midi agréable.

Tours-sur-Meymont

Concert. Samedi 26 septembre, l'ensemble vocal de Sauxillanges, la *Chorale des Trois Tours*, donnera un concert à 18h à la salle des fêtes, organisé par l'association *Amicalement Tours*.

Marsac-en-Livradois

« Les Bruyères d'Automne ». Le club informe tous ses adhérents que son assemblée générale aura lieu le jeudi 8 octobre à 14h au 7 rue des Écoles à Marsac.

Chambon-sur-Dolore

Remerciements. Suite à la cérémonie organisée la 5 septembre pour l'attribution du titre de maire honoraire, Jean-Pierre Genestier et sa famille souhaitent adresser leurs sincères remerciements à M. le Maire, aux membres du conseil municipal, aux habitants de la commune, ainsi qu'à toutes les personnes qui, par leur présence, leur engagement et leur bienveillance ont contribué à faire de cette journée un moment particulièrement émouvant et inoubliable. Les nombreuses marques d'amitié et de reconnaissance qui leur ont été témoignées, ainsi que l'immense générosité des participants les ont profondément touchés.

« Hautes terres 63 » - Les fidèles marcheurs au rendez-vous



À Saint-Bonnet-le-Chastel.

Le 9 septembre, ils étaient 55 marcheurs à participer à la randonnée de 11 km organisée par Denis et Maryse, et passant par les lieux-dits suivants : les Veissières, le Montel, Faveyrolles. Les guides ont offert le pot de l'amitié.
Le mercredi 16 à Sugères, ils étaient 41 marcheurs pour une randonnée organisée par Éric, dit « le broc », de 10 km, très plaisante et agréable. Elle passait par les lieux-dits suivants : Ronland, Planissard, Brule Cul, Brossanges, Pechaud, Jalènes, Lacot. Le guide a offert le pot de l'amitié, très garni. Bon rétablissement à tous les amis marcheurs.
La prochaine marche sera le mercredi 30 septembre à Saint-Ferréol-des-Côtes, départ de l'église à 14h.



À Sugères.

Arlanc - Rentrée sereine au collège Jean-Auguste-Senèze



Au château de Mons.

La rentrée 2026 a pu se dérouler en deux temps et de manière détendue, avec l'ensemble des personnels et les 113 élèves. Le mardi 1er septembre a été réservé aux nouveaux élèves de 6e avec une journée d'intégration, complétant la journée CM2-6e de l'an dernier. Au programme, randonnée pour aller jusqu'au joli château de Mons permettant la visite et un quiz sur son jardin aux influences italiennes (inspiré, tout comme le château des villa Médicis du XVIIe). Les anecdotes et explications de M. Hugot, le propriétaire, ont été appréciées. La suite de la journée, conviviale et favorisant le brassage des élèves provenant de différentes écoles, fut rythmée par le pique-nique à Issandolanges, puis un retour toujours à pied au collège.
La journée a rempli ses fonctions et sera à renouveler, avec un plaisir partagé par tous.

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook LE SEMEUR HEBDO

Beurières - Conventions diverses et travaux de goudronnage

Les conseillers municipaux de Beurières se sont réunis le 11 septembre en soirée pour aborder plusieurs sujets et prendre certaines décisions.
• Membres de la CLECT : la communauté de communes ALF demande la nomination de deux membres de la commune à la Commission locale d'évaluation des charges transférées. Désignation de Laurence Finand George, membre titulaire, et Éric Burnichon, suppléant.
• Convention avec Enedis pour servitude d'une portion de terrain située à la sortie sud du bourg pour exploitation moyennant une redevance forfaitaire de 20 € de la part de l'entreprise.
• Coupes de bois : la coupe organisée dans le sectional de Courails en 2027 sera mise à disposition de la commune pour la charpente et autres besoins en bois pour la salle multiactivités.
• Stations d'épuration : selon la loi désormais en vigueur, il est nécessaire de faire, tous les deux ans, un bilan sur 24 heures des débits pour les stations de plus de 200 équivalents par habitants. La station du bourg est concernée par cette mesure.
• Cimetière : dans l'ancien champ commun, les travaux d'assainissement de fond de caveaux ont été réalisés. Prochainement, quelques concessions nouvelles pourront être attribuées.
• FSL : comme chaque année, le Département sollicite les communes pour leur participation au Fonds de solidarité logement qui permet d'attribuer des aides à des foyers modestes en matière de logement. La commune versera une participation de 120 €.
• Taxe sur les logements vacants : sur décision de la direction des services des Impôts, cette taxe devient taxe sur la vacance des locaux d'habitation.
• Travaux de voirie : suite à l'appel d'offres lancé pour des travaux de goudronnage sur la voirie communale, c'est l'entreprise Eurovia qui a fait la meilleure offre. Les travaux seront réalisés prochainement et concerneront essentiellement des portions de chemins, au Beilloux, Choupeyre et Couraille.
• Information du Parc naturel régional Livradois-Forez : une étude sur les aires protégées va être lancée. Elle comprendra une zone située surtout entre Ambert et Arlanc ; le territoire de Beurières sera en partie concerné.

Beurières

Exposition « Beurières au XXe siècle ». Exposition de photos et commentaires sur la vie à Beurières au siècle dernier, jusqu'au 15 novembre au 1er étage de la mairie. Horaires d'ouverture de la mairie : les lundi, mercredi et samedi de 10h à 12h, mardi de 14h à 16h.

Novacelles

Erratum. L'assemblée générale du comité des fêtes se déroulera le samedi 26 septembre à 20h à la salle des fêtes. Les personnes souhaitant s'investir dans l'animation de la commune seront les bienvenues.
Pour le repas cabaret du dimanche 27 septembre, quelques places sont encore disponibles ; il est vivement conseillé de réserver de suite au 06.26.18.03.93. Possibilité d'emporter un plateau-repas truffade pour les personnes ne pouvant participer.

SAMEDI



Cassandre, France 3

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
THE VOICE KIDS
Présenté par Nikos Aliagas
23.30 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
THE FLOOR, À LA CONQUÊTE DU SOL
Présenté par Cyril Féraud
23.30 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
CASSANDRE
22.35 Cassandre, série
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : PAU / LA ROCHELLE
Top 14. 4e journée.
22.55 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.10 Restore point, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
22.35 Échappées belles
M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES 10
22.45 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
LIBERTÉ, LA STATUE QUI VOULAIT CHANGER LE MONDE
22.25 Un opéra pour un empire, doc.

DIMANCHE



Chamboultout, France 2

TF1
21.10 FILM
L'HEUREUSE ÉLUE
22.55 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.10 FILM
CHAMBOULTOUT
22.50 Bis repetita, film
FRANCE 3
19.55 SPORT
CYCLISME : COURSE EN LIGNE ÉLITE MESSIEURS
22.00 Brokenwood, série
CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : TOULOUSE / MONTPELLIER
Top 14. 4e journée.
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.15 Saturday Night Live
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ - LE PROCÈS DE KLAUS BARBIE 10
22.45 Crimes contre l'humanité - Le procès de Klaus Barbie, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
Présenté par Ophélie Meunier
23.10 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
LE PARRAIN III
Avec Al Pacino, Andy Garcia
23.40 « Gomorra », manifeste antimafia, doc.

LUNDI



Le mystère Henri Pick, France 3

TF1
20.35 SPORT
FOOTBALL : BELGIQUE / FRANCE
22.45 L'après match, mag.
23.10 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LES AVENTURIÈRES
Avec Fanny Cottençon
22.45 Les aventurières, série
FRANCE 3
21.10 FILM
LE MYSTÈRE HENRI PICK
Avec Fabrice Luchini
22.50 La ligne bleue, doc.
CANAL+
21.10 SÉRIE
APOLLO HAS FALLEN 12
Avec Ritu Arya, Jacek Koman
21.55 Gourou, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
SUR LE FRONT
Vêtements : le tour du monde en 4 jours
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
LE PRISONNIER D'ALCATRAZ
Avec Burt Lancaster
23.20 L'expérience, film

MARDI



9-1-1, M6

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
Présenté par Denis Brogniart
23.15 Une famille en or, jeu
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
RENDEZ-VOUS EN TERRE INCONNUE - TONY PARKER EN ANGOLA
22.55 Retour de terre inconnue - Tony Parker en Angola, doc.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LA STAGIAIRE
Avec Michèle Bernier
22.45 La stagiaire, série
CANAL+
21.10 FILM
NUREMBERG
Avec Rami Malek
23.35 Super plan, mag.
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
GRIGNOTE-MOI SI TU PEUX, LES DESSOUS DE L'APÉRITIF
22.00 Sans alcool, la fête est-elle plus folle ?, doc.
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 SÉRIE
9-1-1 10
22.50 9-1-1, série
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
L'EMPIRE LVMH
23.05 Musk, Bezos et les autres à la conquête de Mars, doc.

MERCREDI



Cette femme-là, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 10
Avec Justin Hartley
22.50 Tracker, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SŒURS
Avec Lola Dewaere
22.55 Tout pour Agnès, série
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
DES RACINES & DES AILES
Présenté par Carole Gaessler
23.10 Enquêtes de région
CANAL+
21.10 DOCUMENTAIRE
LE GANG DES SOURIS VERTES
22.45 L'affaire Bojarski, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
Présenté par Augustin Trapenard
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 MAGAZINE
CAUCHEMAR EN CUISINE
Présenté par Philippe Etchebest
22.55 Cauchemar en cuisine, mag.
ARTE
20.55 FILM
CETTE FEMME-LÀ 12
De Guillaume Nicloux
Avec Josiane Balasko, Éric Caravaca
22.35 La clef, film

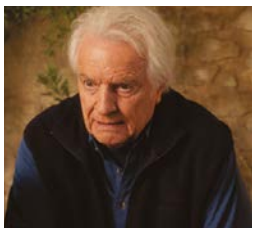
JEUDI



Le grand concours, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND CONCOURS
Le Grand Concours Spécial
23.35 Le grand concours
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
Présenté par Élise Lucet
23.00 Complément d'enquête
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À AMIENS
Avec Grégoire Bonnet
22.50 La France en vrai, doc.
CANAL+
21.10 SÉRIE
CECI N'EST PAS UN CRIME
Avec Pierre Gervais
22.55 Ceci n'est pas un crime
FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
LES 5 VIES DE LA TERRE
Les plantes
L'homme
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 MAGAZINE
RECHERCHE APPARTEMENT OU MAISON
23.10 Recherche appartement ou maison, mag.
ARTE
20.55 SÉRIE
CAMARADES
Avec Manon Kneusé
23.15 Un été sur le bitume, téléfilm

VENDREDI



Chers parents, Canal+

TF1
20.35 SPORT
FOOTBALL : FRANCE / ITALIE
Ligue des Nations
22.45 L'après match, mag.
23.10 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
CAPITAINE MARLEAU
22.50 Capitaine Marleau
FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND BÊTISIER - 50 ANS DE RIRE
23.10 Belgomania, toute la Belgique qu'on aime !, doc.
CANAL+
21.10 FILM
CHERS PARENTS
22.35 Le crime du 3e étage, film
FRANCE 5
21.05 FILM
MONSIEUR HIRE 10
Avec Michel Blanc
22.25 Looking for Cézanne
M6
21.10 JEU
LA ROUE DE LA FORTUNE CÉLÉBRITÉS
23.25 La roue de la fortune célébrités, jeu
ARTE
20.55 TÉLÉFILM
LES VIEUX ESPIONS À CUBA
Avec Henry Hübchen
22.30 Les vieux espions vous saluent bien, film

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

ANIMAUX

Vends génisses et vaches, prêtes ou vêlées , prime Holstein contrôle laitier Tél. 06.81.72.54.87

CHERCHE VACHE Normande Pleine, préférence mise bas fin d'hiver, 2 ou 3 lactation. Tél. 06.21.79.23.46

Vends velles Prim'Holstein, de 2 mois zone St Nectaire bon origine Tél. 06.89.35.79.52

Vend secteur GIAT, canards barbarie nés le 15/6/26 Tél 0677938999 - 0473217090

Achète trois grosses poules, livraison heure repas Tél. 04.73.72.44.17

Vends Bouc nain, castré + chèvre naine Tél. 06.68.02.01.57

MATÉRIELS AGRICOLE

Recherche tracteur toute marque, tout état même HS à partir de 1970 à 2010. Recherche roundballeur 120x120 rouleaux ou barettes. Paiement comptant. Déplacement rapide. Tel. : 0643234351

Vds bascule à bauvins Maréchal, benne 3 points, essieu, roues, pneus tracteur 650/65/42, 540/65/30, motopompe Honda 60m3/H, monte botte, poste à souder, pneus 420/85/42, bétonnière 3 points Tél. 06.21.68.22.91

Vend scie à bûches électrique, sur chevalet + prise force tracteur Prix par téléphone Tél. 06.76.27.49.00

Vds tracteur Someca 315, 1966 très bon état général Tél. 06.71.47.41.35

RENCONTRES

Homme de 73 ans, aimant l'humour, désire rencontrer une compagne pour partager des moments de vie dans une relation sincère et durable. Tél : 06 24 57 43 40

F 55ans, agréable travaillant ds la santé, souhaite H 55/62ans sympa. bon vivant valeurs morales pour vie à 2 durable écrire au journal ref : 632104

Homme 70 ans sérieux, sobre grand mince à l'écoute cherche femme du charme douce 55 à 75 ans Tél 0686389689

IMMOBILIER

LOCATIONS

Cherche une chambre à louer, tous les lundis soir sur la commune de Messeix ou une commune adjacente, soit environ 42 lundi dans l'année - Merci et à bientôt - Augustin Roland-Gosselin - Kiné Messeix - Téléphone : 06 04 07 43 35

Cherche petite ferme à vendre, Dans l'idéal: une petite maison avec 5 à 12 hectares autour, sur la commune de Messeix 63750 ou sur une commune avoisinante - A Roland-Gosselin - Kiné / Messeix - Téléphone : 06 04 07 43 35

AGRICULTURE

Vends bois de chauffage Chêne Hêtre Frêne, possibilité de le couper et de le livrer ballot de foin en plus Tél: 06 45 00 43 18

Vends foin petite bottes, Tél : 06 84 93 87 61

VIDE-MAISON

Débarrasse Maison, Cave, Grenier gratuit si récupération 0473363981 / 0670927167

BONNES AFFAIRES

VDS bois de chauffage, hêtres et chênes coupés, fendus en 1m. Tél: 06 38 13 69 74

VDS casse-bois + Benne 3 points, + treuil à main 1.T. Le lot 500 € à déb. Tél: 06 76 16 38 90

VÉHICULES

Vends quad Can-Am Outlander, Max XTP 800 année 2013 11000km 6000€ Tél. 06.99.33.24.08

Vds Nissan Qashqai 4x4, sans C.T. faire offre Tél. 06.44.75.60.87

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES CONTACTEZ LE

05 56 44 72 24

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le **06 60 09 35 55**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 7 €	☐ 2 semaines : 14 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... ligne(s) x 2 €	☐ + ... ligne(s) x 4 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 8 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,50 €	☐ + 3,50 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €

2 SEMAINES ACHETÉES = 3ÈME SEMAINE OFFERTE !

TOTAL DE VOTRE ANNONCE ..... € ..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@semeur.com** **La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
LE SEMEUR HEBDO
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 10H** pour une parution le **VENDREDI**.

+ VOTRE RÈGLEMENT

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :**
le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-dessus.

☐ **Par CB :**
par téléphone au **05 56 44 72 24**.

☐ **En espèces :**
directement à l'agence de **LE SEMEUR HEBDO**.

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

Renseignements :
05 56 44 72 24

Hebdo | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département du Puy-de-Dôme.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

TRIBUNAUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

Plan de redressement

En date du 18 septembre 2026

SAS ... COMME UNE IMAGE (C.1.I)
74B Avenue des Thermes, 63400 Chamalières.
Activité : Production de films institutionnels et publicitaires. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 437 564 594.
Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 9 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand.

SARL COUTELLERIE DESSAPT FILS (CODEF)
N 4 Lombard Bellevue, 63300 Thiers.
Activité : Fabrication de coutellerie. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 378 939 474.
Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand.

Interdiction de gérer

En date du 17 septembre 2026

SAS D.S MOTORS
75 Avenue de Verdun, 63190 Lezoux.
Activité : Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 902 936 426.
Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Dumont Sébastien pour une durée de 8 ans ans.

SAS GBR SPORT
21 Rue Belliard, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 979 603 909.
Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Lantelme Jossua, roman pour une durée de 12 ans ans.

SAS IRS 63
27 Rue Raynaud, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Travaux de couverture par éléments. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 887 785 327.
Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Khasuev Khamid pour une durée de 12 ans ans.

SARL COTE PNEUS
94 Avenue du Brézet, 63100 Clermont -Ferrand.
Activité : Commerce de détail d'équipements automobiles. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 987 355 336.
Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Gordoga Ferdi pour une durée de 10 ans ans.

SAS ETANCHE'IMMO
117 Rue de Lyon, 63300 Thiers.
Activité : Travaux d'étanchéification. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 899 406 177.
Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur ok Tayfur pour une durée de 6 ans ans.

SARL CARROSSERIE AUTO RIOM
4 Rue Isaac Newton, 63200 Riom.
Activité : Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 920 397 411.
Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Mahiddine El Houari pour une durée de 10 ans ans.

SAS HORIZON CONNECT
110 Boulevard Gustave Flaubert, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Travaux d'installation électrique dans tous locaux. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 952 211 159.
Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Mme Rahamna Boudjemaa pour une durée de 8 ans ans.

SARL 312AGENCY
15 Rue Jean Claret, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Programmation informatique. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 523 539 245.
Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M MOREAU Baptiste pour une durée de 4 ans ans.

SAS CONSTRUCTION RENOVATION HABITAT - CRH
6 Avenue de la République, 63800 Cournon-d'Auvergne.
Activité : Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 501 513 295.
Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M DUPOUY Benjamin pour une durée de 10 ans ans.

Ouverture de liquidation judiciaire

En date du 18 septembre 2026

KHALDI Mohammed
18 rue de l'Oratoire, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : . RM 503 142 614.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Mai 2026, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL Loutresider&Poulpie (Lippoutou)
8 Rue François Mitterrand, 63300 Thiers.
Activité : Restauration traditionnelle. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 842 175 572.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 06 Juillet 2026, désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL EPILOBE
3 Rue Léger Gauthier, 63450 Saint-Amant-Tallende.
Activité : Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 981 802 929.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Juin 2026, désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL LDCL
59T Rue Nationale, 63110 Beaumont.
Activité : Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 928 909 274.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Juin 2026, désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL DINE 63 PROTECTION-SECURITE
495 Rue du Champclos, 63110 Beaumont.
Activité : Activités de sécurité privée. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 823 390 851.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Décembre 2025, désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL CALLIOPÉ
25B Rue de la République, 63720 Ennezat.
Activité : Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 931 787 568.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Mars 2026, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS UPTIMISTE
7 Rue Barillot Veuve Coupelon, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Vente à distance sur catalogue général. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 912 948 296.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 18 Mars 2025, désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Ouverture de redressement judiciaire

En date du 17 septembre 2026

SAS AUVERGNE BOIS ENERGIE (ABE)
17 Avenue de la République, 63540 Romagnat.
Activité : Commerce de gros (commerce interentreprises) de combustibles et de produits annexes. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 941 727 091.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, fixant la date de cessation des paiements au 11/12/2025 , désignant mandataire judiciaire la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

En date du 18 septembre 2026

SAS EMC LASER
10 Rue de la Serre, 63670 La Roche-Blanche.
Activité : Découpage, emboutissage. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 891 973 307.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 08 Février 2026 , désignant mandataire judiciaire la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

CESSOUMA (nom d'usage GRAVOIN) Salimata
4 Place Marché aux Poissons, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Restauration traditionnelle. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 803 636 927.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 18 Mars 2025 , désignant mandataire judiciaire la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS CARACALE
2 Rue Colbert, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Gestion de fonds. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 878 974 831.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Août 2026 , désignant administrateur la SELAS AJ UP représentée par Maître Grégory WAUTOT 32, rue Blatin - 63000 Clermont-Ferrand avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS ARNAUD NETTOYAGE
2 Rue Colbert, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Nettoyage courant des bâtiments. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 789 433 083.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Août 2026 , désignant administrateur la SELAS AJ UP représentée par Maître Grégory WAUTOT 32, rue Blatin - 63000 Clermont-Ferrand avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS AUXAPA
2 Rue Colbert, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 502 246 721.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Août 2026 , désignant administrateur la SELAS AJ UP représentée par Maître Grégory WAUTOT 32, rue Blatin - 63000 Clermont-Ferrand avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Conversion en liquidation judiciaire

En date du 18 septembre 2026

SAS MA RENOV 03
15 - 17 Rue du Pre la Reine, 63100 Clermont-Ferrand.
Activité : Travaux de couverture par éléments. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 921 546 594.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2625**463**

CLOTURE LIQUIDATION SARL HERVIER

HERVIER
Société à responsabilité limitée
au capital de 106 000 euros
Siège social :
151 avenue Etienne Clémentel
63 460 Combronde
Siège de liquidation : 8 Grande Rue
63 260 Saint Agoulin
RCS Clermont Ferrand 448 345 918.

L'Assemblée Générale réunie le 8 décembre 2025 au 8 Grande Rue 63 260 Saint Agoulin a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Jean Paul HERVIER, demeurant 8 Grande Rue - 63 260 Saint Agoulin de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RCS CLERMONT FERRAND, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis. Le Liquidateur.

A2625**391**

COUTELLERIE CARDINALE

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 4 000 euros
en cours de liquidation
520, route de Sera
63550 SAINT-REMY-SUR-DUROLLE
RCS CLERMONT-FD 903 048 320

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'associé unique de la société s'est rendu le 31 mai 2026 au siège social, a approuvé les comptes définitifs de liquidation au 31 mai 2026 et a constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de CLERMONT-FD.

Pour avis.
Le liquidateur,
M. Axel REOLET

A2625**181**

SARL PRIVE DE DESERT

En liquidation au capital de 9 000 €
Siège social : 11 PLACE
ALFRED THOMAS 63160 BILLOM
RCS CLERMONT-FERRAND 488 835 604

L'assemblée générale extraordinaire du 15/09/2026 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Monsieur QUIN JEAN-MICHEL, demeurant 11 PLACE ALFRED THOMAS, 63160 BILLOM de son mandat, lui a donné quitus de la gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 15/09/2026. Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce CLERMONT-FERRAND.

JEAN-MICHEL QUIN

CONSTITUTIONS

A2625**257**

L&A LABONNE & ACDP
4 Avenue Marx Dormoy
63000 Clermont-Ferrand
www.labonne-acdp.fr

ROUX MAT

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : Chemin de Lavaur 63500 ISSOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement en date du 17/09/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : ROUX MAT

Siège : Chemin de Lavaur 63500 ISSOIRE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 euros

Objet : La réalisation de tous travaux de mécanique industrielle, de maintenance, d'entretien, de réparation, de montage, de démontage, d'assemblage, de réglage et de mise au point de machines, équipements et installations industriels ; La fabrication, la transformation, l'usinage, la modification et la remise en état de pièces, éléments mécaniques, ensembles et sous-ensembles destinés notamment aux secteurs industriels ; La maintenance préventive et curative, le dépannage et l'assistance technique sur tous équipements, machines et installations industriels ; L'acquisition, la détention, la mise à disposition et la location, avec ou sans opérateur, tant au profit des sociétés du Groupe qu'à destination de clients ou de tous tiers, de machines, matériels, équipements, outillages et autres biens mobiliers à usage industriel, ainsi que toutes prestations accessoires s'y rapportant, notamment leur transport, installation, mise en service, entretien, maintenance, réparation et remise en état ; L'achat, la vente, le négoce, l'importation et l'exportation de machines, matériels, équipements, pièces détachées, fournitures et accessoires destinés à l'industrie et à la mécanique industrielle ; La réalisation de toutes prestations de conseil, d'assistance technique, d'étude et d'ingénierie se rapportant directement ou indirectement aux activités susvisées ; Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : la société ENTREPRISE ROUX PERE ET FILS, SAS, au capital de 238 070 euros, dont le siège social est Chemin de Lavaur 63500 ISSOIRE, immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le n° 398086140, représentée par son Président, M. Philippe ROUX.

La Société sera immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND.

POUR AVIS Le Président

A2624**395**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 8 août 2026, constitution de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle :
Dénomination sociale : **MAXTP**
Capital social : 4 000 euros
Siège social : 451 Chemin de la Croix du Buisson 63600 AMBERT
Objet : Travaux publics, aménagement extérieur pour particuliers et professionnels, VRD réseaux, terrassement, petite maçonnerie.
Président : Monsieur Maxime TOURNEBIZE demeurant 451 Chemin de la Croix du Buisson 63600 AMBERT.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Les cessions ou transmissions des actions détenues par l'associé unique sont libres.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Clermont-Ferrand.

Pour avis.

A2625**116**

Aux termes d'un ASSP électronique en date du 16 septembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination :

«THEIX SPORTS «

Siège : 2 Impasse Rejalet, 63122 ST GENES CHAMPANELLE.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 3 000 euros.

Objet :La société a pour objet, en France et dans tous pays :

- L'exploitation, la gestion et le développement de clubs de gymnastique et de remise en forme,

- La location et mise à disposition de matériel sportif en libre-service et sans enseignement,

- Toutes activités liées aux soins corporels et esthétiques, et notamment la vente de produits cosmétiques et de produits de nutrition sportive,

- La réfection de salles de sports,

- L'achat, la vente, la location, la conception, la réalisation, le conseil, la gestion et l'assistance en matière de marketing sportif, sponsoring, relations entreprises et monde du sport, management sportif, encadrement et soutien individuels des clients des clubs de gymnastique, de sportifs ou d'équipes de sports, l'outsourcing.

- Accessoirement, la conception, la fabrication, l'entretien de matériels et accessoires de sports, de remise en forme et de bien-être.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : la société OT INVEST, SARL au capital de 300 000 euros, dont le siège social est 127 Boulevard Lavoisier, 63100 CLERMONT-FERRAND, immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 837 645 571.

Directeur Général : Monsieur Eric BONNENFANT, demeurant 9 Lotissement Les jardins du colombier 63190 VERTAIZON

La Société sera immatriculée au RCS de CLERMONT FERRAND.

A2625**444**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 25/09/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : E & T IMMO
Sigle : E & T IMMO
Objet social : La propriété, l'acquisition, la réhabilitation, la restauration, la rénovation de tous biens immobiliers bâtis ou non, l'administration, l'exploitation, la gestion, la mise en valeur de ces immeubles ou droits immobiliers, l'édification de toutes constructions, aménagements, réparations et transformations de tous locaux et bâtiments enfin, à titre exceptionnel, l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société, le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits ou autrement et la prise de participation dans toutes sociétés, entreprises ou structures civiles ou financières.
Siège social : 7 RUE NOTRE-DAME DES FILLES, 63500 ISSOIRE
Capital : 5 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CLERMONT-FERRAND
Gérance : Mme DA COSTA DOS SANTOS Maria Manuela 7 RUE NOTRE-DAME DES FILLES 63500 ISSOIRE
Clause d'agrément : Non

La Gérante

A2625**340**

LES JURISTES ASSOCIES DU CENTRE
Société d'Avocats
57, rue du Clos Notre Dame
CS 79913
63057 Clermont-Ferrand Cedex 1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 17/09/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : **MC STUDIO** Siège : 11 Boulevard François Mitterrand, 63360 GERZAT Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 2 000 euros Objet : La création et l'exploitation de tous salons de coiffures et soins esthétiques pour femmes, hommes ou mixte ; la vente de produits capillaires, cosmétique et de parfumerie, d'accessoires ; la formation, le conseil et l'assistance dans les domaines de la coiffure, de l'esthétique, du bien-être et de la beauté. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Madame Cindy CHEVAL, demeurant 2 F route de vichy 63430 LES MARTRES D'ARTIERE Directeur général : Madame Mathilde BOUTERIGE, demeurant 14 Avenue des résistants 63260 AIGUEPERSE La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CLERMONT-FERRAND.

POUR AVIS
Le Président

A2625**201**

AVIS DE CONSTITUTION
ND IMMO
Aux termes d'un acte mis sous signature électronique du 17 septembre 2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : ND IMMO
Siège social : 9 Chemin du Redon, Cormede, 63430 LES MARTRES D'ARTIERE
Objet social : Acquisition par voie d'achat, d'apport, de crédit-bail immobilier, et la propriété de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, et de tous droits mobiliers et immobiliers ; Etude et réalisation de travaux d'équipements, d'aménagement et de rénovation sur tous terrains et biens immobiliers appartenant à la Société ; Mise en valeur, transformation, aménagement, réfection de biens immobiliers ; Administration, exploitation par bail ou autrement de tous biens et droits immobiliers, bâtis ou non bâtis, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Nicolas DELHOSTAL demeurant 9 Chemin du Redon, Cormede 63430 LES MARTRES DE VEYRE.
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, obtenu à l'unanimité des associés
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de CLERMONT FERRAND.
Pour avis
La Gérance

A2625**238**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 1er septembre 2026, constitution de la Société par Actions Simplifiée : Dénomination sociale : LM AUTO Capital social : 10 000 euros Siège social : 41 Avenue Jacques DUCLOS 63910 VERTAIZON Objet : L'entretien, la réparation, la maintenance de véhicules légers ; La vente de pièces et accessoires automobiles Président : Monsieur Nolan MOING demeurant 2 rue Paul Bert 63800 COURNON D'AUVERGNE Directeur général : Monsieur Gaëtan LACHAUX demeurant 7 rue de la Fontaine 63800 SAINT GEORGES SUR ALLIER Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Clauses d'agrément et organe social habilité à statuer sur les demandes d'agrément : la cession de titres de capital est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS CLERMONT FERRAND.

Pour avis.

A2625**252**

Cabinet JEAN MARIE LAROCHE
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
20, Avenue de l'Agriculture
63100 Clermont-Ferrand
04 73 19 05 55
contact@cabinetlaroche.fr

CV. RENOVATION

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 1 000 €
SIEGE SOCIAL : 9, Rue de Bellevue
Résidence Puy d'Anzelle Bât DA
63370 LEMPDES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Lempdes du 17 septembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques principales suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée unipersonnelle

Dénomination sociale : **CV. RENOVATION**

Siège social : 9, Rue de Bellevue Résidence Puy d'Anzelle Bât DA 63370 LEMPDES.

Objet social : Travaux de plâtrerie, peinture, aménagements intérieurs, finitions et revêtements de sol et murs.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de CLERMONT FERRAND

Capital : le montant du capital de la société est fixé à la somme de 1 000 euros divisé en 1 000 actions de 1 euro chacune entièrement souscrites et libérées.

Transmission des Actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : **Monsieur Carlos SOARES VIEIRA**,
demeurant 9, Rue de Bellevue Résidence Puy d'Anzelle Bât DA 63370 LEMPDES , est désigné premier Président de la Société pour une durée indéterminée.

Pour avis : le Président

A2625**107**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP électronique en date du 16 septembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

«SCI LA VIMALETTE»

Forme : Société civile immobilière

Objet social : L'acquisition, la cession, la propriété de tous biens immobiliers, la mise en location par tous moyens, la constitution de baux de tous ordres, et d'une façon générale, la rénovation, la gestion, l'administration de tout immeuble ou droit immobilier, directement ou par voie de mandat à toute personne tierce dûment habilitée.

Siège social : 14 rue Charles Fabre 63190 LEZOUX

Capital social : 1 000 euros.

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS.

Agrément des associés en cas de cession ou de transfert, sauf entre associé.

Gérance : Monsieur Julien VIMAL, demeurant 192 allée des Chênes, lieudit les Salles, 63160 BONGHEAT

La société sera immatriculée au RCS de CLERMONT-FD.



AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2625**465**

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Michelle CORREZE GUILLEUX Notaire à PUY-GUILLAUME (63105) 54/56 rue Joseph Claussat (CRPCEN 63105), le 16 septembre 2026, à la requête des époux ci-après identifiés, contenant : aménagement de régime matrimonial à la requête de : Monsieur Bruno, Michel MOLIMARD et Madame Isabelle ROUX, demeurant ensemble à PASLIERES (63290), Lieudit Marnat, 20 Chemin de Marnat, Nés savoir : - Monsieur MOLIMARD à ISSOIRE (63500) le 6 janvier 1961, - Madame ROUX à LE MANS (72000) le 21 mai 1964. Mariés à BERGONNE (63500) le 29 mars 1986, et actuellement soumis au régime de la communauté de biens réduite aux acquêts. Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, sont convenus dans l'intérêt de la famille, d'aménager leur régime matrimonial. Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Michelle CORREZE GUILLEUX, notaire à PUY-GUILLAUME (63290), 54/56 rue Joseph Claussat. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

TESTAMENT

A2625**573**

OFFICE
NOTARIAL
katia ROUZIER
David FUZELLIER
Pierre RENON
Nathalie ARNAUD-RAYNAUD
42, rue François Taravant
63100 CLERMONT FERRAND

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 25 juillet 2025, Madame Dominique Marguerite **DUZELIER** (née à VICHY «03200» le 23 novembre 1953), en son vivant Retraitée, demeurant à CLERMONT-FERRAND (63000) 11 Bis rue Emmanuel Chabrier, célibataire, est décédée à CLERMONT-FERRAND (63000) le 29 juin 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Nathalie ARNAUD-RAYNAUD, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle, titulaire d'un Office Notarial à CLERMONT-FERRAND (63100) 42 rue François Taravant le 21 septembre 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Nathalie ARNAUD-RAYNAUD, Notaire à CLERMONT-FERRAND, référence CRPCEN : 63008, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de CLERMONT-FERRAND, de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

MODIFICATIONS

A2625**229**

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

A M C FINANCES

Société par actions simplifiée
au capital de 144000 euros
Siège social : 10 rue Maryse Bastié
63800 COURNON D AUVERGNE
393 308 671 RCS CLERMONT FERRAND

Aux termes d'une délibération en date du 02 septembre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social du 10 rue Maryse Bastié, 63800 COURNON D AUVERGNE au 38 Avenue de la Monne - Veyre - 63960 VEYRE MONTON à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Présidente

A2625**411**

QUERCUS PATRIMOINE
Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros

Siège social : 18 rue Pasteur 63170 AUBIERE
453 646 820 RCS CLERMONT FERRAND

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 16/09/2026, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Didier TOUCHE et Madame Florence OGIER épouse TOUCHE.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par Monsieur Didier TOUCHE, Président, et Madame Florence OGIER épouse TOUCHE, Directrice Générale, demeurant ensemble 18 rue Pasteur 63170 AUBIERE.

Pour avis, la Gérance

A2625**131**

NGAUBIERE
SARL au capital de 3.000 €
Siège : 34 AV DE COURNON 63170 AUBIERE
833738263 RCS de CLERMONT-FERRAND

Par décision de l'AGO du 30/06/2025, il a été décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres **soient inférieurs à la moitié du capital social**. Mention au RCS de CLERMONT-FERRAND

A2625**309**

FREE DÔME EVASION
SASU au capital de 24 030 €
Siège social : EFFIAT (63260)
16 Rue du Pont Saint-Martin
828 218 214 RCS CLERMONT-FERRAND
Décisions du 03.09.2026 : Réduction du capital de 18 € pour le ramener à 24 012 € par annulation d'actions suite au rachat par la société d'1 action. Modifications corrélatives des statuts.

A2625**445**

AMM AUTO

Société à responsabilité limitée au capital de 7 600 euros
ZA route de Vichy - 63430 LES MARTRES D'ARTIERE
987 932 399 RCS CLERMONT-FERRAND

PERTE DE MOITIE DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2026, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

A2625**274**

MAISON GIGI
Société à responsabilité limitée au capital de 55 000 euros
Siège social : 27 rue du Cheval Blanc
63000 CLERMONT-FERRAND
989 549 126 RCS CLERMONT-FERRAND

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 18 septembre 2026, la Gérance a décidé de transférer le siège social au 17 rue du 11 novembre, 63000 CLERMONT-FERRAND à compter de cette date.

A2624**852**

SASU KINGSPAN INSULATION

au capital de 500000 euros
Siège social : 61 Avenue du Stade
63200 RIOM
910747419 RCS CLERMONT-FERRAND

Selon décision de l'associée unique du 30/09/2025, il résulte que M. Mark CONNOR a été nommé en qualité de DG en remplacement de Monsieur Ian MC AULIFFE, démissionnaire, à compter du 1/10/2025.

POUR AVIS
Le Président

A2625**129**

CABINET MARCAGGI EXPERTISES
SAS au capital de 1 000 euros
Siège social : 96 BOULEVARD DU DOCTEUR ROCHER,
63130 ROYAT
980 438 642 RCS CLERMONT-FERRAND
AVIS DE PUBLICITE
Aux termes d'une décision en date du 30/06/2025, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société
Mention sera faite au RCS de CLERMONT-FERRAND. Pour avis.

A2625**093**

A.T.A DIFFUSION

Société par actions simplifiée
en cours de transformation
en société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 43 rue du 11 novembre
63000 CLERMONT FERRAND
894 287 630 RCS CLERMONT FERRAND

MODIFICATION DE LA FORME JURIDIQUE

Suivant délibération en date du 01/07/2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par : Président : Madame Flore DEMARS, demeurant 5 rue des Troènes, 63122 CEYRAT Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par Madame Flore DEMARS, demeurant Madame Flore DEMARS, demeurant 5 rue des Troènes, 63122 CEYRAT.

A2625**307**

Suivant AGE en date du 08/09/2026, de la société par actions simplifiée **CINQ HORIZONS**, au capital de 1 000 €, sis 15, chemin des Sépières 63300 THIERS, immatriculée au RCS de CLERMONT-FD sous le n° 943 028 910, il a été décidé d'agréer comme nouveaux associés M. MEUSNIER Thierry et Mme Anne LEBRISSE domiciliés 2, chemin de Busageix Laschamps - 63122 SAINT-GENES-CHAMPANELLE et d'étendre l'objet social de la société en rajoutant à l'ARTICLE 3 des statuts «La construction, le financement et l'exploitation de centrales photovoltaïques et plus généralement de toutes installations de production d'énergie dans le domaine des énergies renouvelables ; La gestion de centrales et commercialisation de l'énergie produite ; Le stockage d'énergie» et ce, à compter de ce jour.

Pour avis.

A2625**225**

LGF
Société par actions simplifiée en cours de transformation en société à responsabilité limitée au capital de 300 000 euros

Siège social : 6 rue des Vignes 63530 SAYAT
841 559 313 RCS CLERMONT FERRAND

AVIS DE TRANSFORMATION

Le 17/09/2026 l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 300 000 euros, divisé en 3 000 parts sociales de 100 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par la Présidente Madame Laure FAURE, demeurant 6 rue des Vignes 63530 SAYAT.

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par Madame Laure FAURE et Monsieur Grégory FAURE, demeurant ensemble 6 rue des Vignes 63530 SAYAT.

POUR AVIS, la Présidente.

A2625**509**

SUBWAY GONOD

Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros
Siège social : 12, rue Gonod 63000 CLERMONT-FERRAND
534939970 RCS CLERMONT FERRAND

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de délibérations en date du 21 Septembre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 20 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Monsieur Eric MAZEYRAT, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : Président de la Société : Mr Eric MAZEYRAT, demeurant 37, rue Blatin, 63000 CLERMONT-FERRAND.

Pour Avis,

Le Président

A2625**415**

SASU KINGSPAN INSULATION

au capital de 500000 euros
Siège social : 61 Avenue du Stade
63200 RIOM
910747419 RCS CLERMONT-FERRAND

Aux termes d'une décision du 15/09/2026, l'associée unique a pris acte de la démission de Madame Laura ORTEGA de ses fonctions de Directrice Générale Déléguée et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

POUR AVIS
Le Président

A2624**739**

RICHIER OR

SARL au capital de 38000€
Siège social : 50 rue des Gras 63000 CLERMONT FERRAND
911 368 827 RCS CLERMONT FERRAND

MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes des délibérations de l'AGE du 27/07/2026, dont la réalisation définitive a été constatée par décision de la gérance du 8/09/2026, il a été constaté la réalisation définitive d'une réduction de capital de 3800€, par voie de rachat et d'annulation de 380 parts, ramenant le capital de 38000€ à 34200 €.

Puis, sous condition de la réalisation définitive de ladite réduction, il a été décidé et constaté une augmentation de capital de 3800€, par incorporation de réserves et création de 380 parts nouvelles de 10€ de valeur nominale chacune. En conséquence, le capital social demeure fixé à 38000€, divisé en 3800 parts de 10€ chacune.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes : ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : «Le capital social est fixé à trente-huit mille euros (38000€).»

Nouvelle mention : « Le capital social est fixé à trente-huit mille euros (38000€).»

Pour avis La Gérance

A2625**532**

A&P GEOTECHNIQUE

Société par actions simplifiée

en cours de transformation en
société à responsabilité limitée
au capital de 5000 euros
Siège social : rue de la Prada
63460 COMBRONDE
898 059 498 RCS CLERMONT FERRAND

Par décision du 01 septembre 2026, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 5000 euros, divisé en 100 parts sociales de 50 euros chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par le Président Monsieur Simon GUITTARD, demeurant 16 Route de Riom Le Puy, 63200 PESSAT VILLENEUVE. Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur Simon GUITTARD, Associé Unique demeurant 16 Route de Riom Le Puy, 63200 PESSAT VILLENEUVE.

L'associé unique décide d'adopter comme nouvelle dénomination sociale SOLEO à compter de ce même jour. L'article 3 des statuts sera modifié en conséquence. L'associé unique décide de modifier le siège social comme suit : 4 rue de la Prada 63460 COMBRONDE. L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence.

POUR AVIS

A2625**171**

AUVER'TAG
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 15 Route des Girards
63230 PULVERIERES
900 620 915 RCS CLERMONT-FERRAND
Aux termes d'une délibération en date du 20 mai 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société AUVER'TAG a décidé de transférer le siège social du 15 Route des Girards, PULVERIERES (63230) au 1 Rue Léon Serpollet, VEYRE-MONTON (63960) à compter rétroactivement du 1er novembre 2025, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé d'étendre l'objet social à la vente de produits alimentaires, de boissons, et de tous produits et articles divers.
Pour avis
La Gérance

A2625**166**

CABINET DU DROIT DE L'ENTREPRISE
ANTONY EYZAT & ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
88, RUE PIERRE ESTIENNE
ZAC LA PARDIEU
63000 CLERMONT-FERRAND

LES MURIATS

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 10.400,00 EUROS
SIEGE SOCIAL : 12, AVENUE ANATOLE FRANCE
63130 ROYAT
RCS CLERMONT-FERRAND 428685 648

MODIFICATION DE LA GERANCE

Aux termes du procès-verbal de l'AGM du 15 mai 2026 :
Monsieur Nicolad PETIT demeurant 24, Rue de la Combe 63570 LAMONTGIE, a été nommé Gérant à compter de cette date en remplacement de Madame Rosamonde PETIT-CHARILLAT, Gérante décédée,
Le siège social a été transféré au 24, Rue de la Combe 63570 LAMONTGIE, à compter de la même date. L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de CLERMONT-FERRAND.

Pour avis.

DISSOLUTIONS

A2625**430**

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

En date du 21/09/2026, l'associé unique de la **SARL LP FERMETURES** 2, rue Denis Papin 63430 PONT DU CHATEAU, au capital de 10 000 €, immatriculée au RCS de CLERMONT-FD sous le n° 839 842 580, a décidé la dissolution anticipée de la société, a fixé le siège de la liquidation 2, rue Denis Papin 63430 PONT DU CHATEAU et a nommé Monsieur Laurent PATRAC comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus, les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de CLERMONT-FD.

Pour avis, le liquidateur

DISSOLUTION PAR TUP

A2625**433**

CONSILIO
Société par actions simplifiée
au capital de 230 530 euros

Siège social : 10 rue des Pliettes
63400 CHAMALIERES
848 259 644 RCS CLERMONT FERRAND

Par décision du 18/09/2026 la Société JCB, Société à responsabilité limitée au capital de 9 130,55 euros, dont le siège social est 10 rue des Pliettes - 63400 CHAMALIÈRES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 844 583 575 RCS CLERMONT-FERRAND a, en sa qualité d'associée unique de la Société CONSILIO, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société CONSILIO au profit de la société JCB, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND, 40 rue de l'Ange - 63005 CLERMONT-FERRAND Cedex 1.

Pour avis, la Présidente

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2625**128**

PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME
Liberté
Égalité
Fraternité

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Société EPURE Commune de COURNON D'AUVERGNE

La société EPURE, dont le siège social est situé 17, allée Alan Turing à Aubière, a présenté une demande d'enregistrement concernant l'exploitation d'un entrepôt «Le Petit Sarlième» situé rue de la Fave à Cournon d'Auvergne.
Ce dossier qui relève de la réglementation applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement est soumis au régime de l'enregistrement pour la rubrique 1510-2b de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.
Cette demande d'enregistrement fera l'objet d'une consultation du public d'une durée de quatre semaines, **du lundi 12 octobre au lundi 9 novembre 2026 inclus**, en mairie de Cournon d'Auvergne.
Pendant ce délai, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier à la mairie de Cournon d'Auvergne pendant les jours et heures d'ouverture des services soit :
- du lundi au jeudi : de 08h00 à 12h00 de 13h00 à 17h00
- le vendredi : de 08h00 à 12h00 de 13h00 à 16h00
Le dossier est également consultable sur le site internet de la Préfecture du Puy-de-Dôme : www.puy-de-dome.gouv.fr (Rubriques : Actions de l'État Environnement, eau, prévention des risques Installations classées pour la protection de l'environnement Enregistrements).
Les observations formulées devront être consignées sur le registre ouvert à cet effet en mairie de Cournon d'Auvergne.
Elles pourront également être adressées :
- par courrier au préfet : Préfecture du Puy-de-Dôme Service de Coordination des Politiques et de l'Appui Territorial Bureau de l'environnement 18 boulevard Desaix 63000 CLERMONT-FERRAND
- par courrier électronique : pref-procedure-enregistrement@puy-de-dome.gouv.fr
Ces démarches devront être effectuées avant la fin du délai de consultation du public.
Le présent avis sera affiché deux semaines au moins avant l'ouverture de la consultation du public et pendant toute la durée de celle-ci, en mairie de Cournon d'Auvergne (commune d'implantation), d'Orcet, du Cendre et de la Roche-Blanche (communes du rayon d'affichage). L'affichage sera également effectué par l'exploitant sur le site.
L'autorité compétente pour statuer sur la demande d'enregistrement est la Préfète du Puy-deDôme.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 11/04/2017 relatif aux prescriptions générales applicables aux entrepôts couverts soumis à la rubrique n°1510-2b, éventuellement complétées par des prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales, ou un arrêté de refus.

A2625**660**

COMMUNE DE DURMIGNAT

Approbation du plan local d'urbanisme (PLU)

Par délibération en date du 21/09/2026, le conseil municipal a approuvé l'élaboration du plan local d'urbanisme. Cette délibération est affichée en mairie pendant un mois à compter du 22/09/2026.
Le dossier du plan local d'urbanisme approuvé est tenu à la disposition du public en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

A2623**310**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique relative au zonage d'assainissement prévue à l'article L 2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Par arrêté municipal en date du 19 août 2026, le Maire de la commune de La Godivelle a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur les dispositions du zonage de l'assainissement de la commune de La Godivelle.
Un dossier sera déposé en mairie de La Godivelle, pendant 5 semaines consécutifs, du **23 septembre 2026 au 28 octobre 2026 inclus,** où le public pourra en prendre connaissance aux heures d'ouverture du secrétariat. Les personnes qui le désireront pourront formuler leurs observations, soit en le portant sur le registre ouvert à cet effet, annexé au dossier d'enquête, soit par lettre à faire parvenir avant la clôture de l'enquête à Madame la Commissaire enquêtrice en mairie de La Godivelle, 1, impasse de la Mairie 63850 La Godivelle, soit par mail mairie.lagodivelle@orange.fr à adresser à l'attention de Madame la commissaire enquêtrice avant la fin de l'enquête.
En outre, la commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public, en mairie de La Godivelle les :
Mercredi 23 septembre 2026 de 9h0 à 12h00.
Mercredi 7 octobre 2026 de 14h à 17h.
Mercredi 28 octobre 2026 de 9h00 à 12h00.
Les demandes éventuelles de communication des conclusions de la commissaire enquêtrice devront être adressées à Madame Le Maire de la Commune de La Godivelle.

A2625**461**

PUY-de-DÔME MON DÉPARTEMENT

AVIS SUPPLEMENTAIRE
D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
TRAVAUX

Acheteur
Département du Puy-de-Dôme
Objet
Abonnement, accès en ligne et fourniture de ressources documentaires numériques pour la médiathèque départementale
Passation
Appel d'offres ouvert
Réception des offres
19/10/2026 - 12 h
L'avis intégral n°645484-2026 du 18/09/2026 est consultable sur le site du JOUE
Date d'envoi de l'avis
21/09/2026

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2625**691**

AMÉNAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Matthieu BRISSON, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Dénommée «Matthieu BRISSON - Notaire», titulaire d'un Office Notarial, dont le siège est à THIERS (Puy-de-Dôme), 1 Rue du Torpilleur Sirocco, CRPCEN 63104, le 9 septembre 2026, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial, entre Monsieur Jean Pierre **DEL PINO**, retraité, et Madame Danielle Marie **ANGLADE**, retraitée, demeurant ensemble à THIERS (63300) 25 avenue Jean Jaurèsmariés à la mairie de THIERS (63300) le 19 octobre 1963 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Madame Danielle Marie DEL PINO née ANGLADE a apporté à ladite communauté le bien immobilier dont la désignation suit :
A THIERS (PUY-DE-DÔME) 63300, 25 Avenue Jean Jaurès,
Une propriété bâtie et non bâtie comprenant:
* Une maison d'habitation élevée sur :
- sous-sol à usage de cave enterrée
- d'un rez-de-chaussée : hall d'entrée avec rangement, grande pièce de vie avec cheminée ouverte, cuisine équipée indépendante, cellier, bureau, deux chambres, chaufferie, salle de bains double avec douche et baignoire et W-C séparé avec lave-mains
- d'un premier étage : trois chambres, et salle de bains avec W-C
- combles au-dessus.
* Garage séparé
* Dépendance à usage de bureau
* Jardin.
Finurant ainsi au cadastre

Section	N°	Lieudit	Surface
AE	217	AV JEAN JAURES	00 ha 00 a 68 ca
AE	218	23 AV JEAN JAURES	00 ha 02 a 02 ca
AE	23	25 AV JEAN JAURES	00 ha 01 a 87 ca

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.



VENTES

A2625**575**

Maître Stéphanie DROIN
Notaire à Billom (Puy-de-Dôme)
9, rue Joseph-Marret

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article L. 331-19 du Code forestier, avis est donné de la vente des biens ci-après :
Sur la Commune de VOLLORE-VILLE (63120), des parcelles en nature de futaie cadastrées section ZT n°8, Idit Courdassoux, pour une contenance de 30a 50ca, section ZT n°15, Idit Courdassoux, pour une contenance de 26a 50ca, section ZT n°145, Idit Font Batie, pour une contenance de 21a 25ca, section ZT n°166, Idit Font Batie, pour une contenance de 11a 65ca, section ZT n° 266, Idit Marseille, pour une contenance de 23a 31ca, section ZT n°303, Idit La Cocotte, pour une contenance de 22a 01ca.
Moyennant le prix de TROIS MILLE QUATRE-VINGT-SIX EUROS (3.086,00 EUR), payable comptant à la signature, frais en sus, estimés à la somme de huit cent quatre-vingts euros (880,00 eur).
Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien vendu dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie de VOLLORE-VILLE, soit à compter du 22 septembre 2026, pour faire connaître à : Maître Stéphanie DROUIN, notaire à BILLOM (63160), 9 rue Joseph Marret, mandataire du vendeur, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'il exerce son droit de préférence aux prix et modalités de paiement ci-dessus indiqués.

A2625**468**

cler dôme

CLERMONT FERRAND

Résidence LA LIBERTÉ



Appartement T3 - 53 m²
13 rue du Port
à CLERMONT FERRAND

Prix : 117 700 €

1er étage sans ascenseur
Cave
Taxe Foncière : 850 €
Charges prévisionnelles : 950 €
Chaudière neuve Ind. Gaz - DPE : D

Date limite de remise des offres en mains propres le **25 octobre 2026**

Visites sur rendez-vous
04 73 41 34 00

A2625**127**

cler dôme

COURNON-D'AUVERGNE

RÉSIDENCE
LES POINTILLOUX



Appartement T1B - 40 m²
36 place Jean-Jaurès
à COURNON-D'AUVERGNE

Prix : 69 000 €

1er étage avec ascenseur
Balcon
Taxe foncière : 566 €
Charges prévisionnelles : 700 €/an
Chauffage ind. élec. - DPE : C
Possibilité stationnement en supplément.

Date limite de remise des offres en mains propres le **25 octobre 2026**

Visites sur rendez-vous
04 73 41 34 00

A26257**470**

cler dôme

COURNON-D'AUVERGNE

RÉSIDENCE
LES POINTILLOUX



Appartement T2 - 52 m²
36 place Jean-Jaurès
à COURNON-D'AUVERGNE

Prix : 84 127 €

1er étage avec ascenseur
Balcon
Taxe foncière : 700 €
Charges prévisionnelles : 900 €/an
Chauffage ind. élec. - DPE : C
Possibilité stationnement en supplément.

Date limite de remise des offres en mains propres le **25 octobre 2026**

Visites sur rendez-vous
04 73 41 34 00

Hebdo le semeur — Journal d'informations locales et départementales

4 allée Groupe N. Bourbaki,
CS 50034 - 63178 AUBIÈRE CEDEX

Société Nouvelle Semeur Hebdo : EURL 99 ans - Cap. 50.000 € - 4 allée Groupe N. Bourbaki, CS 50034 - 63178 AUBIÈRE CEDEX - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS CLERMONT-FERRAND 803 694 280.
RÉDACTION · redaction@semeur.com - 04 73 98 46 00
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Cyril Greghi - **Rédacteur en chef adjoint :** Patrick Ragon - **Journalistes :** Ludivine Bourduge, Guillaume Chameyrat & Kévin Le Gouguec.
PUBLICITÉ · emmanuelle.suss@semeur.com - 06 60 09 35 55 - 04 73 98 71 93
Chargé des ventes : Emmanuelle Suss.
ANNONCES LÉGALES . annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24
ABONNEMENT - DIFFUSION . abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 77 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10%)
IMPRIMERIE - GCF : 63 avenue Jean-Mermoz, Allée des Bourdillats, 89000 AUXERRE.
CPPAP : 0127 C 81112 - **ISSN :** 0986-7791 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Ce journal a été imprimé sur du papier recyclé (taux de fibres recyclées compris entre 60 et 100%) ou sur du papier certifié PEFC issu de forêts durablement gérées. Il a été fabriqué en France, en Espagne ou au Canada. L'eutrophisation des eaux (fabrication pâte et papier) est de 0,01 kg/t.

votre journal

Destination Santé

Quand le muscle s'étire trop...

Comme son nom l'indique, l'élongation survient lorsqu'un muscle dépasse sa capacité normale d'étirement. Elle provoque alors des micro-déchirures des fibres musculaires et une réaction inflammatoire. À la différence du claquage, elle n'entraîne toutefois pas de rupture des fibres. La douleur apparaît brutalement, précisément au niveau du muscle concerné. Elle s'intensifie lors de sa contraction ou de son étirement. Dans ce cas, mieux vaut interrompre immédiatement l'effort et consulter son médecin pour confirmer le diagnostic et bénéficier d'une prise en charge adaptée. En attendant, le repos et l'application de glace peuvent contribuer à soulager la douleur.

Prédire les arrêts cardiaques 3 jours à l'avance grâce à la météo

Selon des chercheurs hongrois, les données météorologiques pourraient permettre d'anticiper jusqu'à trois jours à l'avance les périodes où les arrêts cardiaques risquent d'être plus nombreux. Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs ont analysé 114 000 arrêts cardiaques survenus hors de l'hôpital en Hongrie entre 2018 et 2023, en les croisant avec plusieurs paramètres météorologiques.

Le froid en cause

La baisse des températures apparaît comme l'un des principaux facteurs associés au risque : chaque diminution de 1 °C de la température moyenne correspondait à une hausse de 1,4 % du nombre quotidien d'arrêts cardiaques. En hiver, le risque apparaissait ainsi 18 % plus élevé qu'en été. Une chute de plus de 5 °C pourrait notamment constituer un signal d'alerte. Et l'effet ne serait pas immédiat : le nombre d'arrêts cardiaques pourrait augmenter jusqu'à trois jours après le changement de température. Pour les chercheurs, ces données pourraient à terme permettre aux services de santé d'anticiper les périodes de forte activité et d'adapter leurs moyens. Il ne s'agit donc pas de prédire l'arrêt cardiaque d'une personne, mais d'anticiper une hausse du nombre de cas à l'échelle d'une population.

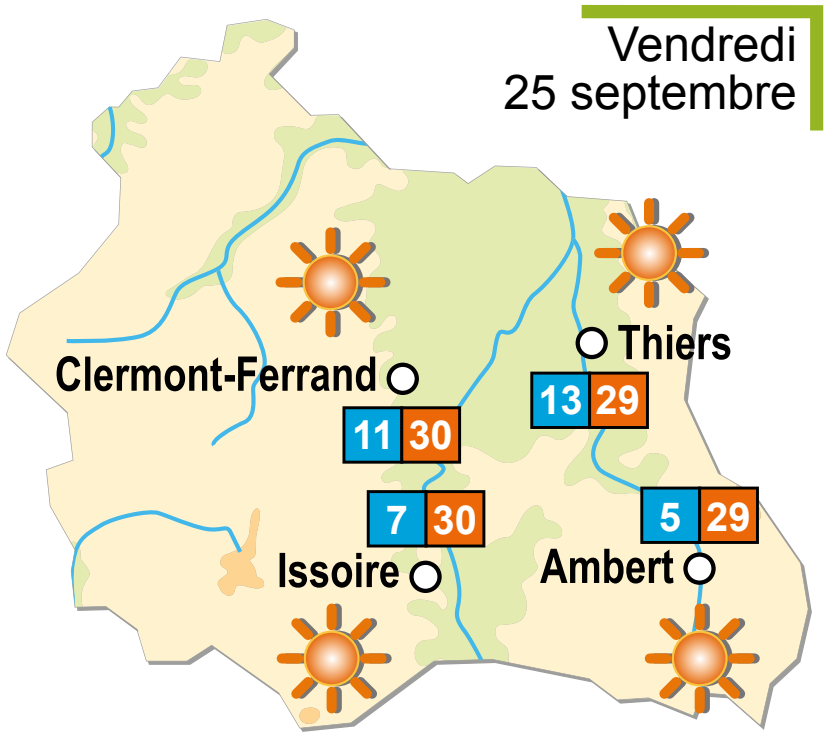
MÉTÉO

Retrouvez toute votre météo
www.meteofrance.com

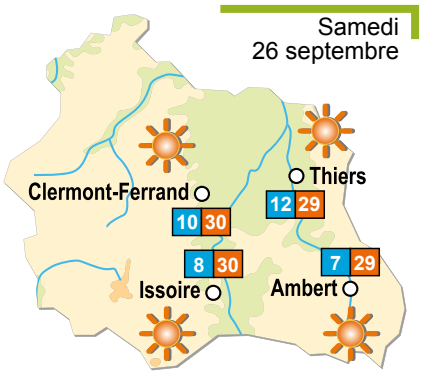
3250 Service 2,99 € / appel + prix appel

METEO FRANCE
À VOS CÔTÉS, DANS UN CLIMAT QUI CHANGE

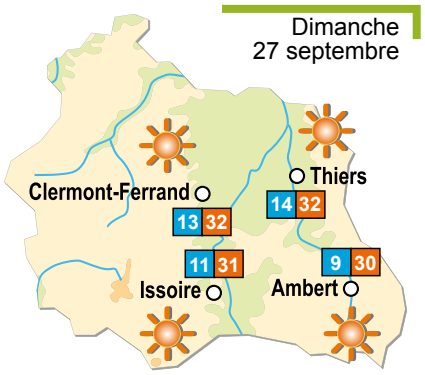
Vendredi 25 septembre



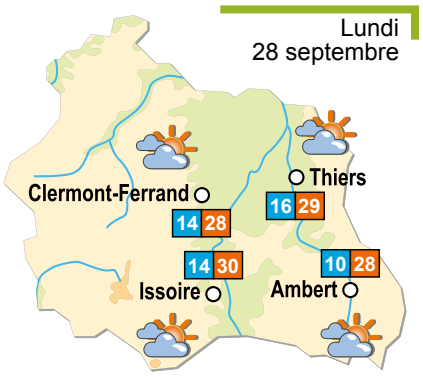
Samedi 26 septembre



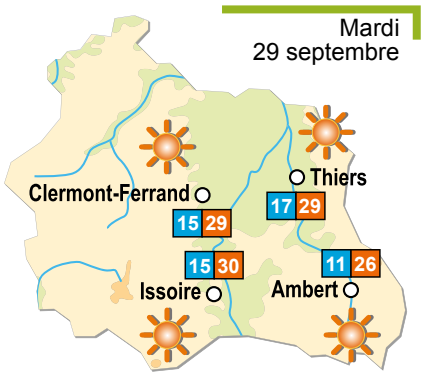
Dimanche 27 septembre



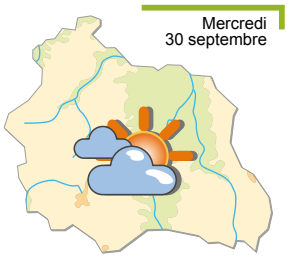
Lundi 28 septembre



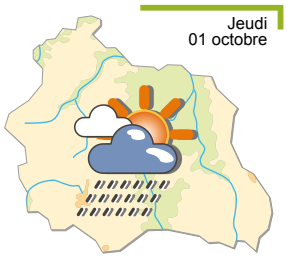
Mardi 29 septembre



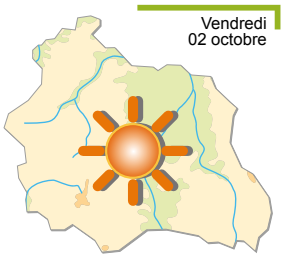
Mercredi 30 septembre



Jeudi 01 octobre



Vendredi 02 octobre



- Soleil
- Voilé
- Variable
- Eclaircies
- Nuageux
- Couvert
- Averses
- Pluie
- Orages
- Neige
- Brouillard

Prévision élaborée le jeudi 24 septembre 2026



CHOISISSEZ SON CADEAU :

☐ 1 AN = 61 €
pour 52 numéros, au lieu de 77 €
soit 20 % de réduction

☐ 2 ANS = 106 €
pour 104 numéros, au lieu de 147 €
soit 27 % de réduction

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR SES COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... **Prénom :** .....
Adresse : .....
Code postal : ..... **Ville :** .....
Email : ..... **Tél :** .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Semeur Hebdo** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
Le Semeur Hebdo - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Offre valable pour tout nouvel abonnement jusqu'au 6 octobre 2026

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales